



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

# Les survivants s'expriment

Un rapport de la  
Commission de vérité  
et réconciliation  
du Canada



Commission de  
vérité et  
réconciliation  
du Canada





## Les survivants s'expriment

**Commission de vérité et réconciliation  
du Canada**

Le présent rapport relève du domaine public.

Toute personne peut, sans frais ni demande de permission, reproduire le rapport intégralement ou partiellement.

2015

Commission de vérité et réconciliation du Canada

Site Web : [www.trc.ca](http://www.trc.ca)

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Commission de vérité et réconciliation du Canada

Les survivants s'expriment : un rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

Publié aussi en anglais sous le titre : The survivors speak, a report of the Truth and Reconciliation Commission of Canada.

Également disponible sur Internet.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-0-660-01986-4

No de cat. : IR4-5/2015F

1. Internats pour autochtones--Canada. 2. Autochtones--Canada--Histoire. 3. Autochtones--Canada--Conditions sociales. 4. Autochtones--Canada--Relations avec l'État. 5. Commission de vérité et réconciliation du Canada. 6. Commissions vérité et réconciliation--Canada. I. Titre. II. Titre: Rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

E96.5 T7814 2015

971.004'97

C2015-980022-6

## Contenu

<b>Préface</b> .....	v
<b>Les survivants s'expriment</b> .....	1
<b>La vie avant les pensionnats</b> .....	3
<b>Le départ forcé</b> .....	15
<b>Un refuge</b> .....	21
<b>Le voyage</b> .....	25
<b>L'arrivée</b> .....	33
<b>La langue et la culture</b> .....	49
<b>L'incontinence nocturne</b> .....	63
<b>La vie quotidienne</b> .....	67
<b>De la nourriture étrange</b> .....	73
<b>Les repas à l'école</b> .....	75
<b>Les tâches ménagères</b> .....	83
<b>L'enseignement religieux</b> .....	89
<b>La séparation des frères et sœurs</b> .....	95
<b>Les relations entre garçons et filles</b> .....	99
<b>Le contact avec les parents</b> .....	105
<b>La peur, la solitude et la négligence affective</b> .....	115
<b>Le désespoir</b> .....	123
<b>La dissimulation de la vérité</b> .....	125
<b>L'expérience vécue en classe</b> .....	127
<b>L'embrigadement</b> .....	135
<b>L'intégration dans les écoles publiques et privées</b> .....	137
<b>Les fugues</b> .....	139

<b>Les mesures disciplinaires.....</b>	<b>145</b>
<b>Les abus.....</b>	<b>161</b>
<b>La victimisation des élèves par les élèves.....</b>	<b>175</b>
<b>Les soins médicaux.....</b>	<b>187</b>
<b>Les handicaps .....</b>	<b>193</b>
<b>Les bons souvenirs .....</b>	<b>195</b>
<b>Le sport et les loisirs.....</b>	<b>199</b>
<b>Les cadets.....</b>	<b>207</b>
<b>Les améliorations .....</b>	<b>209</b>
<b>La fin .....</b>	<b>213</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>217</b>
<b>Notes en fin de chapitre .....</b>	<b>221</b>

## Préface

**L**e 11 juin 2008, le premier ministre Stephen Harper a présenté ses excuses aux anciens élèves du système des pensionnats indiens au Canada et a déclaré que le système est un triste chapitre de notre histoire. Ce chapitre s'inscrit dans un contexte plus large où le gouvernement fédéral a pris le contrôle des terres et des peuples autochtones, a nui aux gouvernements et aux économies autochtones et a cherché à réprimer les cultures et les pratiques spirituelles des Autochtones. Le gouvernement, dans la plupart des cas en collaboration avec les principaux organismes religieux du pays, visait à « civiliser » et à christianiser les peuples autochtones. Il s'agit essentiellement d'une tentative d'assimilation des Premières Nations à la société canadienne. Le sous-ministre des Affaires indiennes avait prédit en 1920 que, grâce au travail mené dans les pensionnats, les peuples autochtones en tant que groupe culturel identifiable cesseraient d'exister au Canada dans un siècle.

Les pensionnats indiens ont été au cœur de ce projet d'assimilation. Quant aux Autochtones, ils reconnaissent la valeur de l'éducation. C'est à leur demande que, par exemple, de nombreux traités prévoient l'embauche d'enseignants par le gouvernement et l'établissement des écoles dans les réserves.

La décision d'investir des fonds dans les pensionnats indiens repose sur la conviction que la transformation culturelle et spirituelle, si chère au gouvernement et aux Églises, est plus facile à réaliser si le



Femme ojibwée et un enfant dans un porte bébé, 1858. Bibliothèque et Archives Canada, Humphrey Lloyd Hime, fonds des Archives nationales du Canada, C-000728.





La mission catholique romaine et le pensionnat indien à Beauval, en Saskatchewan. Archives Deschâtelets.

placement des enfants autochtones dans les pensionnats permet de rompre le lien qui unit l'enfant à ses parents.

Lors de la création du Canada en 1867, les Églises gèrent déjà un petit nombre de pensionnats destinés aux Autochtones. Dans les années à venir, les missionnaires des Églises catholiques et protestantes établiront des missions et des petits pensionnats dans l'Ouest canadien. L'union entre le gouvernement et les Églises est officialisée en 1883 lorsque le gouvernement fédéral décide d'ouvrir trois grands pensionnats indiens dans l'Ouest.

Selon un rapport annuel publié par Affaires indiennes en 1930, on compte quatre-vingts pensionnats indiens au Canada<sup>1</sup>. La Convention de règlement relative aux pensionnats indiens de 2006 a permis de dédommager les élèves qui ont fréquenté 139 pensionnats et résidences<sup>2</sup>. Selon les estimations du gouvernement fédéral, au moins 150 000 élèves inuits, métis et des Premières Nations ont fréquenté ces pensionnats<sup>3</sup>.

L'agression contre l'identité autochtone commence habituellement à partir du moment où l'enfant franchit le seuil de la porte. On leur coupe les tresses (ayant habituellement une signification spirituelle), on leur donne un uniforme scolaire en échange de leurs



Étudiants de l'école catholique romaine de Fort George, au Québec, 1939. Archives Deschâtelets.

vêtements traditionnels fabriqués à la main, on remplace leur nom autochtone par un nom euro-canadien (et un numéro). De plus, ils doivent renoncer à la liberté telle qu'ils l'avaient vécue dans leur communauté et celle-ci est remplacée par une vie réglée au quart de tour dans un établissement où les activités sont régies par un horaire rigide du matin au soir. Les garçons et les filles sont séparés ainsi que les frères et sœurs, et à quelques exceptions près, on décourage les visites des parents. Lorsque les parents se rendent à l'établissement voir leurs enfants, la visite est supervisée.

Les écoles construites à bon marché et à la hâte ont souvent des installations sanitaires et des systèmes de ventilation inadéquats ou inexistantes. Comme il y a peu d'infirmières où l'on peut isoler les élèves malades s'ils ont contracté une maladie contagieuse, les infirmières se répandent comme une traînée de poudre dans l'école et causent parfois des décès. Étant donné que le financement des pensionnats est accordé en fonction du nombre d'élèves, les administrateurs ne respectent pas souvent les lignes directrices en matière de santé et accueillent des enfants atteints de maladies contagieuses et mortelles comme la tuberculose. Fréquemment, les parents ne sont pas informés de la maladie de leur enfant, de leur fugue, ni de leur décès.



Garçons sciant du bois à l'école de Fort Resolution, aux Territoires du Nord-Ouest. Canada, ministère de l'Intérieur, Bibliothèque et Archives Canada, PA-048021.

Pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les écoles ont en place un système de demi-journée où les pensionnaires passent la moitié de leur journée dans la salle de classe et l'autre moitié en formation technique. Pour les garçons, cette formation se limite généralement à l'agriculture et à l'artisanat lié au travail agricole, alors que les filles reçoivent une formation en sciences ménagères. En réalité, il s'agit plutôt de travaux forcés pour assurer le fonctionnement continu des écoles.

Le gouvernement exige que la langue d'enseignement soit l'anglais (ou le français au Québec) et même si quelques missionnaires apprennent des langues autochtones et assurent l'enseignement religieux dans ces langues, on punit, malgré tout, les élèves dans de nombreuses écoles s'ils parlent leur langue.

Pendant la plus grande partie de l'histoire du système des pensionnats indiens, le gouvernement fédéral n'a pas de politique clairement définie sur la discipline. Celle-ci ne se limite pas seulement à se faire frapper avec une courroie et à l'humiliation. Dans certaines écoles, on menotte et bat les élèves, on les enferme dans des caves et d'autres



Élèves et personnel travaillant dans la cuisine d'une école d'Edmonton, en Alberta. Archives de l'Église Unie du Canada, 93.049P885N.

prisons improvisées, ou alors, on les expose à la vue de tous. La surpopulation et la proportion élevée d'élèves par rapport aux enseignants font en sorte que même les élèves à qui l'on n'impose aucune mesure disciplinaire physique sont négligés.

Depuis le début, de nombreux Autochtones résistent au système de pensionnats indiens. Les missionnaires ont de la difficulté à convaincre les parents d'envoyer leurs enfants aux pensionnats. Certains enfants s'enfuient et courent souvent des risques énormes. Les conséquences sont parfois tragiques.

Même si le problème de la violence sexuelle est passé largement inaperçu durant l'existence des pensionnats indiens, il est devenu évident, au cours des 25 dernières années, que certaines écoles ont été très touchées par ce problème.

Pendant la plus grande partie de l'histoire des pensionnats indiens, le salaire des enseignants est largement inférieur au salaire des enseignants des écoles publiques, ce qui ne fait qu'aggraver le problème persistant du recrutement et du maintien en poste des

enseignants. Même si un nombre considérable de personnes remarquables ont consacré leur vie à ces établissements, les Églises n'exigeaient pas le même niveau de formation de leurs enseignants que dans le système d'enseignement public canadien.

De nombreux élèves ont de bons souvenirs de leur expérience dans les pensionnats indiens et sont reconnaissants des compétences acquises, des effets bénéfiques que leur ont procuré les activités récréatives et sportives auxquelles ils ont pris part et des amitiés qui se sont nouées. Certains élèves ont fréquenté des écoles publiques en vue d'obtenir un diplôme du secondaire, de faire des études postsecondaires et d'accomplir de brillantes carrières. Mais pour la plupart des élèves, la réussite scolaire est insaisissable et ils quittent l'école le plus rapidement possible. Lorsqu'ils retournent dans leur collectivité d'origine, ils éprouvent un sentiment d'aliénation par rapport à leur famille et à leur culture. Ils ont perdu leur langue, et on ne leur a pas transmis le savoir-faire leur permettant d'entreprendre des activités économiques traditionnelles ou ce qu'il fallait pour réussir dans une économie euro-canadienne. Mais par-dessus tout, ces enfants n'ont pas connu de vie familiale ni le rôle parental.

Dans les années 1940, les responsables fédéraux déterminent que le système s'avère à la fois coûteux et inefficace. Par conséquent, le gouvernement fédéral augmente graduellement le nombre d'externats dans les réserves et conclut, dans les années 1950, des ententes avec les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales pour que les élèves autochtones puissent étudier dans les écoles publiques. La politique favorisant la fin progressive du système de pensionnats indiens se conjugue avec l'expansion du système dans le Nord canadien à partir de 1955. Encore une fois, les enfants sont séparés de leur famille pendant de longues périodes, instruits par des personnes ne comprenant rien à leur langue ni à leur culture et logés dans des installations précaires et surpeuplées.

Le partenariat avec les Églises se poursuit jusqu'en 1969. Bien que la plupart des écoles cessent leurs activités au milieu des années 1980, le dernier pensionnat indien financé par le gouvernement fédéral ferme ses portes seulement à la fin des années 1990.

Dans les années 1980, plusieurs membres de la société canadienne procèdent à une réévaluation du système des pensionnats indiens. À compter de 1986, les Églises canadiennes commencent à présenter leurs excuses pour avoir imposé la culture et les valeurs européennes aux peuples autochtones. Des excuses se rapportant aux pensionnats



Équipe de hockey de l'école de Williams Lake, en Colombie-Britannique. Musée Cariboo Chilcotin.

indiens sont présentées par la suite dans les années 1990. D'anciens élèves se mettent à parler publiquement de leur vécu, ce qui donne lieu à des accusations criminelles portées contre des agresseurs sexuels, et l'on intente des recours collectifs contre les Églises et le gouvernement fédéral. En fin de compte, les cas sont réglés par l'entremise de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens conclue en 2006 qui entre en vigueur en 2007. Il s'agit du plus important règlement de recours collectif dans l'histoire du Canada.

La convention de règlement prévoit : un versement à tous les anciens élèves qui ont vécu dans des pensionnats indiens financés par le gouvernement fédéral, une indemnité supplémentaire à ceux qui ont subi des préjudices graves, une contribution à la Fondation de la guérison des Autochtones, un appui aux projets de commémoration, la création de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et la prestation de mesures de soutien relatif à la santé mentale à tous les participants aux initiatives découlant de la Convention de règlement.

Dans le cadre de son mandat, la Commission de vérité et réconciliation du Canada offre aux anciens élèves la possibilité de présenter un témoignage au sujet de leur expérience

vécue dans les pensionnats indiens. Un volume d'extraits de ces témoignages est publié dans le rapport final de la Commission.

Au début des travaux réalisés par la Commission, nous nous sommes interrogés sur le sens du mot « survivant » qui semble contraignant, voire péjoratif. Nous l'avons interprété de telle manière à décrire une personne qui s'en sort tant bien que mal ou une personne abattue. Nous nous sommes efforcés de trouver un autre mot, un mot qui décrit mieux les personnes ayant fréquenté les pensionnats indiens.


Toutefois, au fil du temps, nous avons porté un tout autre regard fondé sur un respect nouveau pour le mot « survivant ». Dans son poème *Invictus* (qui, en latin, signifie « invincible » ou « invaincu »), le poète anglais William Ernest Henley (1849-1903) dépeint le tableau suivant :

Dans les ténèbres qui m'enserrent,  
Noires comme un puits où l'on se noie,  
Je rends grâce aux dieux quels qu'ils soient,  
Pour mon âme invincible et fière,  
  
Dans de cruelles circonstances,  
Je n'ai ni gémi ni pleuré,  
Meurtri par cette existence,  
Je suis debout bien que blessé,  
  
En ce lieu de colère et de pleurs,  
Se profile l'ombre de la mort,  
Et je ne sais ce que me réserve le sort,  
Mais je suis et je resterai sans peur,  
  
Aussi étroit soit le chemin,  
Nombreux les châtiments infâmes,  
Je suis le maître de mon destin,  
Je suis le capitaine de mon âme<sup>4</sup>.

Un survivant n'est pas seulement une personne qui a surmonté l'épreuve des pensionnats ou qui a réussi à se débrouiller dans un tel système. Un survivant est une personne qui a persévéré malgré les circonstances et qui a fait face à l'adversité. La signification du mot a changé; il signifie désormais une personne qui ressort victorieuse d'une situation même

si elle n'est pas tout à fait indemne; la personne peut être meurtrie, mais pas insoumise. Le mot se rapporte aux personnes qui, malgré tout ce qu'elles ont subi, se tiennent encore debout. Le mot désigne maintenant une personne qui peut véritablement dire « Je suis encore là ». Pour avoir réussi cet exploit, les survivants méritent notre plus grand respect. Nous devons aussi leur être reconnaissants pour avoir agi comme il se doit : la réconciliation est la meilleure chose à faire pour pouvoir tourner la page.

Dans le présent volume, les survivants témoignent de leur souffrance, de leur solitude et de leurs réalisations. Bien que leur histoire soit difficile, elle témoigne de leur courage et de leur persévérance. La première étape dans tout processus de réconciliation nationale consiste à prêter attention à ces voix qui, pendant bien trop longtemps, ont été réduites au silence. Nous invitons tous les Canadiens à les écouter.



Juge Murray Sinclair

PRÉSIDENT, COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA



Chef Wilton Littlechild

COMMISSAIRE, COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA



Dr Marie Wilson

COMMISSAIRE, COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA





## Les survivants s'expriment

**A**vant que les survivants n'intentent la poursuite qui a mené à la création de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, l'histoire des pensionnats canadiens avait déjà été racontée en grande partie, puisque les documents et rapports rédigés par les personnes qui avaient créé ce système et en avaient assuré l'exploitation semblaient avoir déjà tout dit à ce sujet. Ils décrivaient notamment les objectifs des pensionnats, établis et financés par le gouvernement et gérés par les organismes religieux, ainsi que les méthodes employées pour atteindre les objectifs. Les documents écrits présentaient les motifs en faveur de l'exploitation continue de ces pensionnats, ainsi que quelques critiques internes, parfois diffusées publiquement, à leur égard. Ils se sont révélés être une importante source d'information pour les précieuses histoires racontées dans le présent document.

Au cours des trente dernières années, un nombre croissant d'anciens élèves ont publié leurs mémoires. Des organisations autochtones et des universitaires ont également effectué des recherches et, dans certains cas, compilé et publié les transcriptions des entrevues, ainsi que des textes rédigés par d'anciens élèves portant généralement sur un pensionnat en particulier.

La Commission de vérité et réconciliation du Canada avait pour mandat de « recueillir les déclarations et les documents des anciens élèves, de leurs familles, de la communauté et de tous les autres participants intéressés » et de reconnaître les « expériences uniques » de l'ensemble des anciens élèves.

Elle a ainsi enregistré plus de 6 750 déclarations à cet égard. La majorité d'entre elles ont été données dans un cadre privé. D'autres ont cependant été obtenues lors d'événements tenus au niveau national, régional et communautaire, ainsi que lors des cercles de partage et des audiences organisées par la Commission. Ces déclarations publiques et privées constituent des éléments clés de l'héritage que laissera la Commission.

La Commission reconnaît que les commentaires des anciens élèves sont essentiels et doivent être au cœur de tout document visant à raconter l'histoire des écoles et des pensionnats. Puisque la collecte des déclarations s'est poursuivie pendant tout le mandat de la Commission, il n'a pas été possible d'effectuer une analyse et une évaluation complètes de l'ensemble de ces déclarations. Ce volume présente donc un échantillon des déclarations obtenues d'un bout à l'autre du pays, entre 2009 et 2014. Presque toutes les déclarations proviennent de personnes qui ont étudié dans les écoles et pensionnats après 1940. Le volume commence par une présentation de la vie des élèves avant qu'ils

n'entrent au pensionnat, puis aborde leur entrée à l'école et les expériences qu'ils ont vécues lorsqu'ils étudiaient, travaillaient et vivaient à l'école.

Les commentaires, comme les interprétations, ont été réduits au minimum afin de laisser les élèves s'exprimer librement.

## La vie avant les pensionnats

« *Nos parents nous aimaient.* »

Lorsque je repense à mon enfance, ça me rappelle des souvenirs, de très beaux souvenirs de notre vie comme Anishinaabe, vous savez, comment on, comment on vivait avant, avant d'être envoyés à l'école. Et les choses dont je me souviens, les légendes que mon père nous racontait le soir, les histoires, comment il nous a montré à trapper et les choses drôles qui sont arrivées. Vous savez, il y a beaucoup de choses qui vraiment, qui sont encore bien présentes dans mes souvenirs par rapport à l'amour que nos parents nous donnaient. Ils s'occupaient vraiment de nous. Et c'était une si belle vie, vous savez. C'était, c'était faire des choses, par exemple, la liberté, on était libres, voilà ce que je voulais dire, c'était l'endroit où on était vraiment libres. Je ne dis pas qu'il n'y avait pas de discipline si on, si on faisait quelque chose de pas correct. Il y en avait, mais c'était amical, comme une discipline bienveillante, si on peut dire.

— Bob Baxter, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 24 novembre 2010<sup>1</sup>.



Bob Baxter.

Je viens de loin, j'ai fait beaucoup de chemin avant d'arriver. Je viens du grand lac Mistissini. C'est là que je suis née, dans le bois. Je suis fière de dire ça, parce que je suis née dans le bois, dans une tente. C'est quelque chose qui est ancré en moi, aller dans le bois, vivre dans le bois. C'est dans mon cœur. Avant que j'entre au pensionnat, mes parents me parlaient souvent de ce qu'ils faisaient dans le bois quand je suis née. Ce qu'ils faisaient, on vivait dans un camp avec d'autres familles. Les histoires que mon père nous racontait, ma mère, aussi.

— Louise Bossum, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 6 mars 2013<sup>2</sup>.

Bon nombre d'anciens élèves ont parlé de leur vie avant qu'ils n'entrent au pensionnat. Ces souvenirs décrivent de quelle manière les pratiques culturelles et spirituelles, ainsi que les valeurs étaient transmises d'une génération à l'autre avant que la vie dans les écoles ne vienne interférer avec ce processus. Ils nous rappellent également que ces pratiques, tout comme les langues dans lesquelles elles étaient enchâssées, ne sont pas

des choses de l'ancien temps, mais plutôt des éléments réels qui ont meublé l'enfance de personnes encore vivantes. Que le gouvernement ait voulu assimiler les Autochtones, comme cela a été mentionné à l'origine, ou qu'il ait plutôt voulu les intégrer, comme il l'a ensuite indiqué, les mesures qui ont été prises visaient à attaquer les différentes pratiques culturelles décrites dans la section suivante.

Avant qu'elle ne soit inscrite dans un pensionnat du Québec dans les années 1960, Thérèse Niquay vivait sur ce qu'elle appelait « le territoire familial ». Elle a des souvenirs très positifs de cette période de sa vie.

Je me souviens particulièrement des paysages l'hiver et l'automne. Je me souviens très bien que je regardais souvent mon père, spécialement quand il allait chasser le castor. J'admirais vraiment beaucoup mon père. Et je me souviens qu'à un moment donné, alors que je le regardais, je pense que j'étais sur une petite colline et qu'il était en bas, il avait fait un trou dans la glace et était en train de chasser le castor avec un harpon alors que moi, j'étais là, je le regardais et je chantais. Et je me souviens que quand j'étais enfant, je chantais beaucoup et très souvent. Et je me souviens aussi qu'on vivait, que ma, ma grand-mère paternelle était souvent avec nous, la mère de mon père. On faisait aussi partie d'une grande famille, une famille étendue dans le bois. Ce sont de très beaux souvenirs<sup>3</sup>.

Jeannette Coo Coo a étudié à l'école de La Tuque, au Québec, dans les années 1960. Elle dit avoir appartenu à ce qui était peut-être la dernière génération d'Autochtones à avoir été élevée dans la forêt.

Dans la forêt, ce dont je me souviens dans mon enfance, c'était la peau d'ours que j'aimais. J'étais là et c'était la peau d'ours que mon père avait mise par terre pour qu'on s'assoie dessus. C'est pour ça que je suis contente d'en voir une ici. Et ce dont je me souviens de mon enfance ce sont aussi les chansons de ma mère, parce que nous vivions dans des tentes et qu'il y avait de petits enfants et que ma mère chantait pour les plus jeunes et en même temps, ça nous aidait à nous endormir. C'était bon pour tout le monde, les chansons de ma mère, et c'est de ça que je me souviens, c'est pour ça que je suis heureuse de dire que c'était ça, que j'ai été élevée avec ça, que ça fait partie de moi, si on peut dire<sup>4</sup>.

Albert Elias a grandi dans les Territoires du Nord-Ouest, près de la collectivité de Tuktoyaktuk.

Oui, la première fois que j'ai ouvert, la première fois que j'ai vu le monde, je pense, nous étions dehors et lorsque j'ai ouvert mes yeux et commencé à, vous savez, et j'étais juste un enfant, je pense, et je, nous étions dehors, sur la terre. Il y avait de la terre partout autour de moi, la neige, le ciel, le soleil et j'avais mes parents. Et on avait des chiens. On se déplaçait, je pense que c'était sur l'île Banks, et j'étais époustoufflé par ce que je voyais, juste l'environnement, la paix, la force, l'amour, le sourire qui éclairait le visage de mon père. Et quand je me réveillais, il me chantait une chansonnette d'amour<sup>5</sup>.

Dans les années 1940, Paul Stanley, alors enfant, parlait le kutenai (Ktunaxa) et vivait sur la partie continentale de la Colombie-Britannique. Comme il l'a dit à la Commission, c'est son père qui lui a appris cette langue. « Lorsqu'on était couchés et que papa nous racontait sa première histoire, et qu'il parlait de la façon dont le tamia avait obtenu ses rayures, c'était tellement drôle pour moi, vous savez, je lui demandais chaque soir de la raconter de nouveau<sup>6</sup>. »

Eva Lapage est née à Ivujivik, dans le nord du Québec, en 1951.

Lorsque j'étais petite, on vivait dans un igloo comme des nomades. Il n'y avait aucun Blanc et on se déplaçait d'un camp à l'autre, selon la saison. Et on vivait en harmonie avec la nature et tout le monde s'occupait les uns des autres. Et c'était une vie très, très simple, en fait, plus de la survie, à chercher de la nourriture et à se déplacer<sup>7</sup>.



Eva Lapage.

Bob Baxter est né près de la rivière Albany, dans le nord de l'Ontario.

C'est comme ça, c'est comme ça que j'ai grandi, vous savez, et savoir tout ça tout en écoutant les sons familiers, le bruit des raquettes de mon père dans la neige quand il revenait tard l'après-midi après avoir trappé, alors qu'il faisait déjà noir, et attendre qu'il revienne à la maison et nous raconte des légendes, parce qu'on n'avait pas de télé dans ce temps-là.

C'était génial, oui. J'adorais aussi ma mère. Elle s'occupait bien de nous, s'assurait qu'on avait des vêtements et qu'on mangeait. C'était une belle période.

Je me souviens qu'on mangeait tout le temps du gibier. Et comme c'était nos grands-parents qui s'occupaient vraiment de nous, aussi, j'ai de beaux souvenirs d'eux, jusqu'à ce que, jusqu'au jour où on nous a enlevés de là pour nous amener à l'école<sup>8</sup>.

Dans les années 1950, avant d'aller étudier à l'école catholique romaine de Kenora, en Ontario, Lynda Pahpasay McDonald vivait avec sa famille près du lac Sydney, dans le nord-ouest de l'Ontario.

On passait la majorité du temps sur le territoire de piégeage, dans la maison, et on s'amusait dehors et c'était très bien. Il n'y avait pas d'alcool. On avait, comme, une petite maison et mes parents s'occupaient bien de nous. Et ils étaient vraiment, je me souviens de ces jours heureux, il n'y avait pas de violence. On n'avait pas beaucoup de nourriture, mais on avait toujours quelque chose à manger, de



Lynda Pahpasay McDonald.

la viande de castor ou d'orignal, si mon père avait tué un orignal, et de la viande de chevreuil et du poisson.

Elle ne peut se rappeler avoir reçu de punitions physiques. « Ils me disaient plutôt, vous savez, ne fait pas ça, tu vas te faire mal et quoi ne pas faire, mais c'était tout en ojibwa, tout était en ojibwa. Et je parlais l'ojibwa quand j'étais enfant, et c'était très amusant. » Sa mère cueillait des plantes qu'elle utilisait à des fins médicinales.

Et on allait, mes parents nous amenaient cueillir des bleuets, et mes grands-parents nous amenaient toujours cueillir des bleuets, ou on allait faire du canot, et on allait, vous savez, ou ma grand-mère cueillait toujours des herbes médicinales. Elle cueillait du gingembre sauvage et j'allais avec elle, et on ramassait ensuite toutes les herbes médicinales dont on avait besoin.

Et je me souviens aussi que ma mère cueillait des herbes. Elle les utilisait, par exemple, quand on se coupait ou si on avait une plaie ouverte. Elle les utilisait, en boule, comme, une espèce de champignon, et elle l'ouvrait, et elle mettait ça sur les blessures, et ça guérissait, vous savez, vraiment vite. Et, et elle connaissait toutes les herbes médicinales traditionnelles.

Et à cette époque, je me souviens que mon, mon grand-père et mon père, ils avaient un tambour, et ils, vous savez, jouaient du tambour et chantaient, à certaines périodes de l'année<sup>9</sup>.

Mabel Brown a des souvenirs semblables de son enfance dans les Territoires du Nord-Ouest.

Vous savez, la vie en forêt est très intéressante. Et quand, quand j'étais enfant, on est partis, quand mon père était encore vivant, lui et ma mère nous ont emmenés vivre dans la forêt. Et nous, on y est allés en famille, ensemble. Ils nous ont appris, ils nous ont montré à faire des choses. Ils commençaient par expliquer, avant de le montrer, et quand on était capables de le faire, c'est comme ça que nous avons appris ces choses. Et c'est pour ça que beaucoup de monde sait maintenant quand, quand on voit un collet, comment l'installer ou installer des pièges, parce que ma grand-mère m'a montré comment installer des pièges.

Et savoir comment reconnaître les différents arbres et les endroits d'où vous pouvez obtenir de la sève, et des choses comme ça; à quoi elle sert et vous savez, la mâcher, et mes parents creusaient dans le sol pour trouver des racines et j'adorais ces racines. On pouvait les mâchonner et ce sont tous des médicaments pour le corps. Et je ne peux pas encore, pas encore manger la nourriture achetée au magasin. Je dois manger du caribou ou du poisson ou de l'orignal ou quelque chose comme ça pour me sentir remplie; pour être satisfaite<sup>10</sup>.

Emily Kematch est née en 1953 à York Factory, au Manitoba, et a grandi à York Landing.

Ma famille est d'origine crie. Ma mère et mon père parlaient le cri et c'est ma langue maternelle et la seule langue qu'on parlait à la maison. Et lorsque j'ai eu six ans, je

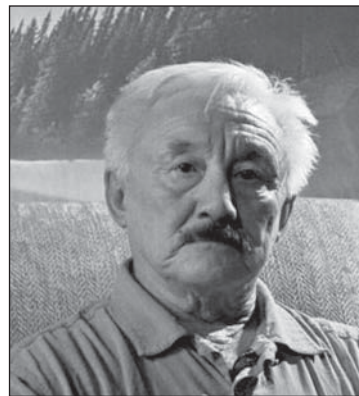
ne comprenais que le minimum, en fait, quand mes frères et mes sœurs revenaient des pensionnats. Par exemple, « Comment t'appelles-tu? » et je savais que je devais dire « Emily » et pas beaucoup d'anglais. Et j'étais très proche de ma mère. Elle et moi étions, j'étais attachée à elle, j'aimais ma mère et je savais qu'elle m'aimait. La même chose avec mon père, il le montrait de façons différentes.

C'était un homme qui ne parlait pas beaucoup, mais les gestes qu'il posait en disaient long. Il chassait, c'était un chasseur, un trappeur, un pêcheur et c'est grâce à ça qu'on a survécu, ma famille, parce qu'il ne travaillait pas, il n'avait pas d'emploi. Mon père était ce qu'on appelle un prédicateur laïc dans la religion anglicane. Il dirigeait les services religieux dans la communauté et ma famille était anglicane. Mon père dirigeait les services dans mon village natal de York Landing. Le service religieux était en cri et c'est ce qui me manque de ma communauté maintenant, cet aspect, les chants en cri, parce qu'il n'y en a plus<sup>11</sup>.

Piita Irniq est né près de Repulse Bay, dans ce qui fait maintenant partie du Nunavut.

Je vivais dans un igloo en hiver. J'ai eu une enfance très heureuse avec ma famille, et mon père et ma mère étaient de très bons conteurs. Ils racontaient des légendes, chantaient des chansons traditionnelles, chantaient des chansons inuites traditionnelles. Ils, mon père en particulier, parlaient de leurs histoires de chasse.

Ma mère cousait tous les vêtements qu'on portait, vous savez, les vêtements en caribou et d'autres choses comme ça, des vêtements en peau de phoque. Je porte encore du phoque aujourd'hui, notamment des bottes, vous savez, lorsque je danse, par exemple. Donc, ma mère cousait, apprenait à ma sœur comment coudre, afin qu'elle puisse devenir une bonne couturière quand elle grandirait.



Piita Irniq.

Et pendant ce temps, il semble que j'ai été formé à être un bon Inuit, et à être capable de chasser les animaux pour survivre, le caribou, le phoque, une nageoire carrée, un phoque barbu, l'omble chevalier, vous savez, ces choses, et des oiseaux. Et on m'a aussi dit, ou montré comment construire un igloo, une maison en neige.

Quand j'étais un petit garçon et en grandissant, je me souviens aussi avoir marché sur la terre avec mon père. Mon père était mon mentor. Il, il était un grand chasseur. Je parlais donc avec lui explorer la terre, à la recherche de caribous, et je le regardais chaque fois qu'il attrapait un caribou, et j'apprenais en l'observant. En tant qu'Inuit, j'ai appris il y a très, très longtemps qu'on apprend en observant, et c'était ça que je faisais quand j'étais petit et par la suite, avant de devenir un jeune homme.



Donc, en hiver, on utilisait des chiens pour voyager. Je me souviens avoir été dans un traîneau tiré par des chiens quand j'avais trois ou quatre ans. La chasse, vous savez, la chasse est un mode de vie qui, je me souviens, qui nous permettait de survivre quand j'étais enfant, la chasse au caribou et au phoque, et la pêche. Et, et mon père faisait aussi du trappage de renards<sup>12</sup>.

Anthony Henry est né à Swan Lake, en Ontario. « Je suis né dans une tente dans le bois. J'ai fait mon entrée dans le monde dans un environnement très rude, ce qui, je pense, est une bonne chose parce que ça m'a permis d'être le gars résistant que je suis devenu. » Il dit avoir été élevé de façon traditionnelle et que le mode de vie de sa famille était centré sur les éléments suivants :

[...] le trappage, la chasse, la pêche et la cueillette des plantes comestibles, comme le riz sauvage. Un style de vie totalement, totalement traditionnel, voilà comment j'appellerais ça. Mes parents étaient des gens extraordinaires. Ils m'ont préparé à être indépendant. Ils m'ont appris beaucoup de choses que j'ai utilisées toute ma vie en tant que personne respectueuse des traditions. Ils m'ont montré comment survivre<sup>13</sup>.

Quand Albert Fiddler était enfant en Saskatchewan, son père lui a montré comment vivre de la terre.

Je me souviens que mon père m'a montré comment chasser et d'avoir appris comment prendre des lapins et m'occuper des chevaux. À quatre ans, je montais déjà à cheval, sans selle, et j'adorais ça. Je m'en souviens parce que j'étais un assez bon cowboy, vous savez, comme Little Beaver, comme ils l'appelaient dans les bandes dessinées. Je m'accrochais simplement à la crinière. Je n'avais pas, je n'avais même pas de bride.

Son père lui a aussi montré à chasser.

Et c'est drôle des fois, vous savez, et des fois, on s'amusait. Il a dû être patient, même très patient des fois, quand il me disait quand et comment prendre les poulets pour les sortir, les sortir des bosquets de saules. On utilisait un, une petite broche et un grand bâton et on restait là, dans l'ombre, à attendre que les poulets sortent et viennent manger les saules et là, on les attrapait, oui<sup>14</sup>.

Doris Young a étudié dans les pensionnats du Manitoba et de la Saskatchewan. Elle a passé son enfance au Manitoba.

Ma famille, ma mère et mon père, et mes frères et mes sœurs, et mes tantes et mes oncles. Je vivais dans une communauté sécuritaire. C'était un endroit où nos parents s'occupaient de nous, et nous aimaient, comme nos grands-parents, et la communauté où je vivais était sécuritaire. On s'occupait bien de nous. On vivait de la terre et de la mer, donc de la pêche. Mon père était chef, mais il était également ce qu'on appelait un manœuvre dans le temps. C'était aussi un chasseur, un trappeur et un pêcheur, et c'est comme ça qu'il nous faisait vivre. Et ma mère ne parlait que le cri, la langue qu'on parlait à la maison. Elle pensait qu'il était très important

qu'on apprenne cette langue parce que c'était la base de notre culture, comme je l'ai compris plus tard. Et c'était celle qui avait le dernier mot pour ça, la langue qu'on parlait à la maison<sup>15</sup>.

Delores Adolph est née en 1951 et a grandi dans une famille autochtone autonome en Colombie-Britannique.

Avant d'entrer au pensionnat, nos, nos familles pêchaient et chassaient pour se nourrir. Notre mère, elle faisait pousser ses propres légumes, parce qu'on était assez loin des magasins, et parce qu'on vivait dans une région éloignée où, où il n'y avait pas de magasins. Et, vous savez, il y avait, on utilisait le canot comme moyen de transport, c'est donc comme ça qu'on se déplaçait.

Et notre, notre vie de famille, n'était pas la meilleure, mais ce que nos parents essayaient de nous enseigner, comment agir, se tenir occupé et de ne pas dire qu'il n'y avait rien à faire.



Delores Adolph.

Donc, nous, on apportait de l'eau, et on apportait notre bois. Des fois, on devait faire des ballots avec le bois, les passer par-dessus la digue et les faire rouler l'autre côté. On a dû apprendre comment couper le bois et faire du bois d'allumage pour le feu. C'était notre façon de vivre.

Et mon grand-père était occupé à essayer de nous montrer comment construire des canots. Construire, faire des pagaies. Fabriquer une écope pour vider l'eau dans le canot. Et ils essayaient de nous montrer comment, comment faire des courses avec ces vieux canots de pêche, et nous battions toujours les garçons. Et ils n'aimaient pas ça, parce qu'on les battait tout le temps. Donc, ça veut dire qu'on était forts à cette époque-là, avant d'aller dans les pensionnats. Et ma vie est sens dessus dessous depuis que j'ai mis les pieds dans un pensionnat<sup>16</sup>.

Rosalie Webber, qui a ensuite étudié dans un pensionnat de Terre-Neuve, a passé sa petite enfance avec ses parents au Labrador dans les années 1940.

Mon père était pêcheur et ma mère travaillait aussi avec lui et ils travaillaient ensemble. C'était un trappeur et ma mère trappait avec lui. Et ma mère fabriquait aussi tous nos vêtements et tous les vêtements de mon père. Et ils tricotaient et faisaient la cuisine et ma mère était une sage-femme.

On était très heureux. On était toujours occupés avec la famille. Tout se faisait en famille, vous savez.



Rosalie Webber.

Je me souviens avoir ramassé de l'eau dans l'un des petits ruisseaux qui traversaient l'île Spotted où je suis née. Je me souviens, vous savez, des chiens. Je me souviens que mes frères et moi on avait une sœur, et j'avais une autre sœur, une demi-sœur, mais elle vivait à TerreNeuve et je ne la connaissais pas.

On était très heureux, vous savez, et ma mère chassait, tout comme mon père. Ils allaient à la chasse à la perdrix et, toujours en concurrence l'un contre l'autre. Elle avec une carabine 22 revenait avec à peu près 150 oiseaux et lui était chanceux s'il en avait 100. [rires] Les gens de la communauté prenaient ensuite les oiseaux et les mettaient en bouteille et en pots pour s'assurer d'avoir des provisions l'hiver, parce que, trapper l'hiver, ils avaient chacun leurs zones de piégeage. Donc ils, beaucoup d'entre eux allaient dans leurs zones comme on le faisait et mon père trappait à Porcupine Bay. Et on allait là-bas, une fois la saison de la pêche terminée.

Je n'étais qu'une enfant, mais je me souviens que c'étaient des jours heureux<sup>17</sup>.

Martha Loon est née en 1972 dans le nord-ouest de l'Ontario et elle a étudié à l'école de Poplar Hill en Ontario dans les années 1980. Les histoires ont joué un rôle important dans l'éducation qu'elle a reçue de ses parents.

C'étaient des histoires que, vous savez, elles nous apprenaient comment, comment se comporter. Elles nous ont permis de découvrir nos valeurs. On a même, vous savez comment, vous entendez des histoires sur le castor, et je me demandais toujours pourquoi ma mère, quand elle dépouillait un castor, mettait de côté les, les rotules. Elle les mettait de côté. Et après ça elle partait, elle partait, pagayait pour aller dans l'eau quelque part, comme dans un endroit où le lac était profond, et elle les jetait à l'eau. Et, et j'ai toujours su, je me suis toujours demandé pourquoi elle faisait ça. Je n'ai jamais posé de question. Ce n'est qu'une fois plus vieille que j'ai posé la question, quelque chose comme, « pourquoi faisais-tu ça? » Elle a dit, tu sais, « c'est ce qu'on est censé faire, pour respecter et honorer le castor, pour remercier le castor d'avoir donné sa vie pour que nous puissions le manger, utiliser sa fourrure. C'est ce que le castor veut qu'on fasse. » La même chose lorsque vous tuez un canard, un canard, les os des canards doivent être traités d'une certaine façon. Vous savez que tout ça avait une raison d'être et était fait pour une raison<sup>18</sup>.

Les grands-parents ont joué un rôle important dans l'éducation des enfants dans bon nombre de collectivités. Richard Hall, qui a étudié à l'école d'Alberni, en Colombie-Britannique, raconte avec beaucoup d'affection l'éducation qu'il a reçue avant qu'il n'entre au pensionnat et le rôle qu'ont joué ses grands-parents.

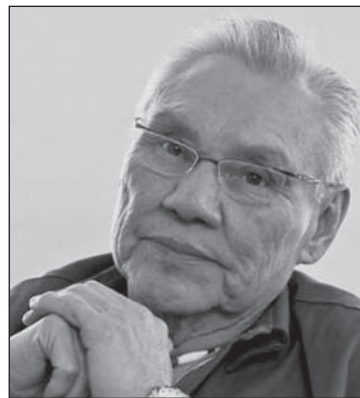


Richard Hall.

Et ma grand-mère nous a montré à être ordonnés. Elle nous a montré à aller à l'église. Elle mettait des vêtements habillés pour aller à l'église. Elle adorait l'église. Mon terrain de jeu était mes amis, avec mes amis, il y avait les montagnes, les ruisseaux, l'océan, et on a été élevés dans l'océan parce qu'on allait pêcher tout l'été et qu'on se déplaçait d'une communauté à l'autre, les endroits où pêcher parce que les montagnes étaient les endroits où... les endroits où on passait nos journées, notre temps, les rivières, on jouait dans la rivière, on n'avait pas peur et c'était normal. Avec mon grand-père, il s'est occupé de moi dès mon plus jeune âge. Il m'amenait avec lui, il m'a appris à travailler sur les bateaux avec lui. Il m'a montré comment réparer les bateaux. Il m'amenait avec lui quand il allait parler avec ses amis et je ne faisais que parler leur langage et leur langue maternelle quand ils préparaient le poisson autour du feu. Il m'amenait partout où il allait et j'ai ensuite découvert qu'il avait été ma bouée de sauvetage. Il m'a aidé et m'a guidé du mieux qu'il le pouvait<sup>19</sup>.

Avant d'entrer à l'école de Qu'Appelle, en Saskatchewan, Noel Starblanket a été élevé par ses grands-parents.

J'assistais aux cérémonies, j'allais aux danses du Soleil. Je cueillais des herbes médicinales avec eux. On faisait des cérémonies de guérison. On tenait des cérémonies du calumet. On faisait des festins. On faisait toutes ces choses avec mes grands-parents, et j'ai passé du temps avec mon grand-père pendant ces cérémonies, et j'ai travaillé avec mon grand-père. Il m'a fait travailler très jeune. Je coupais du bois, des piquets, du foin, ramassais du foin, toutes ces choses-là... surveiller les animaux, les chevaux et le bétail. J'ai donc passé beaucoup de bon temps avec mes grands-parents, et l'amour qu'ils m'ont donné et la tendresse, et leur très grande spiritualité. Et j'ai donc passé les années où j'étais le plus réceptif avec eux.



Noel Starblanket.

Je passais un peu de temps avec mes parents, mais pas beaucoup. J'ai surtout été élevé par mes grands-parents. Mes parents ne m'ont jamais frappé, mes grands-parents. Je ne sais pas, ce que ça veut dire d'être frappé, de subir de la violence physique. Il suffisait d'un regard, ou que mon père ou mon grandpère me regarde pour que ma grand-mère ou ma mère dise toujours « *wâpam awa* »<sup>19</sup> [regarde-le celui-là]. J'arrêtais ce que je faisais, parce que je savais comment montrer du respect à mon grand-père et à mon père, ils n'avaient pas à nous frapper, juste, juste un regard. [rires] Et c'est comme ça que j'ai grandi. Et si on agissait de façon irréfléchie, ou n'importe quoi du même genre, ou si on se comportait mal ou n'importe quoi d'autre, ils nous disaient simplement, ils nous disaient doucement et gentiment, de ne pas faire ça, ou si on agissait de façon trop folle, ou autre chose du même genre,

ils nous disaient de nous calmer. Ils nous disaient toujours que si on montait haut comme ça, on tomberait ensuite très bas. Je n'oublierai jamais cette leçon parce que je dis la même chose à mes petits-enfants. Lorsqu'ils sont trop énervés, ou qu'ils bougent trop, ou qu'ils rient trop fort, ou qu'ils se chatouillent, ou quoi que ce soit qui constitue une réaction émotionnelle trop forte, je leur dis simplement ce que mes grands-parents disaient et je ne l'oublierai jamais<sup>21</sup>.

Patrick James Hall est né en 1960 et a grandi dans ce qui est maintenant appelé la Première Nation de Dakota Tipi.

Et je me souviens, je me souviens de beaucoup de fois, je pense, avec mon grand-père, ma grand-mère. Je me souviens en particulier d'une fois. Mon grand-père avait l'habitude de mettre du bois sur le traîneau. Il avait des chevaux. Et, donc, mes frères les plus vieux allaient avec lui, aussi, et on allait simplement, il nous faisait simplement faire des promenades à cheval. Et, il avait l'habitude de toujours parler avec nous quand on était à Dakota. Je veux dire, on, on se souvenait de ce qu'il disait parce qu'il nous faisait toujours rire et qu'on avait beaucoup de plaisir avec lui, et... Mon grand-papa était un homme très, très actif. Il, il s'assurait toujours, vous savez, il s'assurait toujours qu'on avait tout ce dont on avait besoin pour la famille. On avait l'habitude d'aller chasser, d'aller à la chasse au chevreuil et pêcher, faire du piégeage. Et ma mère, aussi, elle travaillait très dur parce qu'elle transportait souvent de l'eau, coupait du bois. Et ce n'était qu'en hiver. C'était très difficile parce qu'il fallait couper du bois et casser la neige pour avoir de l'eau qu'on faisait chauffer sur le poêle<sup>22</sup>.

Ayant grandi à Sandy Lake en Saskatchewan, Leona Martin a appris à vivre de la terre.

Mais ma grand-mère nous a enseigné certaines leçons très utiles sur, je ne savais pas exactement sur quoi elles portaient avant que je vieillisse. Et mon père aussi avait l'habitude de nous réveiller à 5 h du matin pour aller prendre des lapins. Il disait « vous devez vous lever avant les animaux », disait-il, « et vous devez, sinon ils prendront ce que vous avez attrapé, les lapins ou les porcs ... les poulets des prairies » et que « il faut se lever tôt et ne pas être paresseux. »

Et on retournait se coucher et ma mère préparait le déjeuner avant qu'on aille à l'école. Ma grand-mère nous a enseigné à cueillir les petits fruits qu'elle mettait ensuite en conserve pour l'hiver, et elle nous en donnait un peu en hiver<sup>23</sup>.

Andre Tautu, l'un des premiers élèves de l'école de Chesterfield Inlet sur la côte de la baie d'Hudson, a dit :

En 1949, on a commencé à nous dire qu'il fallait qu'on aille à l'école à Chesterfield Inlet. Je venais d'une famille heureuse et on avait une belle vie quand on vivait de la terre avec ma mère, mon père, mon grand-père, ma grand-mère et mes frères et sœurs tous plus jeunes que moi. Quand j'ai commencé l'école, je ne savais pas un mot d'anglais<sup>24</sup>.

Certains élèves avaient des souvenirs très différents. Dans les années 1940, bon nombre de communautés et de familles autochtones avaient été perturbées par des décennies de pauvreté, de mauvaise santé et de marginalisation sociale. La vie de famille perturbée fait, en réalité, partie des séquelles permanentes qu'ont laissées les pensionnats, et certaines familles subissaient déjà les répercussions que les pensionnats avaient eues sur les frères et sœurs plus âgés ou sur d'autres membres de la famille qui avaient déjà fréquenté ces écoles avant eux. Bon nombre des anciens élèves s'identifient tant comme des « survivants » de ces pensionnats que comme des « survivants intergénérationnels » puisqu'ils sont les enfants de parents qui ont eux-mêmes été d'anciens élèves.

Un ancien élève qui a étudié dans un pensionnat des Territoires du Nord-Ouest se rappelle que sa vie de famille était violente et qu'il avait peur.

Il y avait beaucoup de violence. Il y en avait beaucoup et on avait très peur de mon père. Il était un homme très en colère. Et, et ma mère avait l'habitude de partir et quand il revenait à la maison où ses enfants, nous, attendaient, il était vraiment violent en paroles et on avait vraiment peur de lui. Nous avons souvent, je, j'avais l'habitude de me réfugier chez les voisins et de me cacher derrière leur porte parce que j'avais vraiment peur de lui<sup>25</sup>.

Un autre ancien élève a dit qu'il se sentait mieux à l'école de l'île Kuper en Colombie-Britannique

[...] que dans la famille chaotique qu'il avait connue. Mes parents sont allés dans des pensionnats et ils ne savaient pas comment nous élever, en plus d'avoir été alcooliques. Il y avait de la violence physique à la maison, en fait, le chaos qui règne dans une maison minée par l'alcoolisme<sup>26</sup>.



## Le départ forcé

*« Je ne voulais pas que mon père aille en prison. »*

Pour bon nombre d'élèves, le voyage vers le pensionnat a commencé par la réception d'une lettre officielle. Lorsque Josephine Eshkibok était âgée de huit ans, un prêtre est venu dans sa maison du Nord de l'Ontario pour remettre une lettre à sa mère. « Ma mère a ouvert la lettre et j'ai vu son visage; je voyais que son visage était plutôt triste, mais aussi fâché. Elle m'a dit "Je dois te laisser partir". Nous avons dû, partir, aller au pensionnat de Spanish<sup>27</sup>. »

Isaac Daniels se rappelle une importante soirée en 1945, soit le soir où l'agent des Indiens s'est présenté chez son père à la réserve de James Smith, en Saskatchewan.

Je ne comprenais pas ce qu'ils disaient, parce que je parlais le cri, la langue surtout utilisée dans notre famille. Donc, donc mon père était plutôt fâché. Je voyais qu'il continuait à pointer l'agent.

Ce soir-là, quand on est allés se coucher, on vivait tous dans une cabane avec une seule pièce, j'ai entendu mon père parler avec ma mère, et il semblait pleurer, mais il parlait le cri à ce moment-là. Il a dit : « Soit j'envoie mes gars au pensionnat ou je vais en prison. » Je l'ai entendu dire ça en cri. Le lendemain matin, on s'est levés, et j'ai dit « bon, je vais aller au pensionnat » parce que je ne voulais pas que mon père aille en prison<sup>28</sup>.

Donna Antoine a été inscrite dans un pensionnat de la Colombie-Britannique après qu'un représentant du gouvernement ait rendu visite à sa famille.

Ce devait être l'été, l'agent des Indiens est venu, venu voir mon père. Je pense que c'était l'agent des Indiens, parce que la discussion semblait plutôt grave. Ils ont parlé pendant un certain temps, et parce qu'on ne comprenait pas, nous, on ne pouvait même pas écouter pour savoir de quoi ils parlaient. Puis, après un certain temps, mon père s'est assis et nous a dit que cet agent était venu nous dire, lui dire que nous devons aller à l'école, dans un pensionnat qui n'était pas proche de chez-nous, mais loin.



Donna Antoine.

Le représentant a dit à son père qu'il serait envoyé en prison s'il n'envoyait pas Antoine au pensionnat. « On était pris, en quelque sorte, entre vouloir rester à la maison et voir nos



parents aller en prison. On a pensé, on a dû se demander qui s'occuperait de nous, une fois nos parents en prison<sup>29</sup>. »

À la fin des années 1940, Vitaline Elsie Jenner vivait avec sa famille dans le nord de l'Alberta. « Ma, ma maman et mon papa m'aimaient, ils nous aimaient tous beaucoup. Ils s'occupaient de nous du mieux qu'ils pouvaient et j'étais tellement bien à la maison. » Tout ça a pris fin à l'automne 1951.

On avait dit à mes parents que nous devons aller au pensionnat. Avant ça, il arrivait que mon père ne gagne pas beaucoup d'argent. Alors, il allait à l'Assistance sociale et obtenait une ration ou un peu d'argent pour subvenir aux besoins des enfants... on était douze enfants. On avait averti mes parents que s'ils ne nous mettaient pas au pensionnat, l'assistance serait coupée. C'est pourquoi mes parents se sont sentis obligés de mettre huit, huit des douze enfants au pensionnat<sup>30</sup>.



Vitaline Elsie Jenner.

De nombreux parents ont envoyé leurs enfants au pensionnat pour une seule et unique raison : on leur avait dit qu'ils seraient emprisonnés s'ils les retenaient à la maison. Le père de Ken A. Littledeer lui avait dit que « si je n'allais pas à l'école, il irait en prison, c'est ce qu'il m'a dit ». Ken est donc inscrit à l'école de Sioux Lookout, en Ontario<sup>31</sup>.

Andrew Bull Calf a grandi chez son grand-père, Herbert Bull Calf. Au moment de son inscription au pensionnat de Cardston, en Alberta, son grand-père lui a dit « que s'il ne m'emmenait pas, il serait... il irait en prison et serait condamné<sup>32</sup> ».

Lorsque Martha Minoose a dit à sa mère qu'elle ne désirait pas retourner à l'école catholique romaine de Cardston, sa mère lui a expliqué ceci : « Si tu ne vas pas à l'école, ton père va aller en prison. Nous allons recevoir une lettre écrite à l'encre rouge, et c'est très grave<sup>33</sup>. »

Maureen Gloria Johnson a été envoyée à l'école de Lower Post, dans le nord de la Colombie-Britannique, en 1959.



Andrew Bull Calf.

J'y suis allée en autobus. On nous avait entassés dans un autobus et nous étions partis. Je me souviens que ma, ma mère avait trouvé très, très dur de nous laisser partir, elle avait trouvé ça très, très dur. Elle avait supplié le prêtre, mais il avait dit que c'était la loi, qu'il fallait partir et que si on ne partait pas, mes parents auraient des ennuis<sup>34</sup>.

Dans ce climat de coercition, il était fréquent que les parents se sentent impuissants et honteux. Paul Dixon a été pensionnaire en Ontario et au Québec. Un jour, il a parlé à son père de sa vie dans les pensionnats. « Mon père s'est fâché et m'a dit : "Je n'avais pas le choix, tu sais" », relate Dixon. « Cela m'avait bouleversé. Je ne l'accusais de rien, vous comprenez. Je voulais juste des explications. Il a dit : "Je, je serais, je serais allé, je serais allé en prison, je serais allé en prison si je ne t'avais pas laissé partir"<sup>35</sup>. »

Vers l'âge de quatre ou cinq ans, Lynda Pahpasay McDonald a été emmenée de la maison de ses parents à Sydney Lake, en Ontario, et on l'a fait monter à bord d'un avion.

J'avais regardé dehors, ma mère me, vous savez, elle m'envoyait la main et je, et elle pleurait sûrement, et j'ai vu mon père la prendre par le bras, et je me demandais pourquoi, vous savez, elle se débattait.

Bien des années plus tard, elle m'a dit ce qui s'était passé et m'a expliqué pourquoi il avait fallu partir au loin et aller au pensionnat. Je n'ai jamais pu oublier ça et je me souviens, encore aujourd'hui, de ce qui s'était passé ce jour-là. Ma mère m'a dit, comme, qu'elle avait beaucoup souffert, et... et j'avais l'habitude de lui demander : « Pourquoi nous avez-vous laissés partir, pourquoi ne les avez-vous pas empêchés de faire ça, vous comprenez? » Pourquoi n'êtes-vous pas venus nous chercher? » Elle m'a répondu : « Nous ne pouvions pas parce qu'on nous avait dit que si nous tentions de faire quelque chose, comme, aller vous chercher, on irait en prison ». Ils ne voulaient pas finir en prison parce qu'il y avait encore des bébés à, à la cabane<sup>36</sup>.

Dorothy Ross s'est remémorée à quel point son père avait été malheureux d'envoyer ses enfants au pensionnat. « En grandissant, je me suis rappelée que papa... j'ai compris que papa était déjà en colère. Il était en colère contre l'école qui nous obligeait à nous en aller, à partir, mes frères, mes sœurs et moi. Il ne pouvait pas, ne pouvait rien faire pour nous aider. C'était la même chose pour maman, "Je peux rien faire pour vous aider"<sup>37</sup>. »

Albert Marshall en a énormément voulu à ses parents de l'avoir envoyé à l'école de Shubenacadie, en Nouvelle-Écosse. De nombreuses années plus tard, il a demandé à son frère comment la famille avait réagi à son départ.



Dorothy Ross.

Il a mis du temps, beaucoup de temps à me répondre. Il a dit : « Personne n'en a parlé pendant des jours » parce que mon père pleurait chaque jour. Mon père a fini par dire à la famille : « Je n'ai pas rempli mon devoir de père. Je ne pouvais pas protéger mon fils, je ne pouvais rien faire parce que, savez-vous ce que les agents de la GRC, le prêtre et les agents des Indiens m'avaient dit? Ils m'avaient dit que si je faisais des histoires, si je résistais, ils emmèneraient l'autre petit, le plus jeune, les enfants les... les plus jeunes. » Il a ajouté : « Je n'avais pas le choix. Je ne pouvais pas leur dire de

les emmener, de les prendre tous les trois. Je ne pouvais rien dire et je sais que je dois vivre avec ça<sup>38</sup>. »

Les parents de Jaco Anaviapik se sont opposés à l'envoi de leur fils à l'internat de Pond Inlet, sur le territoire actuel du Nunavut.

Quand ils ont commencé à emmener les enfants pour qu'ils aillent à l'école, la GRC venait les chercher en bateau. Évidemment, nos parents n'osaient pas nous empêcher de partir à cause de la présence de la police. Ils étaient dans une position où ils ne pouvaient pas refuser. Même s'ils ne voulaient pas qu'on parte, ils avaient trop peur de la police pour lui tenir tête. J'ai fait partie des privilégiés parce que mon père a osé refuser que je parte quand ils ont essayé de m'emmener. Mon père leur a dit qu'il m'emmènerait lui-même une fois que la glace se serait formée. Quand je suis arrivé au pensionnat, les enfants qui avaient été entassés et emmenés par bateau avaient déjà commencé l'école. La première année, mes parents étaient venus plusieurs fois pour me chercher, mais l'administrateur de la région avait refusé que je parte. Ma sœur m'avait dit que cela avait fait beaucoup de peine à mes parents.

Plutôt que d'être séparés de leurs enfants, ses parents s'établirent à Pond Inlet. « Deux ans plus tard, mes parents avaient décidé de déménager à Pond parce qu'ils savaient que j'étais obligé d'aller à l'école<sup>39</sup>. »

Dans certains cas, les parents laissaient partir leurs enfants à contrecœur parce que le pensionnat était le seul endroit où ils pouvaient recevoir une éducation. Le père d'Ellen Smith avait fréquenté le pensionnat anglican de Hay River, dans les Territoires du Nord-Ouest. Ellen croit que les années de pensionnat de son père l'avaient incité à refuser qu'elle aille au pensionnat. Son grand-père estimait cependant nécessaire qu'elle reçoive une éducation.

Mon père m'avait laissée partir à contrecœur parce que mon grand-père avait dit : « Plus tard, elle aidera notre peuple, elle doit aller là-bas. » Le conflit entre mon grand-père et mon père a subsisté au fil des années. Pendant les onze ans que j'ai été pensionnaire. C'était mon grand-père qui disait : « Ils doivent y aller. Elle doit y aller<sup>40</sup>. »

En 1953, Ellen est envoyée à l'école anglicane d'Aklavik. Elle fréquentera par la suite trois autres pensionnats.

Certains parents voulaient que leurs enfants acquièrent les connaissances qui leur semblaient nécessaires pour protéger leur collectivité et leur culture. Le jour où le père de Shirley Williams la reconduit à l'autobus pour aller à l'école pour filles de Spanish, en Ontario, il lui achète une crème glacée et lui donne quatre consignes : « La première, rappelle-toi qui tu es. N'oublie pas ta langue. Peu importe ce qu'on te fera là-bas, sois forte. Et la quatrième : renseigne-toi sur la *Loi sur les Indiens* et, à ton retour, tu me diras ce que tu as appris. Après m'avoir fait ces quatre recommandations, il m'a dit : « Tu ne sais pas pourquoi je te dis ça, mais un jour tu vas comprendre<sup>41</sup>. »

Un élève qui a fréquenté l'école de Gordon, en Saskatchewan, se rappelait la concurrence que les Églises se livraient pour recruter des élèves.

Si on prend les pensionnats, vous savez, et les Églises, on se rend compte, vous savez, c'est du moins ce que j'ai vu, vous savez, qu'il y avait deux religions rivales, l'Église anglicane et l'Église catholique, qui avaient l'air de rivaliser pour sauver nos âmes. Vous savez, je me souviens que les Églises recrutaient des élèves à l'époque où je vivais ici, dans la réserve. Elles étaient rivales. Nous étions les prix, vous comprenez, qu'elles remportaient si elles gagnaient. Je me souviens des prêtres catholiques qui arrivaient avec de l'équipement de hockey et nous disaient : « Venez, venez à notre école. Venez, vous allez jouer au hockey. Venez, vous allez jouer dans notre troupe. Nous avons toutes sortes d'instruments de musique dans notre école, des trombones, des trompettes et des tambours » et ce genre de trucs. Ils se servaient de ces choses-là pour nous encourager ou nous inciter à aller à l'école catholique. Quant aux prêtres anglicans, ils arrivaient avec ce qu'ils appelaient des « vêtements en balle ». Ils emportaient des lots de vêtements qui formaient une balle, une grosse balle. Il s'agissait de vêtements usagés qu'ils donnaient aux femmes de la réserve, qui s'en servaient pour faire des couvertures et des choses de ce genre. C'est comme ça qu'ils, qu'ils rivalisaient pour nous recruter<sup>42</sup>.

Certains enfants voulaient, au début à tout le moins, aller à l'école. Leon Wyallon, qui a été pensionnaire à l'internat d'obédience catholique romaine de Fort Smith dans les années 1960, dit qu'il avait hâte d'aller au pensionnat « parce que je voulais apprendre; apprendre à parler l'anglais et apprendre, apprendre les deux langues en même temps ». Il avait détesté sa première année de pensionnat, en particulier les restrictions touchant l'utilisation de sa langue maternelle. Il a cependant ajouté : « Maman et papa ne m'écoutaient pas et me renvoyaient quand même à l'école<sup>43</sup>. »

Dans d'autres cas, les missionnaires avaient réussi à convaincre les élèves des avantages d'aller à l'école. Anthony Henry dit qu'un prêtre, le père LaSalle, l'avait convaincu d'aller au pensionnat de Kenora. Selon Henry, sa mère ne voulait pas qu'il aille au pensionnat, mais le père LaSalle, qui parlait couramment l'ojibwa, l'avait convaincu que cela lui serait profitable<sup>44</sup>.



## Un refuge

« *Ils seront bien traités.* »

Des parents étaient contraints, à cause de la pauvreté et de leur incapacité de nourrir et de vêtir leurs enfants, de les envoyer dans des pensionnats. Quand Ivan George a été inscrit à l'école de Mission, en Colombie-Britannique, son père élevait seul ses six enfants âgés de moins de 14 ans. Au moment de retourner à l'école après ses premières vacances d'été, Ivan dit à son père qu'il n'avait pas envie d'y aller. « Il m'a répondu : "Il le faut. Je ne peux pas subvenir à tes besoins, je n'ai rien à te donner à manger ni à te mettre sur le dos, et je ne peux pas te faire éduquer." Je suis retourné au pensionnat en me disant : "J'ai pas le choix" à cause, vous comprenez, de, de la situation et tout. C'est pourquoi j'ai passé l'année entière sans me sauver<sup>45</sup>. »



Ivan George.

Cecilia Whitefield-Big George a dit que sa mère n'était pas capable de pourvoir aux besoins de sa famille à l'époque où celle-ci vivait à Big Grassy, dans le nord-ouest de l'Ontario.

Elle faisait des ménages, travaillait chez des gens, par exemple elle faisait la lessive, lavait les planchers et nettoyait leur maison. C'est ce qu'elle faisait pour nous nourrir. Ils lui donnaient de la nourriture, ouais. Puis le prêtre est arrivé et lui a dit, vous savez, ils seront bien traités s'ils vont à l'école. C'est comme ça que les choses se sont passées. Je, ma petite sœur, elle avait seulement quatre ans. C'est comme ça qu'on nous a emmenés la première fois<sup>46</sup>.

Un ancien élève dont les grands-parents avaient également été pensionnaires a mis sa sœur, alors âgée de 13 ans, dans un pensionnat.

Je n'étais pas marié dans ce temps-là, et je pensais que ce serait un bon endroit pour ma sœur. Je n'étais pas vraiment au courant des aspects négatifs du pensionnat parce que, j'imagine, quand on examine la question des pensionnats, vous savez, ce que je voyais, sur le plan matériel, me paraissait mieux que les conditions de vie dans la réserve. Dans la réserve, mon père était très violent. Mon père, il était violent, il nous agressait physiquement, on vivait dans une cabane en bois rond et on n'avait pas de quoi manger à chaque repas<sup>47</sup>.

Ethel Johnson a dit qu'elle avait été envoyée, avec ses frères et sœurs, à l'école de Shubenacadie lorsque sa mère a appris qu'elle était tuberculeuse.

Mon père ne pouvait pas prendre soin de nous. J'avais dix ans, il y en avait un autre, on était cinq et le plus jeune avait à peu près neuf mois à l'époque. Trois des enfants étaient assez vieux pour aller au pensionnat, dont je n'avais jamais entendu parler jusque-là. Parce que mon père devait travailler, s'occuper de la maison, nous faire à manger, il n'était pas capable de tout faire. Je ne sais pas comment il a entendu parler du pensionnat ni comment une chose pareille a pu se produire, mais on a fini par y aller de toute façon. C'était en 1946<sup>48</sup>.

Dorothy Jane Beaulieu a été pensionnaire à l'école de Fort Resolution, dans les Territoires du Nord-Ouest, après la mort de son père.

Ils avaient l'air de recruter des orphelins, vous comprenez. Mon père, j'ai perdu mon père quand j'avais, en 1949 nous avons perdu mon père. Je suis restée dans une mission pendant onze ans et demi et je ne suis pas retournée à la maison une seule fois en sept ans. Je n'avais n..., n..., nulle part où aller, vous comprenez. Mes sœurs vivaient à Yellowknife, mais elles étaient toutes mariées, vous savez, et avaient leurs propres enfants. Alors, vous comprenez, ma sœur Nora et moi, nous sommes restées là, vous comprenez<sup>49</sup>.

En raison de la maladie et de l'éclatement des familles, les enfants étaient parfois élevés par leurs grands-parents. Après la séparation de ses parents en 1972, Hazel Mary Anderson a été prise en charge par sa grand-mère, avec son frère et sa sœur. Ils avaient grandi dans la réserve de Piapot, en Saskatchewan, jusqu'à ce que leur grand-mère ait un peu plus de 70 ans. Par la suite, ils ont été envoyés dans des pensionnats<sup>50</sup>. Avant d'aller à l'école de Shubenacadie, un élève avait été confié aux soins de ses grands-parents. « Au fond, si je suis allé au pensionnat, c'est parce que je me sentais mal que mes grands-parents fassent des efforts pour prendre soin de moi et joindre les deux bouts; ils avaient beaucoup de misère<sup>51</sup>. »

Un ancien élève de Blue Quills, en Alberta, a dit :

Dans le temps, on avait, on était six grands à la maison, et il y en avait trois autres, plus jeunes, d'un autre père, mais ils vivaient avec nous. Dans ce temps-là, on était douze dans la famille. Les six plus grands, on était témoin de beaucoup de violence, beaucoup, en particulier des agressions, entre maman et papa. On avait deux sœurs et quatre, non, trois frères, plus moi, ça faisait six. J'étais le plus jeune des six.

Parfois, mes parents prenaient trop de boisson, vous comprenez, alors mon *moshum* et ma *kokum* venaient nous chercher pour nous protéger des bagarres, de la souffrance et des chicanes.

Un jour, si je me souviens bien, une madame ou une travailleuse sociale est venue chez ma *kokum*, Jenny, et nous a dit qu'on allait faire une promenade dans une belle grosse auto. On était pauvre, évidemment, on n'avait pas de belles choses comme ça, alors on a pensé que ce serait plaisant, mais personne ne nous a dit où on allait. Tout ce dont je me rappelle, c'est que ma tante, ma *kokum*, chez qui on était, nous

envoyait la main, et je me rappelle juste que, dans la maison, grand-maman regardait par la fenêtre et, je ne comprenais pas pourquoi, elle pleurait. On est partis et les gens nous ont emmenés dans une grande école, un peu en dehors de la réserve de Saddle Lake. C'était l'école de Blue Quills. J'avais seulement cinq ans, vous savez, j'étais le plus jeune des six<sup>52</sup>.

Dans certains cas, les parents avaient envoyé leurs enfants à l'école pour les protéger de la violence qui régnait dans la collectivité. Les deux parents de Dorene Bernard avaient fréquenté l'école de Shubenacadie.

Mon père avait passé 11 ans dans un pensionnat, entre 1929 et 1940. Ma mère était restée là pendant environ sept ans, dans les années 1940. Qu'est-ce qui avait bien pu les amener à croire que les choses avaient changé, que la situation était meilleure dans les années 1960 qu'à l'époque où ils allaient au pensionnat? Je ne sais pas. Mais je peux vous dire que la vie à l'extérieur du pensionnat était tellement difficile que, et ma mère était seule à prendre ces décisions, elle a dû penser qu'on serait mieux là-bas qu'avec les autres membres de la famille, de notre famille étendue. Elle pensait qu'on serait plus en sécurité au pensionnat qu'à la maison<sup>53</sup>.





## Le voyage

### « *Le train de la tristesse* »

Frederick Ernest Koe s'est remémoré qu'un matin, quelqu'un avait frappé à la porte de la maison de ses parents à Aklavik, dans les Territoires du Nord-Ouest.

La ministre anglicane Donna Webster et des agents de la GRC étaient à la porte, ont demandé à me parler et m'ont dit de faire mes bagages parce que j'allais partir. Mes bagages, j'avais pas grand-chose, pas de valise, mon sac de chasse n'était pas très propre, j'ai mis ce que j'avais dedans et je suis parti.

Je n'ai pas eu le temps de dire au revoir à papa et à mon frère Allan, ni de flatter mes chiens ni rien d'autre, on est partis. Les gens m'ont fait marcher au pas jusqu'à la maison de Frankie un peu plus loin, ils l'ont emmené, puis ils nous ont fait marcher au pas jusqu'à l'avion comme si on avait été des criminels, vous comprenez, ils nous ont fait marcher au pas jusqu'à l'avion où un policier nous attendait.

C'est l'expérience que j'ai vécue en quittant Aklavik. Une expérience vraiment marquante, très bouleversante, je dirais. On prend conscience de ces choses plus tard seulement parce que, dans le temps, on obéissait juste aux ordres des responsables<sup>54</sup>.

Howard Stacy Jones a déclaré qu'il avait été conduit, à l'insu de ses parents, de l'école publique de Port Renfrew, en Colombie-Britannique, à celle de l'île Kuper.

J'avais environ six ans quand on m'a kidnappé à l'école primaire de Port Renfrew, ça s'était passé directement dans la cour de récréation. Ma tante et une autre personne non autochtone ont été témoins de la scène, et sont toujours en vie au moment où je vous parle. Ces deux témoins m'ont vu me débattre, essayer d'échapper aux deux agents de la GRC qui m'ont poussé sur la banquette arrière d'une voiture avant de démarrer. Ma mère n'a pas su où j'étais pendant trois jours, elle était en état de panique et morte d'inquiétude. Elle a finalement appris que j'étais au pensionnat de l'île Kuper<sup>55</sup>.



Howard Stacy Jones.

Pour de nombreux élèves des pensionnats, la rentrée scolaire était marquée par un long trajet dans la boîte d'un camion agricole appartenant à l'école. Shirley Leon a fréquenté l'école de Kamloops, en Colombie-Britannique, dans les années 1940. Elle a relaté son premier souvenir du pensionnat en disant qu'elle avait vu ceci :

[...] des camions pour le bétail arriver dans la réserve, des gens rapailler les enfants et mes cousins pleurer, puis les gens ont fait monter les enfants dans les camions et sont partis, on ne savait pas où ils allaient, et ma grand-mère et ma mère nous avaient cachés sous le lit. Quand l’infirmière du ministère fédéral de la Santé ou l’agent des Indiens a essayé d’entrer dans la maison, ma grand-mère les a chassés à coups de canne<sup>56</sup>.

Le jour où Marlene Kayseas est partie pour l’école de Lestock, en Saskatchewan, ses parents l’ont conduite en voiture à la petite ville de Wadena.

Il y avait un gros camion. Il y avait une porte à l’arrière et le camion était plein d’enfants. Il n’y avait pas de fenêtre et il faisait noir à l’intérieur.

On nous a fait monter dedans. Il y avait beaucoup d’enfants, ils venaient du Nord, de Yellowquill, de Kenaston et de ma réserve. On entendait juste des hurlements, les enfants se chamaillaient et certains pleuraient. On tombait par terre parce qu’il n’y avait pas de sièges et il fallait rester debout. Le trajet m’avait paru très long<sup>57</sup>.

Rick Gilbert a vécu sa première expérience du pensionnat lorsque ses frères et sœurs plus âgés ont été envoyés à l’école.

Je me rappelle qu’un camion pour le bétail était garé devant la maison et que des gens faisaient monter les enfants par l’arrière du camion. C’est comme ça que mon frère et ma sœur, euh, je vais les appeler comme ça, mon frère et ma sœur ont été emmenés à la mission dans un camion pour le bétail. À ce moment-là, je ne savais pas que c’était ça qui se passait, mais c’est ce qui est arrivé<sup>58</sup>.

Alma Scott a été emmenée à l’école de Fort Alexander, au Manitoba, à l’âge de cinq ans.

On nous a fait monter dans un gros camion. Je me rappelle encore que maman et papa nous regardaient et qu’ils avaient l’air très, très tristes. Mon père avait les épaules courbées et c’était comme si son esprit était brisé. À cinq ans, je ne connaissais pas les mots pour dire ça, mais je les connais maintenant. Je me rappelle seulement que j’étais très triste et que j’étais dans un camion plein d’enfants qui pleuraient, et que je pleurais, moi aussi<sup>59</sup>.



Alma Scott.

Leona Bird avait six ans quand elle a été envoyée à l’école de Prince Albert, en Saskatchewan.

Alors, on a vu un camion militaire couvert d’une toile, un camion de l’armée, qui était stationné. En nous approchant, on a vu que les enfants étaient entassés comme du bétail dans le camion de l’armée. Puis, au loin, j’ai aperçu ma mère et ma petite sœur. J’ai couru vers elle, elle m’a dit « Leona! » en pleurant, et j’étais terrifiée. Je ne comprenais pas ce qui se passait, je n’en avais

aucune idée. Ma sœur ne pleurait pas parce qu'elle ne comprenait pas ce que, ce qui nous, ce qui allait nous arriver. Mais il fallait qu'on parte, toutes les deux, et elle, quand on est montés dans le camion, elle se cramponnait à moi, me pinçait et se cramponnait à ma jupe. « Ma... man, ma... man, ma... man ». Ma mère ne pouvait rien faire, elle se tenait là, immobile, en pleurant. J'ai pris ma petite sœur dans mes bras et j'ai essayé de la calmer, je lui ai dit : « On s'en va, au revoir, on va aller quelque part pendant un petit bout de temps. » Et, euh, personne ne nous a dit pendant combien de temps on serait parties. On savait juste qu'il fallait qu'on monte dans le gros camion, et c'est comme ça que ça a commencé<sup>60</sup>.

Sam Ross a relaté qu'il avait résisté lorsque l'agent des Indiens s'était présenté chez ses parents, dans le nord du Manitoba, pour l'emmener au pensionnat de Prince Albert, en Saskatchewan.

Je me souviens que je m'étais caché sous le lit. Les gens nous ont tirés de là, mon petit frère et moi. On s'est mis à courir, vous savez, on a beaucoup pleuré, mais ça n'a servi à rien : ils nous ont emmenés. Ils nous ont fait monter dans un camion, tous les quatre. Mes deux autres frères ont marché jusqu'au camion. Mon frère le plus jeune, maintenant décédé, et moi, on s'est débattu pendant tout le trajet jusqu'à la gare, la gare du CN<sup>61</sup>.

Comme dans le cas de Sam Ross, le trajet en camion était parfois suivi d'un trajet en train. Dans les années 1950, Benjamin Joseph Lafford a fait le trajet jusqu'à l'école de Shubenacadie en autocar et en train.

Je ne savais pas qui étaient ces gens, mais, bon, il y avait un policier et deux autres personnes, ils ont dit à mon père : « Nous allons emmener vos enfants dans un endroit où ils vont être mieux. » Mon père ne comprenait pas ce qui se passait parce que, il avait commencé à se sentir mal, il était asthmatique. Il ne comprenait pas, mais il a accepté que ces gens nous emmènent tous, mes frères, mes sœurs et moi, je ne savais pas où.

Environ deux jours plus tard, des gens en autobus sont venus chez nous et nous ont dit : « Montez! » C'était peut-être un agent des Indiens et la GRC. Ils ont dit : « Montez dans l'autobus, montez dans l'autobus, nous allons vous emmener dans un endroit où vous serez mieux. » On a dû obéir parce que je ne comprenais pas ce qui se passait, j'étais un enfant. Il fallait leur obéir parce qu'on obéissait à notre père, on lui obéissait parce qu'il savait ce qui était le mieux pour nous.

Alors, on est montés dans l'autobus, ils ont pris tous les enfants de notre collectivité, de ma réserve. Ce matin-là, vers sept heures et demie je pense, ils ont pris tous



Sam Ross.

les enfants, les ont fait monter dans l'autobus, nous ont conduits à une gare à Grand Narrows. Et les enfants qu'ils avaient fait monter, ils ne disaient pas un mot. Ils les ont fait monter dans l'autobus et on a roulé jusqu'à Grand Narrows, puis on a attendu. Il n'y avait rien à manger, on n'avait pas emporté de vêtements. On était juste montés dans l'autobus et on était partis.

Ce matin-là, on les a entendus dire à mes frères de s'asseoir là et d'attendre que le train arrive. Puis on a entendu un train, on a entendu un sifflement, et mon frère a dit : « Ah!, c'est le train qui va nous emporter. » J'ai juste dit : « OK », euh. Quand le train est arrivé, ils, les agents des Indiens, nous ont fait monter, la GRC nous a fait monter dans le train. Ils nous ont dit de nous asseoir. Je ne m'en faisais pas, alors on est partis de Grand Narrows. Dans toutes les gares où le train arrêtait, je voyais des enfants par la fenêtre, des enfants autochtones, ils avaient les cheveux longs.

Je me suis dit : « Wow! Il y a encore des enfants qui montent dans le train, ils vont probablement à la même place que moi. » Je ne m'en faisais pas à ce moment-là. Dans toutes les gares, il y avait des enfants autochtones, des filles et des garçons. Et la GRC et un agent des Indiens les faisaient mettre en rang, les faisaient monter dans le train et leur disaient de s'asseoir. Personne ne disait rien, je ne connaissais personne. À chaque gare, pendant le trajet jusqu'à Truro, il y avait plein d'Autochtones, d'enfants autochtones qui montaient dans le train. Wow, on était beaucoup. Ils avaient les cheveux longs, vous savez, et n'avaient pas emporté de vêtements.

On ne savait rien, on ne comprenait rien. Alors on est arrivés à Truro, on a changé de train et le chef de train a dit, quand on est arrivés à l'endroit où on allait, le chef de train a dit : « Dernier arrêt, Shubenacadie. Dernier arrêt, préparez-vous. » Le train roulait encore, mais on était presque arrivés. Les enfants ont été regroupés, toutes les filles d'un côté, tous les garçons de l'autre. On ne comprenait pas ce qui se passait. Après ce long voyage, autour de midi, je pense, ou entre midi et midi et demi, on est arrivés à notre destination et le chef de train a dit : « Shubenacadie, prochain arrêt, Shubenacadie. » C'est ce qu'il a dit. Le train est arrivé en gare, l'agent des Indiens était assis à l'avant. Il a dit : « Préparez-vous, les jeunes<sup>62</sup>. »

Larry Beardy se rappelait très bien son premier voyage en train — un trajet de 1 200 kilomètres — qui l'avait mené à Churchill, au Manitoba, au pensionnat anglican de Dauphin.

Il a fallu, je pense, deux jours et une journée entière de voyage en train pour arriver à Dauphin. Ça avait été un long, long voyage. Quand on est montés à bord du train, j'étais surexcité. J'avais l'impression, comme, de partir en voyage. Ce n'était pas la première fois que je prenais le train, mais je le prenais tout seul pour la première fois. J'étais parti avec ma sœur et mes autres frères et sœurs plus grands. Le trajet en train s'était bien passé pendant la première demi-heure environ, puis je me suis rendu compte que j'étais seul. Ma mère n'était pas là. Et comme le reste des enfants, beaucoup d'enfants pleuraient dans le train. À chaque arrêt, si vous connaissez le

Canadien National, tous les 15 ou 20 milles, des groupes de familles vivaient le long de la voie ferrée, et les enfants montaient dans le train et se mettaient à pleurer à leur tour, tout le monde se mettait à pleurer, pendant tout le trajet jusqu'à Dauphin; c'est comme ça que les choses se sont passées. C'était tellement triste. Ce train, moi, je l'appelle le train de la tristesse, et aussi de la colère, de la frustration. Je l'ai appelé comme ça pendant plusieurs années<sup>63</sup>.

Emily Kematch avait été envoyée de York Landing, dans le nord du Manitoba, à l'école de Gordon, en Saskatchewan. Quand on l'avait fait monter dans le train qui devait la conduire là-bas, elle ignorait qu'on l'envoyait à l'école.

Je ne savais pas que je partais pour l'école. Je pensais que j'allais juste faire une excursion en train et j'étais très contente d'y aller. Mes sœurs et mes frères étaient aussi dans le train et je me sentais, euh, entourée de ma famille, mais je ne comprenais pas pourquoi mes parents n'étaient pas avec nous. Ils étaient le long de la voie ferrée et nous envoyaient la main pendant que le train s'éloignait. Je me rappelle avoir demandé à une petite voisine : « Pourquoi nos parents ne viennent pas? » et elle m'avait répondu : « Ils ne peuvent pas venir parce qu'on s'en va à l'école. » Je lui parlais en langue crie et je lui ai dit : « Oui, mais je ne veux pas aller à l'école, j'aime mieux rester à la maison avec mes parents. » Elle a dit, elle m'a répondu : « Non, on ne peut pas, on doit s'en aller pour s'instruire » et, le soir, pendant que le train roulait, je me sentais vraiment seule.

Ses frères et sœurs, qui s'en allaient à l'école anglicane de Dauphin, étaient descendus à cet endroit. Emily était restée à bord. « On a passé, je dirais, environ trois jours dans le train avant d'arriver en Saskatchewan et quand on est arrivés, trois de mes cousins étaient avec moi, je ne connaissais personne d'autre. Trois garçons, Billy, Gordon et Nelson, j'étais la seule fille de ma ville natale<sup>64</sup>. »

De nombreux élèves du nord de la Colombie-Britannique dont les parents étaient membres de l'Église Unie ont été envoyés au pensionnat d'Edmonton parce qu'il n'y avait pas d'école de l'Église Unie plus près de l'endroit où ils habitaient. Le voyage de Sphenia Jones jusqu'au pensionnat avait commencé dans l'archipel de Haida Gwaii (ou archipel de la Reine-Charlotte), au large de la Colombie-Britannique.

J'avais fait la première étape du voyage en bateau. Dans ce temps-là, beaucoup de Haïdas partaient pour Edmonton; il y avait aussi des gens de Skidegate et de Masset. On était montés dans un très gros bateau. Un bateau vapeur, c'est comme ça, euh, qu'on appelait ça. Il avait coutume d'apporter de la nourriture et des choses de ce genre une fois par année, peut-être deux, dans l'archipel Haida Gwaii. On était débarqués à Prince Rupert, et de là on nous avait fait monter dans un train.

Le bâtiment de la gare de Rupert existe encore, on avait tous dû attendre là. On était très nombreux. Je ne me rappelle pas quel mois c'était ni les détails de ce genre. Mais on faisait des arrêts le long du trajet et d'autres enfants autochtones montaient. On est restés dans le train pendant environ quatre jours, je pense, quelque chose comme

ça. Plus il y avait de monde, plus on s'entassait dans le train; on était tassés comme des sardines. Il y avait des enfants étendus par terre, partout dans le couloir, même sur la passerelle. J'entendais les enfants pleurer autour de moi, sans arrêt. Ça pleurait sans arrêt.

Sphenia s'est remémoré qu'à un arrêt, on a fait monter un nourrisson à bord.

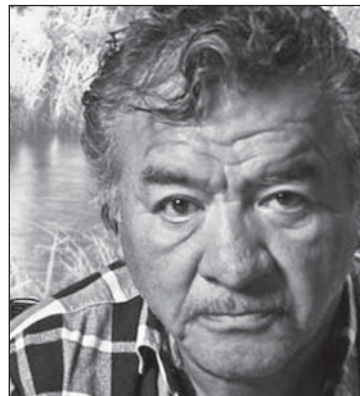
Le deuxième jour, je crois, j'ai entendu un bébé pleurer; je l'ai cherché des yeux et je l'ai aperçu dans un coin. Il y avait beaucoup d'enfants tout autour. Je ne savais pas si le bébé était vivant, dans quel état il était. Je l'ai pris dans mes bras et je l'ai emmaillotté. Quelqu'un m'a piqué mon siège. Alors, je me suis mise à marcher. Heureusement que j'avais un manteau. Je l'ai ôté, je me souviens d'avoir pris le bébé dans mes bras, de m'être assise et d'avoir regardé son visage. Il n'y avait rien à manger ni à boire. Je n'avais rien à lui donner<sup>65</sup>.



Sphenia Jones.

Les élèves de collectivités éloignées arrivaient souvent au pensionnat dans de petits avions. À la fin de l'été 1957, un avion généralement utilisé pour transporter du poisson a amerri à Co-op Point, près du lac Reindeer, dans le nord de la Saskatchewan. John B. Custer se rappelait le rassemblement :

J'ai tout d'un coup vu un prêtre et un agent de la GRC arriver. Ils m'ont dit : « Viens, on va prendre une marche. » J'y suis allé. On s'est rendus jusqu'à l'avion utilisé pour le transport du poisson, et c'est là qu'ils m'ont, ils m'ont poussé dans l'avion sans le consentement de mes grands-parents. Il y avait déjà beaucoup d'enfants dans l'avion. Il y en avait environ vingt-cinq à trente. Je n'avais que sept ans, mais je m'en souviens très bien. Cet avion, l'avion était utilisé pour transporter du poisson. On sentait une très forte odeur de poisson. L'avion avait été à demi nettoyé, et il y avait encore du mucus de poisson dans l'avion. Et il y avait beaucoup d'enfants dans l'avion et je me demandais ce que je faisais là. La majorité des enfants pleuraient et je pouvais voir leurs parents sur la rive, qui leur disaient au revoir. La majorité d'entre eux pleuraient<sup>66</sup>.



John B. Custer.

Dorothy Hart a grandi dans le nord du Manitoba. Elle se rappelait que, alors qu'elle avait six ans, elle et un ami jouaient sur la plage près du lac quand un avion s'est posé. « Mon ami est parti en premier. Je m'en souviens parce que c'est, et ce gars m'a attrapée et m'a

poussée dans l'avion. Il y avait déjà trois autres enfants dans l'avion. Et c'est comme ça que je me suis retrouvée à Norway House. Sans même avoir pu voir mes grands-parents<sup>67</sup>. »

Florence Horassi a été emmenée à l'école de Fort Providence, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans un petit avion. En route vers l'école, l'avion s'est arrêté dans un certain nombre de collectivités pour recueillir des élèves.

Et on est arrivés, on s'est arrêtés dans un autre endroit, il y avait, un jeune garçon est entré dans l'avion là-bas. Il pleurait beaucoup, vraiment beaucoup. Il y avait... beaucoup d'enfants dans l'avion. Certains étaient assis sur le plancher. Il était simplement plein. Lorsque l'avion a décollé, il y avait environ cinq ou six enfants plus vieux qui ne pleuraient pas, mais j'ai vu que leurs yeux étaient pleins d'eau. Tous les autres pleuraient. Tout le monde dans l'avion pleurait. Je voulais pleurer aussi, parce que mon frère pleurait, mais je m'empêchais de pleurer et je le serrais contre moi.

Elle et son frère ont été séparés lorsqu'ils sont arrivés à l'école.

Lorsqu'on est arrivés à Providence, mon frère avait peur. On est débarqués de l'avion. Des religieuses, des frères, des pères et des prêtres nous attendaient sur la rive. Il, il avait peur, il a pris ma main, il me tenait la main. On n'avait pas de bagage, ou aucun, aucun vêtement, juste ce qu'on portait, juste ce qu'on portait. Et on a monté la côte, jusqu'en haut, et mon frère avait très peur. Il continuait à serrer ma main très fort. Puis, en haut de la colline, le prêtre est arrivé, et il a dit à mon frère qu'il devait aller de ce côté-là. La sœur est venue me voir et m'a dit que je devais aller de l'autre côté. Ils tentaient de séparer nos mains, mais il ne lâchait pas ma main, il la tenait. Le prêtre tenait sa main et la sœur tenait ma main. C'est comme ça qu'ils ont réussi à nous séparer<sup>68</sup>.

Joe Krimmerdjuar a été emmené à l'école de Chesterfield Inlet, dans les Territoires du Nord-Ouest, en 1957.

Ma mère était sur la plage quand j'ai embarqué dans l'avion. Avec les quelques vêtements que j'avais, peut-être une paire de pantalons et les bas que ma mère avait mis dans son sac de farine. Et je sais qu'elle avait commencé à marcher pour retourner à la maison sans même me regarder. Et maintenant, je pense qu'elle avait les yeux pleins d'eau. Peut-être qu'elle pleurait<sup>69</sup>.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, les élèves étaient souvent emmenés à l'école par bateau. Albert Elias a été envoyé à l'école anglicane d'Aklavik en 1952.

Donc, en 1952, on a été envoyés à l'école. Dans ce temps-là, vous savez, il n'y avait pas d'avion comme maintenant. La goélette de la mission anglicane, un petit bateau, est arrivée à Tuk et on a embarqué dans le bateau, vous savez, on a embarqué dans le bateau, tous contents, et on envoyait la main pour dire au revoir, le bateau est parti de Tuk. Tout le long du chemin, jusqu'à Aklavik, il y avait des camps, des camps de



chasse, des camps de pêche, et on s'est arrêtés dans ces endroits pour embarquer des élèves en cours de route.

À un endroit, tous les enfants ont débarqué du bateau. Au moment de rembarquer dans le bateau, le garçon qui marchait devant Albert a décidé de s'enfuir.

Juste avant qu'il se mette le pied sur la planche, il s'est tourné d'un côté et a commencé à courir. Il s'est enfui. Et le missionnaire anglican qui était là, il a couru après lui et l'a attrapé, et j'ai vu pour la première fois comment une personne pouvait être si dure avec un petit enfant. Il a pris l'enfant comme une poupée de chiffon et l'a transporté jusque sur le bateau. Et je me suis demandé, la peur, j'ai senti la peur m'envahir, vous savez, et je sentais la peur, comme, je ne l'avais jamais ressentie avant, et j'ai dit, « dans quoi je me suis embarqué? » vous savez. Avant que j'arrive à Aklavik, j'ai commencé à voir de la violence, ce que je n'avais encore jamais vu. Et ça a été, pour moi, toujours, vous savez, c'est toujours resté dans ma mémoire. Je dirais que ça a été mon premier traumatisme<sup>70</sup>.

Sam Kautainuk avait douze ans quand il a été emmené à l'école de Pond Inlet dans ce qui est maintenant le Nunavut.

Le bateau qu'ils ont utilisé pour nous amener ici est encore là-bas, près de l'école d'Ulayuk. C'est le bateau que j'ai pris, à partir de notre camp. C'était la GRC, l'administrateur de la région et deux femmes. Le constable spécial m'a pris par les épaules et m'a mis dans le bateau pour que je puisse aller à l'école. Ils ont ignoré mes appels pour voir ma mère. Je me souviens qu'alors que le bateau nous emmenait, j'ai fixé la tente de mes parents jusqu'à ce que je ne puisse plus la voir. Ce moment a été la chose la plus difficile que j'aie vécue dans toute ma vie<sup>71</sup>.

## L'arrivée

« *Je l'ai toujours appelée le monstre.* »

Nellie Ningewance a été élevée à Hudson, en Ontario, et a étudié à l'école de Sioux Lookout en Ontario dans les années 1950 et 1960. Ses parents l'ont inscrite à l'école sur l'insistance du gouvernement. Elle a dit à sa mère qu'elle ne voulait pas y aller.

Mais le jour est venu où on a tous dû embarquer dans l'autobus à Hudson. Ma mère m'a dit d'emballer mes choses, un peu de ce que je voulais, de ce dont j'avais besoin. Je me souviens avoir eu une petite poupée que mon père m'avait donnée à Noël. Et une petite valise où je mettais les vêtements que j'avais faits pour ma poupée. J'ai commencé à coudre à neuf ans. Ma maman m'a appris tout ça, la couture. Je faisais mes propres vêtements de poupée. Je les ai emmenés, ce que je voulais.



Nellie Ningewance.

J'imagine que j'avais des sentiments partagés. J'étais un peu excitée d'aller à l'école. Ma maman a essayé de rendre mon départ facile et je savais que c'était difficile pour elle et difficile pour moi. Quand le moment de partir est arrivé, il y avait un autobus; et beaucoup de gens avec leurs enfants qui attendaient pour partir. Et je me suis assurée d'être, d'être la dernière à embarquer dans l'autobus, parce que je ne voulais pas y aller.

Je me souviens avoir serré ma maman dans mes bras, l'avoir implorée, avoir embarqué dans l'autobus; lui avoir fait des au revoir quand l'autobus est parti. Je ne me souviens pas du temps qu'a duré le trajet entre Hudson et Pelican à ce moment-là, mais ça a semblé long...

Quand on est arrivés là-bas, je me suis encore, je me suis arrangée pour être la dernière à descendre de l'autobus. Là-bas, il y avait un homme, en bas de l'autobus pour aider tous les élèves à débarquer. Il tendait sa main comme ceci; je ne voulais même pas le toucher. Je ne voulais pas descendre. Je m'accrochais à la barre; je ne voulais pas descendre. Il m'avait l'air tellement laid. Il avait la peau foncée, était petit, et il essayait de m'encourager à descendre les escaliers et de m'aider à débarquer de l'autobus. Je me suis accrochée à l'autobus et ils ont dû me forcer et me tirer pour que je débarque.

Les trois jours suivants, je pense que j'étais comme, comme si je flottais... Je me souviens avoir pleuré, m'être calmée pendant un certain temps et avoir recommencé à pleurer [...]. Quand on est arrivés, on a dû s'enregistrer pour indiquer qu'on était arrivés. Ils nous ont ensuite emmenés pour couper nos cheveux. Après ça, ils nous ont enlevé nos vêtements. Ils nous ont donné deux paires de jeans, deux paires de t-shirts, deux robes pour l'église, elles étaient très belles; deux paires de souliers, deux paires de bas, deux paires de tout.

Et on avait un numéro; ils nous ont donné un numéro et ce numéro était inscrit sur tous nos, tous nos vêtements; nos sous-vêtements, nos vestes, tout était numéroté. Après ça, on nous a dit d'aller, d'aller dans la douche; au moins quinze filles dans une douche. On nous a dit de nous déshabiller et, avec toutes les autres filles; et c'était pas très confortable. Et pour moi, je pense que c'était une violation de ma vie privée. Je ne voulais même pas regarder les autres. Ça a été difficile.

Après ça, ils nous ont donné des brosses à dents pour qu'on se brosse les dents. Et ils nous ont demandé de mettre nos mains devant nous et ils ont mis une espèce de poudre blanche sèche sur nos mains. Je ne savais pas ce que c'était. Je l'ai senti et maintenant, je sais que c'était du bicarbonate de soude. Je ne savais pas ce que c'était à ce moment-là<sup>72</sup>.

Campbell Papequash a été élevé par son grand-père. Lorsque son grand-père est décédé en 1946, Papequash « a été interpellé par les missionnaires et amené au pensionnat ».

Quand on m'a amené à ce pensionnat vous savez, j'ai découvert un mode de vie étranger que je ne comprenais pas vraiment. J'ai été amené dans cette grande bâtisse qui deviendrait ma prison et me ferait peur toute ma vie. Lorsque j'ai été amené à ce pensionnat, vous savez, je voyais ces femmes, l'air si stoïque, sans passion et elles portaient des robes que j'avais jamais vu une autre femme porter, on ne voyait que le front et les yeux et le bas du visage et les mains. Pour moi, c'était très épouvantable, parce que vous savez, il n'y avait pas de passion et je pouvais voir, vous savez, je pouvais le voir dans leurs yeux. Quand on m'a amené à ce pensionnat, je suis allé à l'infirmerie, mais avant qu'on entre, vous savez, j'ai regardé dans ce grand, grand bâtiment, et j'ai vu toutes les croix sur les murs. Je regardais ces croix et je voyais un homme accroché sur cette croix et je ne le reconnaissais pas. Et cet homme semblait mort et sans passion sur la croix. Je ne savais pas qui était l'homme sur la croix. Ensuite, j'ai été amené à l'infirmerie et là, vous savez, on m'a enlevé mes vêtements, les vêtements avec lesquels j'étais arrivé au pensionnat, vous savez, mes mocassins. J'avais de beaux longs cheveux bien tressés avant que j'arrive au pensionnat, avant que je sois attrapé par les missionnaires du pensionnat.

Et après que j'ai été amené là, ils ont enlevé mes vêtements et m'ont épouillé. Je ne savais pas ce qui se passait, mais j'ai su plus tard qu'ils enlevaient mes poux; « les sauvages sales, bons à rien et paresseux ». Ensuite, ils ont coupé mes beaux cheveux. Vous savez et mes cheveux, mes cheveux avaient beaucoup d'importance spirituelle dans ma vie et mon esprit. Ils ne savaient pas, vous savez, ce qu'ils me

faisaient. J'ai pleuré parce que je les voyais jeter mes cheveux dans une poubelle, mes longues, mes magnifiques tresses. Après qu'ils m'ont épouillé, ils m'ont poussé dans la douche, vous savez, pour laver tout le kérosène qui était sur mon corps et mes cheveux. Et ils m'ont rasé, ils ont rasé tous mes cheveux.

Après la douche, ils m'ont donné des vêtements qui ne me faisaient pas, et des souliers qui ne me faisaient pas. Ils avaient tous des numéros. Et après la douche, ils m'ont emmené au dortoir. Et lorsque je suis arrivée là, dans le dortoir, j'ai vu beaucoup de lits, tous bien alignés et tous bien faits. Et ils m'ont donné un oreiller, des couvertures, des draps pour faire mon lit. En fait, vous savez, je ne savais pas comment faire le lit, parce que je viens d'un endroit où on utilise des peaux de bison, de chevreuils et de lapins comme couverture et je ne connaissais pas non plus l'usage des oreillers<sup>73</sup>.

Marthe Basile-Cocoo se souvient d'avoir ressenti un frisson la première fois qu'elle a vu l'école de Pointe Bleue, au Québec.

C'était quelque chose comme une journée grise, c'est une journée où y'a pas de soleil. C'était, c'était l'impression que j'avais, que j'avais juste 6 ans, puis, ben là, les religieuses nous ont séparés, mes frères, mon frère, puis mes oncles, puis là je comprenais plus. Puis ça, ça a été une période là, de souffrance, des soirées en pleurs, on s'entassait ensemble dans un coin, c'est-à-dire qu'on se rassemblait, puis là on pleurait. Nos soirées étaient comme ça<sup>73</sup>.

Pauline St-Onge était traumatisée par la simple vue de l'école de Sept-Îles. Elle s'est débattue quand son père a tenté de l'amener à l'école. « J'ai pensé dans ma tête d'enfant, je me suis dit : « tu peux... tu peux m'envoyer là-bas, mais je n'apprendrai rien, rien, rien<sup>75</sup>. »

Louise Large ne parlait pas du tout anglais quand sa grand-mère l'a amenée à l'école de Blue Quills, en Alberta, au début des années 1960.

Ma grand-maman et moi sommes embarquées dans une auto noire, et j'étais plutôt énervée, je regardais par la fenêtre. Je n'avais jamais embarqué dans une voiture avant, ou peut-être que oui, mais c'était un inconnu. Je suis allée, nous sommes arrivées à Blue Quills, et il y avait une grande bâtisse, et j'étais impressionnée par l'apparence de ce bâtiment, et je me sentais bien, parce que ma grand-maman était avec moi. Nous sommes descendues de l'auto et avons monté les escaliers. Et c'était correct. Je tenais la main de ma grand-maman, j'entrais dans un endroit étrange. Et, et nous avons monté les escaliers pour entrer dans le bâtiment, et au bout du corridor, du côté gauche, il y avait une pièce et deux sœurs sont arrivées.

Comme c'était souvent le cas, elle n'était pas habituée de voir des religieuses portant leurs vêtements religieux. « Je ne savais pas que c'étaient des sœurs. Je ne savais pas pourquoi elles étaient habillées comme ça. Elles avaient de longues jupes et robes noires, et à ce moment-là, elles avaient l'air bizarre, elles portaient de petits chapeaux étranges et un voile, comme une future mariée habillée tout en noir ou quelque chose comme ça, et elles me souriaient toutes. »

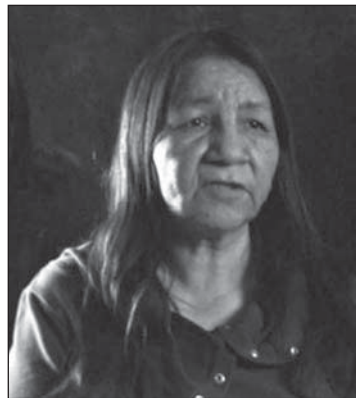
Elle a eu un choc lorsqu'elle a découvert qu'elle allait rester à l'école. Les religieuses ont dû la retenir fermement pour l'empêcher de réussir à s'enfuir avec sa grand-mère.

Et je ne savais pas à ce moment-là que ma grand-mère allait me laisser là. Je ne suis même pas certaine de la façon dont elle me l'a dit, mais elles ont commencé à me retenir et ma grand-maman est partie et j'ai commencé à lutter et à me battre contre elles, parce que je ne voulais pas que ma grand-maman parte. Et j'ai commencé à crier, et à pleurer et pleurer, et un bon bout de temps a dû passer, je pense, quand j'ai regardé, assez longtemps pour que je puisse voir que ma grand-maman était partie depuis longtemps. Elles m'ont laissée aller, et elles ont commencé à me crier de me taire, ou je ne sais pas, leur ton était méchant. Ça doit avoir été, quand j'y pense, c'était le matin, et j'ai simplement crié et crié pendant des heures. J'avais l'impression d'avoir crié pendant des heures<sup>76</sup>.

Rachel Chakasim et ses amis étaient excités à l'idée d'aller au pensionnat à Moosonee, en Ontario. Ils ont couru jusqu'à la rive pour embarquer dans l'hydravion qui les amènerait à l'école. À l'arrivée, ils ont été conduits à l'école par le même camion que celui qui était utilisé pour transporter les déchets vers la décharge. Dès cet instant, leur expérience a été beaucoup plus sombre.

Je peux encore me rappeler aujourd'hui le, le calme, le calme, et toute la tristesse, l'atmosphère, lorsqu'on est entrés dans le grand bâtiment en pierres. L'excitation du matin était partie, et tout le monde était calme parce que les... élèves plus vieux qui étaient déjà allés à l'école connaissaient les règles, et que les nouveaux, on commençait tout juste à voir, et on était petits, jeunes.

Je me souviens de la façon dont ils ont pris nos vêtements, les vêtements qu'on portait quand on est partis, et qu'ils ont aussi coupé nos cheveux. Nous avons eu les cheveux courts après ça. Et ils ont mis un produit chimique sur nos cheveux, une espèce de poudre blanche<sup>77</sup>.



Rachel Chakasim.

À l'origine, Linda Head était contente à l'idée de faire un voyage en avion pour aller à l'école de Prince Albert, en Saskatchewan. « Mon papa m'a embrassée, et je suis partie, je ne m'inquiétais pas [rires] parce que c'était quelque chose de nouveau pour moi ». L'avion s'est posé sur le fleuve Saskatchewan. « Il y avait une auto, ou un camion, qui nous attendait. Mais j'ai embarqué dans l'auto, et les garçons sont allés dans le camion, comme l'armée, un camion d'armée. Ils restaient à l'extérieur du, à l'extérieur, vous savez, à l'arrière pas à l'intérieur. » Les élèves étaient conduits à l'école, qui se trouvait dans une ancienne caserne militaire.

Et on est tous, il y avait beaucoup de monde quand on est arrivés, une foule de, vous savez, d'autres élèves, et on est allés à la table d'inscription. Ils nous ont donné, ont dit dans quel dortoir aller, et il y avait une personne là, mais les enfants étaient, vous savez, attendaient en rang, et cette personne m'a conduite jusqu'au rang. Et quand le rang a été plein, je pense quand on était, ils nous ont amenés dans le dortoir... On avait nos numéros, et un numéro de lit. Et la personne nous a dit de nous installer. Bien, je ne comprenais pas parce que c'était en anglais, mais j'ai suivi les autres, vous savez, regarder, regarder tout le monde, et... elle a pris ma main, et m'a guidée jusqu'au lit, et elle m'a montré mon numéro, numéro quatre, et je devais trouver le numéro quatre. C'est comme ça que c'était dans ce temps-là.

Mes choses, je devais les déposer, et je, j'étais en dessous, dans le lit du bas, pas celui du haut, j'avais le lit en bas. J'étais juste couchée là... la musique était forte, la radio. Tout le monde parlait le cri, certains en cri, certains en anglais, un peu d'anglais. Et mes cousines... on était ensemble certaines, certaines du même âge, elles sont venues me voir et m'ont parlé. J'ai dit, « Bon, voilà on est ici. » Ici, je m'ennuyais déjà de la maison<sup>78</sup>.

Gilles Petiquay, qui a étudié à l'école Pointe Bleue, au Québec, a été choqué par le système de numéros utilisé à l'école. « Parce que je me souviens, là, le premier numéro que j'ai eu au pensionnat, ça a été 95. Je l'ai eu un an de temps ce numéro-là, 95. Le deuxième numéro, ça a été le numéro 4. Je l'ai eu encore plus longtemps. Le troisième numéro, ça a été 56. Celui-là aussi je l'ai gardé longtemps. On marchait avec des numéros<sup>79</sup>. »

Mary Courchene a grandi dans la réserve de Fort Alexander, au Manitoba. La maison de ses parents se trouvait à cinq minutes de marche du pensionnat de Fort Alexander.

Un matin, ma mère nous a réveillés et a dit que ce matin-là, on allait à l'école. Elle a sorti de nouveaux vêtements qu'elle nous avait achetés et moi, j'étais si contente, je planais. Elle, elle était très, très silencieuse. Elle nous habillait et ne disait presque rien. Elle ne disait pas, « Oh, je vous verrai » et tout ça. Elle a juste dit, elle nous a habillés, sans rien dire. Et on est partis; on est partis pour l'école.

Lorsque les membres de la famille sont arrivés à l'école, ils ont été accueillis par une religieuse. Le frère de Mary a alors pris peur. Mary lui a dit de bien se comporter. Elle s'est retournée pour dire au revoir à sa mère, mais sa mère n'était plus là. Sa mère avait étudié dans un pensionnat quand elle était enfant. « Et elle ne pouvait pas supporter de parler à ses enfants et de les préparer pour le pensionnat. C'était juste trop, trop difficile pour elle. » Mary Courchene dit qu'à compter de ce jour, sa vie a changé. « C'est là qu'ont commencé dix ans de la partie la plus misérable de ma vie, ici, ici dans le monde<sup>80</sup>. »

Roy Denny était traumatisé et désespéré par les vêtements que portaient les prêtres et les religieuses de l'école Shubenacadie.

On a été accueillis par cet homme habillé en noir, avec une longue robe. C'était le prêtre, comme je l'ai ensuite appris. Et les sœurs avec leurs, leurs habits noirs avec un collet blanc et un collet et, comme un plastron blanc. Et leurs longs chapeaux

effrayants qui étaient, je ne sais pas, je ne pouvais pas, savoir à quoi ça me faisait penser. Et je n'avais pas vu, c'était la première fois que je voyais des sœurs et des prêtres. Et ils, et ils me parlaient, mais je ne comprenais pas<sup>81</sup>.

Il n'avait pas encore compris que son père allait le laisser à l'école. « Quand mon père est parti, j'ai essayé de l'arrêter; j'ai essayé, j'ai essayé, vous savez, essayé d'aller avec lui, mais il a dit "Non, tu dois rester." Ça a été vraiment dur<sup>82</sup>. »

Calvin Myerion a été envoyé à l'école de Brandon, au Manitoba. Il se rappelle s'être senti écrasé par la taille du bâtiment.

La seule bâtisse que j'avais vu jusque-là, à cette étape de ma vie, était notre maison d'un étage. Et quand je suis arrivé au pensionnat, j'ai vu cette énorme bâtisse, et je n'avais jamais vu de bâtisse aussi grosse, aussi haute. Et j'étais, je l'ai toujours appelée le monstre et je continue à le faire, pas à cause de sa taille, mais à cause des choses qui se sont produites là-bas<sup>83</sup>.

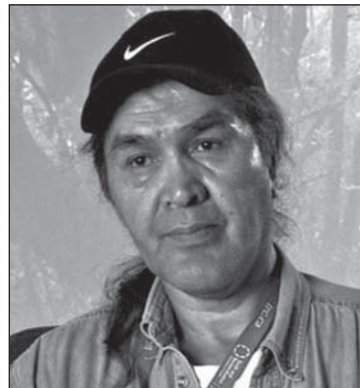
Archie Hyacinthe dit qu'il n'était pas prêt à la vie à l'école catholique de Kenora.

C'était presque comme si on avait été, vous savez, capturés ou emmenés dans un autre type de maison. Comme j'ai dit, personne n'a vraiment rien expliqué, comme si on avait juste été retirés de notre maison et de nos parents. On a été enlevés de nos maisons et à nos parents, et c'est effrayant quand, quand on pense que, on pense à ça et qu'on est un enfant, parce que c'est la première séparation qu'on vit.

Ça a donc été, je pense que c'est là que les traumatismes ont commencé pour moi, être séparé de ma sœur, de mes parents, et de, de notre maison. Nous n'étions plus libres. C'est comme être, vous savez, emmené sur un terrain inconnu, même si c'était notre, notre, notre terre, comme j'ai compris plus tard<sup>84</sup>.

Dorene Bernard n'avait que quatre ans et demi lorsqu'elle a été inscrite au pensionnat de Shubenacadie. Elle a pensé que la famille ramenait simplement son frère et sa sœur plus âgés à l'école, après le congé.

Je me souviens de ce jour-là. On allait ramener ma sœur et mon frère. Mon père et ma mère sont entrés pour aller parler au prêtre, mais ils faisaient des plans pour me laisser là. Mais je ne le savais pas. Je suis donc allée du côté des filles avec ma sœur qui m'a dit après une couple d'heures qu'ils étaient partis. Je dirais que c'était assez difficile de ressentir un sentiment d'abandon comme ça quand on a quatre ans et demi. Mais j'avais ma sœur Karen, qui était plus vieille, elle s'est occupée de moi du mieux qu'elle a pu<sup>85</sup>.



Calvin Myerion.

Lorsque les parents conduisaient eux-mêmes leurs enfants à l'école, le moment de les quitter était souvent déchirant. Ida Ralph Quisess se rappelle que son père « pleurait dans la chapelle » lorsqu'elle et ses frères et sœurs ont été envoyés au pensionnat.

Il pleurait, et une des, de ces femmes avec la robe noire, j'ai appris plus tard que c'étaient des sœurs, religieuses, qu'ils les appelaient, les sœurs oblates, des années plus tard j'ai su leur nom, et celle qui parlait notre langue lui a dit « Nous allons garder vos petites filles, nous allons les élever » et mon père s'est mis à pleurer<sup>86</sup>.

Vitaline Elsie Jenner ne voulait pas aller à l'école.

Et je ne voulais pas aller au pensionnat. Je ne savais pas ce qui m'attendait là-bas. J'ai résisté. J'ai pleuré et je me suis battue avec ma maman. Ma mère est celle qui nous a emmenés là-bas et tirés, en fait elle m'a presque tirée jusque-là, parce que je résistais, je ne voulais pas, je m'accrochais à tout ce qui était sur mon chemin, je résistais.

La séparation à l'école de Fort Chipewyan, dans le nord de l'Alberta, a été traumatisante.

J'y suis allée. On est entrés dans le pensionnat, c'était dans le parloir, et il y avait une sœur qui recevait les élèves qui arrivaient au pensionnat, et je, vous savez, je me suis accrochée le plus fort possible à ma maman. Et ce que je me souviens c'est qu'elle a pris ma main, et ce qu'elle a fait, ce que ma maman a fait, je ne me souviens pas pour mes frères et sœurs, c'est comme si j'avais perdu la mémoire, parce que c'était déjà assez traumatisant pour moi comme ça, d'avoir été emmenée là, vous savez, et ce grand bâtiment semblait si étrange et si étranger pour moi. Elle a pris ma main et l'a mise de force dans celle de la sœur, et la sœur l'a prise pour pas que je m'enfuie. Elle l'a prise, et je criais et protestais. Et dans ma langue j'ai dit « Mama, Mama, *kâya nakasin* » ce qui veut dire, en français, « Maman, maman, ne pars pas. » Parce que je ne parlais que le cri. Et la sœur nous a pris, et ma maman, je me suis retournée, et ma maman s'en allait. Et je n'ai pas réalisé, je pense, qu'elle pleurait elle aussi<sup>87</sup>.

Les parents de Lily Bruce pleuraient quand ils ont laissé leur fille et son frère à l'école d'Alert Bay, en Colombie-Britannique.

Et nos parents ont parlé au directeur, et, ensuite ma maman pleurait, et je me souviens que la dernière fois qu'elle avait pleuré c'était lorsque mon frère Jimmy avait commencé à étudier dans cette école. Et elle et son père ont traversé les portes doubles à l'avant, et le directeur et sa femme leur ont dit qu'ils allaient prendre bien soin de nous, qu'ils allaient s'occuper de nous comme s'ils étaient nos nouveaux parents, et de ne pas s'inquiéter à notre sujet. Ils voulaient juste s'assurer qu'on ne désespère pas et ma maman et mon papa sont partis. J'ai attrapé mon frère, et mon



Lily Bruce.



frère m'a prise dans ses bras, et nous avons commencé à pleurer. [pleurs] Nous avons été blessés parce que maman et papa nous ont laissés là<sup>88</sup>.

Margaret Simpson a étudié à l'école de Fort Chipewyan dans les années 1950. À l'origine, elle était contente d'aller au pensionnat, parce qu'elle allait là-bas avec son frère George.

J'étais contente d'aller avec lui et mon papa nous a emmenés et on marchait vers le, vers ce grand bâtiment orange. C'était là, et quand on est arrivés, j'étais si contente, parce que j'allais y aller avec George et que j'allais rester avec lui, mais vous savez ça c'est arrêté là, une fois rendus dans le bâtiment.

Il est parti d'un côté et je l'appelais et la sœur m'a emmenée de l'autre côté. On a été séparés là. À partir de ce moment-là, je me suis demandé ce qui se passait ici. J'étais si perdue, j'étais si perdue. Et elles m'ont emmenée en bas de l'escalier et j'ai regardé et j'ai vu tout à coup mon papa traverser la clôture, il marchait. Je suis donc partie à courir. Je voyais la porte là-bas et j'ai couru. Je voulais aller voir mon papa là-bas. Mais elles m'ont arrêtée et je pleurais et je disais à mon papa de venir et il ne m'entendait pas et je me demandais ce qui se passait, je ne savais rien<sup>89</sup>.

Le reste de la première journée d'un nouvel élève est souvent décrit comme offensant, humiliant et déshumanisant. Sa première journée à l'école catholique de Kenora a laissé à Lynda Pahpasay McDonald des sentiments de peur et de détresse.

Et j'avais, je devais avoir de longs cheveux, des longs, longs cheveux, si on peut dire, et mes frères, même mes frères avaient de longs cheveux, et ils avaient l'air de petites filles. Ils nous ont emmenés dans cette, c'était comme une zone d'accueil, on est allés là, et ils nous ont comptés, moi et mes frères et sœurs. Et je m'accrochais à ma sœur, et elle m'a dit de ne pas pleurer, ne pleure pas, vous savez, tu écoutes, tout simplement. Elle essayait de me dire, et je pleurais, et évidemment moi et ma sœur on pleurait, on était trois, on a juste un an de différence. Moi, Barbara et Sandy étions là et on pleurait. Elle nous disait de ne pas pleurer, et de tout simplement faire ce qu'on avait à faire.

Et je me souviens avoir, regarder mon frère avoir été, si on peut dire, emmené, Marcel, mon frère le plus vieux. Ils l'ont emmené, lui aussi avait les cheveux longs.

Et ils nous ont emmenés en haut, et ils nous ont donné des vêtements, et ils ont mis des numéros sur nos vêtements. Je me souviens qu'il y avait de petites étiquettes dans le dos, ils mettaient des numéros, et ils nous ont dit que c'étaient nos numéros. Je ne me souviens pas de mon numéro.

Et, et nous avons vu les sœurs. Elles portaient ces grands costumes noirs, et elles avaient l'air effrayantes, je m'en souviens. Et bien évidemment elles n'étaient pas vraiment, elles avaient vraiment, je ne sais pas, méchantes, je dirais.

Elles nous ont emmenés en haut, je m'en souviens, et elles nous ont donné ces vêtements, des vêtements différents, et elles nous ont emmenés dans une autre pièce, pis elles semblaient, comme, et elles ont pris nos anciens vêtements, elles les

ont pris, et elles nous ont fait prendre un bain ou une douche. Je pense que c'était un bain cette fois-la.

Après qu'on soit sortis, et que nos cheveux étaient lavés, et je ne sais pas, elles ont mis quelque chose dans nos cheveux, comme, vous savez, nos têtes, et elles vérifiaient nos cheveux et des choses comme ça. Et elles nous ont amenés jusqu'à cette chaise, et elles ont mis un linge blanc sur nos épaules, et elles ont commencé à couper nos cheveux. Et vous savez elles coupaient le toupet très droit, et les cheveux très courts, comme, comme si c'était une coupe vraiment droite. Je n'aimais pas le fait qu'elles coupaient tous nos cheveux. Et ils ont fait la même chose avec mes frères, ils ont, ils ont tout coupé, la majorité de ses cheveux. Ils avaient une, une coupe en brosse, si on peut dire<sup>90</sup>.

Lorsqu'Emily Kematch est arrivée à l'école de Gordon, en Saskatchewan, en provenance de York Landing, dans le nord du Manitoba, les religieuses ont mis une poudre blanche sur ses cheveux avant de les couper. « Et on avait les vêtements qu'on portait quand on est arrivés là, même si on n'avait pas grand-chose. On avait nos propres vêtements, mais ils nous les ont enlevés et on a dû mettre les vêtements qu'ils nous ont donnés, la même sorte de vêtement qu'on devait porter<sup>91</sup>. »

Verna Kirkness est allée au pensionnat de Dauphin, au Manitoba. À l'arrivée à l'école après un long voyage en train, elle a dit qu'on lui avait retiré tous ses vêtements.

Ils ne m'avaient pas dit qu'ils allaient faire ça. Et ils ont mis quelque chose dans mes cheveux. Je ne savais pas ce que c'était, mais ça ne sentait pas très bon. Même maintenant, je ne sais toujours pas ce que c'était. Mais, d'après ce que j'ai compris, d'après ce que les gens m'ont expliqué, c'était du kérosène, un certain type d'huile, et ils ont mis ça sur ma tête. Ils ont ensuite coupé mes cheveux très, très courts. Et ensuite, et quand on, on s'est assis, je me souviens m'être assise à, je ne sais pas ce que c'était, ça ressemblait à une table à pique-nique. C'était dans un coin, je pense que c'était dans un coin, et je me suis assise là. Je regardais autour, et je cherchais ma sœur.



Verna Kirkness.

Et ensuite je, et ensuite je pense qu'ils nous ont donné un beigne, ou une espèce de pâtisserie, et on nous a envoyés nous coucher. Et je me souviens de mon premier lit. Il était juste à côté de la porte. Quand on entrait, il était du côté droit, et j'avais le lit du haut, le premier lit superposé, j'étais dans le lit du haut, et c'était ma première, ma toute première nuit là<sup>92</sup>.

À l'école de Blue Quills, Alice Quinney et les autres élèves qui venaient aussi d'arriver se sont fait dire qu'ils allaient prendre un bain.

Je n'avais jamais été nue devant personne avant, sauf ma maman qui nous donnait des bains, dans la baignoire à la maison, dans un, un bain rond, vous savez les anciens bains ronds qu'ils avaient, les bains en acier, ce type-là, vous savez. Et c'était difficile aussi, ils nous ont dit avant, avant qu'on aille dans la salle de bains, on a dû se déshabiller, et ils ont mis un produit qui sentait très mauvais dans nos cheveux, pour les bibittes, qu'ils ont dit, si on en avait apportés avec nous. Ils ont mis tout ce produit, et une sorte de poudre qui sentait très mauvais. Et là, on a dû ôter tous nos vêtements et, et aller dans, aller dans la douche tous ensemble<sup>93</sup>.

À son arrivée à l'école d'Alberni, en Colombie-Britannique, Lily Bruce a été séparée de son frère et emmenée dans le dortoir des filles.

J'ai dû prendre un bain, et c'était tard le soir, et je continuais à pleurer, et elle me disait que j'étais un bébé lala, et elle continuait à crier après moi. Elle a dit que si je réveillais quelqu'un, que j'aurais beaucoup de problèmes. « Et si votre mère et votre papa avaient vraiment tenu à vous, ils ne vous auraient pas laissés ici. » [pleurs]

Après, elle a commencé à tirer mes longs cheveux à la recherche de poux. [pleurs] Après avoir inspecté mes cheveux et mis du shampoing dans mes cheveux, j'ai dû mettre du vinaigre dedans, et après avoir été ballottée d'un bord à l'autre dans le bain aussi, j'ai dû me laver au complet ou sinon elles l'auraient fait et je ne voulais pas, je ne voulais pas qu'elles me touchent<sup>94</sup>.

Les cheveux d'Helen Harry ont été coupés à son arrivée à l'école de Williams Lake, en Colombie-Britannique.

Et je me souviens ne pas avoir voulu qu'on coupe mes cheveux, parce que je me souvenais que ma maman avait les cheveux très longs, jusqu'à la taille. Et elle ne les coupait jamais, et elle ne coupait pas nos cheveux non plus. Toutes les filles avaient les cheveux longs dans notre famille. Et je continuais à dire que je ne voulais pas que mes cheveux soient coupés, mais elles m'ont assise sur la chaise et ont pris des ciseaux et les ont coupés. Et il y avait un gros sceau là et elles ont jeté les cheveux de tout le monde dans ce sceau.

Je me souviens être retournée au dortoir et il y avait d'autres filles qui étaient fâchées à cause de leurs cheveux. Elles étaient fâchées et pleuraient et disaient que leurs cheveux avaient été coupés. Et quand tout a été terminé, elles nous ont fait laver nos cheveux avec une sorte de shampoing. Et je me souviens juste qu'il sentait vraiment très mauvais. Il sentait mauvais. Et ça, je pense que c'était pour enlever les poux, j'en suis pas certaine<sup>95</sup>.

En 1985, Ricky Kakekagumick faisait partie d'un des groupes d'enfants qui ont été envoyés par avion à l'école de Poplar Hill, en Ontario. À leur arrivée, les garçons et les filles ont été séparés, puis conduits vers leurs dortoirs.

Quand nous sommes arrivés, il y avait là des gens du personnel, des hommes mennonites. Ils tenaient des serviettes à la main. On a donc déposé nos bagages sur

le sol, et ils nous ont dit : « mouillez vos cheveux ». J'avais les cheveux longs. Comme tout adolescent autochtone, j'avais laissé pousser mes cheveux. Alors, ils nous ont dit : « lavez vos cheveux ». Ensuite, ils tenaient une grande bouteille de produit chimique. Je ne savais pas ce que c'était. Cela ressemblait à quelque chose qu'on voit dans un laboratoire de science. Ils en ont mis dans nos mains, puis ils ont dit : « Étendez cela partout dans votre tête. Cela tuera tous les poux sur votre tête. » Ils ont immédiatement supposé que nous avions tous des poux, parce que nous étions des Autochtones. Je n'ai pas aimé cela. J'étais déjà un adolescent. Je prenais déjà soin de moi-même. Je savais que je n'avais pas de poux. Mais, immédiatement, ils ont supposé que j'en avais parce que j'étais Autochtone.

Nous avons donc lavé nos cheveux; tout le monde s'est lavé les cheveux. Après, nous sommes allés dans la pièce à côté. Alors, c'est là que j'ai vu un tas de cheveux sur le sol. J'ai vu un gars, debout là, avec ces tondeuses à cheveux; on entendait son petit bourdonnement. Et dans ce bourdonnement, on coupait les cheveux des élèves. Je continuais à reculer. Il y avait un rang là. Je continuais encore à reculer. Je ne voulais pas avancer. Mais, à la fin, je n'avais pas le choix. Tout le monde était déjà passé par là. Il n'y avait plus personne pour me cacher derrière. J'ai donc fait toute une histoire à ce sujet, mais je n'ai pas pu les empêcher. C'était la règle. Ensuite, ils ont, ils m'ont donné une brosse, et ils nous ont donné un peigne, aussi, et ils nous ont dit : « c'est votre peigne, prenez-en bien soin<sup>96</sup>. »

Lorsqu'elle était enfant, Bernice Jacks était fière de sa longue chevelure. « Ma mère avait l'habitude de les tresser, de me faire des tresses françaises et de les brosser. Et ma sœur s'occupait aussi de mes cheveux et les brossait. » Mais, à son arrivée au pensionnat, dans les Territoires du Nord-Ouest, un membre du personnel l'a assise sur un tabouret et lui a coupé les cheveux. « J'étais assise là, et je pouvais entendre, je pouvais voir mes cheveux tomber. Et je ne pouvais rien faire. Et j'avais tellement peur que ma mère... Je ne pensais pas à moi-même. Je pensais à maman. Je me disais que ma mère allait être très fâchée. Que June serait en colère. Et que ce serait de ma faute<sup>97</sup>. »

Victoria Boucher-Grant a été bouleversée par le traitement qu'elle a reçu lors de son inscription à l'école de Fort William, en Ontario.

Et ils ont, ils ont pris mes tresses, et ils ont haché mes, ils ne les ont même pas coupées, ils ont juste, je veux dire qu'ils ne m'ont pas fait une coupe de cheveux ou quoi que ce soit, ils ont juste pris la tresse comme ça, et ils l'ont juste coupée directement à travers. Je me souviens juste d'avoir pleuré et pleuré parce que c'était presque comme se faire violer, vous savez, comme quand vous êtes, quand je pense à cela aujourd'hui, je me dis que c'était un viol, mes, mes tresses ont été



Bernice Jacks.

coupées, et je ne sais pas combien d'années il avait fallu pour que mes cheveux atteignent cette longueur<sup>98</sup>.

Selon Elaine Durocher, le premier jour à l'école catholique romaine de Kamsack, en Saskatchewan, a été bouleversant.

Dès que nous sommes entrées dans le pensionnat, les abus ont immédiatement commencé. Nous avons été déshabillées, amenées dans un dortoir, déshabillées. Nos cheveux ont été vaporisés... Ils nous ont mis des chaussures à lacets. Je le sais parce que mes pieds me faisaient mal. Ils nous ont mis des robes. Et ils nous ont ainsi préparées. Nous étions toujours en train de prier, nous étions toujours à genoux. On nous a dit que nous étions des petites sauvages stupides, et qu'ils devaient nous éduquer<sup>99</sup>.

Brian Rae a dit qu'un membre du personnel féminin leur avait fait subir, à lui-même et à d'autres garçons de l'école Fort Frances, en Ontario, une inspection de tout leur corps.

Vous savez, être déshabillé comme ça par une femme, vous savez, vous ne pouvez même pas savoir, parce que, vous savez, c'était embarrassant, humiliant. Et, et puis elle avait ce, vous savez, ce regard ou quoi que ce soit dans ses yeux, hein, vous savez. Et puis elle faisait des observations sur vos parties intimes et des trucs comme ça : « Oh, quelle mignonne arachide », tu sais, juste pour te froter en bas-là, et puis, vous savez, juste ses yeux, la façon dont elle vous regardait. Cela me faisait donc sentir tout, vous savez, tout sale et, vous savez, juste, je ne sais pas, je me sentais terriblement mal à l'aise, je suppose que c'était parce qu'elle faisait ça. Et puis les autres, vous savez les autres enfants étaient là, vous savez, ils riaient, hein, c'était courant. Donc, je pense que c'était la première fois que je me sentais humilié au sujet de ma sexualité<sup>100</sup>.

Selon Julianna Alexander, le traitement qu'elle a reçu à son arrivée à l'école de Kamloops, en Colombie-Britannique, était humiliant.

Ils nous ont fait déshabiller, nous étions nues. Je me sentais gênée, vous savez. Ils n'ont pas, vous savez, je pensais simplement que c'était inapproprié, vous savez, des gens debout là, à nous regarder, à nous froter et tout, et puis à nous poudrer, là en bas, avec ce qu'ils avaient comme poudre, et, et nos cheveux étaient couverts, vous savez, vraiment frottés, et puis ils ont versé de, je suppose ce qu'ils appellent maintenant de l'huile de charbon, ou peu importe ce que c'était, comme, une sorte de térébenthine, je ne suis pas certaine, mais de toute façon, ça puait vraiment<sup>101</sup>.

À leur arrivée au pensionnat, les élèves étaient souvent tenus d'échanger les vêtements qu'ils portaient pour des vêtements fournis par l'école. Cela signifiait souvent perdre ses vêtements maison, qui avaient une valeur et une signification particulières pour ces élèves. Murray Crowe a dit que les vêtements qu'il avait apportés de la maison ont été pris et brûlés à l'école qu'il fréquentait dans le nord-ouest de l'Ontario<sup>102</sup>. Lorsque la mère de Wilbur Abrahams l'a envoyé à l'école d'Alert Bay, elle avait cousu pour lui des vêtements tout neufs. Quand il est arrivé à l'école, lui et tous les autres élèves devaient se mettre en rang.

Ils nous ont emmenés dans l'entrée, et nous avons été alignés de nouveau, et, et je ne pouvais pas comprendre pourquoi nous étions alignés, mais je n'osais pas dire quoi que ce soit. Et bientôt, cela a été mon tour. Ils m'ont dit d'enlever tous mes vêtements, et, et ils m'ont donné des vêtements qui semblaient être des vêtements d'occasion, mais ils étaient propres, et ils m'ont dit de les mettre, et c'est la dernière fois que j'ai vu mes nouveaux vêtements. Je n'osais pas poser de questions<sup>103</sup>.

John B. Custer a dit qu'à leur arrivée à l'école catholique romaine près de Le Pas, au Manitoba, on enlevait aux élèves tous leurs vêtements personnels. « Et on nous a habillés; nous étions tous habillés de la même façon. C'était une sorte de combinaison. Je me souviens quand je suis allé là-bas, j'avais des mocassins perlés. Dès que je suis arrivé, ils ont pris tout ce que j'avais<sup>104</sup>. »

Elizabeth Tapiatic Chiskamish a fréquenté des écoles au Québec et dans le nord de l'Ontario. Elle se rappelle que, quand elle est arrivée à l'école, ses vêtements maison lui ont été enlevés.

Les vêtements qu'on portait nous ont été enlevés. C'était la dernière fois que nous avons vu nos vêtements. Je n'ai jamais revu non plus les bonbons que mes parents avaient mis dans ma valise. Je ne sais pas ce qu'ils ont fait de ces bonbons. Ils les ont sans doute jetés ou donnés à quelqu'un d'autre ou tout simplement conservés. Quand on m'a remis ma valise, il n'y avait plus rien de ce que mes parents y avaient mis. Seuls les vêtements que je portais étaient encore parfois dans la valise<sup>105</sup>.

Phyllis Webstad s'est rappelé que sa mère lui avait acheté une nouvelle blouse pour porter lors de son premier jour à l'école à Williams Lake. « Je me souviens qu'elle était d'une couleur orange brillant. Mais quand je suis arrivée à la mission, on me l'a prise et je ne l'ai plus jamais portée. Je ne comprenais pas pourquoi. On ne nous expliquait jamais pourquoi on faisait les choses d'une telle manière<sup>106</sup>. » Cette expérience est à la base d'un événement qui a été lancé beaucoup plus tard, et qui est désormais connu sous le nom d'« Orange Shirt Day ». Organisé par le district régional de Cariboo, cet événement a eu lieu pour la première fois le 30 septembre 2013. Ce jour-là, on encourage les gens à porter une chemise orange pour se souvenir des sévices causés aux enfants dans le système des pensionnats<sup>107</sup>.

Lorsque Larry Beardy a quitté Churchill, au Manitoba, pour fréquenter l'école anglicane, à Dauphin, il portait une « belle veste perlée » que sa mère avait faite. « Je pense que c'était du caribou, une veste en caribou. Elle l'avait faite pour moi parce qu'elle savait que je partais pour l'école. » Peu de temps après mon arrivée à l'école, « tous, tous nos vêtements ont été enlevés. Ma veste, dont je viens de vous parler, avait disparu. Et on a donné la même chose à tout le monde, le même genre de vêtements, avec de vieilles bottes noires de l'armée, comme on avait l'habitude de les appeler, et un pantalon<sup>108</sup>. »

Ilene Nepoose se rappelle que les objets personnels qu'elle avait apportés au pensionnat de Blue Quills lui ont été enlevés dès son arrivée. « J'avais même apporté mes propres ustensiles [rires] et je ne les ai jamais revus. Je me demande souvent ce qu'on en a fait.

Mais je me souviens qu'à la fin de la première école, de la première année d'école, ils prenaient nos vêtements personnels et ils nous donnaient ces robes qui étaient fabriquées avec des sacs de farine. »

Au moment où elle est retournée chez elle pour Noël, le personnel ne pouvait pas trouver les vêtements qu'elle portait à son arrivée à l'école.

J'ai vu cette autre fille qui portait ma robe et je l'ai dit aux religieuses, mais elles ne m'ont pas crue. Cette fille a donc fini par garder ma robe. Je ne me souviens plus de ce que je portais, c'était probablement une robe de l'école. Mais, cela m'a vraiment dérangée parce que c'était ma robe, ma mère avait fait cette robe pour moi, et j'étais très fière de la porter. Je n'ai pas été autorisée à la porter de nouveau<sup>109</sup>.



Ilene Nepoose.

Nick Sibbeston a fréquenté l'école de Fort Providence pendant six ans. On l'a inscrit à l'école après que sa mère a été transportée à l'hôpital Charles Camshell, à Edmonton, pour être soignée pour la tuberculose. La seule langue qu'il parlait était le slavey (le déné); la seule langue que parlaient les enseignants était le français.

À l'arrivée, on vous donnait un bain et on vous enlevait les poux; on vous coupait les cheveux et on prenait tous vos vêtements. Je sais que je suis arrivé avec un petit sac que ma mère avait rempli de choses d'hiver, vous savez, des mitaines... mais tout cela a été emmené et mis dans le haut d'un placard. On ne revoyait ces choses qu'au mois de juin suivant<sup>110</sup>.

Lorsqu'elle est arrivée à l'école d'Amos, au Québec, Carmen Petiquay dit que le personnel « a emporté mes affaires, mes valises; ma mère avait mis dans ma valise les choses que j'aimais. J'avais quelques jouets. J'avais quelques vêtements que ma mère avait faits pour moi, et je ne les ai jamais revus. Je ne sais pas ce qu'ils ont fait de ces choses<sup>111</sup>. »

Martin Nicolas, de Nelson House, au Manitoba, est allé à l'école de Pine Creek de cette même province, dans les années 1950. « Ma mère m'avait préparé des vêtements autochtones. Elle m'avait fait une veste en peau de daim, avec des franges de perles... Et ma mère avait fait un travail remarquable, et j'étais vraiment fier de mes vêtements. Et quand je suis arrivé au pensionnat, ce premier jour, je me souviens, ils nous ont dépouillés de nos vêtements<sup>112</sup>. »

Frances Tait a été envoyée à l'école d'Alberni, en Colombie-Britannique, en 1951, alors qu'elle avait cinq ans. Pour elle, comme pour tant d'autres élèves, le moment de l'arrivée a été un moment de grande perte.

Et même dès le premier jour, je me souviens qu'ils ont pris tout ce que j'avais. Je suis allée à l'école avec une théière en argent que ma mère m'avait donnée, et toute ma

famille avait fait en sorte que j'aie cette théière. Dès que je suis entrée dans cette école, ils ont pris tous mes vêtements, et ils ont pris la théière. Et je ne l'ai jamais revue. Ils m'ont coupé les cheveux et m'ont donné des vêtements de l'école<sup>113</sup>.

Lorsque Dorothy Ross est allée à l'école, à Sioux Lookout, ses vêtements ont été pris et jetés. « Je tenais ma veste vraiment serrée. Je ne voulais pas la lâcher. Mais, après l'avoir rangée quelque part, je l'ai perdue. Et je m'inquiétais, si ma mère venait, je cherchais ma mère, et j'avais besoin de ma veste. Ils me l'ont enlevée<sup>114</sup>. »

À son arrivée à l'école presbytérienne de Kenora, Lorna Morgan portait « de jolis petits mocassins perlés que ma grand-mère m'avait faits pour porter à l'école, et j'en étais très fière ». Elle a déclaré qu'on les lui avait enlevés et jetés à la poubelle<sup>115</sup>.

Ces écoles ne pouvaient pas toujours fournir aux élèves une gamme complète de tailles de chaussures. Geraldine Bob dit qu'à l'école de Kamloops, « on vous donnait la taille la plus proche, un peu trop grande ou un peu trop petite; vous aviez donc mal aux pieds en permanence ». De la même manière, ses vêtements d'hiver n'étaient jamais assez chauds. « Je me souviens seulement du froid qui vous transperce. Et d'être à l'extérieur dans la cour et que beaucoup d'entre nous creusions des trous dans le talus. On mettait de l'amarante blanche (herbe-à-cochon) sur nous, pour essayer de rester au chaud<sup>116</sup>. »

Stella August dit qu'à l'école de Christie, en Colombie-Britannique : « Nous devons tous porter les mêmes chaussures, même si elles ne nous allaient pas, et, ces chaussures ne nous allaient pas, si nous étions pris sans nos chaussures, on nous donnait de grands coups sur les oreilles avec notre chaussure<sup>117</sup>. »

D'autres élèves se rappellent que les vêtements fournis par l'école n'étaient pas confortables, étaient mal ajustés et pas assez chauds l'hiver. William Herney dit qu'à l'école de Shubenacadie, les élèves se blottissaient les uns contre les autres pour avoir plus chaud.



Stella August.

C'était, c'était juste comme un cercle. Dans le cercle intérieur, il y avait les enfants de trois, de quatre, de cinq et de sept ans, les plus petits, et plus vous étiez âgés, plus vous étiez dans un cercle extérieur. Et les plus vieux voulaient le cercle le plus loin, le cercle extérieur, le plus éloigné. Nous nous blottissions là, nous voulions juste nous blottir les uns contre les autres pour avoir cette chaleur corporelle. Et les jeunes étaient protégés des éléments. Et, ainsi, nous nous sommes blottis comme ça pendant environ une heure, une heure et demie, et jusqu'à l'heure du souper, quand, quand la cloche a sonné. Nous étions tous entassés là-dedans<sup>118</sup>.

Margaret Plamondon dit que les enfants à l'école de Fort Chipewyan, en Alberta, n'avaient pas de vêtements suffisamment chauds pour les périodes de congé d'hiver.



Et puis, même s'il faisait froid, durant les récréations, on ne pouvait pas porter de pantalons, on devait porter une petite robe mince, et même s'il faisait froid, on était là, dehors, et ils ne nous laissaient pas entrer, même si on pleurait et qu'on avait froid. Il fallait aller jouer dehors pendant la récréation, quinze minutes, on ne pouvait pas entrer, ils verrouillaient la porte, même si on essayait d'entrer, on ne pouvait pas. C'était la même chose les fins de semaine. Il n'y avait pas... même s'il faisait froid, en hiver, on devait parfois... on restait près de la porte, à geler, à geler à la mort, tout un tas d'entre nous, vous savez. Nous étions seulement des petits enfants; nous ne comprenions pas pourquoi nous ne pouvions pas aller nous réchauffer<sup>119</sup>.

Le nombre de vêtements des élèves dans les écoles était également limité. Joanne Morrison Methot dit que les élèves de l'école de Shubenacadie n'avaient que les vêtements minimums.

Et on n'avait pas beaucoup de vêtements. On avait peut-être deux paires de pantalons, deux paires de chaussettes, deux soutiens-gorge, deux culottes et, peut-être, deux chemises de nuit. C'est tout ce que nous avions. Le dimanche, on avait une robe plus habillée, comme, une robe pour les dimanches. On ne la portait que pour aller à l'église, et des chaussures de cuir verni et de petites chaussettes blanches. Après l'église, on devait retourner à l'étage et changer de vêtements<sup>120</sup>.

Les élèves ont parlé du temps qu'ils passaient à s'occuper de leurs vêtements. Shirley Ida Moore se souvient que lorsqu'elle était enfant à l'école de Norway House, au Manitoba, elle s'attirait des ennuis, car elle ne réussissait pas à garder ses vêtements aussi soignés et propres qu'il le fallait.

On avait des uniformes, ils étaient, ils étaient, on avait une blouse blanche et puis ces tuniques et je crois qu'elles avaient comme, trois, trois de ces gros plis, des trucs plissés tout le tour. Et chaque dimanche, on devait repasser ces trucs avec soin; les plis devaient être bien nets. Et, et vos souliers devaient être polis et devaient briller comme du verre. Et, c'est là que je, c'est là que j'avais des ennuis; c'est la raison, parce, bien, je n'étais qu'une petite [fille] et elle s'attendait à ce que je sois capable de repasser ces trucs-là aussi bien, et je ne pouvais pas et personne ne pouvait m'aider; alors je me faisais punir. Seulement punir, et punir et punir<sup>121</sup>.



Shirley Ida Moore.

## La langue et la culture

### « *Comment je vais pouvoir m'exprimer?* »

Beaucoup d'élèves qui arrivaient à l'école parlaient couramment une langue autochtone, et ne comprenaient pas, sinon très peu, le français ou l'anglais. À l'école, ils étaient en présence d'enseignants ou de superviseurs francophones ou anglophones qui ne comprenaient généralement pas les langues des enfants et qui s'efforçaient activement, et souvent de façon agressive, de décourager leur utilisation. Pour des enfants qui ne pouvaient ni comprendre ces nouvelles figures d'autorité ni parler anglais ou français, les premiers mois à l'école étaient source de désorientation et de crainte. Arthur Ron McKay est arrivé à l'école de Sandy Bay, au Manitoba, au début des années 1940 sans aucune connaissance de l'anglais.

Je ne savais pas où aller, pas même aux toilettes parfois. Je me suis mouillé, parce que je ne savais pas où aller et que je ne pouvais pas parler au professeur, et je savais que la religieuse était l'enseignante et je ne pouvais pas parler anglais. On m'avait dit de ne pas parler ma langue et tout, et tout, alors je faisais semblant de dormir sur mon pupitre pour qu'on ne me pose pas de questions. La religieuse, au début, elle était gentille, mais plus tard, lorsqu'elle a commencé à me connaître quand je faisais ça, que j'appuyais ma tête sur le pupitre pour prétendre que je dormais pour qu'on ne me pose pas de questions, elle est venue et m'a tiré par les cheveux, par les oreilles, et m'a dit d'écouter et de m'asseoir droit<sup>122</sup>.

Lorsqu'elle a mis les pieds pour la première fois à l'école d'Amos, au Québec, Margo Wylde ne savait pas un mot de français. « Je me demandais : "Comment je vais pouvoir m'exprimer? Comment les gens vont comprendre ce que je dis?" Et je voulais aller trouver mes sœurs pour leur demander de venir me chercher. Vous savez, c'est triste à dire, mais je me sentais prisonnière<sup>123</sup>. »

William Antoine a parlé ojibwa toute son enfance dans la réserve de Sheshewaning, en Ontario. À l'âge de sept ans, il a été amené à l'école pour garçons de Spanish, en Ontario.

J'étais en première année, le travail qu'on me donnait, je n'y connaissais rien et, et le professeur me parlait anglais et je ne comprenais pas ce qu'il disait. C'est pour ça que c'était si difficile; je ne comprenais pas beaucoup l'anglais. Je comprenais un petit peu, à l'époque, mais je ne comprenais pas ce qu'il me disait. Et il se fâchait contre moi parce que je ne faisais pas mon travail. Je ne pouvais pas,



William Antoine.

je ne pouvais pas le faire, parce que je ne comprenais pas ce qu'il me disait, ce qu'il fallait faire. Alors, c'était difficile<sup>124</sup>.

Lorsqu'il est arrivé à l'école de Fort Albany, en Ontario, Peter Nakogee ne savait pas un mot d'anglais.

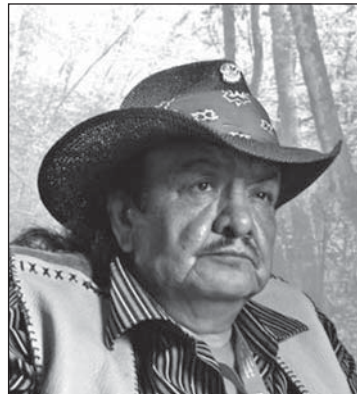
C'est là que j'ai eu le plus de difficulté à l'école, parce que je ne comprenais pas l'anglais. J'ai reçu des coups sur la main, parce que j'écrivais sur mes blocs-notes, les blocs-notes qui avaient été remis au début de l'école, des crayons, des gommes à effacer, des règles et ça, les blocs-notes, et les manuels qui avaient été donnés. « Écrivez votre nom », qu'elle m'avait dit, pour ne rien perdre. Mais j'ai écrit sur mes blocs-notes en écriture syllabique criée. Et j'ai vraiment fait fâcher la religieuse parce que j'écrivais en cri. Et alors, tout ce que je savais, c'est que je m'appelais Ministik, depuis la première fois que j'avais entendu mon nom, c'était Ministik. Alors, j'ai reçu des coups de ceinture, parce que je ne savais pas que je m'appelais Peter Nakogee<sup>125</sup>.



Peter Nakogee.

Pour Marcel Guiboche, de l'école de Pine Creek, l'expérience a été effrayante.

Une sœur, une religieuse a commencé à me parler en anglais et en français, et elle criait après moi. Je ne parlais pas anglais et je ne comprenais pas ce qu'elle, ce qu'elle demandait. Elle est devenue très fâchée et elle a commencé à me frapper partout sur le corps, sur les mains, sur les jambes et dans le dos. J'ai commencé à pleurer, à crier, et j'ai eu très peur, et ça l'a rendue encore plus furieuse. Elle a pris une ceinture noire et m'a frappé encore plus. Mon frère, Eddie, Edward, m'a entendu hurler, et il est venu me chercher<sup>126</sup>.



Marcel Guiboche.

Calvin Myerion se rappelle qu'on lui interdisait de parler sa langue à l'école de Brandon.

Et le temps passait, et on me disait de ne pas parler ma langue maternelle, et je ne connaissais pas d'autre langue que ma langue maternelle. Je ne savais pas un mot d'anglais et mon frère, qui était allé là avant moi, m'a appris, m'a dit dans ma langue de ne pas parler ma langue. Mais ma seule façon de pouvoir communiquer, c'était dans ma langue<sup>127</sup>.

Le choc de sa première soirée à l'école d'Alberni avait laissé Lily Bruce en larmes. Finalement, on est allé chercher sa jeune tante, qui était une élève de l'école, pour lui parler.

Je venais tout juste de mettre mon pyjama, et je n'avais jamais, jamais parlé anglais. [pleurs] On a dit à ma tante de me dire que je n'étais plus autorisée à parler kwak'wala. Je lui ai dit, « Mais ma tante, je ne sais pas comment parler anglais. » Et elle a dit « Eh bien, tu vas devoir apprendre assez vite. » [pleurs] Elle a dit « À partir de maintenant, tu vas devoir parler anglais. » Je ne sais pas combien de temps ça m'a pris. Je me taisais la plupart du temps. Je préférais rester silencieuse plutôt que d'avoir des ennuis<sup>128</sup>.

Andrew Bull Calf se souvient qu'au pensionnat de Cardston, en Alberta, « Je recevais des coups de ceinture souvent parce que je ne parlais pas anglais, vous savez, et la seule langue que je parlais, c'était la langue des Pieds-Noirs dans ma communauté et j'ai reçu beaucoup de coups de ceinture pour ça<sup>129</sup>. » Percy Thompson se rappelle avoir été giflé au visage pour avoir parlé en langue crie après son arrivée à l'école d'Hobbema, en Alberta. « Comment est-ce que j'aurais pu avoir appris l'anglais après trois ou quatre jours la première semaine où j'étais là? Est-ce que j'étais censé avoir appris les mots anglais, pour que la religieuse soit contente? C'était impossible<sup>130</sup>. »

Lorsque deux sœurs sont arrivées à l'école anglicane d'Aklavik, elles ne parlaient pas anglais. Mais, selon l'une des deux sœurs, le personnel « nous donnait la fessée quand on essayait de parler notre langue. Alors, on évitait tout simplement d'être ensemble »<sup>131</sup>. Alfred Nolie a fréquenté l'école d'Alert Bay, où, dit-il, « ils m'ont donné tout de suite des coups de ceinture, dès qu'ils m'ont entendu parler notre langue. Je ne comprenais pas ce qu'ils me disaient<sup>132</sup>. »

Martin Nicholas dit qu'à l'école qu'il fréquentait au Manitoba, l'interdiction de parler sa langue maternelle l'a isolé. « J'aurais été puni si j'avais parlé ma langue, pourtant, c'était la seule langue que je connaissais. Alors, j'étais censé faire quoi? Alors, je restais silencieux. » Comme il ne parlait pas anglais, il s'affolait si quelqu'un lui parlait<sup>133</sup>.

Meeka Alivaktuk est arrivée à l'école de Pangnirtung dans ce qui est maintenant le Nunavut sans connaître l'anglais.

Par exemple, je savais comment tricoter. J'avais appris avant d'aller à l'école comment tricoter des mitaines, mais lorsque, une fois à l'école, le professeur nous parlait en anglais et il disait « une maille à l'endroit, une maille à l'envers, une maille à l'endroit, une maille à l'envers », je n'avais aucune idée de ce que ça voulait dire, alors j'ai déposé mon ouvrage de tricot et je suis simplement restée assise. Le professeur est venu jusqu'à moi et m'a frappé sur les mains parce qu'elles [mes mains] ne savaient pas quoi faire et je ne pouvais pas comprendre ce qu'il me disait. C'est comme ça que mon éducation a commencé<sup>134</sup>.



Alfred Nolie.

Après avoir parlé la langue crie toute son enfance dans le nord du Manitoba, Emily Kematch trouvait qu'« apprendre comment parler anglais demandait beaucoup d'efforts ». Elle dit que « la seule façon de m'en tirer était mon amie Sally qui m'a appris des mots, "c'est comme ça qu'on dit, dit les mots". Elle m'a appris ce qu'il fallait faire pour que je n'aie pas d'ennuis et nous n'avions pas le droit de pleurer. Si on pleurait, c'était la fessée<sup>135</sup>. »

À l'école de Qu'Appelle, en Saskatchewan, au milieu des années 1960, Greg Rainville dit qu'il avait été puni pour avoir parlé sa langue maternelle et pour n'avoir pas exécuté des instructions qui lui avaient été données dans une langue qu'il ne comprenait pas. « Les religieuses s'impatientaient quand elles vous parlaient en français ou en anglais, et que vous ne saviez pas de quoi elles parlaient, et elles vous amenaient en vous tirant l'oreille<sup>136</sup>. »

Quand Robert Malcolm est arrivé à l'école de Sandy Bay, il ne parlait pas un mot d'anglais.

J'ai appris à mes dépens à communiquer à l'école ce que les religieuses ou les professeurs voulaient. Et si vous ne compreniez pas, si vous ne compreniez pas ça, c'était vous qui étiez puni, parfois physiquement, et même parfois sur le plan émotif. Par exemple, les autres élèves de la classe riaient de vous, par exemple si je me trompais en disant ou en faisant quelque chose, tout le monde riait de moi<sup>137</sup>.

Les règles interdisant l'emploi des langues autochtones visaient à forcer les élèves à apprendre l'anglais (ou le français) le plus rapidement possible. Ces règles et l'anxiété qu'elles causaient comptent parmi les éléments de l'expérience des pensionnats qui sont cités le plus couramment. Jacqueline Barney dit que l'un de ses bulletins de l'école de Sault Ste. Marie, en Ontario, indiquait que « Jackie insiste toujours pour parler la langue crie<sup>138</sup>. » Dianne Bossum se souvient qu'on lui a dit de ne pas parler sa langue maternelle à l'école de La Tuque, au Québec, qu'elle a fréquentée à la fin des années 1960 et au début des années 1970<sup>139</sup>. Geraldine Shingoose se souvient d'avoir été punie pour n'avoir pas parlé anglais à l'école de Lestock, en Saskatchewan. « Je me souviens seulement, en me rappelant mes tout premiers souvenirs, c'était les corrections qu'on recevait et les raclées, et seulement pour avoir parlé notre langue, et simplement pour faire des choses qui étaient contraires aux règles<sup>140</sup>. »



Geraldine Shingoose.

Dorothy Nolie raconte qu'à l'école d'Alert Bay, elle avait été prise à parler sa langue maternelle au souper. Ils m'ont placée au milieu de la pièce, devant tout le monde, et c'était ma punition pour avoir parlé notre langue. J'avais faim. Je n'ai pas pu manger quoi que ce

soit. Je regardais autour de moi, je regardais autour de moi, tout le monde mangeait. C'est comme ça qu'ils étaient avec moi, avec nous autres, les enfants, là-bas<sup>141</sup>. »

Au pensionnat catholique romain de Fort Smith dans les années 1960, Leon Wyallon se rappelle avoir été puni pour avoir parlé sa langue maternelle.

On ne pouvait même pas parler notre langue. Dès que tu parlais ta langue, on t'envoyait dans le coin. Dès que les Sœurs grises découvraient que tu parlais ta langue maternelle, en chuchotant, tu étais... si tu ne nous dis pas maintenant, tu auras des coups de ceinture sur la main jusqu'à ce que tu dises, qu'est-ce que tu as dit. Elles te laissaient debout dans le coin jusqu'au souper<sup>142</sup>.

David Nevin se souvient d'avoir vu une jeune fille battue « sauvagement » par le personnel à l'école de Shubenacadie pour avoir refusé d'arrêter de parler micmac.

Ça a continué pendant... ça a paru une éternité, et peu importe ce qu'ils lui faisaient, elle parlait le micmac. Vous savez, et jusqu'à aujourd'hui, vous savez, c'est resté indélébile dans ma tête et je crois que c'est une des raisons pourquoi, lorsque je suis allé à l'école, là, j'ai toujours parlé anglais, la peur d'être frappé avec cette ceinture, cette ceinture de cuir<sup>143</sup>.

Alan Knockwood se rappelle avoir reçu des coups de ceinture pour avoir parlé sa langue maternelle à Shubenacadie.

Juste pour avoir dit merci à quelqu'un qui m'avait donné quelque chose à l'école. J'ai été surpris par un frère ou un des travailleurs et j'ai reçu tellement de coups de ceinture qu'au moment où on est allés souper, mon cousin Ivan a dû me faire manger parce que mes mains étaient trop enflées à cause des coups de ceinture. Et je me souviens d'être assis au bout de la table et les gars se sont levés et me cachaient, debout devant moi, pour qu'Ivan puisse me donner quelques bouchées de nourriture<sup>144</sup>.

Allen Kagak se rappelle avoir été puni pour avoir parlé l'inuktitut pendant qu'il résidait dans les tentes du campement de Coppermine dans les Territoires du Nord-Ouest (aujourd'hui le Nunavut). « Je ne parlais pas anglais, ils me disaient de parler anglais, mais je n'y pouvais rien, il fallait que je parle ma langue, l'inuktitut. Quand je parlais ma langue, l'inuktitut, eux, les professeurs, me frappaient à coups de ceinture, à coups de ceinture, me tiraient par les oreilles et me laissaient debout dans le coin toute la matinée<sup>145</sup>. »

Richard Kaiyogan a également résidé sous la tente dans le campement de Coppermine.

Mais au fil des ans, si on parlait notre langue maternelle, on recevait des coups de ceinture, et plus tard, j'ai dû apprendre à mes dépens, mais moi, je pense qu'au fil des ans, j'ai gagné ça, nous avons gagné ça, de recevoir cette éducation. Une fois, j'ai reçu des coups de ceinture et je voulais plus de coups de ceinture, alors je me suis dit : « Pourquoi je suis là? » Vous savez, l'éducation, j'imagine. En tout cas, ma culture va... ma langue aura été perdue en cours de route. OK, pourquoi ne pas penser comme un homme blanc? Parler comme un homme blanc? Manger comme un homme blanc,

c'est ça, alors je n'aurais plus reçu de coups de ceinture. Vous savez, j'ai suivi leurs règles à eux<sup>146</sup>.

À son premier jour à l'école de Panguitung, le professeur a surpris Sam Kautainuk en train de parler à un ami en inuktitut. « Il a pris une règle, m'a attrapé la tête comme ça et m'a frappé sur la bouche avec la règle quatre fois. C'était très douloureux, ça faisait mal! Ça faisait tellement mal. C'est arrivé simplement parce que j'avais parlé à mon ami dans ma langue maternelle<sup>147</sup>. »

On rapporte également le cas d'élèves forcés à manger du savon quand on les prenait à parler une langue autochtone. Pierrette Benjamin affirme l'avoir vécu à l'école de La Tuque.

Ils ont pris un gros morceau et ils me l'ont mis dans la bouche, et la directrice, elle me l'a mis dans la bouche et elle a dit « mange-le, mange-le », et elle m'a juste montré quoi faire. Elle m'a dit de l'avalé. Et elle a mis la main devant ma bouche, alors je mâchais et je mâchais, et j'ai dû l'avalé, alors je l'ai avalé, après j'ai dû ouvrir la bouche pour montrer que je l'avais avalé. Et à la fin, j'ai compris, et elle m'a dit, « c'est une langue sale, c'est le diable qui parle par ta bouche, c'est pour ça qu'il fallait la laver, parce qu'elle était sale ». Donc, tous les jours que j'ai passés au pensionnat, j'ai été maltraitée. Ils m'ont presque assassinée<sup>148</sup>.

Alphonsine McNeely fréquentait l'école catholique d'Aklavik dans les années 1940. À un certain moment, une sœur les a entendues, elle et son amie, s'enseigner leurs langues respectives.

Elle m'a pris... je ne sais pas pourquoi elles étaient toujours contre moi. En tout cas, elle m'a menée à l'évier, elle a pris ça, le savon Sunlight qu'ils avaient, une sorte de grosse barre, elle a pris une brosse, une brosse à plancher, j'ai pensé qu'elle allait me faire frotter le plancher ou quelque chose comme ça. À la place, elle, elle m'a tirée par les cheveux et elle a commencé à me frotter la bouche avec<sup>149</sup>.

Ken A. Littledeer se rappelle avoir vu un autre élève à l'école de Sioux Lookout se faire laver la bouche au savon pour avoir parlé une langue autochtone. « J'ai regardé cet incident, et... et je n'ai pas aimé ce que j'ai vu, il y avait des bulles qui sortaient. On aurait dit qu'ils allaient le tuer, je me demandais s'il pouvait respirer, parce que je voyais des bulles sortir de son nez et de sa bouche et il étouffait<sup>150</sup>. »

Un jour, à l'école de Shubenacadie, une sœur a surpris William Herney à parler micmac avec son frère.

Elle lui dit : « Qu'est-ce que vous faites tous les deux? – Rien, ma sœur. – Oh oui, je vous ai entendus. Vous parliez cette langue, n'est-ce pas? – Oui, ma sœur. – Vient ici » qu'elle a dit. Je suis allé. Elle a pris une verge. Elle m'a fait pencher



William Herney.

sur la baignoire, la baignoire, elle m'a accroché par le cou et je ne sais pas combien de coups elle m'a donnés sur les fesses, et j'ai pleuré, pleuré. Ensuite, elle a pris un pain de savon et elle m'a lavé la bouche avec. Je me rappelle encore de ce goût de lessive. Toute ma vie j'ai eu ce goût dans la bouche. Et elle a dit : « Tu ne parles pas cette langue ici. C'est non, non, non, tu comprends? » Elle m'a regardé droit dans les yeux. Elle a dit : « Tu comprends ce que je te dis? » Et j'ai dit : « Oui, ma sœur, je comprends<sup>151</sup>. »

Dans les écoles catholiques romaines de l'Ouest et du Nord, les membres du personnel étaient souvent originaires du Québec ou de l'Europe. Le fait que ces personnes avaient le droit de parler entre elles en français (leur langue maternelle) dérangeait bon nombre d'élèves. Mary Courchene a demandé un jour à une sœur de l'école de Fort Alexander, au Manitoba :

« Comment ça se fait que vous avez le droit de parler votre langue et pas nous? » Vous savez, je voulais juste savoir pourquoi elles avaient le droit de parler français et nous on ne pouvait pas parler ojibwa à l'intérieur... à l'intérieur de l'école. On le parlait à l'extérieur, mais on ne pouvait pas le parler à l'intérieur, dans la maison... dans l'école. Elle m'a regardée et elle était très fâchée, mais elle n'a rien dit.



Mary Courchene.

Plus tard le même soir, on lui a demandé de s'excuser auprès de la sœur dans la salle à manger. Elle a commencé par refuser, pour se faire dire :

« Personne ne mange tant que tu ne t'es pas excusée. » Évidemment, j'ai dû m'excuser; je ne voulais pas que le reste des élèves soit privé de souper, juste parce que je ne voulais pas m'excuser.

Alors j'ai dit que j'étais désolée, mais c'était... elles m'ont fait sentir humiliée. Et il y avait... il y avait toujours des humiliations comme ça, pour vous diminuer. Bien sûr, c'était fait pour les autres, pour que toutes les autres élèves se moquent de celle qui avait honte. Donc, vous savez, c'était toujours ce genre de chose. Donc, on ne nous encourageait pas à être nous-mêmes. On ne nous encourageait pas à faire ce qui était le mieux pour nous. C'était toujours ce qu'elles... En tout cas<sup>152</sup>.

Les élèves se plaignaient également du fait qu'on leur enseignait une autre langue, le français. Lydia Ross a fréquenté l'école de Cross Lake, au Manitoba. « Et comme composition de 11<sup>e</sup> année, j'ai écrit une composition en français de 500 mots, avec tous les verbes et les adjectifs et j'ai eu 90 %. Ça montre combien de français ils nous apprenaient, et pas ma langue. Je ne savais pas parler notre langue<sup>153</sup>. »



Malgré la consigne habituelle de mener la vie de l'école en anglais (ou en français dans certaines écoles du Québec), bon nombre d'élèves continuaient à parler leur propre langue dès qu'ils le pouvaient. Monique Papatie raconte qu'à l'école d'Amos, au Québec, les élèves « allaient dans un coin pour parler notre langue, même si nous n'avions pas le droit. Nous avons gardé notre langue, l'anishinabemowin, et je le parle très bien aujourd'hui, et c'est ce que je veux enseigner aux enfants, aux petits enfants et aux arrière-petits-enfants de ma mère<sup>154</sup>. » Arthur Ron McKay affirme lui aussi avoir réussi à s'accrocher à sa langue à l'école de Sandy Bay.

Autrement, on vous tirait les oreilles, les cheveux ou on vous frappait avec une règle. En tout cas, j'ai continué et je ne pouvais pas parler ma langue, mais après je parlais avec des garçons dans le... parce qu'ils venaient de la réserve et qu'ils parlaient ma langue. On parlait beaucoup, dans le dos de nos surveillants ou je ne sais pas comment vous les appelez. C'est pour ça que je n'ai pas perdu ma langue : en la parlant tout le temps en cachette quand j'étais petit<sup>155</sup>.

Ronalee Lavallee affirme qu'à l'école de Grayson, en Saskatchewan, dans les années 1970, il y avait pas mal d'élèves du nord de la province qui parlaient couramment le cri. La nuit, ils enseignaient la langue aux autres. « On voulait apprendre cette langue, et on montait la garde à tour de rôle pour surveiller les sœurs, pour ne pas être punis. Et quand on pense que c'était, imaginez-vous, en 1970 ou 1971, il n'y a pas si longtemps, et qu'on se faisait encore traiter comme ça<sup>156</sup>? »

Pour les élèves, le message était essentiellement de parler anglais (ou français). Il y avait cependant des exceptions. Mary Stoney a déclaré qu'à l'école qu'elle a fréquentée en Alberta, au moins un prêtre a fait des efforts pour préserver les langues autochtones. « Nous avons été chanceux d'avoir eu le père Mullen, qui nous a aidés à préserver notre langue crie en traduisant la Bible et les hymnes. Autrement, l'état de la langue aurait été bien pire. À l'école, on parlait souvent le cri entre nous, et certaines sœurs appliquaient la règle de façon stricte et d'autres non<sup>157</sup>. » Au cours de l'histoire, les missionnaires catholiques et protestants ont souvent appris les langues autochtones et encouragé leur usage dans le contexte religieux. À l'école de Beauval, en Saskatchewan, Albert Fiddler se rappelle que l'usage des langues autochtones était strictement limité aux cours d'enseignement religieux.

Mais tout ce qu'ils nous autorisaient, c'était d'apprendre à prier en cri. Ils ne nous permettaient pas de parler entre nous, ils s'assuraient que nous ne parlions jamais entre nous dans cette langue. On pouvait seulement... ils nous enseignaient seulement à prier en cri dans le cours de catéchisme, mais on ne pouvait pas le parler entre nous parce que ce n'était pas poli de parler devant quelqu'un qui ne comprend pas le cri<sup>158</sup>.

Alex Alikashuak affirme qu'à son école de Churchill, au Manitoba, dans les années 1960, il n'y avait aucune restriction quant à l'usage des langues autochtones.

Nous, on ne parlait presque jamais anglais. Le seul moment où on parlait anglais, c'était quand... vous voyez, dans notre école, une partie des gens qui travaillaient au dortoir étaient aussi des Inuits, donc on ne pouvait pas leur parler en anglais non plus. Le seul moment, le seul vrai moment où on parlait anglais était dans la salle de classe, ou quand on devait parler à quelqu'un de l'administration, ou à une personne de la ville qui n'était pas Inuit, mais autrement on... tout le monde parlait notre langue<sup>159</sup>.

À la résidence d'Aklavik, la règle, raconte Ellen Smith, était « anglais s'il vous plaît, anglais s'il vous plaît ». Mais, a-t-elle dit, « quand on allait dans la salle de récréation d'Aklavik, on parlait notre langue et on était libres de courir partout. Ils nous emmenaient même en excursion au printemps. On allait trapper le rat musqué<sup>160</sup>. »

Malgré l'encouragement dans certaines écoles, et les efforts des élèves pour garder leur langue vivante, la conséquence globale reste une perte des compétences linguistiques. Russell Bone sent qu'il avait perdu son aptitude à parler sa langue à l'école de Pine Creek.

Je me suis rendu compte que personne ne parlait jamais dans sa langue. Certains... certains parlaient leur langue quand les sœurs n'étaient pas là, hein. Après, j'ai commencé à la perdre. J'ai oublié comment on dit, ce qu'il faut dire, les mots, ce qu'ils voulaient dire, et quand quelqu'un, disons, quand deux personnes parlaient, disons, deux garçons parlaient entre eux dans leur langue, je ne comprenais plus. Je l'avais perdue<sup>161</sup>.

En se remémorant ses expériences à l'école baptiste de Whitehorse et à l'école anglicane de Carcross, Rose Dorothy Charlie affirme :

Ils ont volé ma langue. Ils l'ont sortie droit de ma bouche. Je ne l'ai plus jamais parlée. Ma mère me demandait pourquoi, pourquoi, tu peux m'écouter, elle disait « je pourrais te l'apprendre ». J'ai dit « Non ». Et quand elle a demandé « Pourquoi? », j'ai répondu : « J'en ai assez d'avoir des claques sur la bouche, je suis tannée. Je suis tannée, c'est tout. » Ensuite, j'ai essayé, je suis allée au collège du Yukon, j'ai essayé, puis ma propre tante s'est moquée de moi parce que je prononçais mal, elle riait de moi, alors j'ai abandonné. « C'est fini », j'ai dit. Après les gens m'ont embêté en me demandant : « Pourquoi tu ne parles pas ta langue? » Et je répondais : « Tu ne veux pas savoir pourquoi. » Alors je ne l'ai plus jamais parlée<sup>162</sup>.

Quand Robert Joseph est entré au pensionnat à l'âge de six ans, il parlait couramment le kwak'wala. « Quand je suis sorti de l'école, 11 ans plus tard, bien sûr personne à l'école ne parlait cette langue. Aujourd'hui, on est seulement une centaine dans toute la nation Kwakiutl à savoir parler la langue<sup>163</sup>. »

Avant l'expansion du système des pensionnats au Québec dans les années 1960, certains élèves autochtones de la province ont été envoyés dans des pensionnats ontariens. Paul Dixon était l'un d'eux. Son frère cadet, toutefois, a été éduqué dans un pensionnat du Québec. « Donc, je ne pouvais pas parler à mon frère en français, parce que je ne connaissais pas le français, et il ne pouvait pas me parler en anglais. » Comme sa

mère a insisté pour qu'ils apprennent leur langue autochtone, ils ont néanmoins conservé une langue commune<sup>164</sup>.

Lorsque John Kistabish a quitté l'école d'Amos, il ne savait plus parler algonquin, alors que ses parents ne parlaient pas français, la langue qu'on lui avait enseignée à l'école. En conséquence, il lui était presque impossible de s'ouvrir à eux sur les maltraitances qu'il avait subies au pensionnat. « J'ai essayé de parler avec mes parents, puis non ça marchait pas. C'est qu'on vivait avec eux autres comme si c'était... On était ben pareil parce que je savais ben que c'était mes parents, quand je suis sorti du pensionnat. Mais communication était pas là<sup>165</sup>. »

Dans certains cas, l'expérience du pensionnat incitait les parents à ne plus enseigner autre chose que la langue anglaise à leurs enfants. Les deux parents de Joline Huskey avaient fréquenté le pensionnat dans les Territoires du Nord-Ouest. En conséquence de cette expérience, ils ont élevé leur fille en anglais<sup>166</sup>. Lorsque Bruce R. Dumont a été envoyé au pensionnat d'Onion Lake, en Saskatchewan, sa mère l'a mis en garde de ne pas parler le cri. Elle l'a averti qu'il devait « apprendre à parler anglais... Vous savez, nous... vous savez, on a été éduqués à la maison, on parlait librement, on parlait le cri à la maison, mais à l'école on... on n'avait pas le droit de parler, parler notre langue<sup>167</sup>. »



Bruce R. Dumont.

Andrew Bull Calf se rappelle qu'au pensionnat de Cardston, les élèves étaient non seulement punis s'ils étaient pris à parler leur langue, mais aussi fortement dissuadés de participer à des activités culturelles traditionnelles<sup>168</sup>.

Evelyn Kelman a fréquenté l'école de Brocket, en Alberta. Elle se souvient du directeur qui avertit les élèves que s'ils participaient à la danse du Soleil qui avait lieu en automne, ils recevraient une correction à leur retour à l'école. « Aujourd'hui, je connais encore une ou deux personnes qui ne sont pas allées parce qu'elles ont eu peur de la menace<sup>169</sup>. »

Marilyn Buffalo se rappelle d'enseignants de l'école d'Hobbema qui lui ont dit que la danse du Soleil était un rituel satanique. « Des professeurs non professionnels, sans formation, qui prenaient un immense plaisir à rouer de coups les garçons et les filles, nous ont dit qu'on ne serait jamais bons à rien. Ils nous appelaient les Sauvages<sup>170</sup>. »

Sarah McLeod a fréquenté le pensionnat de Kamloops. Lorsqu'elle retournait à la maison en été, sa grand-mère lui enseignait la médecine traditionnelle.

Ma grand-mère harnachait un cheval pour moi en me disant : « Va me chercher ce remède sur la colline. » Elle nommait le remède, et moi, qui avais environ huit ans, je montais sur le cheval et j'allais le chercher tout seul. Je savais de quel remède elle

parlait. Je descendais du cheval, j'en mettais un peu dans le sac, et après il fallait que je cherche une grosse pierre pour m'aider à remonter sur le cheval.

Une année, elle est retournée à l'école avec un totem miniature qu'un membre de sa famille lui avait offert pour son anniversaire. Lorsqu'elle l'a montré fièrement à l'une des sœurs, celle-ci le lui a enlevé et l'a jeté.

Je l'ai regardée. Je lui ai dit : « Mais c'était mon cadeau d'anniversaire. – Non, c'est mal. C'est le diable que tu vois dans ce totem. Ce n'est que du diable, ne peux-tu pas voir tout le diable qu'il y a ici? Tu vas me jeter ça tout de suite. » Après, elle me l'a fait mettre à la poubelle, et moi qui ne savais pas, je ne suis dit « Oh mon Dieu. Pendant tout ce temps, je serrais un diable contre moi? » Vous savez, je ne comprenais pas<sup>171</sup>.

Au pensionnat Akaitcho Hall de Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, Mary Olibuk Tatty partageait sa chambre avec des élèves d'origines diverses.

Pendant trois ans de ma vie, j'ai perdu des valeurs inuites, même si je suis très forte. Ma mère était très forte en chant guttural, en danse du tambour et toutes ces choses. Mais comme j'étais inuite, très fière de l'être, même si mon père était de Terre-Neuve, ce qui m'a frappé, c'est que je ne pouvais pas réciter le Notre-Père dans ma chambre sauf en le murmurant tout bas, parce que j'ai été élevée en anglicane convaincue, étant donné que ma compagne de chambre était une Flancs-de-Chien [Dénée], ou une *Kabluunak* [une Blanche], et qu'elle m'aurait demandé, « Pourquoi tu parles comme ça? »

La langue commune du pensionnat et de l'école était l'anglais. « Ce que j'ai remarqué, c'est que je leur parlais beaucoup en anglais, parce que dans ma tête, on n'avait pas le choix de parler anglais, parce que nos surveillants étaient tous des *Kabluunak*, je n'ai rien contre les *Kabluunak*, mon grand-père était blanc, mais j'aurais aimé avoir plus de soutien au pensionnat pour nos valeurs inuites<sup>172</sup>. »

Même quand il ne s'attaquait pas directement à leur culture, le programme d'enseignement sapait l'identité des Autochtones. Thaddee Andre, qui a fréquenté le pensionnat de Sept-Îles, au Québec, dans les années 1950, se rappelle qu'élève, il se disait : « Tu veux devenir comme un blanc, pis entre temps, on essaye par tous les moyens de t'enlever ce que tu es, en tant qu'Innu. Quand t'es jeune, tu ne t'aperçois pas de ce que tu perds en tant que personne<sup>173</sup>. »

De ses années au pensionnat catholique de Le Pas, au Manitoba, une élève affirme qu'elles l'ont laissée avec un sentiment de honte pour son identité autochtone.

Même notre propre langue était considérée comme laide; nous n'avions pas le droit de parler le cri. Je n'avais pas le droit d'être moi-même, une femme crie. Tout était sale, même mes règles, c'est ce que j'ai appris à la maison et c'est ce que j'ai appris au pensionnat, tout était laid. Et c'est aussi là que j'ai appris beaucoup de choses moches, je suis devenue une menteuse compulsive, j'ai appris à vivre dans le monde du déni. Quand j'étais plus jeune, j'ai appris à haïr, j'ai haï ma propre mère, je l'ai

blâmée pour avoir permis qu'on nous enlève de la maison, même si à l'époque je n'avais pas compris qu'elle n'avait pas eu le choix. Il a fallu attendre jusqu'aux années 1990 pour qu'elle nous dise : « Je n'ai pas eu le choix. C'était ça, où j'allais en prison. J'ai été obligée de vous laisser aller au pensionnat. » Parce que c'est à ce moment-là, en août 1990, que je leur ai révélé à tous les deux, mon père et ma mère, ce que j'ai vécu<sup>174</sup>.

Gordon James Pemmican se souvient qu'à l'école de Sioux Lookout, on faisait regarder des westerns aux élèves. « Dans ceux qu'ils nous montraient, les Indiens ne gagnaient jamais. Je ne me souviens pas avoir jamais vu un film où les Indiens gagnaient. Quand on sortait jouer aux cowboys et aux Indiens, personne ne voulait faire l'Indien<sup>175</sup>. »

Parfois, certains enseignants de l'école de Blue Quills demandaient à la classe d'organiser ce qu'un ancien élève appelait de « petits pow-wow ».

« Bon, tout le monde, je veux vous voir danser comme des Indiens », voulant dire, vous savez, « comme les païens que vous êtes », « comme votre peuple », vous savez, on faisait donc un cercle, et après elle disait : « Voici votre tambour, et voici votre bâton » et bien sûr il chantait tout le long. Je me rappelle qu'il chantait quand même bien, mais tout le monde riait quand il tapait sur la poussière, sur le porte-poussière en fer blanc, en acier, qui était censé être un tambour.

Mais ils faisaient ça pour se moquer de certaines choses, vous savez, ils nous faisaient faire des choses qu'on fait dans notre culture, mais en les changeant pour qu'elles aient l'air ridicules. On restait silencieux quand on faisait ces petites danses. On ne sentait aucune fierté. C'était comme si on devait tous avoir honte, et danser comme des petites marionnettes<sup>176</sup>.

C'est à l'occasion d'un cours de préparation à la confirmation au pensionnat de Sept-Îles, au Québec, que Jeanette Basile Laloche s'est rebellée contre la répression à l'égard de la langue et de la culture autochtones.

Ils nous donnaient une leçon sur la Pentecôte, pis le père principal était venu avec monsieur l'inspecteur. Pis il fallait être bien de sa personne, pis il fallait avoir une bonne posture. Pis, il nous a expliqué la Pentecôte. Pis là il dit : « Les apôtres ont eu des langues de feu sur le dessus de la tête, pis ils se sont mis à parler toutes les langues. » Pis là, je dis : « Non, non, ils ont pas parlé ma langue. » Pis là, il insistait, il disait : « Oui, Jeanette ils ont parlé ta langue. » J'ai dit : « Non, ça se peut pas qu'ils aient parlé ma langue. » Parce que, je commençais à être rebelle là : le Dieu que ma grand-mère m'a enseigné, mes grands-parents m'ont enseigné, il était pas du



Gordon James Pemmican.

tout comme le leur. Pis là, je disais : « Non, ils n'ont pas parlé ma langue ». Il fallait pas, on n'avait pas notre mot à dire, pis je me rappelle qu'il m'a dit : « Mets ta main sur le bureau. » Il ne fallait pas les contredire, je mets ma main sur le bureau, pis avec la règle, il fallait que j'y répète, il fallait que j'y répète que les apôtres ont parlé ma langue. Moi, ça m'a pris du temps avant que je le dise, mais tu sais c'est ça, j'ai reçu une marque : coups de règle, avec (...) il y avait une petite lame au bout de la règle. J'ai écrit un poème là-dessus, mon écrit, pis c'était : « Je suis petite fleur qui a été déracinée et implantée dans une autre terre. » Mes valeurs étaient bafouées, ma croyance a été humiliée, j'ai subi un infanticide. Après toutes ces horreurs, mon corps, mon esprit, ils devaient adhérer<sup>177</sup>.



# L'incontinence nocturne

## « *Tu devrais avoir honte* »

Le traumatisme que vivait l'enfant qui se voyait soustrait à la garde de ses parents et placé dans un établissement étranger à la discipline stricte, voire violente, menait souvent à l'incontinence nocturne. Dans la majorité des cas, le pensionnat réagissait par des stratégies punitives d'humiliation. Ces mesures étaient essentiellement contre-productives, puisqu'elles ne faisaient qu'amplifier le sentiment d'anxiété et d'insécurité à l'origine du trouble comportemental<sup>178</sup>.

Lors de sa première nuit au pensionnat de Beauval, en Saskatchewan, Albert Fiddler, qui n'a jamais vécu dans un immeuble ayant l'eau courante, a mouillé son lit. Il se souvient qu'au matin :

[un prêtre] m'a jeté à genoux devant les autres enfants, en criant : « tu as mouillé ton lit » ou quelque chose comme ça. Je comprends quelques mots ici et là, parce que j'ai déjà entendu un peu d'anglais avant, ici et là. Il tire sur mon petit caleçon pour l'ouvrir, que je suis obligé de porter, je pense. Il me donne une fessée terrible pour que je ne recommence jamais. Pas d'explication, il ne me demande même pas qui je suis, rien du tout, et il me bat les fesses à l'air devant tous les autres enfants, et ça je l'oublierai jamais<sup>179</sup>.

Russell Bone a vécu une expérience similaire à l'école de Pine Creek. Lui aussi a commencé à mouiller son lit à son arrivée au pensionnat. Il rapporte à la Commission de vérité et réconciliation du Canada que le matin suivant : « [une surveillante] m'attrape par la nuque, en me tirant par les cheveux, et elle me presse le visage dans le pipi. Et elle me frotte le visage dedans. "Ne fais plus jamais ça<sup>180</sup>" »

La Commission a aussi recueilli des témoignages sur des cas où l'incontinence a débuté après des actes de maltraitance précis. Par exemple, peu de temps après avoir subi une agression sexuelle de la part d'un membre du personnel au pensionnat de Blue Quills, un élève a commencé à mouiller son lit<sup>181</sup>.

Helen Kakekayash se souvient de ce jour où on l'a envoyée dans la cave de l'école de McIntosh, en Ontario, parce qu'elle avait mouillé son lit : « Je ne savais pas combien de temps j'allais rester là, et ils m'apportaient à manger, et ils me disaient que je devais laver mes draps<sup>182</sup>. »

Alfred Nolie a uriné au lit dès sa première nuit au pensionnat d'Alert Bay.

Le matin suivant, on est allés déjeuner, puis on est allés à la douche, puis ils sont venus nous attraper après le souper et nous ont fait laver nos draps et nos couvertures à la main. Après, ils nous ont fait frotter les escaliers de l'école. De tout



en bas à tout en haut, ces grandes marches, et il y avait des plaques en acier, et ça je ne le savais pas. Un des employés est venu me secourir, et mes pantalons étaient imbibés de sang, des deux côtés, parce que j'étais à genoux. Je ne savais pas quoi dire, mais il voyait que mes pantalons étaient couverts de sang, des deux côtés, parce que pendant deux jours j'avais frotté les escaliers au lieu d'aller à mes cours<sup>183</sup>.

L'humiliation était souvent délibérée. Au pensionnat de Blue Quills, toutes les élèves étaient mises en rang chaque matin. Ensuite, selon Louise Large, les élèves qui avaient mouillé leurs draps devaient sortir du rang. « Et je me souviens que les sœurs se moquaient d'elles, et elles nous faisaient nous moquer d'elles<sup>184</sup>. »

Patrick James Hall se rappelle du traitement auxquels avaient droit les enfants qui mouillaient leurs draps à l'école de Brandon.

Beaucoup d'enfants mouillaient leurs draps, puis le matin, quand tout le monde se levait, ceux qui avaient fait pipi au lit ne se levaient pas tout de suite. Ils faisaient juste rester couchés. Après on allait à la douche, alors tout le monde y allait. Mais il y avait quelque chose comme huit, neuf enfants qui ne se levaient pas. Alors il entra et il arrachait les draps, il les faisait lever debout et il criait, il les fouettait sur les fesses super fort et ils devaient aller se mettre debout dans un coin. Ensuite, au suivant et « pchhh ». Après, il les faisait se tenir debout là-bas. Il leur faisait ça, après il les faisait rester debout pendant un bout de temps. Ensuite, à la fin, les autres garçons avaient fini leur douche. Il les laissait revenir, après il les faisait se moquer des garçons punis parce qu'ils avaient fait pipi dans leurs culottes. Ensuite, il leur fait apporter leur linge sale en bas et le jeter quelque part en bas des escaliers, où sont les douches. Mais il te faisait prendre une douche froide en premier, pour que tu n'oublies pas, pour que tu t'en rappelles<sup>185</sup>.

À l'école pour filles de Spanish, en Ontario, Josephine Eshkibok avait un problème d'incontinence nocturne. « La première fois que j'ai mouillé mon lit, j'ai dû me tenir debout devant 125 filles pendant qu'elles me criaient "Tu devrais avoir honte<sup>186</sup>!" »

Au pensionnat de Qu'Appelle, en Saskatchewan, Wesley Keewatin se souvient que le surveillant basculait le lit quand l'enfant s'y trouvait encore, s'il le soupçonnait d'avoir mouillé les draps pendant la nuit. « S'ils dormaient encore, ils basculaient leur lit d'un coup sec. Ils se faisaient jeter à terre<sup>187</sup>. » Wendy Lafond raconte qu'à l'école de Prince Albert, en Saskatchewan, « si on mouillait nos lits, on nous faisait tenir debout dans le coin, dans nos vêtements pleins de pipi, sans avoir le droit de se changer<sup>188</sup>. »



Wendy Lafond.

Don Willie se rappelle que les élèves qui mouillaient leurs draps étaient publiquement humiliés au pensionnat d'Alert Bay. « Et ils faisaient s'aligner les mouilleurs de lit le matin,

et ils les paradaient, les paradaient pendant tout le déjeuner, dans la cantine, pour les humilier<sup>189</sup>. »

Frank Tomkins affirme qu'un jour, au pensionnat de Grouard, en Alberta, le personnel a forcé un enfant qui ne pouvait s'empêcher de souiller son lit à manger de ses propres excréments. Quand Frank s'est plaint de l'incident à son père, cela est parvenu aux oreilles du surveillant, qui a administré une raclée au jeune Frank. Le père a alors décidé de retirer son fils de l'école<sup>190</sup>.

William Francis Paul raconte qu'à l'école de Shubenacadie, les élèves désignés incontinents étaient forcés à porter un genre de chemise d'hôpital qu'on appelait la « chemise de malade ». « Personne n'attachait ta chemise. Tu avais les fesses à l'air. Chaque fois que j'ouvrais les yeux, je voyais les fesses de tout le monde<sup>191</sup>. » Joseph Ward a passé un an dans ce qu'il appelle le « dortoir mouillé » au pensionnat de Shubenacadie.

Vous savez, tout le monde mouillait ses draps dans ce dortoir et, et j'ai entendu des histoires d'horreur sur ce dortoir, mais je ne sais pas, je ne me souviens pas. À part de faire une pile avec nos pyjamas et tout ce qu'on avait et nos draps, le matin; et d'aller prendre une douche. Vous savez, ça a été comme ça une année complète. Je mouillais mon lit tous les jours, sans exception<sup>192</sup>.

Mary Rose Julian raconte comment elle ressentait de la pitié pour les garçons du pensionnat de Shubenacadie qui mouillaient leurs draps.

Je me sentais mal pour les garçons, vous savez, qui mouillaient leur lit. Vous savez, ils devaient porter leurs draps sur la tête, et parader dans la salle à manger qui menait à la buanderie. Je baissais les yeux pour ne pas avoir à les regarder, je savais qu'ils étaient embarrassés. Mais j'avais peur pour mon frère. Heureusement, je ne l'ai jamais vu, vous savez, dans la file<sup>193</sup>.

Benjamin Joseph Lafford se souvient de la fois où il s'est fait humilier au pensionnat de Shubenacadie pour avoir mouillé ses draps.

J'ai fait pipi au lit et ce frère, Sampson, est venu le matin, venu nous réveiller – « Tout le monde debout, et allez vous laver! » – et tout ça, et et il regarde les lits et dit : « Ah, quelqu'un a fait pipi au lit. Ah, on a un pisseux ici! », ou un autre surnom insultant et vous savez, je suis un de ceux qui a fait pipi au lit parce que j'avais tellement envie pendant la nuit et on nous punit pour ça. Je me suis fait punir pour ça. Chaque fois que je faisais pipi au lit, je devais porter ma couverture sur la tête, jusqu'en bas, traverser la cantine où il y a les filles et les garçons et tout le monde me regardait en train de porter ma couverture pleine de pipi sur la tête pour l'apporter où ils allaient la laver, faire la lessive, et je devais aller m'asseoir<sup>194</sup>.

Dans l'espoir de réduire l'incontinence nocturne, certaines écoles limitaient l'accès des élèves à l'eau la nuit. Outre son caractère punitif, cette méthode était à la fois contre-productive — les élèves n'apprenant jamais à maîtriser leur vessie — et malsaine<sup>195</sup>. Benjamin Joseph Lafford se rappelle qu'à l'école de Shubenacadie, les salles de bain

étaient fermées à clé la nuit<sup>196</sup>. Un autre élève de Shubenacadie, Joanne Morrison Methot, se souvient aussi de s'être fait interdire l'accès à l'eau la nuit. « Mais on avait tellement soif, parfois, qu'on allait aux toilettes, on ouvrait le réservoir, et on buvait l'eau qu'il y avait là. Et je me suis dit : "Eh bien si je meurs, ce sera de la faute de personne d'autre que moi, parce que j'ai soif et j'ai besoin d'eau"<sup>197</sup>. »

Ron Windsor affirme qu'à l'école d'Alert Bay, même les élèves en rémission d'une maladie se voyaient interdire l'accès à l'eau la nuit.

On n'avait nulle part où boire de l'eau, et on avait une petite... toilette là-bas. J'étais un de ceux qui buvaient de l'eau dans la cuvette, mais après m'être fait prendre par la surveillante, ils ont juste fermé la porte à clé. On n'avait nulle part où aller et quand on se sentait mieux, on descendait pour utiliser la salle de bains. Mais il y avait beaucoup de garçons qui ne pouvaient pas encore bouger, et je pouvais les voir pleurer, et je pleurais avec eux<sup>198</sup>.

Nora Abou-Tibbett affirme que les élèves du pensionnat de Lower Post, en Colombie-Britannique, n'étaient pas autorisés à boire la nuit.

Et, vous savez, on jouait avec beaucoup d'énergie et quand on rentrait, il fallait aller se laver, se laver les pieds, tout ça, puis aller directement au lit, sans boire. Alors, j'allais au lavabo, j'avais un linge pour me laver le visage, et je faisais semblant de me laver, alors qu'en fait je me lavais le visage, puis je laissais couler l'eau pour imbiber le linge d'eau, après je faisais semblant de le torde, mais en approchant la bouche, j'aspirais l'eau, vous comprenez. C'est comme ça qu'on buvait de l'eau<sup>199</sup>.



Ron Windsor.

## La vie quotidienne

« *On était programmés.* »

La vie dans un pensionnat était soumise à une discipline militaire. John B. Custer affirme que les élèves de l'école catholique romaine près de Le Pas « étaient traités comme, je ne sais pas, comme un troupeau, je suppose. Il fallait qu'on se mette en rang pour tout. En rang pour aller aux toilettes, en rang pour aller se laver, en rang pour aller prendre une douche, en rang pour aller jouer, en rang pour aller en classe, pour manger<sup>200</sup>. »

La vie à l'école de Shubenacadie était soumise à un contrôle strict au début des années 1940, quand Noel Knockwood fréquentait l'école.

Quand on se réveillait le matin, avant même d'avoir eu la chance d'aller aux toilettes, il fallait se mettre à genoux et faire nos prières. Évidemment c'était dirigé par les religieuses, qui nous dictaient les prières à réciter.

Après la prière, on pouvait aller aux toilettes et s'habiller, puis on descendait en file indienne. Après on trouvait notre place dans, dans, dans la, dans la cantine et on restait debout à côté de nos places jusqu'à ce que la sœur nous donne l'ordre de nous asseoir; elle claquait des mains et en l'entendant, on savait qu'on devait tous s'asseoir. Après il fallait réciter la bénédiction, et comme c'étaient des catholiques, c'était le bénédicité. On nous interdisait de parler dans notre langue<sup>201</sup>.

Lydia Ross affirme que les élèves du pensionnat de Cross Lake, au Manitoba, étaient organisés « exactement comme une armée... et on allait, euh, l'autre chose c'est qu'on faisait tout en ordre numérique de notre matricule, absolument tout. Allez, allez à la cantine, par ordre de numéro. Allez en classe, mettez-vous dans l'ordre sur une seule file, montez les escaliers, jusqu'à la classe. Et tout était répété comme une routine<sup>202</sup>. »

Mel H. Buffalo raconte comment il fallait faire les lits avec une précision militaire.

Il y avait un drap principal qui venait par-dessus, le deuxième drap devait remonter à moitié et après tu le tirais en dessous. Après il y avait les autres draps qui les recouvraient — deux draps — puis la couverture principale, celle-là, qui le recouvrait aussi. Après c'était la taie d'oreiller. Il y avait deux taies d'oreiller, une dans un sens et une dans l'autre. Et les draps sales allaient dans le vestiaire, tu devais tout enlever et le jeter au centre de la salle commune et tout ça allait dans la



Mel H. Buffalo.

buanderie. Il y avait une équipe de buanderie qui les ramassait, dans une petite cage, l'emmenait dans la buanderie et le rapportait le lendemain. Donc, après avoir fait ton lit, le surveillant l'inspectait pour vérifier qu'il n'y avait pas de faux plis et s'il y en avait, il arrachait tout et tu devais recommencer jusqu'à ce que tout soit parfait. Les premières fois, je ratais mon lit tous les matins. Il fallait que je le fasse au moins deux fois et si jamais je... ou il était de mauvaise humeur, je pouvais sans doute... il pouvait sans doute me le faire faire trois fois<sup>203</sup>.

À l'école de Sturgeon Landing, en Saskatchewan, une ancienne élève raconte que les élèves devaient se tenir droits comme des soldats : « On devait se tenir la tête droite et ne regarder nulle part ailleurs. On ne pouvait regarder personne. Surtout pas les garçons, quand ils étaient là. Non, on était autorisées à regarder nulle part. On devait marcher en rang dans l'école<sup>204</sup>. »

Daniel Andre se rappelle en détail de la routine à la résidence catholique romaine de Grollier Hall, à Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Notre journée consistait à se lever le matin vers, je ne sais pas quand, 6 h 30 ou 7 h, puis on se levait et on récitait nos prières et ensuite, on partait, et on allait s'habiller, et déjeuner. Et ensuite, après le déjeuner, on nous confiait à tous une tâche, on accomplissait la tâche, et après on faisait ce qu'on avait à faire jusqu'à ce que l'école commence, et ensuite on s'habillait pour aller à l'école. Puis on revenait à la résidence pour dîner, on dînait et on retournait ensuite à l'école, et ensuite on revenait à la résidence, c'est-à-dire la résidence Grollier. Ensuite, de 15 h 30 à 17 h, on allait simplement jouer à l'extérieur, ou dans le gymnase, ou peu importe, parfois on nous disait d'aller faire une promenade ou autre chose, et c'est ce qu'on faisait jusqu'au souper, et ensuite on soupait. Puis, en soirée, après le souper, environ une demi-heure plus tard, on nous attribuait des heures au gymnase, c'est-à-dire en soirée de six heures à huit heures, quelque chose comme ça. C'était jusqu'à 20 h, en tout cas. Et ensuite, après avoir fini, on remontait, et chacun devait prendre sa douche. Alors, on prenait une douche et on mettait notre pyjama, et ensuite les garçons étaient envoyés au lit par groupes, le premier groupe, le deuxième groupe, le troisième groupe, selon notre âge. Et on allait ensuite au lit, puis on se levait le lendemain, et tout recommençait.

Et ensuite, le samedi et le dimanche, on déjeunait plus tard. Sœur Tremblay nous apportait des céréales et n'importe quoi d'autre, du pain grillé et autres choses, jusqu'à l'aile des garçons, et on avait un déjeuner, des céréales et du pain grillé. Et ensuite, oui, et parfois on descendait à la cafétéria, mais selon le nombre d'élèves en haut, elle apportait les choses en haut, et ensuite on mangeait, et ensuite c'était le dîner, et après, on allait faire une promenade pendant l'après-midi. En hiver, ou en été, au printemps, peu importe quand, on allait faire une promenade pour sortir de l'immeuble, avec un surveillant, un élève surveillant d'en bas, les plus vieux, et parfois ils embauchaient des adultes de la communauté ou quelque chose comme ça. Et, et oui, c'était ça notre vie<sup>205</sup>.

Beaucoup d'élèves parlaient d'une vie réglée par le son de la cloche. Aux écoles fréquentées par Percy Tuesday dans le nord-ouest de l'Ontario, tout

[...] se faisait au son du sifflet, d'une sonnerie ou d'une cloche. On était programmés, et on ne pouvait pas aller et venir, ni rien d'autre. Quand la cloche sonnait, c'était qu'il fallait se lever et que, vous savez, enfin, tout. Quand le sifflet sonnait, tu jouais à l'extérieur, tu devais rentrer en courant, et tous ces sons te disaient ce que tu devais faire. Tout, tu savais ce que voulait dire chaque sonnerie ou sifflet; tu savais ce que tu avais à faire. Même quand on se mettait en rang pour aller manger, on était en rang debout à nos bancs, et on restait debout là jusqu'à ce que la religieuse, je pense, fasse sonner une cloche ou autre chose pour nous faire asseoir, et ensuite pour commencer à manger, vous savez<sup>206</sup>.

Stella Bone, qui fréquentait l'école de Sandy Bay dans les années 1960, se rappelle de ce qui suit :

Ces cloches qu'ils utilisaient ding, ding, ding, OK, « c'est l'heure de se lever ». Ding, ding, ding, c'était... vous savez... des cloches toute la journée. Ding, ding, ding, la cloche pour la récréation. Bien sûr, il y avait des cloches pour la récréation dans d'autres écoles, aussi, mais cet entraînement, ce conditionnement était automatique. Et si vous ne le faisiez pas, alors, bien entendu, il y avait une conséquence à ça, une conséquence vraiment sévère<sup>207</sup>.

Bernadette Nadjiwan disait qu'à l'école pour filles de Spanish, en Ontario, « J'ai fait la connaissance d'un régime de règles, que j'ai trouvé dès le départ rigide et presque militaire. » Elle aussi se souvient de la cloche. « Elle sonnait le matin quand on se levait, pour nous réveiller, pour nous préparer pour l'école, la cloche sonnait encore, et pour nous préparer à aller au lit, même pour aller à nos cours. On était si bien entraînés, et chacun ressemblait à un soldat<sup>208</sup>. » David Charleson raconte qu'à l'école de Christie, en Colombie-Britannique, « la cloche sonnait, et elle sonnait encore pour se laver, et elle sonnait encore pour se mettre en file dans le réfectoire, et je sais que nous devons être complètement silencieux. On ne pouvait même pas parler entre nous dans le réfectoire pendant le repas. On ne pouvait même pas demander le sel et le poivre dans la langue, en anglais<sup>209</sup>. »

Les écoles ne procuraient que bien peu d'intimité ou de dignité aux enfants. Louise Large se rappelle « ces petites toilettes » à l'école de Blue Quills.

Il y en avait peut-être six de long, avec six lavabos. Et la religieuse se tenait là, et elle nous donnait deux petits morceaux de papier de toilette, et on voyait presque à travers, et c'est ce que nous avons pour nous essuyer après être allés à la toilette. Et plus tard en soirée, nos petites culottes étaient inspectées pour voir s'il y avait... si elles étaient sales<sup>210</sup>.

Ilene Nepoose se rappelle que les élèves n'étaient pas autorisés à fermer les portes des toilettes dans le dortoir de l'école de Blue Quills. « Elles devaient rester ouvertes et on

recevait trois carrés de papier de toilette, c'est tout ce qu'on pouvait utiliser, c'est tout, trois carrés<sup>211</sup>. »

Larry Roger Listener se souvient comment, lorsqu'il fréquentait le pensionnat, le personnel féminin supervisait les garçons pendant la douche. « L'une d'elles avait une règle, et nous disait : "lave là, lave là, et lave là"<sup>212</sup>. »

Lydia Ross se rappelle ceci de l'école de Cross Lake, au Manitoba :

Quand tu étais petit dans un dortoir, on était en rangées, deux rangées dans un sens, deux rangées dans l'autre, et il y avait un petit trou par lequel la religieuse surveillait avec sa blanche, elle ne portait que du blanc. Vous savez, ces religieuses, tu ne voyais que leur visage et leurs mains, c'est tout, tu ne voyais jamais aucune, aucune d'entre elles habillées comme une personne ordinaire dans la rue. Elles portaient toujours, toujours, ces vêtements noirs<sup>213</sup>.

Vitaline Elsie Jenner se souvient de la première chose qu'elle a vue dans le dortoir des plus jeunes à l'école de Fort Chipewyan, en Alberta.

Et j'ai regardé là, et, vous savez, et ces petites rangées de lits, vous savez, pas vraiment très rapprochés, parce qu'il y avait un peu d'espace entre les lits, pour qu'elles puissent circuler [entre les rangées]. Elles circulaient entre les rangées chaque soir, vous savez, s'assuraient, s'assuraient que vous ne jouiez pas avec votre corps avec vos mains, parce qu'elles ne pensaient qu'à ça, à des trucs grossiers, vous savez. C'était tout simplement atroce<sup>214</sup>.

Lorsqu'ils examinaient les élèves pour voir s'ils avaient des problèmes de santé, le personnel de certaines écoles ne se souciait pas beaucoup de la dignité des enfants. Shirley Waskewitch s'est sentie humiliée par ce qu'elle a vécu à l'école catholique d'Onion Lake, en Saskatchewan.

J'avais des croûtes, je présentais des croûtes partout sur le corps, j'en avais partout, et personne ne s'en occupait. Cette fois-là, dans le dortoir en haut avec les... là où dormaient les grandes, nous étions toutes debout en rang, à nous laver dans des cuvettes. Les filles étaient debout en rang à leurs cuvettes en train de se laver, et... et cette religieuse est arrivée et m'a prise, m'a placée debout devant toutes les filles, m'a tournée et retournée, et elle m'a fait me pencher, et elle doit avoir pris une règle, je pense que c'était une règle, et elle a baissé ma culotte, et soulevé ma jaquette pour me mettre à nu devant tout le monde, pour montrer les croûtes que j'avais sur le derrière<sup>215</sup>.

Pour des raisons administratives, les Affaires indiennes et les administrateurs des écoles assignaient à chaque élève d'un pensionnat un numéro particulier. Dans beaucoup d'écoles, on utilisait ces numéros chaque jour, plutôt que les noms. Beaucoup d'élèves trouvaient l'expérience dégradante et déshumanisante. Lydia Ross a raconté ceci à propos de l'école de Cross Lake :

Je m'appelais Lydia, mais à l'école, j'étais... je n'avais pas de nom, j'avais des numéros. J'ai eu le numéro 51, le numéro 44, le numéro 32, le numéro 16, le numéro 11, et enfin le numéro 1 lorsque je m'apprêtais à aller à l'école secondaire. Alors, je n'étais pas... je n'avais pas de nom, j'avais des numéros. On t'appelait 32, c'était moi, et tous nos vêtements avaient 32 dessus. Tous nos vêtements et nos chaussures, ils portaient le numéro 32, le numéro 16, n'importe quel numéro qu'ils me donnaient<sup>216</sup>.



Lydia Ross.

Marlene Kayseas n'a jamais oublié le numéro qu'on lui a donné à l'école de Lestock, en Saskatchewan. « Je me rappelle quand je suis arrivée la première fois, mon numéro était 86. J'étais une petite fille et c'était un dortoir de petites filles. Et tu devais te souvenir de ton numéro, parce que s'ils t'appelaient, ils ne t'appelaient pas par ton nom, ils t'appelaient par ton numéro<sup>217</sup>. »

Martha Minoose se rappelle comment les élèves étaient numérotés à l'église catholique romaine de Cardston, en Alberta. « Ils ne nous appelaient pas par notre nom, ils nous appelaient par nos numéros. Alors mon numéro était 33 chez les petites filles. Quand je suis allée chez les grandes filles, j'ai eu le numéro 15. Alors nos vêtements étaient marqués et ils nous appelaient par nos numéros<sup>218</sup>. »



Martha Minoose.

À l'école de Sandy Bay, Stella Bone était le numéro 66. « Et tout ce que j'avais était marqué par ce numéro. Ça n'affectait peut-être pas les autres autant que moi, mais être un numéro<sup>219</sup> ». Bernice Jacks trouvait que cette pratique à l'école de Kamloops niait toute identité personnelle. « On m'appelait, "Hé, 39. Où est 39? Oui, 39, viens ici. Assieds-toi ici, 39." C'était comme ça. Et c'est... Je le dis de la façon dont ils le disaient. J'étais 39<sup>220</sup>. »

Wilbur Abrahams se souvient comment, le premier jour d'école à Alert Bay, en Colombie-Britannique, les élèves se faisaient attribuer un numéro.

Ils nous disaient de nous rappeler notre numéro, au lieu de m'appeler par mon nom, ils appelaient mon numéro, et si tu ne te souvenais pas de ton numéro, tu... tu te faisais crier après. Et je... je pense qu'on avait des corvées supplémentaires, alors tu devais vraiment mémoriser ton numéro. Moi, c'était 989. Et c'était, c'est comme ça qu'ils attiraient mon attention, vous savez, lorsqu'ils voulaient vous parler pour quelque chose que, vous savez, ça pouvait être pour n'importe quoi, ça pouvait être



pour des offres d'emploi ou n'importe quoi, je ne sais pas, toi... 989, tu devais être attentif, et être là, j'imagine, ou être alerte<sup>221</sup>.

Antonette White, qui a fréquenté l'école de l'île Kuper, disait que « même si tu avais de la famille, tu te sentais tout de même isolée, encore là, tu n'as pas de nom, tu n'as pas d'identité, tu as seulement un numéro, et le mien, c'était 56 »<sup>222</sup>.

Kiatch Nahanni, qui a fréquenté plusieurs pensionnats et résidences dans les Territoires du Nord-Ouest, notamment ceux de Fort Providence et de Fort Smith, se souvient combien elle a trouvé l'école étrange et effrayante au début. Non seulement la langue était-elle différente, mais elle a également perdu son nom et est devenue un simple numéro. « Parce qu'on m'a donné un numéro et chaque fois que ton nom était appelé, tu... tu... tu devais être sur la défensive parce que je [pensais]... tu vas avoir des ennuis<sup>223</sup>. »

À l'école de Sioux Lookout, les élèves étaient également appelés par leur numéro. D'après Ken A. Littledeer, « ils m'appelaient numéro 16, parce que c'était le numéro qu'on m'a donné quand j'ai franchi ces portes. Alors, on m'appelait 16. Chaque fois que j'entendais ce 16, j'étais censé être attentif<sup>224</sup>. » Lorna Morgan se rappelle qu'à l'école presbytérienne de Kenora, « ils m'ont simplement donné un numéro, que je n'oublierai jamais, vous savez. C'est ton numéro. Quand on appelle ce numéro, vous savez, c'est toi, vous savez. Et c'était le numéro 16, et je n'oublierai jamais ce numéro<sup>225</sup>. »

## De la nourriture étrange

« *On se sentait très seuls, sans ces petits fruits.* »

Dans les communautés d'attache, beaucoup d'élèves avaient grandi en mangeant les aliments que leurs parents avaient chassés, pêchés ou cueillis. Les repas étranges et inconnus des écoles ajoutaient à leur sentiment de désorientation. Daisy Diamond trouvait que la nourriture au pensionnat était inconnue et n'avait pas bon goût. « Quand j'allais à Shingwauk, la nourriture n'avait pas très bon goût, parce que ce n'était pas notre nourriture traditionnelle là-bas, notre viande d'original, notre bannock, et nos petits fruits. C'était ce qu'on avait à la maison, et on se sentait très seuls, sans ces petits fruits<sup>226</sup>. »

Florence Horassi se rappelle très nettement son premier repas à l'école de Fort Providence, dans les Territoires du Nord-Ouest.

Et quand on mangeait, c'était du poisson séché. Je reconnaissais que c'était du poisson, parce qu'on avait du poisson séché pour nourrir nos chiens. Quand j'étais petite, j'avais vu ça. C'était tellement couvert de poivre. C'était tout noir. Pas bien cuit, il y avait du sang dessus, et c'était pourri. Et je voulais vomir. J'ai vomi. Et la religieuse est venue me trouver, elle était debout derrière moi, elle a fouillé dans sa poche et sorti une épingle à linge, me l'a placée sur le nez, et m'a dit de manger.

Elle n'était pas habituée au lait qui était servi à l'école : « Et pour le lait, ils avaient des vaches. Je pense que ça venait des vaches, car c'était vraiment, du moins pour moi, c'était si épais que je ne pouvais pas le boire. Et elle a tiré ma tête en arrière, et m'a dit de prendre le... elle a tiré ma tête... comme sur ma main... et elle l'a versé, goutte à goutte<sup>227</sup>. »

Certaines écoles permettaient la nourriture traditionnelle. Simon Awashish se souvient d'avoir été autorisé à trapper pour se nourrir lorsqu'il fréquentait l'école d'Amos, au Québec.

Une des choses qu'on avait le droit de faire... de faire, c'est de mettre des pièges. C'était une des activités qu'on aimait faire. On était un groupe de jeunes enfants. On avait treize ou quatorze ans, et on sortait pour aller poser des pièges. Et quand on a ramené des lièvres, on nous a demandé si... certains membres de notre nation sont venus travailler dans la cuisine, et nous leur avons demandé de cuisiner le lièvre pour nous à la façon attikamek traditionnelle, afin de garder un certain contact avec notre nourriture traditionnelle d'avant, avant d'être séparés de notre communauté<sup>228</sup>.

Dora Fraser, de l'est de l'Arctique, a trouvé difficile de s'adapter à la nourriture servie dans les foyers. « On mangeait de la nourriture en conserve, des haricots, des pois, des haricots rouges. La nourriture était terrible, mais cette... cette famille mangeait bien,

comme... de la nourriture de la campagne était servie et ils en mangeaient, et on nous donnait parfois les restes à manger. Parfois, on ne mangeait pas tout<sup>229</sup>. »

Même lorsque de la nourriture traditionnelle était préparée, les cuisiniers de l'école la cuisinaient d'une façon qui était, pour les élèves, étrange et peu appétissante. Ellen Okimaw, qui a fréquenté l'école de Fort Albany, en Ontario, se rappelle très bien le poisson mal cuisiné servi dans les écoles. Elle raconte que lorsqu'un homme des Premières Nations avait apporté du poisson à l'école, le cuisinier de l'école avait tout simplement « tout pris, et les avaient fait bouillir comme ça, simplement comme ça sans les vider »<sup>230</sup>.



Ellen Okimaw.

## Les repas à l'école

« *On ne nous donnait pas assez de nourriture.* »

Encore et encore, les anciens élèves parlent de la façon dont ils étaient affamés dans les pensionnats. Les élèves qui ont dit avoir eu faim ont aussi parlé des efforts qu'ils ont faits, en cachette, pour améliorer leur situation. Woodie Elias se rappelle qu'il avait toujours faim quand il était à l'école anglicane d'Aklavik, dans les Territoires du Nord-Ouest. « On ne nous donnait pas assez de nourriture. On avait faim! De temps en temps, on allait donc dévaliser la cave. On ne pouvait pas appeler ça du vol, car c'était notre nourriture, après tout! J'ai demandé à quelqu'un d'aller dans la cuisine chercher du pain<sup>231</sup>. »

Dorothy Nolie dit qu'elle avait toujours faim quand elle était au pensionnat d'Alert Bay. Elle s'estimait chanceuse quand on lui demandait d'aller couper du pain dans la cuisine.

On en profitait alors pour en manger. C'était satisfaisant pendant un moment. On coupait le pain pendant longtemps, et les enfants venaient me voir pour que je leur en donne. Alors, je me cachais pour leur en donner, car je savais qu'ils avaient faim eux aussi<sup>232</sup>.

Pour ce qui est de la nourriture à l'école de Fort Alexander, Faron Fontaine affirme que la seule chose dont il se souvient c'est avoir vu :

[...] des enfants affamés. Des enfants qui allaient dans la cuisine pour voler de la nourriture. Heureusement, je connaissais des gens qui travaillaient dans la cuisine avec mon grand-père. Ils volaient constamment de la nourriture et se faufilaient pour venir me la donner. Ils m'apportaient soit une pomme, un sandwich ou quelque chose comme ça. Je suppose que c'était bon d'avoir des contacts dans la cuisine. Quant aux autres enfants, je ne sais pas comment ils ont survécu. Peut-être que leur estomac avait rétréci suffisamment et que tout ce qu'ils mangeaient les remplissait, je ne sais pas<sup>233</sup>.

Andrew Paul dit que tous les soirs, à l'école catholique romaine d'Aklavik :

[...] on pleurait pour avoir quelque chose de bon à manger avant d'aller se coucher. Souvent, la nourriture qu'on nous donnait avait un goût de rance, contenait des vers et sentait mauvais. Parfois, on sortait de l'école en cachette pour aller visiter nos tantes ou nos oncles, simplement pour avoir un morceau de bannock. Ils habitaient



Dorothy Nolie.

dans des tentes pas loin de l'école. Et quand il pleuvait, on pouvait sentir qu'ils faisaient frire des beignets, des beignets maison. On mangeait bien à cette époque<sup>234</sup>.

Nellie Trapper se souvient que, chaque fois qu'elle passait par la cuisine pour se rendre à la buanderie, à l'école de Moose Factory, en Ontario, il se passait ceci :

[...] on en profitait pour voler de la nourriture, du beurre d'arachide, ou tout ce qui mijotait. Il y avait de gros pots. Je me souviens d'avoir pris des figues dans un des pots. J'avais aperçu ce pot par hasard, puisque l'on devait passer par la cuisine pour se rendre à la buanderie pour y déposer le linge. On prenait toujours quelque chose dans la cuisine quand on passait par là<sup>235</sup>.

Pendant que les filles prenaient de la nourriture dans les cuisines, les garçons dévalisaient quelquefois le potager de l'école. Rick Gilbert a travaillé dans le potager de l'école de Williams Lake, en Colombie-Britannique.

Les enfants essayaient de se cacher pour manger des carottes, des pommes de terre ou quoi que ce soit d'autre. Si on vous attrapait à manger des légumes, ce qui était considéré du vol, on vous punissait en peignant vos mains en rouge. Et vous deviez subir cette humiliation pendant des jours, voire une semaine, jusqu'à ce que la peinture disparaisse de vos mains. C'était pour faire savoir à tout le monde que vous étiez un voleur, je suppose<sup>236</sup>.

Doris Young dit que la faim faisait partie du quotidien dans les écoles anglicanes qu'elle a fréquentées en Saskatchewan et au Manitoba. « J'avais toujours faim. Et on volait de la nourriture. Je me souviens d'avoir volé du pain. Et les, les tartes que, que je me souviens d'avoir volées étaient alignées sur un comptoir, et, et elles n'étaient pas pour nous, elles étaient pour le personnel<sup>237</sup>. »

À l'école de Sioux Lookout, dans les années 1960, les garçons se faufilaient dans la cuisine la nuit pour prendre de la nourriture. Pendant que les autres volaient, Ken A. Littledeer était chargé de se tenir près de la porte pour écouter si quelqu'un venait<sup>238</sup>.

Don Willie était l'un des garçons qui avaient l'habitude de faire des intrusions nocturnes dans la cuisine au pensionnat d'Alert Bay. « Je suppose qu'ils volaient simplement du chocolat, du lait au chocolat et des trucs comme ça. Et ils le préparaient avec de l'eau chaude de la salle de bains, et quand ils se faisaient prendre, ils se faisaient frapper avec une lanière de cuir. Aussi, on nous frappait avec une lanière de cuir si on se faisait prendre à sortir de notre lit<sup>239</sup>. »

Ray Silver se rappelle qu'une petite épicerie jetait des fruits et des légumes gâtés sur le bord d'un ruisseau près de l'école d'Alberni, en Colombie-Britannique.

Et nous, les enfants, on se sauvait de l'école, et on devait marcher environ un mille, traverser le pont en cachette, pour aller chercher des pommes qui étaient à moitié pourries ou à peu près, et qui avaient été jetées parce qu'elles ne pouvaient pas être vendues. Mais nous, les enfants qui mouraient de faim, on allait les chercher. On remplissait nos poches et on reprenait le pont pour revenir à l'école<sup>240</sup>.

Plusieurs élèves ont parlé du manque de variété dans les menus des écoles. À l'école d'Assomption, en Alberta, Mary Beatrice Talley se souvient qu'il y avait du « gruau tous les matins. Le soir, des œufs et des pommes de terre. C'est tout ce qu'on avait. Du lait et du café. Je pense que les filles plus âgées prenaient du café. Il y avait aussi du lait et du thé. Mais la nourriture, c'était la même tous les jours<sup>241</sup>. » Plusieurs élèves se rappellent qu'on leur servait du gruau chaque matin.



Mary Beatrice Talley.

À l'école pour garçons de Spanish, en Ontario, William Antoine se souvient que :

Le matin, on avait du gruau. Chaque matin, on avait du gruau. On appelait ça de la « bouillie d'avoine » à l'époque. C'était plein de grumeaux, vous savez, très grumeleux. Ce n'était pas très bon... mais il fallait le manger si on voulait avoir quelque chose dans l'estomac. On n'avait pas le choix, il fallait s'y habituer. Il fallait s'y habituer, vous savez. On avait du pain sans beurre, juste du pain sec. Et un peu de lait, vous savez<sup>242</sup>.

Gerald McLeod dit qu'à l'école de Carcross, au Yukon, « il n'y avait jamais d'œufs, vous savez, pendant quelques mois. C'était toujours de la bouillie d'avoine. Peu de gens aimaient manger du foie. Il y avait du foie que les gens ne pouvaient pas manger, et on nous forçait à le manger<sup>243</sup>. »

Louise Large dit qu'à l'école de Blue Quills :

[...] la bouillie d'avoine était brûlée et les rôties noires; certains enfants qui avaient plus de chance avaient des rôties qui n'étaient pas brûlées. Et la nourriture était horrible. Je me rappelle que, parce que j'étais la plus jeune, à chaque repas, je devais manger tous les restes des autres élèves. Je suis devenue vraiment grosse et dodue, parce qu'on n'avait pas le droit de jeter de la nourriture. Et parce que j'étais la plus jeune, je suppose, j'étais victime d'intimidation et je devais manger les déchets de tout le monde<sup>244</sup>.

Shirley Ida Moore, qui a fréquenté le pensionnat de Norway House, au Manitoba, dans les années 1960, partage les mêmes sentiments que d'autres anciens élèves.

Et, je détestais, détestais, détestais le petit déjeuner. Ça ne me dérangeait pas trop de manger là-bas, mais je détestais le petit déjeuner, car je pense que ce que je n'aimais pas, c'est qu'on devait toujours manger du gruau. Le gruau était comme, comme... J'avais déjà mangé du gruau à la maison avant et c'était bon. Mais le gruau qu'ils nous donnaient, c'était comme, vous savez quand ils le mettaient dans nos bols, c'était comme un gros morceau, une grosse boule<sup>245</sup>.

Chris Frenchman se souvient d'avoir été forcé à manger à l'école d'Hobbema, en Alberta. « On devait manger, sinon on allait au lit affamé. On n'avait donc pas d'autre choix que de manger<sup>246</sup>. »

Mel H. Buffalo se souvient d'avoir été puni parce qu'il avait refusé de manger son petit déjeuner à l'école d'Edmonton, en Alberta.

J'étais le dernier à sortir de la cafétéria, parce que je ne voulais pas manger mon gruau. Et ils m'ont dit que j'aurais ce même gruau pour le dîner. Et, effectivement, ils m'ont amené le gruau pour le dîner, puis pour le souper. Et le lendemain, ils m'ont apporté un bol de gruau frais, et ils m'ont dit la même chose. Et, encore, j'ai refusé de manger le gruau. Ils m'ont emmené au bureau du directeur, où j'ai reçu cinq coups sur chaque main avec une lanière de cuir, puis ils m'ont envoyé dans une salle où j'étais seul, et où je n'avais pas de contact avec les autres élèves<sup>247</sup>.

Darlene Thomas dit que les élèves devaient :

[...] manger ce qu'ils avaient dans leur bol ou dans leur assiette. On devait absolument tout manger. Et si on était malades, on se faisait frapper avec une lanière de cuir. J'avais commencé à mettre de la nourriture dans ma bouche, sans l'avaler, jusqu'à ce qu'elle forme un gros morceau. Puis je l'enveloppais dans du tissu et je la cachais dans ma manche. Et quand je me faisais prendre, je trouvais une autre cachette. Je la mettais dans ma chaussette ou je tirais ma tunique et je faisais un nœud dans ma culotte bouffante, parce qu'on devait porter de grandes culottes bouffantes. Je faisais donc un nœud avec le tissu et j'y mettais toute cette horrible nourriture pour ne pas être malade<sup>248</sup>.



Darlene Thomas.

Connie McNab avait de la difficulté à manger la nourriture qu'on lui servait au pensionnat Lapointe Hall de Fort Simpson, dans les Territoires du Nord-Ouest.

On s'assoyait pour manger et les côtelettes de porc étaient sèches. Et j'avais tellement soif. Ma bouche était sèche et je ne pouvais pas avaler. Je ne pouvais pas les manger, et les autres me répétaient « Tu dois manger. Ils vont vérifier. » Mais je ne pouvais pas. J'ai essayé les fèves jaunes et les fèves vertes. J'en ai mangé quelques-unes, et ça a continué comme ça. Et on leur interdisait de m'apporter de la nourriture<sup>249</sup>.

Les conflits concernant la nourriture tournaient à l'abus lorsque les élèves vomissaient. Bernard Catcheway se souvient que, dans les années 1960, à l'école de Pine Creek, au Manitoba,



Connie McNab.

« on devait manger toute notre nourriture même si on ne l'aimait pas. J'ai vu à plusieurs reprises des élèves vomir, et ils étaient forcés de manger leur propre, leur propre vomi<sup>250</sup>. »

Diane Bossum dit qu'à l'école de La Tuque, au Québec, « on était obligé manger toute qu'est-ce qu'on avait sur, sur nos plats. À un moment donné, j'avais, j'ai eu un soupe, mais dans la soupe y avait un sorte de bête dedans. Là, je montre la soupe à mon éducatrice. Après ça, elle demande : "Tu veux-tu une autre soupe?" "Non." Mais elle a amené un autre soupe là. Je voulais pas manger, mais elle était là ma soupe là. Il fallait que je mange pareil là<sup>251</sup>. »

Bernard Sutherland se rappelle que, à l'école de Fort Albany, en Ontario, des élèves avaient été obligés de manger la nourriture qu'ils avaient vomie. « J'ai vu en personne des enfants qui devaient manger leur vomi. Quand ils étaient malades. Quand ils vomissaient en mangeant. Et même quand ils vomissaient leur nourriture. On ne jetait pas la nourriture. Celui qui vomissait devait manger son vomi<sup>252</sup>. »

Alors qu'elle fréquentait l'école de Shubenacadie, Ethel Johnson se souvient encore très bien d'avoir vu sa petite sœur éprouver de la difficulté à manger la nourriture qu'elle n'avait pas l'habitude de manger.

Elle n'aimait pas ça. Et la religieuse se tenait derrière elle et lui disait : « Mange! » À l'école, on la surnommait la chatte à cause de ses yeux bleus, je suppose. Et elle ne pouvait pas manger, et elle a commencé à pleurer. Et puis la religieuse a essayé de la faire manger, mais sans succès. Et puis elle a vomi, et la religieuse lui a mis le visage dedans. Et elle ne pouvait toujours pas. Après tout, c'est difficile de manger en pleurant<sup>253</sup>.

Mary Beatrice Talley se souvient d'un conflit lié à la nourriture qui était survenu à l'école d'Assomption, en Alberta, entre un membre du personnel et un élève.

Et puis nos superviseuses, les religieuses, l'une d'entre elles était allée voir une fillette pour lui dire qu'elle devait tout manger, même le gras. Mais cette fille n'aimait pas ça. Alors, elle lui a enfoncé la nourriture dans la bouche comme ça. Elle a mis toute la nourriture dans la bouche de la fillette et lui a demandé de l'avaler. Et on a tout vu, mon amie et moi, on était en train de manger notre souper. Et puis cette fille ne faisait que pleurer, et la religieuse lui a dit de l'avaler. Et je — on pensait qu'elle pourrait s'étouffer. On a donc dit à la religieuse de ne pas faire ça. Et elle nous a dit : « Vous deux, fermez-la. Cela ne vous regarde pas! C'est moi qui suis responsable de vous. » Et puis cette fille ne faisait que pleurer et vomir, et elle s'est rendue aux toilettes. J'ai aussi vu ça<sup>254</sup>.

Victoria McIntosh dit qu'elle avait été sévèrement punie pour avoir refusé de manger du gruau contenant des vers à l'école de Fort Alexander.

Je n'aime vraiment, vraiment pas le gruau. Il y a eu un incident où je ne voulais pas manger mon gruau. La première fois, j'ai baissé la tête et il y avait un bol en face de moi, et j'ai remarqué qu'il y avait des vers dedans. Je ne voulais pas manger, et



la religieuse est venue derrière moi, et m'a dit : « Mange! », mais je refusais tout simplement de manger et, elle, elle m'a mis le visage dedans, dans le bol, et elle m'a pris par le bras et m'a projetée contre le mur, et elle a commencé à me frapper avec une lanière de cuir. Et je ne me souviens pas d'avoir monté les escaliers, mais je me souviens d'elle, elle tenait mon bras, et m'a tirée en haut d'un seul bras. Et je ne me souviens pas de, de ce qui s'est passé entre-temps, mais après, je me souviens de m'être dit qu'il ne fallait pas que je sois têtue, que je devais écouter, sinon je serais punie. Et tout le monde avait vraiment peur de cette religieuse<sup>255</sup>.

À l'école de Sandy Bay, Stella Bone se souvient qu'« on nous obligeait à manger notre nourriture, peu importe le type, la forme ou l'état dans lequel elle était. Et si on ne mangeait pas, si on ne mangeait pas notre nourriture, ou si elle nous rendait malades, on était assurés de manger notre propre vomi et notre propre nourriture d'un seul coup. Même si elle nous levait le cœur, on devait juste, on devait la manger. » Elle trouvait que les aliments étaient meilleurs dans sa communauté d'origine. « Au moins, à la maison, j'aurais du lapin, du poisson, du bannock, des pommes de terre, vous savez. Je pensais à ces choses quand j'étais affamée là-dedans<sup>256</sup>. »

La plupart des écoles offraient aux élèves un biscuit enrichi en vitamines qui avait été créé par les Affaires indiennes dans les années 1940<sup>257</sup>. Alfred Nolie dit qu'au pensionnat d'Alert Bay, il y avait de ces biscuits tous les jours. « Ils nous donnaient un biscuit l'après-midi, vers quatorze ou quinze heures. On faisait tous la queue. Ils nous donnaient un biscuit pour la collation d'après-midi<sup>258</sup>. » Shirley M. Villeneuve, qui a fréquenté le pensionnat de Fort Simpson, dans les Territoires du Nord-Ouest, se souvient que les élèves les appelaient « les biscuits pour chien ».

Je ne les mangeais pas, je les donnais à quelqu'un d'autre. Et la, la religieuse, la religieuse elle m'a vue faire et elle n'a pas aimé ça.

Elle n'aimait pas que je donne mes biscuits, et elle m'a dit : « Pourquoi tu lui as donné? » J'ai dit : « Parce que je ne, je n'ai pas faim; je ne le veux pas. » Et elle m'a répondu : « Tu sais, c'est bon pour toi, c'est bon pour toi », elle me le répétait sans cesse. Et j'ai dit : « Non, je n'en veux pas. Je n'en veux pas. » Et j'avais, j'avais peur<sup>259</sup>.

Stella Bone a également signalé sa difficulté à manger le biscuit nutritionnel qu'on lui donnait quand elle fréquentait l'école de Sandy Bay. « Ils étaient vraiment durs, et il fallait les sucer vraiment longtemps pour les rendre mous, vous savez, juste pour apaiser votre, votre faim, je suppose<sup>260</sup>. »

Mel H. Buffalo se rappelle avec dégoût les pilules de vitamines et les biscuits qu'on distribuait aux élèves.

Ils vous demandaient d'en avaler une tous les jours. Si on mordait dedans par erreur — ah, c'était horrible, le goût restait dans votre bouche pendant des jours. On essayait donc de ne pas mordre dedans parce que — on mettait au défi certains des nouveaux enfants de mordre les pilules, et ils le faisaient une seule fois, c'est tout.

Et on avait l'habitude — quand on manquait de rondelles, on utilisait ces biscuits comme rondelles parce qu'ils étaient durs. Et comme on n'avait pas de rondelles régulières alors, on a mis de côté tout un tas de ces biscuits-là pour les utiliser<sup>261</sup>.

Le fait que dans de nombreuses écoles, les élèves savaient bien que les membres du personnel étaient beaucoup mieux nourris qu'eux aggravait les plaintes concernant le régime alimentaire limité, monotone et mal préparé. Quand elle aidait à la cuisine, à la préparation des repas du personnel de l'école de Sechelt, en Colombie-Britannique, Daisy Hill ne pouvait pas s'empêcher de remarquer « à quel point ils avaient de la bonne nourriture par rapport à celle qui était donnée aux élèves »<sup>262</sup>.

À l'école de Kamloops, Julianna Alexander a été choquée de voir la différence qui existait entre la salle à manger des élèves et celle du personnel.

Sur la table du personnel, il y avait de la belle nourriture, et sur notre table, on avait des rejets. Je dis que c'était des rejets parce que nous étions forcés à manger ce qui était brûlé, peu importe ce qui était brûlé, vous savez, et comparé à ce qu'ils avaient dans leur salle à manger... Vous savez, ils avaient tous ces plats d'argent et de belles affaires en verre, et tous ces beaux aliments et ces fruits et tout, et tout. Nous, on n'avait même pas ça. Et donc je, je suis devenue une voleuse, si vous voulez. Vous savez, j'ai pensé à un moyen d'obtenir de la nourriture pour ces enfants affamés, dans les classes intermédiaires, même les filles du secondaire, les plus âgées se faisaient aussi punir<sup>263</sup>.



Daisy Hill.

À propos de l'école qu'elle fréquentait en Saskatchewan, Inez Dieter dit : « Le personnel avait l'habitude de manger comme des rois, des rois et des reines. » Comme beaucoup d'élèves, elle dit qu'elle avait saisi l'occasion de travailler dans la salle à manger du personnel pour avoir accès aux restes et les manger. « Je volais et je mangeais ce que j'avais volé; et je me sentais vraiment bien<sup>264</sup>. »

Lorsque Frances Tait s'est vue confier un poste dans la salle à manger du personnel, elle dit avoir pensé : « Je dois être morte et montée au ciel, parce que même manger leurs restes était mieux que manger ce qu'ils nous donnaient. Et quand on travaillait là-bas, on devenait responsable d'essayer de voler de la nourriture et d'en ramener pour les autres<sup>265</sup>. »

Hazel Bitternose, qui a fréquenté les écoles de Lestock et de Qu'Appelle, en Saskatchewan, affirme qu'elle a aimé travailler dans la salle à manger des prêtres. « Ils avaient de la bonne nourriture là, et j'avais l'habitude d'en cacher un peu pour la sortir. Je pouvais aussi bien me nourrir là. C'est pourquoi j'ai aimé travailler là<sup>266</sup>. »

Gladys Prince se rappelle que, à l'école de Sandy Bay, au Manitoba, les « prêtres mangeaient les pommes, et nous, on mangeait les pelures. C'est de cela qu'ils nous

nourrissaient. On ne mangeait jamais de pain. Ils étaient avares de leur pain, de leur propre, de leur propre pain<sup>267</sup>. »

Doris Judy McKay dit que, à l'école de Brandon, au Manitoba, le nettoyage de la salle à manger du personnel était une tâche prisée. « On était trois ou quatre à travailler, on courait, c'était à qui arriverait à la salle à manger des superviseurs en premier, parce qu'ils avaient peut-être laissé, une assiette avec des restes de leur repas. Par exemple, s'ils avaient mangé du steak, du poulet ou des côtelettes de porc, on courait pour ça, parce que ce qu'on recevait n'était pas beaucoup<sup>268</sup>. »

Betty Smith-Titus dit que son père avait payé un montant supplémentaire à l'école baptiste de Whitehorse, au Yukon, pour s'assurer qu'on lui donne la même nourriture que celle du personnel. « Je n'ai pas eu cette nourriture. J'ai mangé comme les autres enfants. J'ai mangé les flocons d'avoine liquide le matin, avec un verre de lait. Et mon père avait payé, je ne sais pas combien, pour combien d'années et, finalement, je lui ai dit que je mangeais comme les autres enfants, qu'ils ne m'avaient pas donné ce que le personnel mangeait. Mon père a arrêté de payer<sup>269</sup>. »

Certains élèves, toutefois, ont parlé favorablement de la nourriture qu'ils ont reçue dans les pensionnats. Un des élèves de l'école de Gordon, en Saskatchewan, dans les années 1950, dit : « Vous savez, j'ai entendu beaucoup de gens dire, vous savez, au sujet de leur expérience au pensionnat, que les repas étaient terribles. Ce n'était pas comme ça à Gordon. À l'école de Gordon, on avait de très bons repas; souvent ils étaient chauds, c'était de bons repas<sup>270</sup>. »

Certains élèves ont également signalé que la nourriture s'était améliorée au fil du temps. Mary Rose Julian trouvait que la nourriture à l'école de Shubenacadie dans les années 1950 n'était pas « trop mauvaise ».

J'aimais bien le gruau qu'on nous servait chaque matin, parce que, parce que j'ai été élevé à manger du gruau le matin. Donc, le gruau était assez bon. Ils y mettaient du sucre, ils le mélangeaient avec du sucre, mais il n'y avait jamais de sucre sur la table. Ils le mélangeaient, ils mélangeaient le gruau avec le sucre, et c'était vraiment bon. Parfois, il avait des grumeaux et on n'avait qu'à casser les grumeaux dans notre bouche, vous savez. Ce n'était pas bien grave.

Mais ses louanges étaient limitées. Elle se souvient qu'on servait du poisson le mercredi et le vendredi.

Ce n'était pas, ce n'était pas comme, de la façon dont mon père et ma mère le préparaient. C'était horrible. Et puis ils mettaient cette sauce dessus. C'était de la sauce blanche, eh bien, elle était blanche, de toute façon, vous savez, et c'était horrible. Donc, de toute façon, on devait manger ça, et certains enfants n'aimaient pas tellement ce poisson, vous savez, ils sont tombés malades après en avoir mangé. Moi, je ne suis pas tombée malade. J'ai réussi à l'avaler et tout. Je me suis forcée à le manger. Donc, j'ai commencé à m'y habituer après un certain temps. La, la nourriture et tout était correcte<sup>271</sup>.

## Les tâches ménagères

« *On était comme des esclaves.* »

Étant donné les tâches qu'elle et d'autres élèves faisaient à l'école de Blue Quills, Ilene Nepoose dit : « On assurait en quelque sorte le fonctionnement de l'école grâce à notre propre travail. On lavait, on nettoyait, et eux, ils embauchaient des dames pour faire la cuisine. Il n'y avait pas de concierges, les concierges, c'était nous<sup>272</sup>. » En réfléchissant au travail qu'il a fait à l'école catholique romaine de Kamsack, en Saskatchewan, Campbell Papequash a également noté que les élèves faisaient une grande partie du travail nécessaire pour que l'école demeure opérationnelle.

Je pense qu'il y avait beaucoup de main-d'œuvre esclave là, car il y avait tous les enfants, ils ont tous dû faire, on avait tous nos propres tâches à faire. Vous savez, tous les enfants des pensionnats entretenaient les bâtiments en les nettoyant et en s'en occupant. Vous savez, certains garçons travaillaient dans la chaufferie, dans la salle des chaudières, dans la buanderie avec les sèche-linge et les légumes, dans la cave à légumes. Ils s'occupaient des légumes<sup>273</sup>.

Ula Hotonami se rappelle qu'à l'école de Round Lake, en Saskatchewan, elle passait la moitié de la journée dans la classe et l'autre moitié de la journée à travailler.

On a dû apprendre à cuisiner, à faire la lessive, à repasser, à faire toutes ces choses, laver la vaisselle, peu importe, et nettoyer les dortoirs, les deux dortoirs, et balayer les escaliers, et toutes ces choses qu'on devait faire, on a dû apprendre à faire tout ça. C'était ainsi. Je ne m'étais jamais attendu à faire ces choses à l'école<sup>274</sup>.

Andrew Speck dit qu'à l'école d'Alert Bay « tôt le matin, il fallait se lever, vers 5 h 30, 6 h du matin, parce qu'on devait faire nos tâches avant de prendre le petit-déjeuner. Si on n'était pas là, on nous arrachait littéralement de notre lit pour nous jeter dans une douche froide<sup>275</sup>. » Ellen Smith a fréquenté trois écoles anglicanes différentes, ainsi que des résidences dans les Territoires du Nord-Ouest. D'après ses souvenirs, lorsque les élèves n'étaient pas en classe, ils passaient une grande partie de leur temps à effectuer des tâches. « Le matin, il fallait se lever à sept heures, et on nettoyait, on nettoyait jusqu'à l'heure d'aller à l'école. Ils nous tenaient occupés toute la journée; jusqu'au moment d'aller au lit<sup>276</sup>. »



Andrew Speck.

Un ancien élève dit qu'à l'école de Shubenacadie, les tâches avaient la priorité sur le travail en classe. « Je suis seulement en septième année; je n'ai même pas fait la septième année! J'ai passé la plupart de mon temps à travailler dans une grange et à faire des tâches ménagères. J'ai reçu, vous savez, un peu d'éducation, mais de ce qu'ils devaient nous donner, je n'ai pas eu grand-chose<sup>277</sup>. »

À l'école pour filles de Spanish, en Ontario, Josephine Eshkibok déclare qu'elle a passé une grande partie de son temps à faire des tâches ménagères.

On travaillait... une semaine à la laiterie et une semaine au poulailler. Et on faisait le ménage; on travaillait aussi dans la salle de couture et la buanderie; on devait donc faire tout ce travail. Je me souviens qu'un jour, je nettoiais les escaliers. À l'école, il y avait beaucoup d'escaliers. J'ai fait les escaliers et je suppose que je ne les ai pas bien faits. J'ai dû avoir laissé un peu de poussière ou quelque chose dans un coin. L'enseignante est venue et m'a dit : « Vous n'avez pas bien nettoyé. Retournez là-haut et recommencez. » J'ai donc recommencé<sup>278</sup>.

Darlene Wilson estime que les élèves de l'école d'Alberni avaient peu de temps pour eux-mêmes.

On avait seulement le temps de faire les tâches qu'on nous avait confiées à l'école. Certains d'entre nous faisaient les cages d'escalier, certains faisaient les planchers, nettoyaient et ciraient. D'autres, les travaux de blanchisserie, de cuisine, de lavage des plats, des pots et des casseroles. D'autres encore aidaient la cuisinière à préparer les aliments. Les tables devaient être mises environ quatre fois par jour, pour le déjeuner, le dîner et le souper, selon les fins de semaine. Chacun de nous avait ses propres tâches<sup>279</sup>.



Darlene Wilson.

Le travail était réparti selon le sexe; la majorité des tâches des filles touchaient le ménage et la cuisine.

Geraldine Bob se rappelle qu'à l'école de Kamloops, les élèves accomplissaient la majorité des tâches de nettoyage. « On était seulement des petits enfants, pas même dix ans, onze ans et on devait... pouvez-vous imaginer de petits enfants faire le nettoyage de toute l'école et être obligés de faire des choses qui n'étaient pas de leur âge. Vous savez, comme nettoyer les salles de bain, laver les baignoires, cirer les planchers<sup>280</sup>. »

La première tâche de Rose Marie Prosper, à l'école de Shubenacadie, avait été de balayer les escaliers. « J'ai dû balayer les escaliers, de haut en bas, m'assurer qu'il n'y avait plus un grain de sable ou rien entre les petites planches. Ils vérifiaient tout ce qu'on faisait. Tout devait être parfait. Sinon, on nous obligeait à le refaire, et on nous frappait avec une lanière de cuir. Je me suis fait frapper tant de fois là-bas, parce que je devais apprendre les règles, les règlements<sup>281</sup>. »

Au sujet des tâches qu'elle devait accomplir à l'école de Sandy Bay, Isabelle Whitford dit : « On devait nettoyer dans le, dans le presbytère. Il y avait un long couloir. Et puis, il y avait des couloirs sur le côté pour chaque chambre. On utilisait nos mains et on se mettait à genoux pour laver les planchers et les cirer. On était comme des esclaves<sup>282</sup>. »

Emily Kematch affirme que si elle a appris quelque chose à l'école de Gordon, en Saskatchewan, c'est bien « la façon de nettoyer ». Ainsi, dit-elle,

Je suis bonne pour faire un lit. On nous a appris comment faire un lit parfaitement. Comment replier les draps, comment chaque coin devait être plié correctement et caché sous le matelas, comme le drap du dessous, puis on mettait un autre drap sur le dessus et finalement notre couverture. On les appelait couvertures anti-feu à l'époque et il y avait notre oreiller. Tout devait être impeccable, sinon on était punis, si nos lits n'étaient pas bien faits<sup>283</sup>.

Shirley Ida Moore se rappelle qu'à l'école de Norway House, au Manitoba, les élèves devaient faire leurs lits de manière à ce que les draps soient suffisamment tendus pour qu'une pièce de monnaie y rebondisse si l'inspecteur venait à passer et à s'y essayer. Je n'arrivais jamais à le faire parfaitement.

Donc, ma sœur venait encore à ma rescousse; elle faisait son lit parce qu'elle pouvait le faire, parce qu'elle était plus grande et ensuite elle venait faire le mien, afin que, que je ne sois pas punie tout le temps. Tous les matins étaient comme ça. Chaque matin, je me réveillais effrayée, et je me demandais si j'allais être punie aujourd'hui<sup>284</sup>.

À l'école de Fort Providence, dans les Territoires du Nord-Ouest, Florence Horassi devait nettoyer les toilettes.

Une fois, ils m'ont donné une tâche, c'est-à-dire laver le cabinet de toilette, la salle de bains, les lavabos, les toilettes. J'ai tout nettoyé. Et une sœur est venue dans la pièce. Je me tenais un peu plus loin, dans le milieu de la pièce, et je lui ai dit : « J'ai fini. » Elle devait donc inspecter. Et elle m'a dit : « Vous avez oublié une tache là-bas. » J'ai répondu : « Quelle tache? » Je ne voyais aucune tache. « Vous avez mal nettoyé là. Regardez de nouveau. » Et je sais que je ne suis pas censée répondre, vous ne parlez que lorsqu'on vous parle, et quand on ne vous parle pas, vous ne parlez pas et vous ne répondez jamais. Et lorsque j'ai dit : « Il n'y a pas de tache là, j'ai déjà nettoyé. » Elle m'a répondu : « Je vais vous faire nettoyer ça », et elle sortit. Quand elle est revenue, elle tenait à la main une brosse à dents<sup>285</sup>.

Les garçons travaillaient habituellement à l'extérieur. Thomas Keesick affirme qu'à l'école de McIntosh, en Ontario :

On coupait du bois, de quatre pieds de long, parce que l'école à cette époque-là était chauffée par deux chaudières et on coupait le bois chacun notre tour. La moitié des garçons suivaient les cours du matin. Une fois les cours terminés, ils allaient dans les bois et coupaient du bois ou allaient dans les granges pour ramasser, nettoyer

les écuries, ramasser les œufs. Et il y avait une cache souterraine où on gardait les pommes de terre, les carottes, le chou, on y a travaillé aussi. Il y avait des potagers et des trucs comme ça, c'est ce dont je me souviens<sup>286</sup>.

Rick Gilbert se souvient que pendant l'hiver, les élèves de l'école de Williams Lake devaient contribuer à l'approvisionnement en bois de chauffage pour l'école.

On a dû couper de grandes bûches, les hacher puis les stocker. On a dû les stocker dans chaque bâtiment parce qu'il y avait des fours à bois. Et je me souviens d'avoir stocké une partie de ce bois et durant l'hiver, quand on était gelés parce que, même si parfois on avait des gants, ils n'étaient pas épais. Et parfois, on perdait nos gants parce que les enfants sont des enfants après tout. Il arrivait que l'on perde nos gants ou qu'on les mette quelque part et qu'on ne se rappelle plus où. Et puis, bien sûr, on vous frappait avec une lanière de cuir avant de vous donner de nouveaux gants. Et je me souviens d'avoir pleuré. Rentrer du bois, vous savez, un enfant de six ans qui stocke des bûches de bois à l'intérieur<sup>287</sup>.

Roger Cromarty a commencé à fréquenter l'école de Sioux Lookout à l'âge de huit ans, en 1945. Au début, il travaillait dans la grange. « Durant la première et la deuxième année où j'étais là, les garçons devaient traire les vaches, nettoyer la grange de l'école et nourrir les animaux de la ferme, les chevaux, les vaches et les porcs. Ces tâches étaient réservées aux grands garçons. » L'école était chauffée par une chaudière alimentée au charbon. « Et ce charbon provenait de la voie ferrée, qui était située à un mille de là, puis on a commencé à transporter le charbon, et j'ai fait cela aussi; pelleter tout le charbon pour l'école, et le mettre dans le bac. » Cromarty se souvient également que l'on s'attendait à ce qu'il aide au nettoyage de l'école. « Le samedi était, était le grand jour du nettoyage. À ce moment-là, on devait se mettre à genoux, à quatre pattes, et avec juste une petite brosse, on s'attendait à ce que l'on fasse toutes les tâches qu'on nous avait confiées. Et, comme par hasard, la plupart des planchers étaient faits de ciment. Il était donc très difficile pour nous de faire cela à genoux. » En 1952, sa dernière année à l'école, il était chargé de l'abattage des animaux pour la cuisine. « J'étais le boucher pour toute l'école; je coupais de la viande tous les jours. C'était cela ma tâche<sup>288</sup>. »

Certains travaux pouvaient être dangereux dans les pensionnats. Joanne Morrison Methot affirme qu'elle s'est blessée à la blanchisserie du pensionnat de Shubenacadie.

Une fois j'étais là, et cette chose tournait, peut-être pour rincer les vêtements, et j'ai mis ma main dedans, et ma main s'est tordue. Elle n'était pas cassée, mais ça me faisait mal. Ce n'était pas sa faute, c'était ma faute. Je voulais voir ce que ça allait faire. Ça tournait si vite. Et bien sûr quand on est jeune, on est curieux, alors j'ai mis ma main, et c'est



Joanne Morrison Methot.

encore heureux que je ne me sois pas cassé le bras. Mais je crois qu'il y a une fille qui l'a fait par contre, mais pas moi, je me suis juste fait mal, je ne me suis rien cassé, Dieu merci<sup>289</sup>.

Lizette Olson affirme que les élèves devaient nettoyer toutes les fenêtres du pensionnat de Prince Albert, en Saskatchewan. « C'était une grande école et on devait tout nettoyer, les fenêtres, tout. Alors, toutes les fenêtres — une, deux, trois, quatre, cinq — les fenêtres du sanatorium, on avait l'habitude de les lever comme ça. Certains s'assoient du côté extérieur des fenêtres pour les nettoyer. S'il était arrivé un accident, ils auraient pu se tuer en tombant<sup>290</sup>. »



Lizette Olson.

Dans certains cas, les élèves recevaient un peu d'argent pour le travail effectué. Pour son travail à la cuisine du pensionnat de Fort Resolution, dans les Territoires du Nord-Ouest, Violet Beaulieu se rappelle que le prêtre lui avait donné un dollar.

C'est le premier dollar que j'ai gagné. Alors, la sœur a dit : « Mettez-vous en rang, on sort ». Peu importe où on allait, on marchait toujours en rang, deux par deux.

Nous sommes allés au magasin. Elle était debout à la porte. Elle ne nous a rien dit avant qu'on arrive. Alors, on a tous acheté des bonbons.

Lorsque les enfants sont revenus au pensionnat, la superviseure a demandé à voir ce qu'ils avaient acheté.

Rendue à moi, elle a dit « Tu as acheté seulement des bonbons? ». J'ai répondu « Oui ». « Tu aurais dû acheter quelque chose de plus utile. » Je n'ai rien dit. Je n'avais rien à dire. Je ne pouvais rien dire, vous savez.

Elle m'a juste dit ça. Elle a dit, « Je laisse passer pour cette fois-ci, mais le mois prochain ça n'arrivera pas, tu ne feras pas ça », elle a dit. « Tu ne vas pas acheter de bonbons<sup>291</sup>. »

Au pensionnat catholique romain de Kamsack, en Saskatchewan, Campbell Papequash avait l'occasion d'utiliser de l'équipement agricole mécanisé dans son travail.

Je venais d'une famille, d'une famille qui savait comment élever, comment s'occuper des chevaux et élever des chevaux, et s'occuper des bovins et c'est là qu'ils m'ont mis. Mais il y a quelques bonnes choses que j'ai apprises au pensionnat, parce que quand je pense à l'industrie agricole, vous savez, ils avaient de l'équipement moderne, de la machinerie moderne au pensionnat, ils avaient des tracteurs et ils avaient des moissonneuses et ils avaient les faucheuses<sup>292</sup>.



Bernadette Fox fait partie des élèves qui parlent avec fierté des habiletés qu'ils ont acquises dès le plus jeune âge au pensionnat. Alors qu'elle fréquentait le pensionnat catholique romain de Cardston, en Alberta, elle affirme avoir appris à « bien tenir une maison. J'ai appris à m'occuper de mon hygiène et on m'a montré à faire le ménage, faire nos lits, laver les planchers et tout tenir en ordre. Et j'ai continué à le faire dans la vie avec mes enfants, ce qui est une bonne chose pour moi<sup>293</sup>. »

## L'enseignement religieux

« *J'avais tellement peur de l'enfer.* »

La vie dans les pensionnats était marquée par l'observation des préceptes religieux et par l'enseignement religieux. Noel Starblanket se rappelle que la prière était omniprésente au pensionnat de Qu'Appelle.

Et ensuite on finissait, et on allait dans nos, on retournait dans nos salles de jeux, ils faisaient les prières, et on s'assoit là jusqu'à l'heure des cours, puis on se levait pour aller en classe, et une fois qu'on était assis en classe, ils nous faisaient prier encore. Il faut prier. Donc, ensuite on avait, on avait nos cours, et ensuite, ensuite la cloche de midi sonnait, et on pouvait entendre les cloches de l'église. Ils ont une grosse église là-bas. Les cloches sonnaient, et il fallait qu'on prie encore avant de quitter la classe. Je crois qu'ils appelaient ça l'Angélus, ou quelque chose comme ça. Donc, on priait encore, et ensuite on allait manger et, avant, quand on s'assoit, ils nous faisaient encore prier. Donc on priait, et ensuite on retournait en classe, on se préparait pour notre salle de jeux, on revenait, on se préparait pour aller en classe encore en après-midi. On allait en classe, ils nous faisaient encore prier, et puis on avait les cours, et puis après l'école on revenait, et ils avaient, on avait du temps libre jusqu'à plus ou moins cinq heures, et puis la sœur donnait un coup de sifflet, et on devait se dépêcher à rentrer<sup>294</sup>.

Pour Antonette White, le temps consacré aux célébrations religieuses au pensionnat de l'île Kuper était source de rancœur. « Je crois que la pire chose, c'était d'avoir à prier. C'est, c'est comme si tu pries, pries, pries, et que tu ne tires aucune paix de cette prière qu'ils te faisaient faire<sup>295</sup>. »

Geraldine Archie affirme qu'au pensionnat qu'elle fréquentait :

[...] ils nous faisaient prier du matin au soir, et habituellement on priait dès qu'on se levait le matin, et on priait avant le déjeuner, et ensuite on priait encore avant d'aller en classe et de commencer les cours, et on priait encore en revenant à la maison, on descendait pour dîner, et on priait encore en allant aux cours de l'après-midi, et on priait encore avant le souper, on priait encore avant de se coucher. Je passais mon temps à me mettre à genoux et j'ai fini par avoir de la corne sur les genoux. C'était comme ça dans tous les pensionnats à cet endroit<sup>296</sup>.



Antonette White.

Roger Cromarty a des souvenirs semblables de la routine quotidienne du pensionnat de Sioux Lookout.

Chaque jour, on avait l'office du matin à la chapelle, on disait les grâces à chaque repas, on disait des prières à chaque période de cours, on avait l'office du soir à la chapelle, et les prières avant de se coucher. Le dimanche, c'était différent. On avait encore le matin, l'office du matin à la chapelle, l'office de l'après-midi, l'école du dimanche et l'office du soir<sup>297</sup>.

Louise Large dit à la blague qu'il y avait tellement de prières au pensionnat de Blue Quills qu'elle en est sortie avec des « genoux de pensionnat ».

C'est toujours, vous savez, un commentaire que je fais du genre, je n'ai pas besoin de prier plus, car j'ai déjà tellement prié. Je priais dès que je me levais le matin. Lorsqu'ils allumaient les lumières, on sautait du lit, puis on devait se mettre à genoux, fermer les yeux, et mettre les mains ensemble, et, et prier, Notre Père, Je vous salue Marie. Et ensuite quand on avait fini, on devait faire nos lits<sup>298</sup>.

Ronalee Lavallee est une autre ancienne élève qui affirme que l'arthrite dont elle souffre aux genoux vient de toutes ces prières qu'elle a dû faire au pensionnat<sup>299</sup>.

Selon Geraldine Bob, chaque journée au pensionnat de Kamloops commençait par une prière.

Puis on s'habillait et on avait, on brossait nos dents, on se débarbouillait, on se peignait et on allait déjeuner. Et on priait encore et après le déjeuner, on priait pour remercier le Seigneur de ce qu'on avait reçu. On allait à l'école et on priait avant les cours; on avait le catéchisme. Et avant d'aller dîner, on priait encore; après le dîner aussi on priait, après l'école on avait d'autres leçons de catéchisme. Et puis on priait encore avant le souper, après le souper, et le soir<sup>300</sup>.

On initiait aussi les élèves aux différentes fêtes religieuses. Lorsqu'elle vivait dans une résidence à Inuvik, Rita Carpenter se rappelle de ce qui suit :

[...] on allait, on, on, on soulignait la fête de chaque saint, chacun, comme Saint Thomas, Saint Michel, Saint François d'Assise, Saint Christophe, Sainte Marie, Sainte Bernadette, tous les saints, tous. Et on mettait tous nos vêtements pour cette messe spéciale qu'il y avait, notre petit béret, notre petite robe, notre petit manteau de fourrure, nos petits collants bruns, nos culottes bouffantes. Et on marchait deux par deux pour aller à l'église-igloo; prier un nouveau saint<sup>301</sup>.

Victoria Boucher-Grant se rappelle qu'au pensionnat de Fort William, en Ontario, « j'ai appris beaucoup sur l'Église catholique. J'ai appris à prier. J'ai appris comment faire, c'est devenu une façon de vivre, me mettre à genoux, et prier un, un certain Dieu qui



Victoria Boucher-Grant.

me faisait sentir coupable parce que j'étais, je n'étais pas une personne très propre. » Elle a indiqué aussi que l'on disait aux élèves qu'ils ne devaient pas regarder leur corps lorsqu'ils prenaient leur bain. « Alors, on se sentait tellement honteux de notre propre corps<sup>302</sup>. »

Fred Brass se souvient de l'échelle du père Lacombe, dont une copie était affichée au bout de la salle de jeux du pensionnat catholique romain de Kamsack, en Saskatchewan. « On voyait un escalier et au bas de cet escalier, il y avait des Indiens et un feu. Et en haut de l'escalier il y avait Jésus et les anges, et c'est ce qu'on nous disait, qu'il fallait changer nos façons de faire pour pouvoir monter les marches. Cette image est gravée dans ma mémoire pour toujours<sup>303</sup>. »

Joseph Martin Larocque trouve que l'enseignement religieux au pensionnat de Qu'Appelle faisait peur.

Ils nous faisaient peur. Quand j'étais tout petit jusqu'au moment où le, le prêtre, les sœurs, tout cela, ils faisaient peur à tout le monde en parlant des morts et, et du diable. Et, et ils avaient cette image, le catéchisme, qui disait voilà le chemin à suivre, et le, les chemins tournent comme ça, et le, le diable avec une fourche. J'ai eu peur pendant longtemps<sup>304</sup>.



Joseph Martin Larocque.

Fred Kistabish fréquentait le pensionnat d'Amos, au Québec. C'est là qu'il a appris ce qu'était l'échelle du père Lacombe.

Je ne comprends pas les enseignements religieux des prêtres et des sœurs. Il y avait un grand tableau noir qui disait si tu es un bon garçon, tu iras au ciel. Et de l'autre côté du dessin, c'était si tu commets des péchés mortels, c'est là que tu vas aller, et puis il y avait Lucifer et l'enfer, et ça disait toujours, toujours à jamais, à jamais. C'est traumatisant pour un jeune de douze ans, ou de quinze ans, ou de quatorze ans. Enfin, quand j'ai quitté le pensionnat, je savais que si je mourais, j'irais droit en enfer étant donné que je désobéissais, parce qu'il m'avait manqué des choses dans mon enfance<sup>305</sup>.

Martha Minoose a vu l'affiche au pensionnat catholique romain de Cardston.

À l'avant ils avaient mis une affiche. Elle était très longue et il y avait une route noire horrible vers le bas, et il y avait des gens dans le feu au bas et ils levaient les mains, et ils souffraient et ils étaient pris là, et le prêtre... oh le prêtre, il enseignait la religion. Il disait que si on voulait prendre ce chemin, c'est là qu'on irait. On va en enfer et puis l'autre chemin était si beau, ils avaient une image, le chemin menait au ciel. Il y avait des anges et le Seigneur et c'était si beau et on ne voulait pas prendre l'autre chemin, j'avais tellement peur de l'enfer<sup>306</sup>.

Pendant les cours de religion, la discipline des élèves pouvait être associée aux leçons enseignées. Un jour, au pensionnat de Fort Chipewyan, en Alberta, Vitaline Elsie Jenner a été prise en train de parler à une amie pendant le cours de religion. Elle a été appelée à l'avant de la classe.

J'ai pensé, oh là là, je vais avoir des problèmes. Donc, je suis allée à l'avant, et il, il m'a fait tourner pour que je sois face aux autres élèves, c'était tellement gênant. J'étais plutôt, j'étais une fille, une fille timide, et je me retourne, et je sais que je vais avoir des ennuis, et il me dit : « J'étais en train d'enseigner des choses. Qu'est-ce que j'ai dit, au fait? ». Et j'ai dit : « Quelque chose au sujet des quarante jours, quarante nuits de jeûne de Jésus, c'est ça. » Il a dit, « Oh, tu vois, tu n'écoutais pas », il a dit. « Comme punition, il a dit, voici ce que tu vas faire. Tu vas... », il a pris des épingles dans son, son bureau, il y avait un petit contenant plein d'épingles, et il l'a sorti de son bureau, et il a dit, « Tends tes mains ». Alors, j'ai tendu mes mains comme ça, les deux mains, et il a commencé à me donner des coups avec les épingles, devant les élèves, il m'a donné des coups sur les mains, et il a dit : « Tu vas ressentir ce que Jésus a subi sur la croix. Tu, tu vas sentir la même douleur. » Il a juste continué à me piquer, me piquer et me piquer, et les larmes coulaient de mes yeux, et je voyais tous les, les élèves qui me regardaient, vous voyez. Ils étaient sous le choc. Et après cela, il a arrêté, il a fini par arrêter, enfin, et il m'a fait entrer sous, sous, ils avaient de très grands bureaux, il m'a fait entrer sous son bureau. Il a dit : « Tu vas rester là jusqu'à la fin de la leçon. Tu vas écouter à partir de là où tu es maintenant. » Alors, oh Seigneur, alors je suis restée assise là, et je pleurais, mais je pleurais en silence<sup>307</sup>.

Les élèves ne comprenaient pas bien l'obligation qu'ils avaient de confesser régulièrement leurs péchés. Au pensionnat de Grouard, en Alberta, Frank Tomkins dit :

Je n'ai jamais vraiment appris quoi que ce soit, sauf la prière, le catéchisme et les confessions. Et j'avais l'habitude de mentir tout le temps et d'aller me confesser. Le prêtre nous posait toutes sortes de questions qui n'avaient rien à voir avec la religion. Ils voulaient juste tout savoir sur nous — nos pensées et tout le reste. Et je mentais tout le temps parce qu'ils disaient que Dieu savait tout de toute façon! Vous savez, Dieu savait tout<sup>308</sup>.



Frank Tomkins.

Fred Brass dit qu'au pensionnat catholique romain de Kamsack, en Saskatchewan, on lui a enseigné à mentir. « Je devais mentir sinon on me battait et je n'aimais pas me sentir comme ça. Lorsqu'on allait se confesser, ce qu'ils appelaient la confession, on était obligés de mentir, d'inventer des mensonges juste pour en finir avec la confession<sup>309</sup>. »

Même si une grande partie de la formation religieuse initiale consistait à apprendre les préceptes par cœur, les élèves intériorisaient les leçons apprises. Dans ses dernières années au pensionnat de Sandy Bay, Arthur Ron McKay a décidé, comme il le dit, « d'essayer leur façon de faire ». Il dit qu'il s'est mis à lire la Bible et qu'il est devenu enfant de chœur.

C'est comme ça que j'ai perdu toutes mes... croyances, des choses traditionnelles qui me venaient de mon grand-père, les chansons qu'il a essayé de me montrer parce que je connaissais quelques chansons avant d'aller au pensionnat et j'ai tout oublié de ces chansons, des chansons traditionnelles, les chansons de la danse du Soleil, même quand j'étais plus jeune, jeune je savais et je savais comment faire toutes les petites choses comme les remèdes, qu'il cueillait. Quand je retournais là pendant mes dernières années, j'avais oublié tout cela<sup>310</sup>.

Les enseignants n'essayaient pas tous d'effrayer les élèves quant à leurs croyances traditionnelles. Ula Hotonami se rappelle avoir dit à une enseignante sympathique du pensionnat de l'Église Unie qu'elle fréquentait à Round Lake que sa famille n'allait pas à l'église.

J'ai dit : « On... j'aime aller aux danses du Soleil. » J'ai dit : « L'été arrive, je veux aller à la danse du Soleil, parce que je vais toujours à la danse du Soleil avec ma grand-mère et les autres, et on y participe toujours. On jeûne, et on ne, elle ne nous fait pas jeûner toute la journée, parce qu'on est encore jeunes et, et voilà », c'est ce que je lui ai dit. « Puis, quand on est plus grand, notre, notre, chaque été, j'ai dit, on devait jeûner quelques heures de plus, mais elle veillait à ce qu'on, elle nous réveillait avant l'aube. On devait, on pouvait manger avant le lever du soleil. Et ensuite elle parlait aux Anciens après. Elle leur disait combien de temps on allait jeûner, et on jeûnait tout ce temps-là. On ne mangeait rien et on ne buvait rien, mais elle nous faisait asseoir dans une hutte, pour les écouter parler et tout cela. »

Selon Ula Hotonami, l'enseignante lui aurait répondu ceci :

« Garde la foi, car tu ne seras pas ici très longtemps, et ensuite tu pourrais retourner là-bas pour faire cela », c'est ce qu'elle m'a dit, elle m'a dit cela. Et je lui ai dit, « Mais ce n'est pas bien. » J'ai dit : « C'est qu'il faut aller à la messe tous les dimanches, et je n'aime pas aller à la messe », je lui ai dit, et elle a dit : « Bien, on ne peut pas, on ne peut pas arrêter cela », elle a dit. « Essaie très fort, tu n'as qu'à aller à l'église, et à rester assise<sup>311</sup>. »

De nombreux élèves ne comprenaient pas la combinaison contradictoire de l'enseignement religieux et de la discipline sévère. Julianna Alexander, une ancienne élève du pensionnat de Kamloops, dit :

Vous savez, ils essayaient de me dire que cette église, ou cet endroit où on est, vous savez, je devais faire, je devais être parfaite, une personne parfaite ou peu importe. Et en même temps, ce n'est pas ce que je voyais. Parce que je me disais, bien, si tu es un

prêtre ou une sœur, comment tu peux faire ça à cet enfant, ou me faire ça à moi, et je le disais à voix haute, et je recevais d'autres raclées<sup>312</sup>.

Pour d'autres élèves, l'enseignement religieux était l'un des principaux avantages des pensionnats. Mary Stoney est fière à la fois de l'enseignement religieux reçu au pensionnat et des habiletés qu'elle a tirées de son éducation. « J'ai appris beaucoup de bonnes choses au pensionnat avec les années, ma culture et mes croyances religieuses ont apporté la joie et la guérison dans ma famille<sup>313</sup>. »

Elizabeth Papatie dit qu'elle a acquis des habiletés importantes au pensionnat d'Amos, au Québec. « J'ai appris à prendre soin de moi, à m'habiller correctement, et à, à brosser mes cheveux, à être bien mise, parce que la femme avec qui je vivais, elle m'a dit comment prendre soin de moi et être bien mise, et, et à avoir des manières et à bien parler. »

Elle accorde aussi de la valeur aux enseignements religieux qu'elle a reçus. « J'ai appris la religion très jeune. J'ai su ce qu'était le christianisme et je l'ai aimé. J'aime les belles choses, j'aime la beauté<sup>314</sup>. »



Julianna Alexander.

## La séparation des frères et sœurs

*« Je crois qu'à cet instant précis,  
j'ai perdu tout courage. »*

Inez Dieter dit qu'elle pouvait passer du temps avec son frère seulement lorsqu'elle était en classe. « Je me tournais vers lui et je lui souriais et si je me faisais prendre, c'est sûr que j'allais encore à l'avant de la classe pour être punie. » Parfois, dit-elle, ils communiquaient ensemble par signes<sup>315</sup>.

Daniel Nanooch se rappelle comment lui et sa sœur ont été séparés au pensionnat de Wabasca, en Alberta.

Donc, même si j'étais là avec ma sœur, je l'ai vue seulement environ quatre fois cette année-là et on était dans le même bâtiment de la même mission. Il y avait une clôture dans la cour. Personne ne pouvait s'approcher de cette clôture. Les garçons jouaient d'un côté, les filles jouaient de l'autre côté. Personne ne pouvait aller près de cette clôture et parler aux filles à travers la clôture ou peu importe, on ne pouvait pas. Lorsque je regarde de vieux films d'armée, je vois ces prisons, ces prisonniers qui sont debout là avec des fusils et il y a une clôture. Je me sentais comme ça, « Ne t'approche pas de cette clôture », lorsque j'y repense<sup>316</sup>.



Daniel Nanooch.

Madeleine Dion Stout, qui a fréquenté le pensionnat de Blue Quills, pense que le pensionnat décourageait délibérément le maintien des liens familiaux.

On avait le sentiment d'être séparé, le sentiment de, de ne pas avoir de lien avec nos proches, vous savez, les personnes qui vous sont les plus chères, les membres de votre famille, et les membres de votre communauté, une séparation complète. Heureusement que ma mère nous a appris à toujours nous aimer les uns les autres, peu importe l'ampleur des transgressions qu'on commettait entre nous, à nous aimer toujours, toujours, et je crois que, que c'est ce qui nous anime aujourd'hui, et non ce que le pensionnat nous a enseigné, mais il reste un profond déchirement, vous savez, cette séparation, mais être ensemble, séparés, mais être ensemble. Alors, il y a ces, il y a ces, ces messages contradictoires qui restent en moi, je crois<sup>317</sup>.

Wilbur Abrahams se souvient très clairement d'avoir été séparé de ses sœurs lorsqu'ils sont arrivés au pensionnat d'Alert Bay.



Mes sœurs étaient comme en avant de moi. Mes deux sœurs, et nous avons monté les marches, nous sommes allés en haut. Quelqu'un nous a guidés au-delà de la porte et dans le couloir, et je n'ai pas réalisé cela, mais ils étaient en train de nous séparer, les filles d'un côté, les garçons de l'autre, et je suivais mes sœurs. Et soudain, j'ai senti une petite douleur dans mon, mon oreille gauche, et ça, j'ai levé la tête, et j'ai vu cet homme avec un collet, et il me tirait vers l'arrière, par l'oreille, et me disait que j'allais au mauvais endroit. Tu vas de ce côté. Il tirait, il tirait toujours mon oreille. J'ai toujours pensé que, je crois qu'à cet instant précis, j'ai perdu tout courage<sup>318</sup>.

La seule raison pour laquelle Bernice Jacks voulait aller au pensionnat dans les Territoires du Nord-Ouest, c'était pour être avec sa sœur aînée. Mais une fois là-bas, elle a découvert qu'elles ne dormiraient pas dans le même dortoir. « Ils ne nous permettaient pas d'être avec nos sœurs. Les enfants du primaire devaient être ensemble. Ceux du secondaire devaient être ensemble. » Parfois, lorsqu'elle se faufilait dans le dortoir des filles plus âgées et qu'elle se glissait dans le lit de sa sœur, celle-ci la sermonnait et la renvoyait. « Ma sœur ne m'avait jamais parlé comme ça avant<sup>319</sup>. »

Sheila Gunderson a fréquenté des pensionnats des Territoires du Nord-Ouest de 1958 à 1971, c'est-à-dire le pensionnat de Fort Providence et le Lapointe Hall de Fort Simpson. Elle y a été admise lorsque sa mère a été placée en institution; elle n'a plus revu sa mère avant l'âge de seize ans.

Et, je ne savais pas que j'avais une sœur aînée jusqu'à ce que j'aie, je pense, probablement treize ans; quelqu'un est venu et nous a présentées et nous a dit que nous étions des sœurs. Et de toute façon, mon frère aîné a aussi été élevé par ma grand-mère et donc j'ai appris à le connaître et avec les années il avait quitté Simpson et je ne l'ai pas vraiment connu jusqu'à ces dernières années et c'est comme, nous sommes comme des étrangers parce que nous, nous étions, j'ai été élevée dans un pensionnat et il a été élevé par ma grand-mère.

Peu importe, au pensionnat, je ne sais pas, c'était comme, comme si on était seul. Il y avait toujours tant de personnes là-bas et on était toujours [pleurs] toujours tout seul et on ne savait pas à qui parler parce qu'on ne nous laissait pas nous faire des amis ou, ou côtoyer nos frères ou nos sœurs<sup>320</sup>.

La sœur aînée d'Helen Kakekayash a tenté de la reconforter lorsqu'elle est arrivée au pensionnat de McIntosh, en Ontario. Elle se souvient « qu'elle essayait de me parler, et qu'elle recevait une fessée »<sup>321</sup>.

Lorsque Peter Ross est admis au pensionnat de l'Immaculée Conception à Aklavik, dans les Territoires du Nord-Ouest, c'est la toute première fois qu'il est séparé de ses sœurs.

Pendant toute cette période, je n'ai jamais eu l'occasion de parler à mes sœurs. Vous savez, ils nous séparaient même à l'église. Les filles d'un côté, les garçons de l'autre. On allait à l'école, c'était la même chose. On n'avait jamais la possibilité de, seulement aux fêtes de Noël et de Pâques je crois que c'est le seul moment, où on

était assis dans la même salle à manger pour manger ensemble. Et ce sont les seules fois, vous savez, que mes sœurs et moi on pouvait parler ensemble<sup>322</sup>.

Les frères et sœurs aînés étaient à la fois source de réconfort et de protection, rôle qui n'était pas toujours facile à assumer. Margaret Simpson a dû veiller sur sa jeune sœur au pensionnat de Fort Chipewyan, en Alberta.

Je devais protéger ma sœur, et c'était vraiment difficile. Surtout quand elle allait recevoir des coups de sangle ou quelque chose comme ça, peut-être qu'elle avait mouillé son lit ou quelque chose du genre et qu'elle allait avoir, être mise dans l'eau là, dans la baignoire et je ne pouvais juste pas entrer, et j'ai essayé une fois et j'ai reçu une bonne raclée pour ça. J'étais contente qu'elle ne mouille pas son lit chaque nuit. Certaines filles le faisaient chaque nuit et chaque matin elles se levaient et elles devaient aller dans cette baignoire. Peu importe à quel point l'eau était froide, elles se faisaient laver là, sans intimité, rien de ça<sup>323</sup>.

Au Lapointe Hall de Fort Simpson, Connie McNab a été séparée de sa sœur aînée. « Je me rappelle lui avoir dit, "Ne me laisse pas". Elle venait et s'assoit avec moi et la nuit une de ses compagnes de dortoir venait me chercher et m'amenait là alors je ne pouvais la voir que la nuit; quand il faisait noir partout, parce que je n'avais personne et que j'avais sept, six ans<sup>324</sup>. »

Bernard Catcheway dit que même si lui et sa sœur fréquentaient tous les deux le pensionnat de Pine Creek, au Manitoba, ils ne pouvaient pas communiquer entre eux. « Je ne pouvais pas lui parler, je ne pouvais pas lui envoyer la main. Si on le faisait on avait, vous savez, la sœur nous poussait en nous donnant un coup sur la tête; parce qu'on ne nous aimait pas<sup>325</sup>. »

Les règles entourant la séparation des frères et sœurs étaient parfois appliquées violemment. Dorene Bernard dit qu'un jour au pensionnat de Shubenacadie, elle a vu son frère

[...] en marchant dans un couloir pour aller à l'église. On s'est vu en même temps, on s'est retrouvé l'un devant l'autre en tournant le coin pour aller à la chapelle. Et je lui ai envoyé la main, car on n'avait pas le droit de parler, alors je lui ai fait comme un signe de la main, et lui aussi il m'a fait comme un signe, et un des garçons, des hommes, qui surveillaient les garçons, qui n'étaient pas des prêtres, ni des frères, juste des civils, des hommes. [Un membre du personnel] a attrapé Robert pour le sortir du rang et l'a jeté sur le radiateur juste devant le bureau du prêtre, et il s'est cogné la tête sur un radiateur et il se tordait à terre en se tenant la tête, et ensuite Morris lui donnait des coups de pied, il lui disait : « Lève-toi! Lève-toi! » Et je me suis retournée et j'ai vu ça et j'ai couru, je suis revenue en courant pour l'aider. Et je suis



Bernard Catcheway.

revenue en courant et j'ai grimpé sur son dos et j'ai commencé à lui tirer les cheveux, en lui disant : « Laissez-le tranquille, il n'a rien fait. » J'avais dix ans à ce moment-là et je l'ai mordu, je l'ai griffé. Je savais que j'allais payer pour ça et je savais que Robert allait payer pour ça; il allait recevoir toute une raclée.

Alors on se battait, et bien sûr, j'ai été, j'ai, vous savez, j'ai été enfermée dans le dortoir et je ne pouvais pas sortir. Et j'étais, je ne me souviens pas s'ils m'ont apporté de la nourriture ou non, mais ça ne changeait pas grand-chose, ma punition c'était que je ne pourrais jamais lui parler, à mon frère<sup>326</sup>.

À sa deuxième journée au pensionnat de Kamloops, Julianna Alexander est allée parler à son frère.

J'ai reçu toute une correction, j'ai reçu des coups, va là-bas, tu ne peux pas aller là-bas, tu ne peux pas lui parler, vous savez. J'ai dit : « Oui, mais c'est mon frère. » Tu sais ce n'est pas, ce n'est pas quelqu'un de différent, tu ne peux pas lui parler, tu ne peux pas aller là, tu ne peux pas t'asseoir avec lui, donc cela a été le début de notre, notre routine chaque jour, je crois, ne pas parler, ne pas voir, ne pas quoi que ce soit. Je savais qu'il était là, je, et qu'il savait que j'étais là, moi aussi<sup>327</sup>.

Dans un endroit inconnu, le contact avec les frères et sœurs est particulièrement important. Du temps qu'elle a passé au pensionnat d'Alberni, Elizabeth Good se rappelle que « la seule chose que je connaissais, pour moi c'était mes frères et sœurs, et ma maison était à l'autre bout du monde. Et donc chaque fois que j'allais les voir, c'était tout ce qui existait dans le monde, mes frères et sœurs, je pouvais les voir, ça me faisait mal quand je ne les voyais pas<sup>328</sup>. »

Dans certains cas, les membres d'une même famille n'étaient pas au courant lorsque l'un des leurs était malade, même s'ils étaient dans le même pensionnat. Joanne Morrison Methot se souvient :

Je me souviens qu'une fois mon frère, il a eu un abcès ou quelque chose là, et que ça a éclaté. Ils l'ont emmené à l'hôpital. Ils ne nous ont même pas dit que mon frère a failli mourir. Ils ne nous disaient rien. On l'a su après, on s'est juste aperçu qu'il était parti. Je crois que c'est à l'hôpital qu'ils l'ont amené, et ils ne nous ont pas dit que mon frère a failli mourir. Ils ne nous disaient rien, vous savez, comme, lorsque quelque chose arrivait<sup>329</sup>.

Beverley Anne Machel dit qu'elle se sentait encore plus seule du fait qu'elle était séparée de ses frères et de sa sœur au pensionnat de Lytton, en Colombie-Britannique.

Je n'étais même pas autorisée à parler à mes frères, et j'avais trois frères là-bas. Deux d'entre eux se sont suicidés. Ouais, ça fait vraiment mal de ne pas pouvoir, et je ne pouvais même pas parler à ma sœur, et elle était du même côté que moi, mais elle était au primaire. Et peut-être que si elle avait été, vous savez, au secondaire, j'aurais pu avoir plus de contacts avec elle. Mais c'était, je me sentais vraiment seule loin de ma mère, et sans mes frères ou ma sœur<sup>330</sup>.

## Les relations entre garçons et filles

« *Tu ne penses qu'aux garçons.* »

La règle de séparation des frères et des sœurs faisait partie d'une politique plus large de séparation des garçons et des filles. Lena McKay demeurait au Breynat Hall, l'une des deux résidences dirigées par l'Église catholique romaine à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle se souvient de ce qu'on attendait des garçons et des filles à cet endroit :

Et on n'avait pas le droit de parler aux garçons. On, vous savez, on allait pour les repas et tout ça, parce qu'ils avaient l'habitude de nous rencontrer dans l'escalier, comme, vous savez, on tournait la tête, elle nous disait qu'on ne pensait qu'aux pantalons. On ne pouvait même pas laisser notre chemise un peu ouverte comme ça, vous savez, les boutons de la chemise. Ah, elle, une fois elle est venue vers moi, elle m'a pratiquement étranglée, parce que, parce que ma chemise était, il y avait un bouton défait. Là elle tripotait ma chemise, elle essayait, vous savez, elle m'a pratiquement étranglée en boutonnant ma chemise, parce que, elle disait : « Tu veux te montrer aux, aux hommes? Tu ne penses qu'aux garçons. Tu ne penses qu'aux pantalons », des choses comme ça<sup>331</sup>.

Andy Norwegian dit que pour lui la séparation des garçons et des filles n'était pas normale au Lapointe Hall, la résidence catholique romaine de Fort Simpson.

Lorsque je vivais encore à la maison, on était libre de circuler dans la communauté et d'avoir des interactions avec nos cousines. Dans les deux premiers mois seulement après mon arrivée à la résidence, trois garçons sont allés parler à des filles du côté des filles et ce qui est arrivé après cela c'est qu'on a été appelé au gymnase ce soir-là comme ça, et les trois garçons ont été envoyés à la salle de contrôle où on les a déshabillés, jusqu'à ce qu'ils soient en caleçon. On les a forcés à sortir, un à la fois, et à se coucher à plat ventre sur une table au milieu du gymnase. Les garçons qui sont sortis se sont couchés sur la table comme ça, à plat ventre, et le superviseur a baissé leur caleçon et les a frappés avec une lanière de cuir, d'environ trois pouces de largeur et d'un demi-pouce d'épaisseur. Il y avait un manche en bois et il l'a pris à deux mains et les a frappés sur les fesses et on pouvait entendre l'impact dans tout le gymnase et aussi les garçons qui étaient sur la table, chaque fois qu'on les frappait, ils se raidissaient et ils serraient la table très fort avec leurs bras, et on entendait ça aussi<sup>332</sup>.

Souvent, les élèves contournaient ces restrictions. Au pensionnat de Blue Quills, selon Ilene Nepoose, les garçons et les filles se rencontraient dans la chaufferie. « Je faisais le guet pour elle. Je devais surveiller si des personnes en autorité venaient. Je ne sais pas ce

qu'elle pouvait bien faire là-dedans, mais elle était avec des garçons. Elle disait qu'ils se bécotaient. Elle disait ça en donnant l'impression que c'était tellement romantique<sup>333</sup>. »

Lorsqu'elle avait quatorze ans, Isabelle Whitford, une élève d'un pensionnat du Manitoba, est tombée enceinte. « Je voulais juste quitter l'école. Et c'est bien ce qui est arrivé, ils m'ont expulsée de l'école<sup>334</sup>. » John Edwards a rencontré sa future femme lorsqu'ils étaient tous les deux au pensionnat Grollier Hall d'Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest.

J'ai dit à tous mes amis là-bas, vous savez, « Ne lui touchez pas, c'est ma petite amie; elle va être ma petite amie » et puis je lui ai dit à elle. Je me suis attiré beaucoup d'ennuis à cause de ça et, je suis allé du côté des filles et je suis allé en haut pour la voir et je lui ai dit que, vous savez, « Je ne vais rien faire du tout, rien de méchant, juste venir te prendre dans mes bras et te dire, te dire que je t'aime, je veux que tu sois ma petite amie. »

Et je pensais sauter par la fenêtre du deuxième étage en plein hiver pour ne pas me faire prendre. Mais la superviseuse faisait sa ronde et elle m'a surpris et je suis juste descendu à pied du dortoir des filles. Je suis allé directement au dortoir des garçons et j'ai été, j'ai dû attendre dans l'entrée. Et ils ont discuté ensemble et ils sont sortis et j'ai dû aller voir les superviseurs des garçons.

Et, ils m'ont dit, m'ont dit, que ce que j'avais fait était très grave et que ça ne devait pas arriver et que ça ne pouvait pas être toléré. Donc j'allais probablement être suspendu ou privé de sortie c'était certain. Donc ils m'ont dit : « Tu veux faire quelque chose? Car on va devoir appeler tes parents. » Et j'ai dit, « Bien sûr, appelez-les », et ils leur ont dit essentiellement que j'avais été surpris chez les filles, dans la chambre d'une fille et, « Tu as quelque chose à dire? » J'ai dit, « Non; je dois juste m'en occuper » et, donc j'ai essayé de les appeler et je leur ai juste dit « Maman, j'ai rencontré une fille et je crois que c'est la bonne; je vais l'aimer<sup>335</sup>. »

De telles histoires d'amour n'étaient pas rares. Les parents de Donald Copenace se sont rencontrés au pensionnat presbytérien du Nord-Ouest de l'Ontario<sup>336</sup>.

En plus des efforts des élèves pour rencontrer d'autres élèves, les écoles elles-mêmes arrangeaient aussi des mariages. Violet Beaulieu avait quatre ans lorsqu'elle a été inscrite, en 1936, à l'école de Fort Resolution. Orpheline, elle était encore à l'école à l'âge de 21 ans, en 1953. À cet âge, elle avait déjà refusé un certain nombre de demandes en mariage transmises par des représentants officiels de l'école.

Ils devaient se débarrasser de moi, je pense. Où allait-on m'envoyer? Ils, parce qu'ils devaient arranger un mariage pour moi, quelqu'un que je ne connaissais pas. Elle



John Edwards.

m'a donc envoyée porter un livre au prêtre. J'ai apporté le livre au prêtre et il a dit : « Assis-toi, je veux te parler. » Je me suis assise, et il a dit : « Tu as vieilli. » J'ai donc pensé que j'étais vieille. Et il a dit : « Tu devrais te marier. De nombreux garçons sont venus te voir et tu as refusé leurs demandes. La prochaine fois qu'un garçon vient te voir, tu vas le voir et tu vas épouser cet homme. »

Elle dit que le 6 janvier 1953, on lui a annoncé qu'il y avait quelqu'un à l'école qui voulait la voir.

Et là, la cloche du parloir a sonné et la sœur a dit : « Quelqu'un est venu te voir. » Je suis donc allée à la porte, et il a dit : « Je suis venu pour aller voir le Père et lui demander de t'épouser. » C'est comme, ok, j'ai dit, « Ok » et je suis partie. C'était le 6 janvier et je pense que je ne savais pas que le mariage aurait lieu le 12 janvier, soit six jours plus tard.

Elle était fâchée à l'idée que le mariage avait été annoncé à l'avance.

J'allais donc me marier ce lundi matin. La coutume était qu'à la messe du dimanche, ils avaient l'habitude d'annoncer les mariages, comme, du lundi matin. À cette époque, l'église était tout simplement remplie de gens. Chaque dimanche, les gens y venaient, tout le temps. Et ce dimanche matin là, quand je me suis levée, j'étais tellement malade. Je ne faisais que vomir. J'étais malade à l'idée qu'ils allaient annoncer mon mariage, et que, que j'allais me marier. J'étais si malade que je ne pouvais pas aller à l'église. Ils, vous savez, généralement, si vous êtes malade, ils ne vous laissent pas, j'étais malade. Une fois la messe terminée, les filles sont revenues, oh, elles me taquinaient. « Oh, Violet, tu vas te marier. » Et oh, je n'aimais pas ça, mais je, je devais le faire.

Elle ne se rappelle que très peu de la cérémonie du mariage elle-même.

Le lendemain matin, à 6 h du matin, ma belle-sœur est arrivée avec une robe de mariage, un voile et tout, et elle était, oh, tous les vêtements, elle m'a aidée à m'habiller. Et elle a dû comprendre, à voir mon expression que, je ne lui ai rien dit, mais elle doit avoir su que je ne voulais pas. Elle répétait sans cesse « Ne dis pas non, ne dis pas non » qu'elle me répétait sans cesse. Je ne disais rien.

Et vous savez, jusqu'à ce jour, je ne me rappelle pas être allée à l'église. J'ai tout bloqué. Je ne me souviens pas y être allée. Je sais que l'église était pleine. Je ne me souviens de rien. Je me suis simplement réveillée, si on peut dire, quand le prêtre m'a demandé : « Prenez-vous Jonas comme époux? » Je me suis réveillée, et comme je me réveillais, pas un son, et ils attendaient ma réponse, et alors, comme, j'entendais une petite voix, celle de ma belle-sœur qui disait : « Ne dit pas non, ne dit pas non ». J'ai dit « Oui. » Et par la suite, je ne sais pas, la journée a passé. C'est comme ça que je me suis mariée, sans, je ne voulais pas, mais je me suis quand même mariée<sup>337</sup>.

Pendant une grande partie de la période au cours de laquelle les pensionnats étaient en exploitation, aucun système scolaire au Canada ne donnait véritablement d'éducation

sexuelle. Les parents étaient généralement responsables de s'assurer que leurs enfants obtenaient de l'information sur la puberté et le sexe, bien qu'il n'y ait aucune garantie à cet égard. Les membres des Premières Nations tenaient généralement des cérémonies de reconnaissance de la puberté ou du passage à l'âge adulte pendant lesquelles les femmes parlaient aux jeunes filles et les hommes plus vieux conseillaient les jeunes garçons. Les élèves des pensionnats ne pouvaient cependant pas se tourner vers leurs parents ou les membres de leurs familles pour obtenir cette information, sans compter que les cérémonies tribales étaient interdites. Muriel Morriveau dit qu'elle et les autres filles de l'école de Fort Alexander n'étaient pas au courant des changements physiques qui se produiraient à la puberté.

Je ne savais pas ce qui se passait, parce que personne ne nous avait jamais rien dit. Elles ne faisaient que marquer le calendrier et vous donner un bout de tissu qui était déjà taché, avait l'air sale, beurk. On devait utiliser ça, mais je ne savais même pas ce qui m'arrivait. Même une brassière, elles nous ont donné quelque chose pour que ce soit plus plat, des soutiens-gorge faits maison très collés sur la peau. On grandissait en étant très triste et je suis encore, encore perdue. J'ai finalement tout compris par moi-même, ça a été très difficile, personne à qui poser de questions. Je ne voulais pas poser de questions aux autres filles lorsque ma puberté a commencé, je ne connaissais même pas les mots. Quand j'ai eu grandi, je suis tombée enceinte parce que je ne connaissais pas les réalités de la vie<sup>338</sup>.

Vitaline Elsie Jenner dit que les élèves gardaient un sentiment de honte.

Vous savez, elles n'expliquaient jamais rien, comme quand tu deviens une femme, et toutes ces belles choses qui se produisent, vous savez. Il n'y a rien de honteux là-dedans, c'est, c'est naturel, vous comprenez. Mais pour moi j'en, j'en suis sortie, de là-bas, en ayant honte de tout. Tout était honteux, basé sur la honte. Je me suis finalement habituée, vous savez, occupée de moi chaque mois à ce niveau-là<sup>339</sup>.

Les premières menstruations d'Alphonsine McNeely l'ont totalement prise par surprise. À ce moment-là, elle étudiait à l'école catholique romaine d'Aklavik.

J'ai dit à l'une des filles plus vieilles : « La sœur va vraiment me taper les fesses cette fois-ci. » J'ai dit « Je ne sais pas comment j'ai pu me couper là parce que je saigne maintenant. » Mon pyjama était plein de sang, comme mes, mes draps, et j'avais tellement peur. Je me suis dit que cette fois-ci, elles allaient me tuer. Et elle a ri de moi et elle m'a dit : « Va le dire à la sœur. Elle ne te dira rien. » J'avais peur. Je lui ai dit « Viens avec moi. » Elle est venue avec moi. Et je lui ai dit ce qui s'était passé. Je lui ai montré mon pyjama. Elle a commencé à rire et moi, à pleurer encore plus, parce que je ne



Alphonsine McNeely.

comprenais pas pourquoi, pourquoi elles riaient de moi. Vous imaginez, j'avais déjà 14 ans. Et, et elle m'a dit, la sœur m'a dit, « Moi aussi, j'ai ça » qu'elle m'a dit. Je pensais qu'elles n'allaient jamais à la toilette ni rien. Ouf, je me demandais comment ça qu'elles avaient ça elles aussi<sup>340</sup>?

Une élève, qui a étudié dans une école du Nord de l'Ontario, dans les années 1960, était âgée de quinze ans quand elle s'est mariée. « Je ne savais rien. J'avais seize ans quand j'ai eu mon premier enfant. Personne ne m'avait jamais rien dit et je ne savais pas à quoi m'attendre. Je ne sentais aucun lien avec mes parents ni avec personne. On ne m'avait rien dit, personne ne m'a expliqué comment élever, élever mes enfants<sup>341</sup>. »





## Le contact avec les parents

*« Je la serrais dans mes bras et je l’embrassais. »*

Les élèves attendaient impatiemment la visite de leurs parents. Gerald McLeod se rappelle que quand ses parents lui rendaient visite à l’école de Carcross, au Yukon, ils lui apportaient des bonbons et des gâteries. Lorsqu’ils partaient, le personnel l’obligeait à partager ses gâteries avec les autres enfants. « Ils les rangeaient et ils disaient : “Non, tu ne peux pas les ravoir. Tu dois les partager” et des choses comme ça. Et c’était, vous savez, ils avaient tellement de contrôle sur nous<sup>342</sup>. »

Parce que les parents de Nellie Ningewance vivaient près de l’école, ils venaient régulièrement la voir. Ils venaient en taxi; ils restaient le vendredi et le samedi soir et repartaient ensuite. « Ils me donnaient des fruits, ils m’achetaient des bonbons, ils m’apportaient de nouveaux vêtements que je ne pouvais même pas porter. » Ils apportaient aussi un pain bannock cuit. « On cachait le bannock sous nos oreillers et on le mangeait une fois les lumières éteintes<sup>343</sup>. »

Même si ses parents ne vivaient qu’à cinq minutes à pied de l’école de Fort Alexander, Mary Courchene ne les voyait qu’une heure par semaine.

Les parents pouvaient venir visiter leurs enfants en passant par la porte arrière où, où se trouvait la salle de jeux des garçons et le sous-sol et c’est là qu’ils attendaient. Nos noms étaient ensuite appelés dans la, dans notre salle de jeux de l’autre côté, de l’autre côté du long corridor. Et là mon, lorsque mon nom était appelé, j’étais tellement heureuse. On se mettait en rang et on, on allait marcher, on devait marcher, on ne pouvait pas courir. Marcher jusqu’à, jusqu’à la salle de jeux où étaient ma maman et mon papa. Ils s’assoient toujours de ce côté-là, du côté gauche. Et j’allais en courant vers, vers ma mère. Je sautais sur ses genoux, je la serrais dans mes bras et je l’embrassais<sup>344</sup>.

Dans certaines écoles, les visites étaient étroitement surveillées. Ben Sylliboy se rappelle qu’une religieuse était toujours présente quand ses parents venaient les voir, lui et ses frères et sœurs, à l’école de Shubenacadie. « La religieuse nous disait de parler anglais pour qu’elle “puisse nous comprendre”. On ne pouvait donc pas leur dire ce qui se passait vraiment dans notre monde, dans ce pensionnat<sup>345</sup>. »

Loretta Mainville est allée à l’école de Fort Frances, en Ontario, qui se trouvait près de la réserve où



Loretta Mainville.

habitaient ses parents. De l'école, elle pouvait voir la maison de ses parents. À l'occasion, elle pouvait même apercevoir ses parents.

Et je me souviens qu'une fois, on se mettait chaque fois en rang, et une fois alors qu'on passait à côté d'une grande pièce, je l'ai vu. Il avait ses bottes de travail et ses vêtements de travail, et il parlait à une sœur. J'ai appris que les sœurs lui auraient apparemment refusé de me voir, mais qu'il essayait de venir nous voir tout le temps, mais qu'elles ne l'autorisaient pas à nous voir<sup>346</sup>.

Madeleine Dion Stout a des souvenirs très vifs des moments où ses parents lui rendaient visite à l'école de Blue Quills.

Je me souviens avoir regardé par la fenêtre, regardé en me disant qu'ils pouvaient arriver n'importe quand, et ils sont arrivés. Je me souviens que mon père a attaché les chevaux aux poteaux de l'école et que ma mère est descendue du chariot. Et j'ai vraiment, regardé plus ma mère, pour une raison quelconque. Je l'ai vu descendre du chariot. Elle avait, je ne me souviens pas de ce qu'elle portait, mais je me souviens qu'elle avait sa tourmaline rouge, et je me souviens de la façon dont elle la portait. Je l'ai probablement décrite de façon très coquette, vous savez, un peu biaisée. Et, et [pleurs] j'ai commencé à pleurer, parce qu'ils me manquaient déjà. Je savais qu'ils ne pouvaient rester<sup>347</sup>.

Les élèves étaient généralement encouragés à écrire à leur famille, mais les responsables lisaient tant le courrier entrant que sortant. Une des lettres que Tina Duguay avait écrites à ses parents a été interceptée parce qu'elle avait mentionné le nom d'une autre élève dans sa lettre, et une autre de ses lettres a aussi été interceptée parce qu'elle décrivait les activités effectuées à l'école. « Je me demandais de quoi je pouvais bien leur parler, vous savez. Je voulais écrire des lettres à ma maman et à mon papa, mais “de quoi leur parler?” J'ai donc écrit moins de lettres et ils n'avaient pas souvent de nouvelles de moi<sup>348</sup>. »

Leon Wyallon se sentait terriblement isolé de ses parents lorsqu'il vivait en résidence à Fort Smith. Il pensait également qu'il ne pouvait pas décrire ce qu'il ressentait dans les lettres envoyées à la maison. « Chaque fois qu'on écrivait une lettre, ils la lisaient, et ils, je ne sais pas ce qu'ils faisaient avec la lettre<sup>349</sup>. »

Doris Young dit que lorsqu'elle étudiait dans les écoles anglicanes du Manitoba et de la Saskatchewan, elle n'a jamais reçu les lettres ou les colis que ses parents lui avaient envoyés.

Ma mère nous, nous écrivait des lettres, et mon père, et on ne les recevait jamais, ou ils envoyaient des colis, et ils étaient ouverts, et on, on ne savait pas ce qui leur arrivait, mais je sais que ma mère quand je, quand je revenais à la maison et elle disait qu'elle nous écrivait. Son anglais était limité, mais elle écrivait quand même, et mon papa envoyait, nous envoyait de l'argent, mais nous n'avons jamais reçu ni l'un ni l'autre<sup>350</sup>.

Puisque le personnel lisait toutes les lettres sortantes, Josephine Eshkibok a demandé à une employée de l'école de faire sortir clandestinement une lettre pour elle.

Et un jour j'ai écrit une lettre à ma mère et c'est cette femme, une Indienne qui travaille à la buanderie. Je suis allée à la buanderie et je lui ai donné ma lettre. Je lui ai dit : « Pouvez-vous poster ça pour moi? », vous comprenez. Je ne voulais pas le dire à personne, juste à elle. Elle a pris la lettre; j'étais si heureuse qu'elle la poste. Parce que j'écrivais à ma mère, lui demandait de venir me chercher; je disais qu'ils étaient trop méchants à l'école; qu'on recevait tout le temps des coups de ceinture.

Le lendemain, elle a été appelée dans le bureau. « Ma lettre était sur la table. La sœur l'a ouverte et a dit, vous savez, "C'est votre lettre?" et je, j'avais la tête baissée. Et elle l'a lue, ouf. » La directrice a déchiré la lettre. Selon Eshkibok, « J'ai reçu des coups de ceinture, comme d'habitude. Je les ai reçus pour avoir envoyé cette lettre<sup>351</sup>. »

En raison de ces restrictions, les parents et les enfants ont perdu contact les uns avec les autres. Le problème était exacerbé lorsque les parents n'étaient pas avisés que leurs enfants allaient être transférés dans une autre école. C'est arrivé à Doris Judy McKay, au Manitoba, dans les années 1950. « J'ai découvert que j'étais transférée à Birtle sans que mes parents le sachent ou rien. Ils nous transféraient tout simplement. Ma mère ne l'a su que plus tard que nous étions à Birtle, quand nous lui avons écrit une lettre de là-bas. Elle était plutôt fâchée de ça<sup>352</sup>. »

Les congés offraient à certaines familles la possibilité de reconnecter. Cependant, la maison de Geraldine Shingoose dans le nord de la Saskatchewan était trop loin de l'école de Lestock pour qu'elle y retourne à Noël et à Pâques. Elle restait donc à l'école dix mois par année.

On n'allait pas à la maison à Noël, pendant la relâche, comme tous les autres enfants parce qu'on habitait trop loin. On vivait dans le nord de la Saskatchewan. Et, par la suite, lorsque je voyais mes parents, je me sentais tellement bien, juste de retourner à la maison pendant ces deux mois. Et, et lorsque revenait le mois de septembre, je, j'avais peur<sup>353</sup>.

À la fin de l'été, Ula Hotonami essayait de convaincre sa mère de ne pas la renvoyer à l'école.

Et chaque été, lorsqu'ils retournaient à la maison pour quelques mois, ils ne voulaient pas vraiment retourner à l'école, vous savez, je voulais rester, mais, ma mère m'a demandé pourquoi, et je lui ai dit : « Parce que je n'aime pas me faire frapper tout le temps », voilà ce que je lui ai dit. Et je me faisais battre sans raison. Bien, bien je, je me faisais battre pour rien. Je ne sais pas<sup>354</sup>.

Certains enfants restaient à l'école toute l'année. Frances Tait se rappelle qu'en juin, le superviseur de l'école d'Alberni arrivait avec la liste des élèves qui retournaient à la maison pour l'été.

Et je me souviens avoir espéré, croisant mes doigts et mes orteils que mon nom figurait sur cette liste, mais ce n'était jamais le cas. Et finalement, un été, je pense que j'avais environ dix ans, je pense, d'une certaine façon, j'imagine que je pensais que

peut-être que si j'avais une valise, je pourrais aller à la maison. Je suis donc allée dans le vestiaire et j'ai volé une valise. Je n'ai pas mis mon nom sur celle-ci, mais j'ai plutôt mis le nom de mon frère et j'ai attendu. Et malgré cela, mon nom ne figurait toujours pas sur la liste. Mais parce que j'avais volé la valise et été dans le vestiaire sans permission, j'ai été punie. J'ai dû utiliser une brosse à dents pour brosser les escaliers pour les nettoyer, de haut en bas<sup>355</sup>.

Don Willie se rappelle à quel point il était difficile pour les élèves de l'école d'Alert Bay lorsqu'ils attendaient à la fin de l'année scolaire pour voir si leurs parents viendraient les chercher pour les ramener à la maison. « Les enfants attendaient tour à tour, assis devant la fenêtre, en espérant que quelqu'un vienne les chercher. Ils appuyaient leur visage sur la fenêtre et étaient heureux si quelqu'un venait les chercher, mais ils étaient vraiment tristes quand personne ne venait<sup>356</sup>. »

Pour les élèves dont les familles s'étaient brisées, la vie à l'école était particulièrement solitaire. Un ancien élève se rappelle qu'à l'école de Chapleau, en Ontario, il n'a jamais reçu de lettres de sa famille.

Les autres enfants étaient en congé, s'en allaient à la maison, tout était censé bien aller. Je savais que je n'irais pas à la maison et que ma mère était ivre. Parce qu'un des frères a dit : « Votre, votre mère est ivre maintenant, elle boit. » Ils ont appelé au magasin, à Mobert, « Elle est incapable d'accepter », de prendre son appel ou autre chose. Il n'y avait pas de téléphone à la maison, mais il y en avait un au magasin. Et il a dit, je crois que le frère a dit : « Non, votre mère n'est pas en état pour le moment. » Je savais ce qui se passait, je savais que je n'irais pas à la maison<sup>357</sup>.

Wilbur Abrahams et ses sœurs n'ont pas pu retourner à la maison pour les vacances d'été et sont restés à l'école d'Alert Bay.

Je me souviens la première année où, l'été, juste avant les vacances d'été, ils avaient, ils avaient une liste de noms des élèves qui retournaient chez eux pendant l'été. Mon nom n'a jamais été prononcé. Ça a dû être difficile pour mes sœurs aussi, car elles, elles avaient la même liste de leur côté. Je ne sais pas, peut-être qu'il y avait un petit nombre d'entre nous qui n'allaient jamais à la maison. Et on avait, on avait un petit peu plus de liberté<sup>358</sup>.



Frances Tait.



Wilbur Abrahams.

Victoria Boucher-Grant a étudié à l'école de Fort William, en Ontario. Elle était l'une des enfants qui n'avaient pas la chance de retourner chez eux l'été.

Mais c'est dans ces moments que je, lorsque mon oncle n'était pas là, on était trois qui, dont les familles ne venaient jamais nous chercher en été. Un, l'autre était un garçon et deux filles. Et tout le monde semblait penser qu'on était orphelins, mais non, on n'était pas orphelins. C'est juste que nos familles ne venaient jamais nous chercher<sup>359</sup>.

Ben Sylliboy, un élève de l'école Shubenacadie, ne pouvait pas retourner à la maison pendant les vacances d'été. « Certaines personnes étaient chanceuses, elles retournaient à la maison en juin. Le 30 juin était justement appelé la Journée de la liberté par tous les garçons qui étaient assez chanceux pour retourner à la maison pendant quelques mois l'été. Mais certains d'entre nous n'allaient pas à la maison. On restait au pensionnat tout l'été. C'était difficile<sup>360</sup>. »

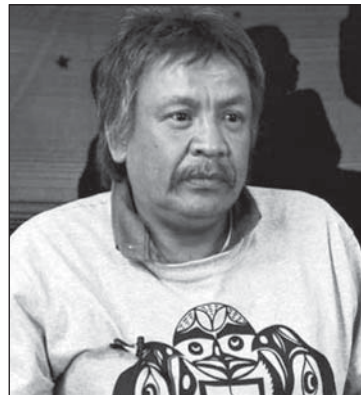
Julianna Alexander se rappelle qu'à l'école de Kamloops, les « filles qui avaient la permission de retourner à la maison, ou les garçons qui avaient la permission de retourner à la maison n'avaient le droit que parce que leurs parents pouvaient se permettre de les emmener à la maison. La majorité des élèves restaient au pensionnat pendant les congés. Et c'était un peu comme être en enfer, parce que ceux qui restaient devaient faire tout le sale boulot pendant ce temps-là<sup>361</sup>. »

William Francis Paul dit qu'il aimait rester à l'école de Shubenacadie en été. « Il n'y avait pas d'école. Nous étions dehors toute la journée. Il semble que c'était le seul temps où on pouvait respirer beaucoup d'air frais. On était à l'extérieur une bonne partie de la journée et on pouvait se mêler aux autres enfants, plutôt que de rester avec le professeur<sup>362</sup>. »

Darryl Siah dit que certaines des activités estivales qui étaient organisées au pensionnat, en Colombie-Britannique, représentaient la meilleure partie des années passées au pensionnat. « Mais la meilleure partie était, on ne pouvait pas retourner chez nous pendant l'été, on devait rester pendant un certain temps et aller faire du camping, en tirant le canot et tout le reste, faire des randonnées jusqu'à la croix en haut de la montagne, c'était bien<sup>363</sup>. »

Mary Teya dit que les étés qu'elle passait avec ses parents sont ses meilleurs souvenirs.

Pendant deux mois, nos parents nous emmenaient à l'extérieur, jusqu'à notre camp de pêche et c'est l'un de mes meilleurs souvenirs à vie. On pouvait en profiter pour parler notre langue et vivre selon notre mode de vie. On restait là-bas pendant deux mois. On ne revenait jamais au village. Et c'est pourquoi je pense encore aujourd'hui que je peux parler ma langue et que je connais encore mon mode, mon mode de vie,



Darryl Siah.

ma culture et mes traditions et tous les magnifiques avantages d'être une Gwich'in. Et je remercie Dieu pour ça<sup>364</sup>.

Pour certains élèves, les visites à la maison comportaient des stress uniques. Lorsque Kiatch Nahanni et ses sœurs ont quitté le pensionnat des Territoires du Nord-Ouest pour retourner à la maison, elles ont découvert qu'elles s'étaient détachées de leur père.

Il nous parlait en slavey et on lui répondait en anglais, parce qu'on ne comprenait pas ce qu'il disait. Et lorsque j'étais en troisième année, je, je suis revenue à la maison et il, il m'a parlé en slavey et j'ai ouvert la bouche, mais rien n'est sorti. J'étais, j'ai répondu en anglais et pendant l'été, mon cousin m'a parlé et lentement, j'ai redécouvert la langue. Mais ça a été comme ça chaque été pendant très longtemps<sup>365</sup>.

Étudier au pensionnat a fait en sorte que Rosie Kagak n'était pas du tout préparée pour le retour dans sa collectivité, puisqu'elle avait oublié le mode de vie et la nourriture traditionnels.

Finalement, on est retourné à la maison et je regardais tout le monde dans l'avion en me demandant où on s'en allait. Nous avons atterri à Kugluktuk, qui s'appelait Coppermine à l'origine, et mes parents étaient partis de leur camp éloigné pour se rendre à Coppermine et venir nous chercher. Un de mes frères aînés est arrivé avec ses chiens à l'endroit où l'avion s'était posé sur la glace. Il nous a ramenés, mes frères et moi, jusqu'à la tente et cette femme m'a regardé et m'a dit de m'asseoir à côté d'elle. Je la regardais et un homme se tenait à côté d'elle. Elle a dit quelque chose que je ne comprenais pas. J'ai donc regardé ma sœur aînée et lui ai demandé : « Qu'est-ce qu'elle dit? » Et elle a pris un morceau d'omble chevalier congelé et m'a tendu la main pour me le donner. Je l'ai regardée, je l'ai regardée, j'ai regardé ma sœur aînée et je lui ai demandé : « Pourquoi elle me donne du poisson cru à manger<sup>366</sup>? »

Après plusieurs années de séparation, bon nombre de liens étaient brisés dans les familles. Lorsque Dorothy Hart est retournée à la maison dans le nord du Manitoba après six ans au pensionnat, elle a découvert que sa mère s'était remariée.

On était tellement heureuses de cogner à la porte, mais cet homme est apparu. Et j'ai appelé ma maman et elle nous a vus, mais elle ne pouvait rien faire. L'homme a dit : « Elles ne restent pas ici. » Il a fermé la porte. J'ai donc emmené mes sœurs chez ma grand-mère à Hart's Point. On venait d'arriver à la maison après toutes ces années [pleurs]<sup>367</sup>.

Aller au pensionnat dans les Territoires du Nord-Ouest a mis fin à la vie familiale de Frederick Ernest Koe.

J'ai dit que cette année-là avait eu un effet très important sur ma vie et ma relation avec ma famille, parce que je suis venu ici, j'y ai passé un an, je suis retourné chez moi et tout ce que je croyais posséder était parti et environ un mois plus tard, ma famille a déménagé ici parce que mon père a déménagé avec les forces armées et,

vous comprenez, on a vécu ici. Et à partir de ce jour, le jour où on a déménagé ici, je n'ai jamais, suis plus jamais allé chasser avec mon père<sup>368</sup>.

Mollie Roy dit que les années qu'elle a passées à l'école pour filles de Spanish, en Ontario, lui ont laissé un sentiment d'abandon.

Je pense que, plus que rien d'autre, le sentiment d'abandon était associé à l'école. Pourquoi je, pourquoi est-ce que j'étais là, et pourquoi n'es-tu pas venu me voir? Parce que nous tous, à l'exception de quelques personnes, on était simplement, nos parents habitaient à une vingtaine de kilomètres plus loin, vingt kilomètres, et personne ne venait. Vous comprenez, ce n'est pas que mes parents n'avaient pas d'auto. Mon papa travaillait pour Denison et avait un bon salaire, et, comme, il n'y avait pas, vous savez, vous attendiez et attendiez, et personne ne venait, et je pense que c'est ça, plus que n'importe quoi d'autre, qui me dérangeait. Ce n'est pas l'école, c'est le fait que je n'étais pas voulue<sup>369</sup>.

Florence Horassi dit qu'au pensionnat où elle était allée dans les Territoires du Nord-Ouest, elle avait appris à avoir honte d'être Autochtone.

Lorsque j'étais au pensionnat, ils m'ont dit que j'étais une sale Indienne, une Indienne paresseuse, une Indienne affamée et que ma maman et mon papa étaient des ivrognes, que je devais prier pour eux, de sorte que lorsqu'ils mourraient, ils pourraient aller au ciel. Ils ne savaient même pas que ma mère était morte quand j'étais à l'école ou savaient-ils qu'elle était morte quand j'étais là-bas? Je n'ai jamais vu ma mère boire. Je n'ai jamais vu ma mère ivre. Mais ils m'ont dit de, de prier pour eux, pour éviter qu'ils n'aillent en enfer<sup>370</sup>.

Agnes Moses dit que le temps qu'elle a passé dans les pensionnats dans le nord du Canada a fait en sorte qu'elle a voulu « être blanche à tout prix ».

La pire chose que j'ai faite a été d'avoir honte de ma mère, cette femme honorable, parce qu'elle ne pouvait pas parler anglais. Elle n'est jamais allée à l'école, et on avait l'habitude d'aller à la maison le samedi, et ils nous ont dit qu'on ne pouvait pas parler gwich'in avec elle et, et elle ne pouvait, comme si elle ne pouvait pas communiquer. Et ma sœur a été celle qui a eu l'audace de le lui dire. « On ne peut pas parler loucheux [gwich'in] avec vous, ils nous ont dit de ne pas le faire<sup>371</sup>. »

Cecilia Whitefield-Big George dit qu'à l'école catholique de Kenora, on lui a « enseigné que ses parents étaient des ivrognes. On ne m'a pas enseigné, mais dit que mes parents étaient des ivrognes. Et encore maintenant, je me demande comment ils pouvaient savoir ce qu'était un ivrogne s'ils étaient si saints<sup>372?</sup> »

En dépréciant la culture autochtone, les écoles ont créé une division entre les enfants et leurs parents. Mary Courchene se rappelle quand, dans les années 1940, à l'école de Fort Alexander, au Manitoba, elle a appris que son peuple ne valait rien.

Voici ce qu'ils nous disaient chaque jour : « Vous êtes des Sauvages. Vos ancêtres ne valent rien. Que faisaient-ils lorsque, votre, votre, votre peuple, vos ancêtres, saviez-



vous ce qu'ils faisaient? Ils allaient et ils, ils vénéraient les arbres et ils, ils vénéraient les animaux. »

Elle a fini par avoir tellement honte d'être Autochtone que lorsqu'elle est retournée à la maison un été :

J'ai regardé mon père, j'ai regardé ma mère, j'ai regardé de nouveau mon père. Et vous savez quoi? Je les haïssais. Je haïssais tout simplement mes propres parents. Pas parce qu'ils m'avaient abandonnée; je détestais leur visage brun. Je les détestais parce qu'ils étaient Indiens; ils étaient Indiens. Et j'étais là, vous comprenez, je venais de là. J'ai donc regardé mon père et je l'ai mis au défi et lui, et j'ai dit « À partir de maintenant, on ne parlera qu'anglais dans cette maison »; voilà ce que j'ai dit à mon père. Et vous savez quand on, quand, dans la maison traditionnelle où j'ai été élevée, la première chose qu'on nous a montrée est de respecter les aînés et de ne jamais, vous savez, les mettre au défi. Et là, j'avais onze ans et je venais de le mettre au défi.

Les yeux de son père se sont remplis de larmes. Il a alors regardé sa femme et a dit, en ojibwa, « Je pense que nous ne parlerons plus à cette petite fille. Je ne la connais pas<sup>373</sup>. »

Des sentiments de honte ont compliqué bon nombre de visites de parents. À l'école d'Amos, au Québec, Carmen Petiquay avait également honte de ses parents.

Et j'avais honte de mes parents parce qu'on m'a dit que les Indiens sentaient mauvais et qu'ils ne parlaient pas, et je me suis dit à moi-même, « faites qu'ils ne viennent pas » parce que j'avais honte, j'espérais qu'ils ne viendraient pas parce que je, j'ai espéré qu'ils viendraient à un moment donné. À, à un certain moment, mes parents sont venus et j'étais heureuse. J'étais heureuse de les voir, et j'espérais qu'ils partent bientôt. Parce que ça faisait tellement mal d'avoir été enlevée à ses parents de cette façon-là, et que ça faisait mal de dire des choses à propos des parents d'une personne et d'avoir honte d'eux. Je le croyais parce qu'on m'avait dit que les Indiens sentaient mauvais et qu'ils ne se lavaient pas. Et ma mère m'a apporté une orange, et j'ai gardé l'orange pendant longtemps, je ne l'ai jamais mangée, je l'ai gardée parce qu'elle venait de ma mère. C'est quelque chose que je regrette d'avoir pensé de mes parents, que mes parents sentaient mauvais<sup>374</sup>.

Après six ans à l'Institut Mohawk de Brantford, en Ontario, Jennie Blackbird a fini par voir la langue anglaise comme étant supérieure à celle que parlait sa famille.

Lorsque je suis retournée à la maison, j'entendais mes parents et ma famille autour de moi parler seulement notre langue. J'étais très mécontente lorsque je les entendais parler notre langue, l'anishinaabe. Je me souviens avoir dit à mes grands-parents de ne pas me parler dans cette langue, et me sentir supérieure à eux, parce qu'ils



Jennie Blackbird.

ne savaient pas faire les sons que l'on retrouvait en anglais. Ça, je regrette maintenant avoir dit ça aux personnes que j'aimais<sup>375</sup>.

Lorsque Vitaline Elsie Jenner est retournée à la maison pendant les vacances d'été après avoir étudié à l'école de Fort Chipewyan, en Alberta, elle avait honte de ses ancêtres. « En été, lorsque je retournais à la maison après le pensionnat, je ne voulais plus connaître mes parents. J'étais tellement programmée qu'à un moment donné, je me suis sentie supérieure à ma maman et à mon papa, à la vie de ma famille, à ma culture, je me sentais supérieure à ça, j'avais honte, et c'est comme ça que je me sentais. » [pleurs]

Elle a tenté de renier qui elle était.

Je ne voulais plus être Autochtone. Je ne voulais absolument plus être Autochtone. J'ai tout fait. J'ai coloré mes cheveux et fait d'autres choses, vous savez, juste pour ne pas avoir l'air d'une Autochtone, j'ai renié mon héritage, ma culture, je l'ai renié. J'ai bu. J'ai aussi travaillé. J'ai travaillé et fêté fort. Lorsque j'en avais la possibilité pendant mes congés, je fêtais<sup>376</sup>.

Quand il est retourné à la maison après avoir passé trois ans à l'école anglicane d'Aklavik, Albert Elias n'était plus du tout à l'aise dans sa famille.

J'étais une personne différente, vous comprenez. J'avais, je savais tout, en quelque sorte, après avoir étudié au pensionnat. Je ne pouvais pas, je ne pouvais pas, vous savez, bien m'entendre avec les gens de Tuktoyaktuk et vivre la vie du village, parce que je me rebellais contre mes parents et que je ne les écoutais pas et que j'avais changé. Je, et j'avais perdu ma langue, mais, vous savez, je suis très chanceux, à ce moment-là tout le monde à Tuktoyaktuk parlait encore l'inuvialuktun. J'ai donc pu, en peu de temps, réapprendre ma langue parce que je connaissais beaucoup de personnes qui sont, n'ont pas cette expérience<sup>377</sup>.

Lorsque Betsy Olson est retournée à la maison après avoir passé trois ans à l'école de Prince Albert, elle a eu de la difficulté à s'ajuster à la vie dans la réserve.

Et, ce qu'on devait manger la première journée, c'était du lapin, un lapin, et je ne pouvais pas en manger. J'ai dit à ma sœur « Je ne peux pas manger ça. C'est Pierrot le lapin. Je ne peux pas manger Pierrot le lapin » que je lui ai dit parce que Pierrot le lapin était notre histoire préférée dans nos livres là-bas et je ne pouvais pas manger Pierrot le lapin. Toute la faune que nous avons mangée pendant environ un mois, ma maman a dû acheter des aliments de Blanc pour me nourrir, parce que je ne pouvais pas manger, manger de notre façon traditionnelle à la maison. Je ne pouvais manger de soupe. Je ne pouvais manger de poisson. Je ne pouvais manger de bannock. Je ne pouvais rien manger. J'ai dû, ma maman a donc dû obtenir de l'argent supplémentaire pour essayer d'acheter de la nourriture supplémentaire juste pour moi<sup>378</sup>.

Ellen Smith, qui est née à Fort McPherson, dans les Territoires du Nord-Ouest, a trouvé que le fait d'avoir étudié dans un pensionnat l'empêchait de réintégrer sa communauté. « Je

ne coude pas; je ne sais pas couper la viande de caribou; je ne peux pas couper la viande d'original, ni travailler le poisson, ni parler ma langue. J'ai donc commencé à m'éloigner de mes parents et de mes grands-parents; de tout quoi<sup>379</sup>. »

Raphael Victor Paul a passé dix ans à l'école de Beauval, en Saskatchewan.

J'ai pensé pendant longtemps que j'étais meilleur que mes parents. C'est cette pensée qu'ils m'ont inculquée, parce que mes parents ne parlaient pas anglais, mais moi oui. Mes parents étaient très catholiques et j'étais très catholique, mais je connaissais les deux langues, le catéchisme et tout ça. Donc, vous comprenez, j'avais l'impression que j'en savais peut-être plus que mes parents.

Son père croyait que l'éducation donnée dans les pensionnats allait empêcher son fils et ses amis d'acquérir les habiletés dont ils auraient besoin pour survivre.



Raphael Victor Paul.

Il a dit « Vous savez, vous les gars qui êtes allés étudier dans les pensionnats vous êtes inutiles, parce que vous ne savez pas comment survivre comme eux l'ont fait. » Parce que personne ne nous a jamais montré, vous comprenez, comment faire. À cette époque, il n'y avait pas d'aide sociale, pas d'eau courante ou d'électricité. On devait donc tout faire par nous-mêmes, mais on ne savait pas comment. Les anciens élèves qui retournaient dans les collectivités devaient donc réapprendre comment survivre. Et à cette époque, la survie était assurée par la pêche, la chasse et le piégeage. Même maintenant, je ne sais toujours pas comment chasser. Je peux piéger, je peux pêcher, mais je ne sais pas comment chasser, parce que personne ne me l'a montré<sup>380</sup>.

Certaines personnes ne se sont jamais adaptées. Bien qu'elle n'ait pas apprécié le temps qu'elle a passé à l'école d'Alberni, en Colombie-Britannique, Frances Tait a découvert à son retour qu'elle n'avait plus sa place dans la communauté. « Je ne pouvais plus survivre dans le village. J'étais différente. J'étais un paria. Et mes frères n'étaient pas là. » Elle a demandé à être renvoyée à Alberni où elle a habité en pension dans une famille euro-canadienne<sup>381</sup>.

## La peur, la solitude et la négligence affective

« *La nostalgie nous habitait constamment.* »

Bon nombre des anciens élèves qui se sont adressés à la Commission ont souligné que leur vie à l'école était imprégnée du climat général de peur qui y régnait. Malgré le fait qu'ils étaient entourés de dizaines d'enfants, ils se sentaient seuls, en plus d'être privés d'affection et de ne recevoir aucune approbation.

Raymond Cutknife se rappelle qu'il « vivait dans la peur » lorsqu'il étudiait à l'école d'Hobbema. En vieillissant, ce sentiment s'est transformé en colère et en amertume.

Les abus que j'ai subis et j'ai ensuite grandi avec un sentiment de colère que j'ai continué à ressentir pendant très, très longtemps. En vieillissant, la colère s'est transformée en amertume et vous savez, c'est à peu près à la moitié du secondaire ou avant la neuvième année, et durant la dernière partie de mon existence que s'est manifestée si intensément la haine. Je n'avais jamais pensé à ce que ça signifiait, mais quand j'y repense, vous comprenez, en vieillissant, même maintenant, quand j'y pense, je n'avais pas réalisé à quel point ça a failli détruire ma vie, spirituellement parlant, en fait<sup>382</sup>.

De ses années dans deux différentes écoles du Manitoba, Timothy Henderson dit :

Chaque jour était, vous aviez toujours peur que, vous espériez qu'aujourd'hui ne serait pas le jour où vous seriez, où vous seriez la cible, la victime. Vous comprenez, vous n'auriez pas à subir une forme quelconque d'humiliation, parce qu'ils étaient bons dans ça. Vous savez, et ils faisaient toujours des commentaires, des remarques méchantes pendant toute la journée. Il n'y avait jamais, vous n'entendiez jamais un mot gentil; je n'ai jamais entendu un mot gentil<sup>383</sup>.

William Herney, qui a étudié à l'école de Shubenacadie, se rappelle que ses premières journées à l'école étaient effrayantes et déroutantes.

Il fallait comprendre, il fallait apprendre. En quelques jours, il fallait apprendre, parce que sinon, on allait vous arracher la tête. De toute façon, vous avez tout appris. On a appris à obéir. Et l'une des règles qu'on ne pouvait violer, on obéissait, et on avait peur, on avait très peur. On, on ne savait pas ce qui allait se passer par la suite. J'avais peur. J'étais, comme, toujours effrayé, je regardais toujours par-dessus mon épaule<sup>384</sup>.



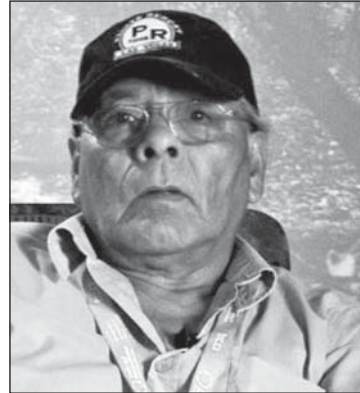
Timothy Henderson.

Shirley Waskewitch dit qu'à la maternelle, à l'école catholique d'Onion Lake, en Saskatchewan, « j'ai appris la peur, comment avoir si peur à l'âge de six ans. Ça a été inculqué en moi. J'étais effrayée et j'avais tout le temps peur, et c'est resté en moi pendant toute ma vie<sup>385</sup>. »

À l'école de Fort Alexander, au Manitoba, Patrick Bruyere s'endormait en pleurant. « Il y avait, vous savez, quelques nuits où je me souviens que je, simplement, vous savez, m'endormais en pleurant, je pense, parce que, vous savez, je voulais voir ma maman et mon papa. Je n'ai jamais compris pourquoi on était là, vous savez<sup>386</sup>. »

Ernest Barkman, qui a aussi étudié à l'école de Pine Creek, se rappelle « J'étais vraiment seul et je pleurais beaucoup, mon frère qui était avec moi a dit que je pleurais beaucoup<sup>387</sup>. »

Paul Dixon, qui est allé à différentes écoles au Québec et en Ontario, a décrit la vie au pensionnat comme une vie dans laquelle le sentiment de solitude était insupportable.



Patrick Bruyere.

On entendait les enfants pleurer dans leur lit, vous comprenez. Mais on devait, vous savez, on devait pleurer en silence. On n'avait pas le droit de pleurer, et on avait peur que, que quelqu'un nous entende, vous comprenez. Si un enfant était surpris à pleurer, eh, oh, tout le monde était dans le trouble. On se levait, on se levait le plus rapidement possible. Ils vous frappaient entre les jambes, ou vous tiraient par les cheveux pour vous faire sortir du lit, même si on était dans le lit du haut, vous savez. La nostalgie nous habitait constamment, tout comme la faim, la solitude et la peur<sup>388</sup>.

Rick Gilbert dit que dans le dortoir des jeunes à l'école de Williams Lake, les enfants s'endormaient en pleurant au début de l'année scolaire.

Un enfant qui se sent seul et qui commence à pleurer sera bientôt suivi par un autre enfant dans le lit à côté qui l'a entendu pleurer et qui commencera aussi à pleurer, puis un autre et un autre encore. Voilà comment ça s'étend d'un lit à l'autre. Peu de temps après, le dortoir était rempli d'enfants qui pleuraient parce qu'ils, vous savez et là, juste de savoir qu'ils n'allaient pas, que leurs mamans et leurs papas n'allaient pas venir leur dire bonne nuit et que tout ira bien. Personne qui, il y avait une chose à propos de cette école. Quand on se blessait, qu'on se faisait battre ou quelque chose comme ça, et qu'on se mettait à pleurer, personne ne vous consolait. On s'assoit simplement dans le coin pour pleurer et pleurer encore, avant de finir par se lever et de continuer à faire ce qu'on devait faire<sup>389</sup>.

Bob Baxter dit qu'il était difficile de se rappeler de bons souvenirs du temps qu'il a passé à l'école de Sioux Lookout. L'un de ses souvenirs les plus forts est lié à « l'ennui d'être seul et loin de ses parents ». La nuit, les dortoirs étaient remplis d'enfants qui s'ennuyaient.

« Je me souviens que quand je suis arrivé, dès que les lumières s'éteignaient, tout le monde se mettait à pleurer, à cause de l'isolement, je pense. Tous les enfants, ils pleuraient, et je pense que je pleurais aussi<sup>390</sup>. »

Betsy Annahatak a grandi à Kangirsuk, dans le Nord du Québec, qui s'appelait Payne Bay à cette époque. Lorsque ses parents n'étaient pas en mer, elle vivait dans une petite résidence de la collectivité. Comme bon nombre d'élèves, elle se souvient très clairement de la solitude qu'elle a ressentie à l'école.

Je me souviens que, les premières nuits que nous étions au pensionnat, lorsqu'une personne commençait à pleurer, toutes les, toutes les petites filles commençaient à pleurer; chacune d'entre nous. On n'avait pas toutes le même âge. Et on pleurait comme de petits chiots ou chiens, pendant toute la nuit, jusqu'à ce qu'on finisse par s'endormir; en s'ennuyant énormément de nos familles. C'est le souvenir que j'en ai<sup>391</sup>.



Betsy Annahatak.

Noel Knockwood se rappelle que dans les années 1940, les garçons s'endormaient en pleurant à l'école de Shubenacadie.

Le soir, je pouvais entendre certains garçons étouffer leurs, leurs pleurs en se mettant un oreiller sur la bouche. Et ils, ils ne voulaient pas être entendus, mais on pouvait les entendre parce qu'ils étaient dans la même pièce que nous. Et, on dormait dans un grand dortoir contenant peut-être vingt-cinq ou trente lits, côte à côte. On pouvait donc entendre certains enfants pleurer la nuit et ils disaient, vous savez, « Je m'ennuie, je veux ma mère, je veux mon père<sup>392</sup>. »

Pendant les trois premiers jours que Nellie Ningewance a passés à l'école de Sioux Lookout, elle ne faisait que pleurer.

Il y avait un certain nombre d'entre nous; d'autres filles ne semblaient pas, semblaient faire la même chose, les plus jeunes. Moi, je me cachais dans la salle de bains. Je me glissais en douce dans la salle de bains et m'assois là et elles me cherchaient, mais je ne répondais pas. Je me cachais dans la salle de bains. Je m'assois sur le réservoir de la toilette et laissais mes pieds sur le siège et personne ne pouvait voir où j'étais. Je n'ouvrais pas la porte. Quelqu'un devait ramper sous la porte pour me sortir de là<sup>393</sup>.

Lors de sa première nuit à l'école pour filles de Spanish, en Ontario, Shirley Williams se rappelle qu'« aussitôt que les lumières se sont éteintes et qu'on a été dans nos lits, je pouvais entendre les autres renifler et je savais qu'elles pleuraient. Je pense que la solitude

a pris le dessus pour moi aussi, et le sommeil aussi, finalement, vous savez, mais je pense que je me réveillais toutes les heures et que, mais j'ai, j'ai finalement réussi à dormir<sup>394</sup>. »

Daniel Andre avait peur et se sentait seul lorsqu'il est arrivé à Grollier Hall, le pensionnat catholique romain d'Inuvik dans les Territoires du Nord-Ouest. « Et la partie la plus difficile c'est que, lorsque je devais aller me coucher le soir, je m'endormais en pleurant, me demandant ce que j'avais fait de mal pour être loin de ma maman et de mon papa et ne pas les avoir avec moi, ou à côté de moi ou en train de me protéger<sup>395</sup>. »

Les élèves ont mentionné à quel point ils se sentaient seuls, même dans une école bondée. Alan Knockwood dit, en parlant du temps qu'il a passé à Shubenacadie, que « la chose dont je me souviens le plus de l'école est le fait que je me sentais seul. J'étais toujours entouré de gens, mais en même temps, j'étais seul. Il m'a fallu beaucoup de temps pour finalement reconnaître que je vivais dans une communauté aimante<sup>396</sup>. »

En dépit du fait qu'il y avait plus de 100 élèves au pensionnat de Mission, en Colombie-Britannique, Jeanne Paul se sentait seule et isolée.

Encore une fois, c'est la solitude de, de pleurer sous mes draps la nuit, vous savez, de simplement me couvrir la tête, sous mes couvertures à renifler, vous savez, vraiment en silence, afin que personne ne puisse m'entendre. Et j'imagine qu'il y en avait beaucoup d'autres dans la pièce, je ne sais pas, qui pouvaient également avoir le même problème<sup>397</sup>.

Josiah Fiddler est allé à l'école de McIntosh, en Ontario.

Les premières semaines à l'école, j'ai pleuré tous les jours. Soit parce que je me faisais battre par les plus vieux, les coups, les religieuses qui me tiraient les oreilles, et à ma première rencontre avec le directeur, j'ai reçu une tape sur la tête, en plus de me faire dire d'aller en bas et de me joindre aux cent autres enfants là-bas. Après les premières semaines, j'ai finalement dit, je ne vais plus leur donner de nouveau cette satisfaction, j'ai arrêté de pleurer. Et depuis, je n'ai pas pleuré. Je ne peux vraiment pas. Et je suis si heureux pour les personnes qui peuvent pleurer parce que, comme je l'ai dit, je ne sais pas comment pleurer<sup>398</sup>.



Jeanne Paul.

Nick Sibbeston, qui a été placé à l'école de Fort Providence, dans les Territoires du Nord-Ouest, à l'âge de cinq ans, se rappelle que l'école était un endroit où les enfants cachaient leurs émotions. « Au pensionnat, on apprenait rapidement qu'il ne fallait pas pleurer. Si on pleurait, on se moquait de nous, on nous ridiculisait et on pouvait même être puni. Donc, on s'endurcissait et on apprenait à ne pas pleurer. Il fallait être un grand garçon, se renforcer. » Il y avait une sœur à l'école qui donnait aux élèves une boîte de sardines dans laquelle recueillir leurs larmes. « Et je me suis toujours demandé, vous savez, pourquoi

c'était si difficile de mettre la main sur un enfant et de lui dire "Ne pleure pas, ne sois pas triste" vous savez, mais il n'y a jamais rien eu de ça<sup>399</sup>. »

Jack Anawak se rappelle du temps qu'il a passé à Chesterfield Inlet dans les années 1950. Il se souvient qu'« il n'y avait pas d'amour, pas de sentiments, juste de la supervision. Pour les religieuses qui étaient là, c'était seulement, elles nous supervisaient, elles nous disaient quoi faire, elles nous disaient à quel moment le faire, elles nous disaient comment le faire, et on n'avait même pas le temps de penser, on n'avait même pas à ressentir quoi que ce soit<sup>400</sup>. »

Murray Crowe s'ennuyait vraiment beaucoup de la maison lorsqu'il étudiait à l'école dans le Nord-Ouest de l'Ontario.

Le soir, je pleurais. Et je pleurais et il y avait d'autres élèves qui pleuraient aussi. On avait des lits superposés; on pleurait tous dans le dortoir. Et les travailleurs là-bas, ils sortaient sans cesse les autres enfants, car ils dérangent les autres enfants et les empêchaient de dormir et...

Quand je ne pouvais pas arrêter de pleurer, ils venaient et me prenaient. Et ils sont venus et m'ont pris; ils m'ont sorti jusque dans la pièce noire, comme on l'appelait. Et ils ont baissé mes pantalons et m'ont donné une fessée. Mais je n'ai pas arrêté de pleurer; je criais et pleurais. Ils m'ont examiné. Ils m'ont examiné, ils m'ont enfermé là, dans la pièce noire. Et ils m'ont examiné et je n'arrêtais pas de pleurer et j'avais mal, car ils, ils, ils m'avaient frappé trop fort et j'avais tellement mal<sup>401</sup>.



Murray Crowe.

De ses années à Shubenacadie, Joanne Morrison Methot dit que « jamais, personne ne nous a jamais dit qu'il nous aimait. On ne pouvait pas prendre les autres dans nos bras, vous savez, comme, vous savez, [la sœur] a dit, "Tu ne peux pas faire ça". Vous savez qu'on ne pouvait pas dire à une autre personne qu'on l'aimait ou la prendre dans nos bras, on ne pouvait pas embrasser les garçons, et les autres choses comme ça, et bien sûr, j'étais trop jeune pour ça, mais elles ont dit qu'on ne pouvait pas faire ça<sup>402</sup>.

Même si les parents de Lydia Ross vivaient dans la collectivité où se trouvait l'école, elle ne les voyait que rarement après qu'elle ait commencé à étudier à l'école de Cross Lake, au Manitoba. « Si on pleurait, si on se faisait mal et qu'on pleurait, il n'y avait personne, personne pour nous reconforter, personne pour nous prendre dans ses bras. Je m'ennuyais de ma maman et de mon papa, et de mes frères et sœurs. »

Une fois, elle a regardé par la fenêtre et a vu son père.

J'ai cogné sur la fenêtre, et il a regardé et j'ai dit, je lui ai fait un signe. Je voulais sortir, aller à l'extérieur, mais c'était interdit. Si on voyait nos parents un dimanche, on n'était pas censé aller les voir. On ne pouvait pas aller prendre nos petits frères et nos



petites sœurs dans nos bras ou aller parler à sa maman et à son papa. On ne pouvait les regarder que de loin<sup>403</sup>.

Robert Malcolm affirme que lorsqu'on l'a placé à l'école de Sandy Bay, au Manitoba, il a été « arraché à un milieu aimant pour être envoyé à un endroit où il n'y avait aucun amour et où il fallait apprendre à se débrouiller. Ça a été très traumatisant d'être obligé de vivre une telle expérience<sup>404</sup>. »

Clara Quisess avait six ans lorsqu'on l'a envoyée à l'école de Fort William, en Ontario. Elle a trouvé l'expérience traumatisante. Elle s'est mise à avoir peur de la religieuse qui s'occupait d'elle à l'école.

Je devais apprendre la langue qu'elle m'enseignait. Je n'avais pas le droit de parler ma langue maternelle chaque fois qu'elle s'adressait à moi; chaque fois qu'elle essayait de me dire de prononcer ceci, je devais parler en anglais, pas dans ma langue maternelle. Et elle m'engueulait lorsque j'essayais de lui expliquer que je ne comprenais pas et que je ne savais pas quoi dire ou comment le dire; elle me faisait très peur. Elle levait toujours le ton devant moi et elle avait toujours l'air fâché; c'était vraiment intimidant. Et je m'ennuyais de ma famille. Lorsque je pleurais, elle m'engueulait et pour que j'arrête de pleurer, elle me traitait de bébé devant les élèves, ça fait que je ne voulais plus jamais pleurer. Je ne l'aimais pas. En dedans de moi, je la détestais parce qu'elle était très méchante avec moi et qu'elle me disait de cesser de pleurer et de ne pas parler ma langue maternelle; j'avais l'impression que je devais tout garder à l'intérieur et ça me rendait seule; il n'y avait rien qui pouvait me rendre heureuse et me faire sentir comme à la maison<sup>405</sup>.

Pour Florence Horassi, la solitude était une constante de la vie dans les écoles qu'elle a fréquentées dans les Territoires du Nord-Ouest.

Les religieuses ici, elles sont distantes. Il n'y avait jamais personne pour nous faire un câlin. Il n'y avait jamais personne pour nous dire bonne nuit. Il n'y avait jamais personne pour essuyer nos larmes, ou il fallait cacher nos pleurs. Il ne fallait pas pleurer, et on devait se cacher pour pleurer. La nuit, on pouvait entendre beaucoup de pleurs étouffés, parfois toute la nuit. Tard le soir, on pouvait entendre quelqu'un pleurer. On ne pouvait pas savoir quelle heure il était. Impossible de savoir quelle heure il était exactement, mais je savais qu'il était tard. Il n'y avait personne pour nous le dire. Tout ce qu'on faisait était mal, mal, mal, mal, c'est ce que j'entendais constamment. Il ne nous arrivait jamais de faire quelque chose de bien<sup>406</sup>.

Ce manque de compassion a eu des répercussions sur les relations entre les élèves. Stephen Kakfwi a fréquenté le Collège Grandin à Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest, lorsqu'il avait douze ans. « Un jour, une semaine après mon arrivée à Fort Smith, j'ai fait une crise parce que j'ai réalisé que je ne retournerais pas à la maison avant dix mois et je m'ennuyais de ma famille; mon frère aîné ne savait pas quoi faire avec moi. » Lorsqu'un autre élève est entré dans la salle et a cherché à savoir ce qui se passait, le frère de Stephen Kakfwi a répondu : « Il s'ennuie. »

« Il va s'en remettre », c'est ce que lui a répondu l'autre élève, qui est aussitôt reparti. Et je crois que c'est comme ça qu'on était; vous savez, chaque fois qu'un enfant réagissait de cette façon, c'est ce qu'on disait tous : « Il va s'en remettre. » Pas de câlin, rien, aucun réconfort. D'après moi, tout ce qui s'est passé dans les pensionnats a contribué à forger notre personnalité; on ne recevait jamais de câlins, alors il ne fallait pas compter sur nous pour en donner<sup>407</sup>.

Victoria McIntosh affirme que la vie à l'école de Fort Alexander, au Manitoba, lui a appris à ne faire confiance à personne. « On apprenait à ne plus pleurer. On ne faisait que s'endurcir. Eh oui, on apprenait à se refermer sur nous-mêmes. Et on savait que nos sentiments étaient là, mais ils sont enfouis si profondément, vous savez, et ils ressurgissent parfois sous forme de cauchemars atroces; il y a parfois des journées meilleures que d'autres<sup>408</sup>. »

Megan Molaluk a vécu dans des résidences anglicanes et dans des résidences catholiques à Inuvik. À l'instar de nombreuses autres élèves, sa solitude l'a amenée à adopter des comportements visant à se faire expulser de l'école.

Je m'ennuyais du camping, de la nourriture de chez nous. Il y a tant de choses que je voulais dire, bien sûr, mais je voulais surtout rentrer à la maison. Je répétais sans cesse que je voulais rentrer à la maison. Je crois qu'ils en ont eu assez de m'entendre me plaindre et ils m'ont transférée à Grollier Hall. Je ne connaissais personne à cet endroit. J'ai alors commencé à avoir des comportements inacceptables, et j'ai demandé à M. Holman si je pouvais retourner à mon ancienne école. J'en ai assez d'être avec des étrangers partout.

J'ai commencé à faire des choses inacceptables à Inuvik, à boire, à m'enfuir. Je détestais faire ces choses, mais je voulais vraiment retourner à la maison<sup>409</sup>.



## Le désespoir

### « *La première fois de ma vie que je faisais une tentative de suicide* »

La solitude chez les enfants amenait souvent les élèves à poser des gestes désespérés et destructeurs. Elizabeth Joyce Brass a tenté de s'enlever la vie à l'école de Dauphin, au Manitoba, dans les années 1960.

Et je me souviens d'une fois en particulier où je suis allée au centre-ville; il y avait des dortoirs pour les différentes catégories d'âge; j'étais dans le dortoir des plus vieilles à cette époque. Je devais avoir onze ou douze ans, je ne me souviens pas d'où était venue cette idée, mais je me souviens que je voulais aller au centre-ville et que j'avais un plan : j'avais décidé de voler des aspirines, et c'est ce que j'ai fait. Je ne me souviens plus dans quel magasin je j'ai fait, mais plus tard au cours de la soirée, j'en ai avalé plusieurs; je me souviens de m'être endormie, puis le lendemain matin, quelqu'un a essayé de me réveiller, mais j'avais de la difficulté à entendre parce qu'il y avait un gros bourdonnement dans mes oreilles. C'était probablement l'effet de cette grosse dose d'aspirines. Et je n'arrivais pas à me lever; je me souviens de la surveillante qui me disait : « Comme ça on ne veut pas aller à l'école aujourd'hui, on fait semblant d'être malade! » Elle m'a alors envoyée chez l'infirmière. En me rendant chez l'infirmière, j'ai vomi et tout était brun; je me suis alors rendue chez l'infirmière à l'étage du haut et elle m'a dit la même chose : « Il faut que tu ailles en classe. Tu n'es pas malade. » C'était alors la première fois de ma vie que je faisais une tentative de suicide, et à un jeune âge en plus<sup>410</sup>.



Elizabeth Joyce Brass.

Antonette White a ses propres souvenirs pénibles liés au suicide. Les élèves à son école de l'île Kuper ont été forcés de regarder une victime de suicide.

Je me souviens d'un jeune garçon qui s'était pendu dans le gymnase; ils nous ont amenés au gymnase pour nous montrer à nous, des enfants, le corps de la victime qui était encore pendu; mais je ne sais pas quel enseignement on était censé en tirer. J'ai 55 ans aujourd'hui, et je me souviens encore de cet incident, et c'est une des choses dont je me souviens de cette école<sup>411</sup>.

Helen Harry se souvient de la façon dont les filles de l'école de Williams Lake, en Colombie-Britannique, jouaient à un jeu horrible pour défier la mort. Elles enrroulaient une serviette autour de leur cou et la tiraient, jusqu'à la limite de l'évanouissement.

Je me souviens d'une fois en particulier où une fille se tenait debout et une autre se tenait à ses côtés; elles tiraient très fort sur la serviette jusqu'à ce qu'on perde connaissance. Je me souviens d'une fois où j'ai eu l'impression de mourir parce qu'elles n'arrivaient pas à me réanimer. Elles sont alors allées chercher de l'eau pour m'asperger le visage parce qu'elles ont vraiment eu peur; la plupart du temps, on restait étendue au sol, mais on finissait par reprendre conscience. Reprendre conscience de... je ne sais pas quoi. On restait évanouie pendant une minute ou deux environ, mais on reprenait toujours conscience. Mais cette fois-là, elles ne sont pas arrivées à me faire reprendre conscience. On s'est fait prendre à faire cela parce qu'en fait, il fallait se sauver pour le faire<sup>412</sup>.

## La dissimulation de la vérité

### « *Une mauvaise conscience et une mauvaise attitude* »

Il y a des leçons que les élèves des écoles ont trop bien apprises : de nombreux élèves ont souligné qu'un des legs de leur passage dans les pensionnats était la capacité de dissimuler leurs sentiments et de donner les réponses qu'il fallait pour arriver à s'en sortir. Margaret Simpson, qui a fréquenté l'école de Fort Chipewyan, en Alberta, parlait d'une technique de survie.

J'ai appris à mentir, à mentir au point de m'en tirer avec tout ce que la sœur voulait que je fasse et ce qu'elle voulait entendre; c'est ce que je lui disais même si c'était un mensonge. C'était de plus en plus facile et j'apprenais à maîtriser l'art du mensonge; plus tard, j'ai eu beaucoup de difficultés à me sortir de cette logique du mensonge afin de pouvoir dire la vérité et connaître la différence par rapport à la réalité parce que mentir était devenu une habitude bien ancrée en moi. J'ai eu beaucoup de difficultés, même après avoir quitté le pensionnat<sup>413</sup>.

Ken A. Littledeer affirme qu'à l'école de Sioux Lookout, on lui a appris « comment mentir; j'ai appris comment voler et comment être méchant »<sup>414</sup>.

Noel Knockwood affirme qu'à l'école de Shubenacadie, il a appris comment feindre la soumission. « On a appris comment jouer le jeu et on s'inclinait devant tout ce qu'ils disaient parce qu'ils étaient trop puissants pour qu'on puisse les confronter et essayer de changer leurs habitudes et leurs façons de vivre<sup>415</sup>. »

John B. Custer a appris à se rebeller au pensionnat. Les seules choses qu'il a retenues de ses années de pensionnat à l'école catholique romaine près de Le Pas, au Manitoba, sont une mauvaise conscience et une mauvaise attitude.

Alors, plutôt que d'apprendre quelque chose à ce pensionnat, on a appris le contraire de ce qui est bien. On a appris comment voler, comment se battre, comment tricher, comment mentir. Et à vrai dire, j'étais persuadé que j'irais en enfer, alors ça m'était complètement égal. J'étais une sorte de rebelle au pensionnat. Je n'écoutais pas, alors j'étais toujours puni<sup>416</sup>.

Hazel Ewanchuk a fréquenté deux pensionnats dans le Sud du Manitoba, où elle a appris que l'amour était un mensonge.



Noel Knockwood.

Vous savez de quelle façon on nous commandait, on était déjà de grandes filles. On devait obéir aux consignes, quelles qu'elles soient. On ne pouvait pas dire... je ne peux pas faire cela; on le faisait sinon on nous frappait; et on avait l'étude de la Bible tous les soirs. Je n'avais rien contre ça. Je me disais, qu'est-ce qu'on nous apprend ici au sujet de l'amour? Où est cet amour? Vous savez, il n'y avait pas d'amour pour nous. Ils ont fait mentir la Bible et ils ont menti eux aussi<sup>417</sup>.

Elaine Durocher a l'impression de n'avoir reçu aucune éducation pertinente à l'école catholique romaine de Kamsack, en Saskatchewan. Elle a plutôt acquis des outils pour faire une vie en marge de la société dans le commerce du sexe.

L'école servait à nous discipliner, à nous enseigner, à nous battre, à nous violer, à nous molester, mais je n'ai reçu aucune éducation. Je savais comment m'enfuir. Je savais comment manipuler. Une fois que j'ai compris que je pouvais obtenir de l'argent en échange d'attouchements, et cela peut sembler mauvais, mais une fois que j'ai compris que je pouvais toucher le pénis d'un homme pour obtenir une récompense, cela a donné le ton pour mon arrivée à l'adolescence; je pouvais faire des passes comme prostituée. C'est ce que le pensionnat m'a appris. Il m'a appris comment mentir, comment manipuler, comment échanger des faveurs sexuelles pour de l'argent, des repas, ou quoi que ce soit d'autre<sup>418</sup>.

## L'expérience vécue en classe

« *Ils se servaient toujours de moi comme exemple.* »

Pour de nombreux élèves, la vie scolaire était étrangère et traumatisante. David Charleson affirme avoir trouvé la discipline excessive à l'école de Christie, en Colombie-Britannique, si troublante qu'il n'a jamais voulu apprendre quoi que ce soit, préférant s'enfermer dans sa bulle.

J'ai redoublé ma maternelle à cause de ce qui m'est arrivé. Je ne voulais pas apprendre. Je n'ai jamais obtenu de A, de B ou de C; j'ai toujours été dans le pire scénario du livre des connaissances. C'est comme ça qu'on m'avait classé. C'est ce qu'on m'a inculqué, je suis idiot, je suis stupide, et ils se servaient toujours de moi comme exemple, parce que j'étais un des plus grands de l'école<sup>419</sup>.

À l'école de Birtle, au Manitoba, Isabelle Whitford affirme avoir eu de la difficulté à s'adapter à la nouvelle langue et à la discipline scolaire. « Je n'étais pas très bonne en mathématiques. J'étais médiocre. Et chaque fois que je n'arrivais pas à trouver la réponse, on me tirait les oreilles et on me secouait la tête. Et il n'y a rien que je pouvais faire puisque je ne comprenais pas le problème à résoudre<sup>420</sup>. »

Betsy Olson a décrit le travail en classe à l'école de Prince Albert, en Saskatchewan, comme un supplice au cours duquel ses notes en « orthographe se situaient autour de 30 ou 40, toujours parmi les dernières. Et lorsqu'on faisait des dictées, il m'arrivait de figer, je n'arrivais plus à bouger, je gribouillais parce que j'étais incapable de bouger ma main. Je ne me rappelais plus comment écrire B ou E ou C. J'avais la tête presque vide. Je n'arrivais pas à faire les lettres. J'étais simplement figée<sup>421</sup>. »

Noel Knockwood se souvient qu'il était souvent paralysé par la peur en classe.

On nous demandait de nous lever avec un livre à la main et on devait à tour de rôle lire à haute voix un paragraphe. Et lorsque mon tour arrivait, je prenais le livre et je l'ouvrais à une page où je devais lire. Et les autres élèves lisaient leur paragraphe à tour de rôle. Et lorsque mon tour arrivait, je me levais et commençais à lire le paragraphe; arrivé à un mot que j'étais incapable de prononcer, je m'arrêtais parce que je n'arrivais pas à prononcer le mot; je ne savais pas quoi dire.

[L'enseignante] avait une longue baguette en bois qu'elle utilisait pour pointer au tableau et elle la tenait dans sa main. Et elle disait « Lis! » J'étais terrifié et effrayé comme n'importe quel petit garçon le serait. Elle a saisi la baguette et l'a pointée en ma direction en disant « Lis! Lis! Lis! »



Elle criait après moi et je n'arrivais pas à lire parce que j'étais effrayé et qu'elle avait la baguette; elle s'est approchée de moi et a saisi la baguette; j'ai alors levé mes mains et elle a fracassé la baguette contre mes bras. Et j'ai souillé mon pantalon; j'ai chié dans mon froc tellement j'avais peur. Lorsqu'elle s'est aperçue de ce qui venait de se produire, elle m'a dit : « Petit crasseux. Remonte au dortoir et va te coucher<sup>422</sup>. »

Traumatisée par ses expériences dans les écoles en Ontario et au Québec, Mary Lou Iahtail a eu des difficultés d'apprentissage. Son incapacité à parler en classe lui a valu d'être mise à part par l'enseignante et de se faire humilier.

J'avais peur, je ne connaissais pas ce mot et l'enseignante savait que j'avais peur; elle s'en est prise à moi pour en faire un spectacle. J'ignorais complètement ce mot et je me sentais tellement mal parce que tout le monde me regardait. Elle a saisi une verge à mesurer et s'est dirigée vers moi; j'avais très peur. J'avais vraiment peur. Elle m'a tellement effrayée, et j'avais peur de la verge à mesurer. J'ai alors décidé de m'enfuir de la classe et elle s'est mise à me pourchasser; j'ai couru jusqu'au dortoir, qui était à côté de la classe<sup>423</sup>.

Leona Agawa ne s'est jamais sentie à l'aise dans la classe à l'école de Spanish, en Ontario. Elle s'est sentie intimidée ou effrayée pendant la majeure partie de ses années à l'école.

Je pouvais entendre [l'enseignante] prononcer mon nom, mais je ne comprenais pas ce qu'elle me demandait, et cela arrivait souvent. J'étais simplement une personne qui ne comprenait pas ce que les autres lui disaient ou lui demandaient. Mon esprit devenait complètement vide. Je n'ai donc jamais vraiment reçu d'instruction. Je me cachais derrière une fille ou derrière celle qui se trouvait à l'avant ou à l'arrière; je me cachais. Et quelqu'un disait, « Leona ». J'entendais mon nom, mais je ne répondais pas. Je me levais, je n'avais jamais la réponse à la question qu'on me posait alors on me disait de me rasseoir. Puis je recevais une bonne taloche parce que je n'avais pas été gentille à l'école<sup>424</sup>.

Dorothy Ross se souvient que ses années à l'école de Sioux Lookout étaient caractérisées par la crainte et les punitions.

Je me souviens de la classe. C'était un endroit plutôt sombre et miteux. Je m'assoiais, un crayon à la main, et j'essayais d'écrire mon nom. Elle écrivait mon nom sur un bout de papier, avec l'alphabet. Il m'a fallu un certain temps pour comprendre ces lettres, les chiffres. C'était, disons, difficile; certaines lettres étaient plus difficiles pour moi. Je n'arrivais pas à les prononcer correctement, et je pleurais si je devais recommencer; elle me faisait toujours recommencer, et elle me frappait. C'était la première fois. Elle avait un bâton, une sorte de grande règle. Et si elle n'était pas satisfaite de la façon dont je devais écrire avec le crayon la première fois, c'est la première fois que je me suis fait frapper, directement sur la tête. Elle me frappait à plusieurs reprises, ici, avec cette règle, et je penchais la tête tout en essayant d'écrire, et elle me frappait encore<sup>425</sup>.

Margaret Paulette se souvient qu'à Shubenacadie, il y avait un garçon qui ne pouvait pas lire parce qu'il bégayait. La violence physique et l'humiliation publique qu'il avait subies ne l'avaient pas aidé. « Les sœurs lui mettaient un coinneur gros comme ça dans la bouche et il n'avait rien mangé de la journée; il bavait et plus tard dans la journée, on lui retirait le coinneur et on lui disait de lire. "Maintenant tu peux ouvrir la bouche. Tu vas être capable de lire." Le pauvre gars était incapable de lire. Et aujourd'hui, ce gars-là bégaie encore<sup>426</sup>. »

Clara Munroe estime avoir reçu une éducation très limitée à l'école catholique de Kamsack, en Saskatchewan, où on mettait surtout l'accent sur la religion. « On était constamment en train de prier, de chanter des cantiques en latin, des choses qu'on ne comprenait même pas. C'était comme ça que cette école fonctionnait<sup>427</sup>. »

Mary Courchene a décrit une éducation similaire à l'école de Fort Alexander dans les années 1940.

Au cours de mes premières années à cette école, je n'ai jamais eu d'enseignant, un véritable enseignant. Les sœurs qui nous faisaient la classe n'étaient pas des enseignantes, elles n'étaient pas qualifiées. Elles n'avaient aucune qualification pour faire de l'enseignement. Leur seul mandat était de christianiser et de civiliser; c'est écrit noir sur blanc. Et on nous le rappelait chaque jour<sup>428</sup>.

À l'école d'Hobbema, en Alberta, dans les années 1950, Flora Northwest affirme que les élèves recevaient une scolarité minimale. L'apprentissage de la langue était compromis par le fait qu'aucune enseignante ne parlait couramment l'anglais. « Et l'anglais que j'y ai appris était... c'était vraiment difficile pour moi de parler l'anglais puisque l'enseignement qu'on recevait provenait d'enseignantes qui avaient un accent français, et j'ai donc eu des difficultés avec l'anglais<sup>429</sup>. »

Certains élèves ont affirmé que les limites de l'éducation qu'ils avaient reçue dans les pensionnats étaient devenues apparentes lorsqu'ils ont été intégrés au système scolaire public. Victoria McIntosh, qui a fréquenté l'école de Fort Alexander, affirme que lorsqu'elle a intégré l'école publique, « Je pouvais à peine lire et écrire. Et je savais que ce n'était pas parce que j'étais stupide ou idiot, ou quelque chose du genre, je ne savais tout simplement pas lire et écrire, et je n'avais pas appris grand-chose. Et je me souviens de l'enseignante qui m'avait demandé quelle école j'avais fréquentée. Et je ne savais pas quoi lui répondre<sup>430</sup>. »

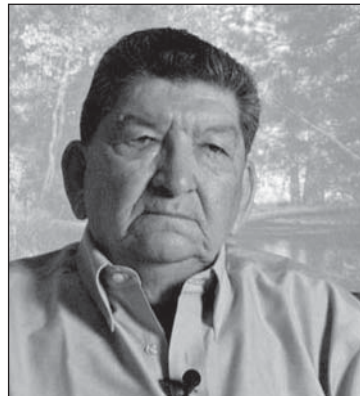
Tina Duguay a toujours réussi sur le plan scolaire dans un pensionnat en Colombie-Britannique, mais lorsqu'elle a commencé à fréquenter une école publique à partir de la septième année, elle dit : « J'étais chanceuse si j'arrivais simplement à passer. J'ai vite compris que la qualité de l'enseignement était loin d'être bonne dans les pensionnats<sup>431</sup>. »

De nombreux élèves ont affirmé qu'il n'y avait aucune attente quant à leur réussite. Walter Jones n'a jamais oublié la réponse qu'un autre élève à l'école d'Alberni, en Colombie-Britannique, a reçue lorsqu'il a demandé s'il serait en mesure de se rendre jusqu'en douzième année.

Le surveillant lui a répondu « Tu n'as pas besoin d'aller si loin. Les gens de votre communauté ne recevront jamais une éducation pour devenir des professionnels, que ce soit avocat, médecin ou électricien, n'importe quelle profession pour laquelle il faut faire des études. » Il a ajouté : « Vous allez occuper des emplois dont les Blancs ne veulent pas parce qu'ils estiment que c'est trop dégradant pour eux. Et vous aurez des emplois de subalterne, des emplois qui n'exigent aucune formation. » Je suis devenu ouvrier forestier. J'étais pêcheur au début, ce que font la plupart des gens de notre communauté. J'imagine que cela s'explique par tout ce qu'on nous disait et nous enseignait, qu'on nous interdisait, comme parler notre langue, qu'on nous frappait si on le faisait; on nous disait qu'on ne pourrait jamais avoir de bons emplois, et c'est ce qui est arrivé. Tout cela est arrivé, et nous avons perdu tant de nos gens à cause du système des pensionnats<sup>432</sup>.

Au niveau secondaire, Roger Cromarty habitait au pensionnat de Shingwauk à Sault Ste. Marie et fréquentait les écoles publiques. Il se souvient n'avoir reçu aucune consultation d'orientation.

On était simplement transférés dans le programme technique, le programme de l'école technique, peu importe que le programme technique nous intéresse ou non. On ne nous consultait pas, personne ne nous parlait de la possibilité de faire des études collégiales, et on était dans un programme de cinq ans, ou on allait dans un programme technique, qui est un programme de quatre ans. J'ai donc abouti dans une école technique, l'école technique et commerciale de Sault Ste. Marie, comme on l'appelait<sup>433</sup>.



Roger Cromarty.

Lena Small se souvient que lorsqu'elle a eu seize ans, on l'a en quelque sorte forcée à quitter l'école d'Hobbema. « On n'avait aucun plan d'avenir pour nous. Les sœurs ne nous ont jamais dit que l'école secondaire existait. Elles ne nous ont jamais rien expliqué de la vie. Elles ne nous ont jamais dit comment nous aimer les uns les autres, comment prendre soin de nos familles. Elles ne jouaient aucun rôle parental, rien. Tout ce qu'on avait, c'est la religion<sup>434</sup>. »

Nora Abou-Tibbett affirme qu'à une occasion, les filles à l'école de Lower Post, en Colombie-Britannique, étaient alignées afin qu'on leur demande ce qu'elles souhaitaient faire lorsqu'elles seraient grandes. La plupart d'entre elles ont affirmé vouloir devenir religieuses ou missionnaires. Elle avait dit qu'elle ne savait pas encore, mais qu'elle le saurait probablement lorsqu'elle serait plus vieille.

Elles m'ont amenée devant le groupe et une des sœurs a dit « Vous voyez cette fille comme elle est idiote, et je suis tellement contente que vous ne soyez pas comme

elle, parce qu'elle est idiote, elle a le même âge que vous et elle ne sait même pas ce qu'elle veut être quand elle sera grande. » Et c'est ainsi qu'on m'a cataloguée comme stupide et idiote. Mais j'avais simplement dit « Je ne sais pas encore, mais lorsque je serai un peu plus vieille, je saurai alors ce que j'aimerais faire<sup>435</sup>. »

Les élèves avaient également remarqué que le programme d'études lui-même était raciste. Lorna Cochrane se souvient d'une illustration dans son livre d'histoire du Canada.

Mais je me souviens de ce que c'était que de lire les livres d'histoire. Je crois que ce sont les études sociales qui ont eu un gros impact sur moi. La leçon portait sur « l'Indien sauvage ». Il y avait une image de deux Jésuites étendus sur la neige, ils avaient été assassinés par ces deux « Sauvages ». Et il y avait sur leur visage cette expression à faire glacer le sang, c'est ce que j'ai retenu de cette image<sup>436</sup>.

L'étude de l'histoire du Canada a amené Pierre Papatie à avoir honte de ses origines autochtones. Ces livres étaient remplis d'« images qui nous disaient que, que les aînés étaient des, des sauvages qui massacraient des missionnaires. C'était marqué dans, c'était toutes, on voyait ça dans les images dans l'histoire du Canada. C'est ça qui m'a fait mal là dedans. C'est ça que je suis devenu haïr mon père, même mon père. Même toutes les Autochtones, je les haïssais toutes<sup>437</sup>. »

Certains enseignants ont laissé un souvenir empreint de gratitude. Madeleine Dion Stout, qui a fréquenté l'école de Blue Quills, parle d'une enseignante qui lui a démontré une attention particulière. « Elle a vraiment renforcé mon existence. Elle a validé ma quête de connaissances, et je voulais apprendre le plus possible<sup>438</sup>. »

Lorsque Roddy Soosay habitait en résidence, il fréquentait une école publique. Il donne tout le crédit à son directeur à l'école publique à Ponoka, en Alberta, pour l'avoir encouragé à réussir.

Havlar Jonson, le directeur de notre école, est responsable d'une des choses les plus étranges qui soit arrivée dans ma vie; il m'a fait venir dans son bureau l'année suivante et il m'a dit « si ton comportement ne s'améliore pas, si tu ne t'efforces pas de faire mieux cette année, ce sera fini pour toi. Je ne veux plus te voir dans mon école. » Et je lui ai répondu « D'accord ». Et il a ajouté qu'il y avait une condition : je devais suivre des cours d'art dramatique. Et ma réaction a été [rires]... « Des cours d'art dramatique, mais de quoi vous parlez? Pourquoi? » Et il m'a répondu que ce serait bon pour moi de regarder les autres. « Et tu tireras probablement avantage de faire semblant d'être quelqu'un que tu n'es pas. Et tu apprendras aussi à parler en public, ça te donnera confiance en tes moyens. » Et j'étais simplement... Bref, lorsque j'ai obtenu mon diplôme, c'est en droit et en art dramatique que j'ai eu mes notes les plus élevées. Et ces deux disciplines m'ont aidé à réussir. J'ai été encore plus surpris lorsqu'ils m'ont remis mon diplôme : ils m'ont remis une bourse et des prix pour reconnaître tous ces efforts. Je lui en serai toujours reconnaissant parce que s'il n'avait pas fait tout cela pour moi, je n'aurais probablement jamais pu, comme le dit le proverbe, marcher dans les mocassins d'un autre. Je l'ai fait<sup>439</sup>.

Lawrence Wanakamik affirme qu'après avoir surmonté des craintes initiales, il a bien réussi sur le plan scolaire à l'école de McIntosh, en Ontario. « Je me classais habituellement parmi les trois meilleurs élèves de ma classe; j'obtenais des notes de 100, de 95, jamais en bas de 90, neuf sur dix, toujours comme ça. » Il a gardé un très bon souvenir d'un de ses professeurs. « Elle s'appelait Nancy et elle était très gentille; je l'aimais beaucoup, tout le monde l'aimait parce qu'elle était sympathique et bonne avec tout le monde. Mais ce sont les religieuses qui nous frappaient avec une règle si on n'écoutait pas, ou si on n'était pas sage<sup>440</sup>. »

Alice Quinney n'a jamais oublié l'impact positif que son enseignante de quatrième année à l'école de Blue Quills a eu sur sa vie.

C'était tellement agréable d'avoir une enseignante qui croyait vraiment en vous, vous savez, qui vous disait que vous étiez intelligente, que vous travailliez bien, et de ne jamais rien entendre de négatif de sa part, comme le faisaient toujours les religieuses, « Fais ça comme ceci, fais ça comme cela. » J'étais tellement reconnaissante d'avoir une enseignante qui se souciait vraiment de moi. Elle a déménagé en Californie quelques années plus tard et nous avons continué à nous écrire même lorsqu'elle était en Californie. J'ai continué à lui écrire jusqu'à ce que je quitte l'école, en neuvième année. Et je ne l'ai jamais oubliée. Oui, c'était la première personne gentille dans cette école qui a eu un impact positif sur ma vie<sup>441</sup>.

Martha Loon affirme qu'à l'école de Poplar Hill, en Ontario, dans les années 1980, il y avait des membres du personnel avec lesquels elle s'est liée d'amitié et qui l'ont aidé, elle et ses frères et sœurs.

Il y avait des employés qui nous ont pris sous leur aile. Et l'un d'entre eux, au fil des années, a commencé à nous traiter comme des petits frères et des petites sœurs. D'une certaine façon, il nous protégeait, et les autres membres du personnel s'en rendaient compte, et ils ne disaient rien ou ne faisaient rien contre nous à cause de cela. Parfois, lorsque les gens me parlent de leurs expériences, je leur dis que c'est ce que j'ai vécu avec mes frères et sœurs. Et c'est ce qui fait qu'on n'a pas vécu les mêmes expériences que certains autres élèves qui ont eu des expériences négatives.

Il y avait un membre du personnel à qui elle pouvait confier tous ses problèmes. « Je pouvais tout lui dire, et il nous arrivait d'aller marcher ensemble. Je pouvais donc tout lui dire et elle n'en disait rien aux autres membres du personnel. D'une certaine façon, elle m'a permis d'exprimer mes frustrations, et tout ce qui me déplaisait<sup>442</sup>. »

D'autres élèves ont réussi à se concentrer sur leurs études. Frederick Ernest Koe affirme qu'à Stringer Hall, à Inuvik, il consacrait toutes ses énergies aux études et au travail.

On arrivait à développer un mécanisme de protection en ne dénonçant personne et en ayant une bonne conduite, on suivait les consignes et tout se passait bien.

Et j'appréciais le fait qu'on avait une salle d'étude où j'ai pu consacrer beaucoup de temps à mes études et acquérir cette discipline de travail, et c'est cette discipline

qui m'a permis de terminer mes études et d'obtenir mon titre professionnel. Je suis comptable professionnel et j'ai un diplôme en administration.

J'ai aidé beaucoup d'autres jeunes parce qu'ils étaient nombreux à avoir des difficultés en mathématiques et en grammaire, et j'aidais surtout les plus grands, parce que tout le monde était plus grand que moi à l'époque. Mais je les aidais<sup>443</sup>.

Helen Hanson estimait que la discipline en classe à l'école de Sechelt, en Colombie-Britannique, était trop stricte au cours des premières années qu'elle a fréquenté cette école. Elle a toutefois fini par aimer son séjour.

J'aime apprendre, et j'aimais le défi que posait l'apprentissage, la grammaire et tout cela, avoir une étoile dorée dans mon cahier. Ainsi, pendant mes sept années à cette école, j'ai fini par aimer ce que je faisais à cause du travail scolaire et des amies que je me suis faites. Je crois que c'est plus tard, comme lors des cinq dernières années, lorsqu'on a commencé à parler des problèmes dans les pensionnats, que j'ai commencé à penser à ce que j'ai manqué en allant dans ces institutions<sup>444</sup>.

Eli Carpenter, qui affirme avoir subi de la violence physique à l'école presbytérienne à Kenora, a reconnu le mérite de l'école d'avoir offert aux élèves un avantage sur le plan de l'éducation. « Au pensionnat, on nous donnait une sorte d'élan; je sais que les gens font ressortir le côté négatif des choses sur la réserve, mais je crois que cela nous a quand même donné un élan. Ils nous ont appris l'anglais et je crois que les jeunes se sont rendus jusqu'en huitième année, ce qui était suffisant pour se trouver un bon emploi<sup>445</sup>. »

Chaque automne, William Antoine suppliait toujours ses parents de ne pas le renvoyer à l'école pour garçons de Spanish. Ses parents le rassuraient en lui disant qu'il pourrait quitter l'école lorsqu'il aurait seize ans. Cependant, lorsqu'il a atteint l'âge de seize ans, il s'est rendu compte qu'il souhaitait poursuivre son éducation et il n'avait pas d'autre option en matière d'école secondaire que le pensionnat de Spanish. Il disait que l'école « s'améliorait. On ne vous embêtait plus, la discipline n'était plus aussi rigoureuse qu'elle l'était dans les niveaux inférieurs. Et on avait beaucoup plus de temps libres<sup>446</sup>. »

Madeleine Dion Stout avait de bons résultats scolaires à l'école de Blue Quills. Toutefois, son succès n'était pas attribuable à l'école.

Ce n'est pas le pensionnat qui a fait de moi une bonne élève. Les valeurs fondamentales qui m'ont été transmises par mon grand-père et mes parents, et par tous les aînés qui habitaient dans la réserve, de même que le bon exemple qu'ils m'ont donné bien avant que je fréquente le pensionnat, ont fait de moi une bonne élève. Le pensionnat n'a rien eu à voir avec cela, je le



Madeleine Dion Stout.

jure. Et la raison pour laquelle je peux le jurer, c'est parce que je regardais mon grand-père travailler. Il faisait tout à partir de zéro, et il ne disait pas « fais ceci, fais cela, mémorise ceci » ou quoi que ce soit, vous savez. Il lui suffisait de faire ce qu'il avait à faire pour survivre, parce qu'à cette époque, il n'y avait pas le bien-être. Les gens étaient très autonomes et ils travaillaient très dur pour être autonomes. Si je réussissais bien à l'école, et si j'ai encore de bons résultats scolaires aujourd'hui, les gens pourraient dire que... mais ce n'est pas parce que je suis allée au pensionnat; c'est parce que, dès le jeune âge, on m'a enseigné par l'exemple, on m'a transmis la tradition orale et montré comment vivre ma vie<sup>447</sup>.

# L'embrigadement

## « *Seul le diable écrit avec la main gauche* »

Les élèves gauchers étaient soumis à des contraintes supplémentaires. Il était courant dans les écoles au Canada et en Europe de forcer les enfants gauchers à apprendre à écrire avec la main droite. Cela peut être attribué à la fois à une méfiance superstitieuse à l'égard des gauchers et à la difficulté réelle que peuvent connaître les gauchers dans l'écriture des langues qui se lisent de gauche à droite<sup>448</sup>. Le fait de forcer les enfants à changer leur main dominante a été associé à l'apparition de problèmes de développement, y compris le bégaiement<sup>449</sup>.

Dans les pensionnats, paraît-il, l'interdiction d'utiliser la main gauche était strictement et durement appliquée. À l'école pour garçons de Spanish, on a dit à William Antoine qu'il devait écrire avec sa main droite. « L'enseignant que j'avais était vraiment, vraiment, vraiment dur, et très sévère. Et chaque fois que j'utilisais ma main gauche pour écrire, il me frappait avec la règle. Avec la règle, le côté de la règle, vous savez, pas le plat; de cette façon, ça me faisait vraiment mal à la main. Et, vous savez, je ne pouvais pas écrire. Il me disait d'utiliser ma main droite, et je le faisais<sup>450</sup>. »

Plusieurs élèves se rappellent qu'on avait donné des connotations religieuses à l'interdiction d'utiliser la main gauche. À l'école de Blue Quills, on a dit à Louise Large de ne pas utiliser sa main gauche pour écrire. « J'étais gauchère. Et les sœurs avaient l'habitude de me frapper à la main en disant : "C'est la main du diable. Si vous utilisez votre main gauche, vous irez en enfer"<sup>451</sup>. »

Archie Hyacinthe a déclaré qu'à l'école catholique romaine de Kenora, un enseignant le frappait sur les jointures de ses doigts parce qu'il écrivait avec sa main gauche. On lui a dit : « N'écris pas avec ta main gauche... seul le diable écrit avec la main gauche<sup>452</sup>. »

Doris Young se rappelle avoir été punie parce qu'elle écrivait avec sa main gauche dans des écoles anglicanes au Manitoba et en Saskatchewan. Elle se souvient d'une enseignante qui était particulièrement sévère.

Elle me demandait de me lever et de venir en face de la classe, et elle me faisait écrire. Bien sûr, j'écrivais de la main gauche, et, et elle prenait ma main, et elle, elle me faisait mettre ma main derrière mon dos, ma main gauche derrière mon dos, et si je, si j'essayais de la ramener, elle me frappait. Et, une fois, quand j'écrivais avec ma main gauche, elle m'a frappé la main... avec une règle, et, et elle a brisé mon, mon petit doigt ici<sup>453</sup>.

Margaret Plamondon était gauchère de naissance. Toutefois, à l'école de Fort Chipewyan, en Alberta, son enseignante l'a obligée à utiliser sa main droite. « Je continuais d'essayer



d'utiliser ma main gauche, puis elle venait discrètement derrière moi et me frappait à la main. C'est à ce moment-là que mon doigt a été brisé, quand elle m'a frappée sur ce doigt. Elle m'a cassé la main, et je suis... je suis restée en classe comme ça<sup>454</sup>. »

## L'intégration dans les écoles publiques et privées

*« Les enseignants ne me parlaient jamais, les élèves ne me parlaient jamais non plus. »*

Dans les années 1950, le gouvernement fédéral a lancé sa politique d'intégration des élèves autochtones dans les écoles publiques locales et, dans le cas de bien des élèves catholiques romains, dans des écoles dirigées par l'Église. Dans certains cas, les élèves vivaient dans une résidence, mais ils fréquentaient une école locale. Plusieurs se souviennent avoir été accueillis dans les écoles de manière hostile. Dorothy Ross a déclaré que les élèves de la résidence de Sioux Lookout ne se sentaient pas bien accueillis par les élèves non autochtones à l'école locale. « Ils nous rabaisaient. Et ils nous appelaient des Sauvages, des sales Indiennes<sup>455</sup>. »

Shirley Leon a fréquenté l'école de Kamloops, en Colombie-Britannique, dans les années 1940. Elle a été parmi les premiers élèves à être envoyés dans une école publique locale lorsque la politique d'intégration a été mise en œuvre. Elle se rappelle qu'ils étaient tout aussi malheureux à l'école locale qu'au pensionnat. « On a vécu des expériences horribles parce qu'on était des Sauvages... on se moquait de nous, on nous tirait les cheveux, on déchirait nos vêtements. On se cachait où on le pouvait, et on ne voulait pas aller à l'école. Donc, ce genre d'histoires était tout aussi traumatisant que ce qui se passait dans les pensionnats<sup>456</sup>. »

Martina Therese Fisher a vécu dans la résidence d'Assiniboia, à Winnipeg, pendant trois ans. La première année où elle était là, elle a fréquenté l'école catholique romaine pour jeunes filles, où elle a bien réussi. Au cours des deux années suivantes, deux années de solitude, elle a suivi des cours dans deux grandes écoles secondaires de Winnipeg. « Les enseignants ne me parlaient jamais, les élèves ne me parlaient jamais non plus. Je me sentais délaissée. J'étais, j'étais seule, j'avais peur. Il n'y avait personne pour m'aider avec mes devoirs. J'avais vraiment hâte d'avoir dix-huit ans<sup>457</sup>. »

Quand elle était en huitième année, Emily Kematch vivait dans la résidence anglicane de Dauphin, au Manitoba, et elle fréquentait l'école publique locale. Les autres élèves la traitaient avec racisme et la délaissaient.



Martina Therese Fisher.

Ce n'était pas une bonne expérience. Parce que c'était la première fois aussi que je me retrouvais dans un environnement avec des enfants blancs. On n'était pas très

bien traités là-bas. On nous rabaissait souvent. On nous appelait des Sauvagesses, des neechies et des sales Indiennes, vous savez. Quand ils nous croisaient dans leurs voitures, ils nous disaient des choses terribles. Même les filles n'établissaient pas de liens avec nous, les filles blanches. Elles ne nous parlaient pas.

L'année suivante, elle a été mise en pension dans une famille locale.

La première famille avec qui j'ai vécu, la dame s'appelait Wilma et l'homme s'appelait Ron Rogers. C'était comme être à la maison, ils nous traitaient très bien. On était trois filles qui habitaient là; on avait de bons repas. Vous savez, on a été très bien traitées; on s'entendait bien avec la famille Rogers. Mais dans l'autre maison, on est restées avec une dame qui était veuve, et ce n'était pas très bien. Elle n'a pas vraiment établi de liens avec nous. Tout ce qu'on faisait, c'était de manger avec elle, mais on devait travailler pour elle. On devait travailler dans son potager, arracher les mauvaises herbes et d'autres choses comme ça, biner le sol et aider à la récolte quand elle était prête<sup>458</sup>.

Richard Hall, qui a subi des sévices à l'école d'Alberni, en Colombie-Britannique, dans les années 1950, a trouvé un répit quand il a été retiré de l'école et placé dans un programme de pension.

J'ai été placé dans une maison avec Bill et Betty Anderson, une famille écossaise et leur frère; il avait un fils et une fille, Gary et Lynn. Aujourd'hui, ils sont mes frères et sœurs. Je suis toujours en contact avec eux aujourd'hui. Bill m'a accepté chaleureusement comme son fils. Et il m'a guidé comme mon grand-père le faisait. Il m'a donné l'espoir qu'il y a quelque chose de mieux. Mais le mal était fait. Il m'a aidé à apaiser la rage en moi. On allait à la pêche, il m'emmenait à Long Beach où on pouvait courir, jouer dans les vagues. Il est mort du cancer il y a de nombreuses années. Tous les deux sont morts. J'étais demeuré en contact avec eux<sup>459</sup>.

Annie Wesley fréquentait l'école catholique de Kenora lorsque la politique d'intégration a été mise en place.

Je suis retournée avec ma sœur à St. Mary pour terminer ma douzième année. Mais quand on est arrivées à St. Mary, on a appris une nouvelle terrible : le gouvernement avait mis en place une politique d'intégration. On a été envoyées dans un pensionnat pour les Blancs, pour être intégrées. On était trois. On a été bouleversées par la nouvelle. On avait créé un lien d'amitié entre nous. On s'entendait bien. On avait commencé à profiter des activités sociales organisées à l'école secondaire. Et cette politique du gouvernement voulait dire qu'on allait être séparées et intégrées dans la société des Blancs.

Elle a été envoyée au pensionnat catholique pour jeunes filles de Pembroke, en Ontario. Elle-même et les autres élèves autochtones ne se sentaient pas bien accueillies par les autres enfants. « Nous étions des parias dans ce pensionnat pour les Blancs<sup>460</sup>. »

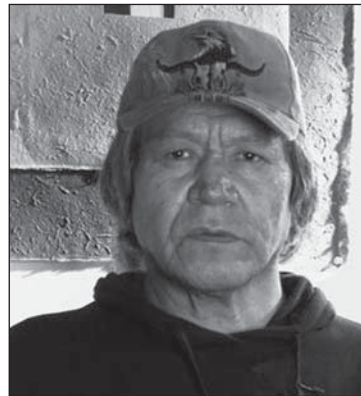
## Les fugues

« *Je n’y suis jamais retournée.* »

Plusieurs élèves ont dit qu’ils s’étaient enfuis pour échapper à la discipline de l’école. Ken Lacquette a fréquenté les pensionnats de Brandon et de Portage la Prairie, au Manitoba. À son avis, la discipline était si dure que lui et ses amis s’enfuyaient régulièrement. « Ils avaient l’habitude de nous frapper tout le temps avec une lanière de cuir, nos pantalons baissés, et cela, devant tout le monde. Alors, c’est là où cela a commencé à se produire. Après un certain temps, une fois que j’étais plus âgé, j’ai commencé à m’enfuir<sup>461</sup>. »

Après avoir été soumis à des sévices sexuels continus, Anthony Wilson s’est enfui de l’école d’Alberni.

Je me souviens à peine comment j’ai fait pour me rendre à la maison, mais... J’ai des souvenirs flous de cela, de la manière dont je suis allé à la maison. Je me suis enfui du pensionnat de Port Alberni, j’ai fait du pouce de Port Alberni à Nanaimo, où se trouvait le traversier, en Colombie-Britannique. Et quand j’étais un jeune enfant, et que j’étais tellement troublé après avoir subi ces abus, je ne savais pas quoi faire, et je me cachais<sup>462</sup>.



Anthony Wilson.

Quand elle est retournée à l’école de Qu’Appelle après avoir été agressée sexuellement par un élève l’année précédente, Shirley Brass a décidé de s’enfuir. Elle n’a même pas pris la peine de déballer sa valise le premier jour d’école.

J’ai amené ma valise à la buanderie et tout le monde apportait sa valise là où on devait la ranger. J’ai apporté ma valise en bas. J’ai dit à la religieuse : « Je dois faire du lavage. » J’ai donc amené ma valise à la buanderie. Je l’ai cachée là et, cette nuit-là, cette autre fille devait s’enfuir avec moi. Je suis allée jusqu’au dortoir et je lui ai demandé : « Tu viens avec moi? » Et elle a dit : « Non, je vais rester. » Alors, j’ai dit : « Eh bien, moi, je m’en vais. » Alors, je suis partie, je suis allée prendre ma valise et je me suis faufilée dehors. Je suis allée au bord du lac. Je suis restée là, je ne sais pas combien de temps. Je marchais au bord du lac. Et je me suis faufilée jusqu’au petit village de Lebreton. Je me suis cachée dans un fossé. J’ai vu le camion de l’école passer deux fois et je suis restée là. Je n’y suis jamais retournée. J’ai parcouru beaucoup de chemin; j’avais une tante qui habitait dans la réserve de Gordon, alors, je suis allée là-bas. J’avais un frère, un demi-frère, qui vivait avec ses grands-parents à Gordon, et

il m'a trouvée. D'une manière ou d'une autre, il a envoyé un mot à ma mère et à mon père pour leur dire où j'étais et ils sont venus me chercher. Mon père ne voulait pas me renvoyer à Lebret, alors je suis allée à l'école de Norquay. J'ai repris ma dixième année. Je n'avais pas une haute opinion de moi-même. J'ai arrêté l'école quand j'étais en onzième année, à Norquay<sup>463</sup>.

Dans les années 1940, Arthur Ron McKay s'enfuyait régulièrement de l'école de Sandy Bay. « Je ne savais même pas où était ma maison, la première fois, tout de suite. Mais ces gars-là, ce sont les bons; mes amis vivaient dans la réserve à proximité, ce qu'ils appelaient Ebb and Flow. C'est là qu'ils allaient, alors, je les ai suivis. » Il déclare avoir été victime de violence physique pour s'être enfui.

Mes superviseurs me frappaient, comme un homme qui frappe un autre homme, avec les poings et tout ça. Pendant longtemps, longtemps, longtemps. Je ne sais pas exactement comment le dire. Et puis, une fois, le directeur nous a menacés : « Si vous vous enfuyez une autre fois, on va vous envoyer dans une école de réforme, à Portage, l'école de réforme pour garçons. » La résidence pour garçons, ils l'appelaient une école de réforme. « Si vous vous enfuyez une autre fois, c'est là que je vais vous envoyer, je vais vous emmener là-bas. » Je pensais à ça et je me disais que c'était mieux de quitter le pensionnat, que peut-être que la vie était meilleure dans cette école de réforme<sup>464</sup>.

Ivan George et un groupe de ses amis se sont enfuis de l'école de Mission, en Colombie-Britannique, quand il avait onze ans.

Je suis allé aussi loin qu'Abbotsford, et ils ont reconnu nos vêtements, ou quoi que ce soit, nos coupes de cheveux, je suppose, et ils ont dit : « Où allez-vous les gars? » J'ai dit : « Chilliwack ». Il a dit : « Bien ». Il nous a demandé de monter et il nous a conduit, il nous a ramenés directement à l'école. Il nous a donné un avertissement. La prochaine fois, vous recevrez des coups de lanière.

Je suis donc resté pendant un mois ou deux, et puis je suis parti seul. Je suis allé jusqu'à l'autoroute, et la police est venu me chercher, m'a ramené. Cette fois, ils m'ont fait baisser mon pantalon et m'ont frappé avec la lanière de cuir. Environ deux mois plus tard, moi et cet autre type, on a décidé de s'enfuir de nouveau.

Cette fois, ils se sont rendus jusqu'à son domicile, à Chilliwack. Les fonctionnaires des Affaires indiennes les ont renvoyés à l'école.

On a frappé ce gars en premier, mon meilleur ami, et il a dit : « Toi encore ». J'ai dit : « Oui ». Il était prêt à me frapper, et j'ai pris la lanière de cuir, et je l'ai lancée dans le dortoir. Il a dit : « Va la ramasser ». Et j'ai répondu : « Allez la ramasser vous-même. » Il m'a donné des coups supplémentaires parce que je lui avais répondu cela. Je suis donc resté toute l'année<sup>465</sup>.

Muriel Morrisseau s'est enfuie de l'école de Fort Alexander presque chaque année où elle a fréquenté cette école.

Je me suis enfuie pour, je ne sais pas au juste, simplement pour mettre les sœurs en colère, les prêtres en colère, je suppose. Je n'en retirais rien de ces fugues, on me punissait davantage. Je me souviens d'une fois où le prêtre est venu et nous a pris, moi et cette fille qui était mon amie. On était allées à la maison pour une nuit et il était venu nous chercher le lendemain. Rien de bon n'est ressorti de ces fugues de toute façon. Je me souviens avoir fui de nouveau, avoir essayé de traverser la rivière et il a commencé à geler. On a eu peur, et on a dû retourner à l'école, la tête baissée<sup>466</sup>.

Dans la plupart des cas, il y avait différentes raisons pour s'enfuir : le désir de retourner à la maison et le besoin d'échapper aux punitions ou à l'intimidation. Josie Angeconeb s'est enfuie à de nombreuses reprises des écoles de Sioux Lookout et de Kenora. Souvent, ce qu'elle voulait, c'était simplement voir sa famille. « L'année était longue, on retournait à la maison seulement l'été. On ne retournait jamais à la maison pour Noël et jamais pour Pâques. » Mais elle voulait aussi échapper à l'intimidation qu'elle subissait à l'école. « Je me souviens d'avoir été intimidée par les enfants, et je me souviens d'avoir été victime de violence de la part d'anciens élèves. » Elle et sa sœur ont toujours été prises, ramenées à l'école, puis punies. « Je me souviens d'avoir reçu des coups de lanière sur la main. Je me souviens que ma sœur avait été frappée aussi lorsqu'elle s'était enfuie avec moi<sup>467</sup>. »

Les élèves s'enfuyaient pour vivre des aventures, puis ils retournaient à l'école. William Garson a quitté l'école d'Elkhorn, au Manitoba, dans les années 1940. « Je suis allé à Brandon. J'ai pris le train de marchandises pour essayer de m'enfuir de l'école. J'ai sauté dans le train de marchandises pour aller à Brandon voir le cirque. » Après le cirque, il est retourné à l'école par lui-même<sup>468</sup>.

Dans certains cas, les élèves s'enfuyaient même s'ils savaient qu'ils ne pourraient pas se rendre chez eux. Ils ne pouvaient tout simplement plus supporter la vie dans les pensionnats. Walter Jones a fréquenté l'école d'Alberni, en Colombie-Britannique. Il s'est enfui plusieurs fois et, à son retour, il était sévèrement puni devant d'autres élèves. « On pensait tous qu'on ne pleurerait pas au moment d'être punis. Quand mon tour est venu, on était trois, l'un après l'autre, on a pleuré et pleuré, et tous les autres aussi ont pleuré. » Malgré cette humiliation, il a continué à faire des fugues. « On savait qu'on ne pourrait peut-être pas se rendre d'où on venait, mais on ne pensait pas à ça. On s'enfuyait simplement parce qu'on voulait s'enfuir, vous savez, parce qu'on n'était pas, on ne pouvait pas rester là<sup>469</sup>. »

Marguerite Wabano, née en 1904, est l'une des anciennes élèves les plus âgées à fournir une déclaration à la Commission. Elle se souvient peu de son séjour à l'école de Fort Albany, mais elle se souvient très bien des trois garçons qui n'avaient jamais été retrouvés après s'être enfuis. « Oui, ils s'étaient enfuis pour de bon. Et ils avaient disparu pour de bon. Oui, et ils n'ont parlé à personne, bien qu'on les ait vus<sup>470</sup>. »

Même lorsqu'on n'en mourait pas, s'enfuir était une expérience terrifiante. Isaac Daniels s'est enfui de l'école de Prince Albert, en Saskatchewan, avec deux garçons plus âgés. Sur

la route, ils devaient traverser un pont de chemin de fer. À mi-chemin, Daniels a eu trop peur et il a fait demi-tour.

Et il était déjà tard, il devait être environ onze heures ou minuit. Donc, je me suis dit que je retournerais, oui, que je retournerais au pensionnat en suivant ce chemin de fer tout le long.

Et, et le soleil était déjà levé lorsque je suis enfin arrivé au pensionnat. Et j'étais simplement un jeune garçon, vous savez. Donc, en tout cas, je ne pouvais pas entrer. Le dortoir était fermé, les portes étaient verrouillées, alors j'ai tourné le coin et j'ai dormi là, sur le bord de ma fenêtre. J'avais seulement une fenêtre, et j'avais l'habitude de me faufiler par cette fenêtre pour sortir et entrer. Alors, j'ai dû m'être assis là, et j'ai dû m'endormir<sup>471</sup>.

Dora Necan s'est enfuie de l'école de Fort Frances avec une amie.

Puis, on s'est enfuies, moi et une fille. Vous savez, Fort Frances se trouve, les États-Unis se trouvent de l'autre côté de la voie ferrée. Donc, on a rampé sur la voie ferrée simplement pour s'enfuir. C'était au printemps. Il y avait beaucoup de glace, et la rivière coulait en dessous. Un train arrivait derrière nous, donc on a rampé pour traverser le pont. Et c'est une bonne chose que mon amie ait eu les cheveux longs, parce que c'est comme ça que je l'ai attrapée pour qu'elle ne tombe pas dans la rivière. Oh oui!

Elles se sont rendues aux États-Unis et y sont restées pendant trois jours avant de retourner à l'école<sup>472</sup>.

Nellie Cournoyea a trouvé refuge dans des familles autochtones sur son chemin, lorsqu'elle s'est enfuie d'une résidence anglicane, dans les Territoires du Nord-Ouest, à la suite d'une confrontation avec un enseignant. « Le congé de Pâques avait été tard, donc il y avait beaucoup de camps sur le chemin. Et tout le monde disait, vous savez, tout le monde m'a accueillie puis, vous savez, il y a beaucoup d'amour entre les gens de notre peuple<sup>473</sup>. »

Lorsque Laurent Waquan s'est enfui de l'école de Fort Chipewyan, en 1965, il n'y avait personne sur la route pour l'aider.

J'ai marché de Fort Chipewyan à Fort Smith, soit 130 milles. Ça m'a pris environ cinq jours. J'avais seulement environ seize ans. Et je n'ai mangé que des baies et bu que de l'eau pour survivre. Mais, à cette époque, je savais que mon frère habitait à Fort Smith. Simon Waquan, il vivait là à l'époque. À partir de ce moment-là, il m'a pris sous son aile; c'était en 1966<sup>474</sup>.



Dora Necan.

Plusieurs élèves voulaient s'enfuir, mais, en fin de compte, ils ne le faisaient pas parce qu'ils n'avaient nulle part où aller. Roy Denny, par exemple, avait soigneusement préparé son évvasion de l'école de Shubenacadie.

C'était comme, j'ai essayé de m'enfuir une fois. J'avais gardé tout mon dîner, je l'avais caché. Et un soir, je suis descendu et j'ai essayé de m'enfuir. Je suis descendu. J'étais à la porte, une grande porte, je l'ai ouverte. Il était près de minuit, après minuit, je pense. Et je me tenais là en me demandant où j'irais. Je n'avais pas de famille. La seule personne que j'avais c'était ma grand-mère. Je suis donc retourné à l'intérieur et je suis retourné au lit. Je me sentais tellement impuissant. Je ne pouvais pas, je ne sais pas ce que je ressentais, je ne voulais pas laisser mes sœurs là; ça, c'était une autre raison. Je ne pouvais pas m'enfuir avec elles, parce qu'elles, elles étaient de l'autre côté. Je me suis donc dit que c'était mieux si j'endurais la situation<sup>475</sup>.

Richard Morrison et ses amis tentaient régulièrement de s'enfuir de l'école de Fort Frances.

On s'enfuyait, mais ils nous retrouvaient toujours, parce que dans la ville, les gens de la ville connaissaient l'existence du pensionnat, et ils nous dénonçaient toujours. Ils appelaient la police tout de suite, et la police nous entourait parce qu'on était de jeunes autochtones qui marchaient dans la ville. Ils savaient déjà qu'ils nous ramèneraient tout simplement à l'école<sup>476</sup>.

Lorsque Beverley Anne Machel et ses amis se sont enfuis de l'école de Lytton, en Colombie-Britannique, ils se sont retrouvés dans une région isolée et montagnaise.

C'était une région de plateau, et le pensionnat se trouvait ici, puis on a monté jusqu'à la route, puis on a longé la route. Celle-ci montait un peu, et puis, et puis on a descendu une énorme colline, et c'était là, à mi-chemin, de cette grande colline, que l'on pouvait voir la ville. Une fois à mi-chemin, on avait tous le sentiment de, vous savez, lorsqu'on est sorti de là, hurra, on va s'amuser. Mais à mi-chemin, on s'est rendu compte que, eh bien, on n'avait pas d'argent, et on n'avait nulle part où aller. Il n'y avait nulle part où aller. Il n'y avait aucun endroit sûr. Et je trouvais ça vraiment bizarre, parce que, parce que là où se trouvait le pensionnat, et là où j'habitais juste avant de venir au pensionnat, je vivais dans la réserve juste, comme, c'était à moins d'un mille de là, et pourtant je n'avais nulle part où aller. Ouais, donc on était vraiment tristes, et on a tous convenu qu'on devait retourner parce qu'on n'avait nulle part où aller. On est donc retournés<sup>477</sup>.



Doug Beardy.

Un élève a même pris l'avion pour s'enfuir de l'école. Doug Beardy a quitté l'école de Stirland Lake, en Ontario, pour de bon, peu avant de terminer ses deux années scolaires.



Il y avait un avion qui, qui venait à l'école avec, je pense, avec du poisson, des bacs de poissons. On les déposait là, dans un camion, un camion semi-remorque. Et donc cet avion a atterri, et je me suis rendu près de l'avion et j'ai attendu jusqu'à ce que le pilote soit prêt à partir, et, vous savez, il était juste sur le point de fermer la porte, et quand il a fermé la porte j'ai sauté dans l'avion. Ce, ce pilote a vécu à Round Lake pendant de nombreuses années, mais il est maintenant décédé. Il ne m'a rien demandé. Il ne m'a pas demandé pourquoi j'avais sauté dans l'avion. Il m'a regardé quand j'ai sauté dans l'avion, il m'a juste regardé et il ne m'a rien dit, et il a décollé. Et, et c'est comme ça que je me suis enfui de l'école<sup>478</sup>.

## Les mesures disciplinaires

« *J'ai vu de la violence pour la première fois.* »

Plusieurs élèves ont été surpris de constater qu'on avait recours à la violence pour exercer la discipline dans les écoles. Isabelle Whitford dit qu'avant de venir à l'école de Sandy Bay, elle n'avait jamais reçu de châtiments corporels.

Tout ce que mon père devait faire, c'était de hausser le ton, et on savait ce qu'il voulait dire. Quand les religieuses m'ont frappée pour la première fois, ça a donc été vraiment terrible. De quel droit me frappaient-elles alors que mes parents ne me frappaient pas, vous savez? Jamais je n'avais reçu la moindre raclée de mes parents. C'était juste... mon père qui haussait le ton. Et, et, on savait ce qu'il voulait dire. On avait des corvées à faire. Et on les faisait<sup>479</sup>.

Rachel Chakasim dit avoir vu ce qui suit à l'école de Fort Albany, en Ontario :

J'ai vu de la violence pour la première fois. Je voyais des enfants se faire frapper. Parfois, dans les salles de classe, on utilisait une règle pour nous frapper. La religieuse nous frappait. Même si nos cheveux étaient courts, les religieuses nous attrapaient par les cheveux et elles nous jetaient sur le plancher de la salle de classe. On n'avait jamais eu aussi peur. C'était terrifiant. J'ai vu les autres enfants se faire maltraiter<sup>480</sup>.

Ricky Kakekagumick dit que les élèves de l'école de Poplar Hill, en Ontario, faisaient souvent l'objet de mesures de discipline pendant la nuit.

On essayait de dormir et tout ce qu'on entendait c'était le bruit de quelqu'un qui pleurait. Je ne sais pas combien de temps, peut-être un mois plus tard, c'est à ce moment-là que je me suis finalement rendu compte de ce qui se passait. Ceux qui avaient un mauvais comportement, ceux qui n'avaient pas écouté, et, ceux, ceux à qui on voulait donner une punition, alors on venait les chercher dans le milieu de la nuit, quand tout le monde dormait, c'est ce qu'ils faisaient, et c'est pour ça que j'entendais toujours pleurnicher et pleurer pendant la nuit. Ils venaient les chercher pendant la nuit, les emmenaient en bas, là où ils voulaient les frapper avec une lanière de cuir, et ils les ramenaient<sup>481</sup>.



Ricky Kakekagumick.

Dorothy Jane Beaulieu dit qu'à l'école de Fort Resolution, dans les Territoires du Nord-Ouest, une discipline sévère et abusive était exercée de façon apparemment aléatoire.

On était trois à laver le plancher, et l'eau devenait de plus en plus sale, vous savez, alors j'ai demandé, j'ai dit : « Ma sœur, est-ce que je peux changer mon eau? » Vous savez, elle ne me répondait pas. Elle était là et regardait autour. Donc, je le lui ai demandé encore une fois. Vous savez, les autres filles ont changé leur eau. J'ai dit : « Est-ce que je peux changer mon eau? » Je suppose que je lui ai demandé trop de fois, car elle a pris le seau, et l'a jeté sur ma tête, et me frappait sur la tête, vous savez, avec une vadrouille, vous savez, alors que le seau d'eau était renversé sur ma tête, vous savez. Ouais, je pense que c'est à ce moment-là que Nora est sortie de la cuisine. Je me souviens de l'ancienne cuisine qui était là<sup>482</sup>.

Stella Marie Tookate n'a jamais oublié la fois où on l'a appelée au bureau du directeur, à l'école de Fort Albany, en Ontario.

Il y avait un prêtre là, debout, et une sœur, une religieuse. Et puis, ils étaient deux dans le bureau. Et à ce moment-là, je me souviens, ils m'ont frappée cinq fois sur une main, et cinq fois sur l'autre main avec une lanière de cuir. Et c'est à ce moment, c'est à ce moment que j'ai arrêté d'aller à l'école parce que j'étais, j'avais montré mes mains à mon père cette fois-là, et il m'a retirée de l'école. C'était difficile pour moi de continuer à aller à école. J'avais de la difficulté à endurer la douleur sur mes mains. Mes mains étaient rouges, douloureuses. Parfois, je me souviens, je peux me souvenir, parfois de ce que j'ai ressenti. Parfois, je peux ressentir cette douleur. Et j'ai arrêté l'école après cette histoire<sup>483</sup>.

Fred Brass dit que les années passées à l'école catholique romaine de Kamsack, en Saskatchewan, ont été les années les plus atroces de sa vie. « Vous savez, lorsque vos soi-disant éducateurs vous rabaissent et vous battent, alors qu'ils sont censés s'occuper de vous, vous apprendre à discerner le bien du mal. Cela m'amène à me demander maintenant, aujourd'hui, je me pose souvent cette question, qui avait raison et qui avait tort? »

Fred Brass a décrit une école où régnait un régime de violentes punitions.

J'ai vu mon frère se faire brûler le visage devant un tuyau de vapeur chaude, puis le bras par le superviseur. Et j'ai pris mon frère, et j'ai essayé de le sortir de là. Et j'ai vu mon cousin se faire battre au point où il ne pouvait même plus marcher, et puis c'était à mon tour. Je me suis fait battre tellement fort que j'avais mouillé mon pantalon. Je vivais dans la peur jour et nuit, au point où je ne voulais pas aller à la salle de bains la nuit, car il y avait quelqu'un assis là avec un bâton ou une lanière de cuir, prêt à nous frapper si on essayait d'aller à la salle de bains. Et le seul choix qu'on avait c'était de faire pipi dans nos lits. C'est un sentiment très désagréable que d'avoir à dormir dans ce genre de lit<sup>484</sup>.

Selon Geraldine Bob, qui a fréquenté l'école de Kamloops, les membres du personnel n'étaient pas en mesure de se contrôler une fois qu'ils commençaient à punir un élève.

Et puisque je ne pleurais pas après avoir été battue, elles devenaient furieuses, vous savez, les deux religieuses. Elles commençaient tout simplement à nous battre et

elles perdaient le contrôle. Elles nous jetaient contre le mur, nous jetaient sur le plancher, nous lançaient, nous frappaient à coups de pieds, à coups de poing et elles ne faisaient que nous taper dessus. Elles ne pouvaient pas s'arrêter. Vous savez, elles étaient folles, ouais. Et elles ne pouvaient pas se contrôler du tout<sup>485</sup>.

Joanne Morrison Methot dit à la Commission que les comportements bruyants étaient sévèrement punis à l'école de Shubenacadie.

J'avais l'habitude de compter. Une fille s'est fait frapper quarante-cinq fois, oui, je comptais, et puis mon tour est venu. Je me suis fait battre, et je ne pleurais pas. Je l'ai laissée me battre et me battre, et je ne pleurais pas. Je l'ai simplement laissée faire ça parce que, bon, parfois, je faisais semblant de pleurer seulement pour qu'elle arrête, mais d'autres fois je ne pleurais tout simplement pas, parce que je savais que j'avais parlé, peut-être que c'était de ma faute, donc je la laissais me battre, et au suivant, puis ensuite on allait se coucher<sup>486</sup>.

Alfred Nolie dit que les châtimements corporels à l'école d'Alert Bay étaient sévères et douloureux.

Il y avait un membre du personnel qui était obèse à cette école. Il me penchait sur un bureau, un gros bureau carré. Je pense que, parce que je travaillais à la ferme ici, il y avait des chevaux ici, et il y avait de grandes lanières de cuir, en gros cuir, elles étaient lourdes, épaisses comme ça environ, je suppose. Je me penchais donc sur le bureau, je baissais mon pantalon, et il me frappait sur les fesses avec sa lanière, et ça faisait vraiment mal. Chaque fois que je me faisais prendre à parler notre langue, c'est alors que, c'était généralement ce gros monsieur qui pesait 300 livres, un vraiment gros monsieur, qui me frappait<sup>487</sup>.

Ron Windsor se souvient encore très bien d'avoir été puni pour avoir ri à la table de la salle à manger à l'école d'Alert Bay. « Je ne savais pas ce qu'il allait faire. Il m'a attrapé par les cheveux, a mis son genou dans mon dos, et me tenait droit contre le plancher, et j'essayais de lui dire que mon cou faisait mal, et je pleurais. Il m'a pris au dépourvu, je ne m'attendais pas à ça. Mais, pourquoi faire [ça] à un petit garçon comme moi, à l'époque<sup>488</sup>? »

Deux membres du personnel ont vu Ken A. Littledeer traverser le terrain de jeux des filles à l'école de Sioux Lookout. L'un d'eux l'a ensuite frappé sur les mains avec des branches d'un arbuste épineux. « Je pleurais. Je n'avais jamais pleuré aussi fort avant. Je n'avais jamais ressenti cette douleur intense auparavant, et cette colère monter, et la rancœur s'accumuler, que si j'avais été grand, j'aurais pris ma revanche. Je savais que j'étais petit et que je ne pouvais pas lui rendre ses coups<sup>489</sup>. »



Ken A. Littledeer.

Doug Beardy dit qu'à l'école de Stirland Lake, en Ontario, le directeur l'avait puni en le frappant avec « un bâton de hockey, un bâton de gardien de but, qui était coupé comme, comme une pagaie »<sup>490</sup>.

À titre de punition reçue à l'école d'Alberni, Frances Tait dit qu'une fois, on l'avait habillée d'une paire de salopettes et suspendue à un crochet dans un vestiaire fermé et sombre<sup>491</sup>. Pour avoir ri à l'église, à l'école catholique romaine d'Aklavik, Alphonsine McNeely dit qu'elle a été enfermée dans la cave de l'école<sup>492</sup>.

Mervin Mirasty affirme qu'à l'école de Beauval, en Saskatchewan, les garçons qui étaient pris à lancer des boules de neige étaient punis; on les frappait aux mains avec la palette d'un bâton de hockey. « On était une trentaine. Chacun a reçu dix coups. On a tous pleuré sauf un, un gars; il a refusé de pleurer, mais ça faisait tellement mal. C'était pour avoir joué avec des boules de neige, être un enfant, jouer tout simplement »<sup>493</sup>.

Pour être allée aux toilettes au milieu de la nuit, à la résidence de Sault Ste. Marie, Diana Lariviere dit qu'elle a été envoyée « au sous-sol » et qu'elle y est restée pratiquement toute la nuit. « J'ai dû frotter le plancher de ciment, sur mes mains et mes genoux; c'était là ma punition pour m'être levée la nuit. C'était une situation terrible; j'avais peur à cause de tous les craquements et tous les bruits qu'il y avait dans le sous-sol »<sup>494</sup>.

Lynda Pahpasay McDonald a déclaré qu'une fois, en guise de punition, on l'avait mise dans un placard, à l'école catholique romaine de Kenora. « Il y avait juste un peu de lumière qui passait à travers cette porte, et, et je me suis assise là, je ne sais pas pendant combien d'heures. Ça semblait très long. Et c'est là où ils mettaient tous les enfants qui avaient mal agi, dans le placard. Je me souviens que ma sœur, plus jeune que moi, avait été mise là quelques fois. Elle a aussi été mise dans le placard »<sup>495</sup>.

Une autre forme de discipline était d'obliger les enfants à passer de longs moments à genoux. Wesley Keewatin affirme qu'à l'école de Qu'Appelle, les élèves pouvaient être obligés de s'agenouiller devant une statue de la Vierge Marie pendant une demi-heure à une heure. Keewatin se souvient également qu'à l'école de Qu'Appelle, un enseignant qui, selon lui, l'avait toujours bien traité, un jour l'a giflé si fort qu'il a été renversé par terre. Il attribue sa surdité d'une oreille à cet incident<sup>496</sup>.

Inez Dieter a le sentiment que son ouïe a été endommagée en raison des punitions reçues dans une école de la Saskatchewan.

Je parlais lorsque ce n'était pas mon tour, et il y avait un superviseur, j'avais à peu près quatorze ans, peut-être treize. C'était un homme. Il était grand. Il est venu vers moi et plutôt que de me parler d'une façon agréable, il m'a juste giflé aux oreilles comme ça.



Wesley Keewatin.

Aujourd'hui, je porte des prothèses auditives. Aujourd'hui, je n'entends pas bien, je ne peux pas entendre très bien. Et ça faisait vraiment mal et il n'y avait personne pour dire : « Je m'excuse », parce que tout le monde avait peur. Personne ne voulait rien dire, mais je l'ai senti. J'ai senti le coup et j'ai pleuré une autre fois<sup>497</sup>.

Delores Adolph affirme également que la punition qu'elle a reçue à l'école de Mission a endommagé son ouïe.

La religieuse m'a giflée au visage, et, et j'avais trop de savon dans les cheveux et dans les oreilles, et j'essayais d'enlever le savon dans mes oreilles et sur mon visage. Elle m'a donné une bonne gifle et tout ce que j'ai vu, ce sont des étoiles. Et donc, je ne savais pas que mon tympan avait été brisé à ce moment-là. Alors, après un certain temps, vous savez, ils se fâchaient contre moi parce que je ne pouvais pas entendre ce qu'ils disaient<sup>498</sup>.

Plusieurs élèves ont parlé des enseignants qui, pour les punir, leur tiraient les oreilles. Selon Dorothy Ross, à Sioux Lookout « une fois, moi et cette autre fille on était en train de se taquiner mutuellement dans notre propre langue, et on s'est fait prendre. Elle a tiré mon oreille tellement fort. Elle m'a mise dans le coin, et je suis restée là longtemps. Je ne sais pas pourquoi<sup>499</sup>. » Archie Hyacinthe se souvient que dans les salles de classe de l'école catholique romaine à Kenora « chaque fois qu'on n'écoutait pas, ils nous tiraient par les oreilles, ou par le cou ou par les coudes »<sup>500</sup>. Joseph Wabano dit qu'à l'école de Fort Albany, en Ontario, le personnel frappait les élèves avec une planche d'un pouce d'épaisseur. « Et j'ai été frappé plusieurs fois, moi aussi, pour une raison quelconque. Ils avaient une planche, d'un pouce sur trois, et d'environ un pouce d'épaisseur, coupée de cette façon. La religieuse me frappait à la tête avec cette planche, et elle a voulu me frapper les oreilles. Elle a dit : "Je vais frapper vos oreilles"<sup>501</sup>. »

Edmund Metatawabin relate comment lui et d'autres élèves de l'école de Fort Albany ont reçu comme punition de s'asseoir sur ce que les élèves appelaient la « chaise électrique ». Selon Metatawabin, il s'agissait d'une chaise à ossature métallique dotée d'un siège et d'un dossier en bois. Après avoir été attaché sur la chaise, l'élève recevait une décharge électrique provenant d'un générateur à manivelle. Cette chaise était l'œuvre du frère Goulet, l'électricien de l'école, et aurait été utilisée au départ comme source de divertissement. Elle sera toutefois également utilisée pour punir les élèves. Metatawabin affirme « s'être assis trois fois sur la chaise électrique »<sup>502</sup>. Simeon Nakoochee a également pris place dans la chaise électrique.

Pour eux, c'était comme un divertissement, comme « Qui veut l'essayer? » Il n'y avait pas, c'était comme un tirage. Je n'ai jamais voulu l'essayer, vous savez. J'ai vu la chaise. Je pourrais même la décrire, cette chose, vous savez. Cette chose, de mémoire, je, je pourrais la décrire, vous savez, ce, ce dont elle avait l'air, vous savez, ce qu'ils utilisaient. Puis, ils, bien, je ne me suis jamais porté volontaire ou levé la main, vous savez et j'ai, et elle a nommé mon nom, la religieuse, vous savez, « assoyez-vous sur la chaise ». C'était presque comme une blague, vous savez. Elle

ne m'a pas laissé me lever jusqu'à, et puis j'ai probablement pleuré, vous savez, et elle ne me laissait pas partir. Les autres pensaient que c'était, les enfants riaient et se demandaient pourquoi je pleurais, vous savez.

Il croit que la chaise a plus tard été détruite<sup>503</sup>.

Jonas Grandjambe se rappelle que la religieuse responsable du dortoir des garçons à l'école catholique romaine d'Aklavik rendait la « vie difficile » aux élèves.

Elle nous donnait des coups de lanière de cuir, nous attrapait par une oreille et nous poussait dans un coin pour qu'on se mette à genoux. Parfois, on restait à genoux toute la journée. Et si on renversait quelque chose, elle faisait la même chose, tirer notre oreille et la tordre jusqu'à ce qu'on tombe sur le sol et, tout ce qu'on avait renversé, il fallait le manger ou le lécher. Je ne sais pas<sup>504</sup>.

Margaret Plamondon, qui a fréquenté le pensionnat de Holy Angels, à Fort Chipewyan, en Alberta, dit qu'une fois, elle a vu une religieuse pousser une élève en bas d'un escalier.

C'était une de mes, une de mes amies, et on faisait la queue pour aller à la salle de bains avant que l'école commence. Je ne sais pas ce qui est arrivé; une des religieuses qui était chargée de s'occuper de nous, pas l'enseignant, elle a, lorsque je me suis retournée, j'ai vu la religieuse pousser cette fille en bas de l'escalier. Elle ne s'est jamais relevée, et on nous a éloignées de là, on nous a envoyées en bas. Je ne sais pas ce qui est arrivé, mais elle n'est pas revenue pendant des mois.

Et quand elle est revenue, elle était un peu paralysée. Elle n'a jamais été la même après cela. Elle a probablement cassé son dos. Elle est revenue. Mais elle avait été absente pendant presque une année avant que je la revoie. On ne nous a jamais dit ce qui s'était passé<sup>505</sup>.

Noel Starblanket se souvient qu'il était constamment « giflé sur le côté de la tête » à l'école de Qu'Appelle. Un enseignant l'a frappé au visage et lui a cassé le nez.

Mon nez a commencé à saigner, j'ai couru, je suis allé à la salle de bains essayer mon visage à l'eau froide. Cela a saigné longtemps, et j'ai bouché mon nez avec du papier de toilette et des serviettes en papier, avec tout ce que je pouvais trouver. Je suis retourné en classe, et tout le monde me taquinait, me cassait les pieds. « Ah, ah, ah, regardez, regardez-le », vous savez, n'importe quoi pour m'humilier. Et, après, mon nez a commencé à enfler, et à devenir bleu, et je me demandais, oh, vous savez, qu'est-ce qui ne va pas? J'avais mal. Quelques jours après, mon nez a commencé à désenfler. Et je me souviens de m'être réveillé au milieu de la nuit et que mon nez saignait. J'ai dû courir à la salle de bains pour le laver et le reboucher<sup>506</sup>.

Adam Highway se rappelle avoir vu le directeur de l'école de Sturgeon Landing, en Saskatchewan, l'administrateur de l'école, donner une raclée à un élève dans les années 1920.

Le prêtre l'a pris, l'a pris par les cheveux, et l'a jeté par terre. Et, c'était un plancher de ciment sur lequel on jouait. Et il l'a frappé à plusieurs reprises. Il n'avait pas de bâton. Il avait de toutes nouvelles bottes de cuir. J'étais assis pas trop loin de là. J'étais assez petit. Même aujourd'hui, je ne peux pas encore oublier ça. C'est comme si c'était encore devant mes yeux. Ça doit avoir duré dix minutes. C'était de toutes nouvelles bottes de cuir. Il le frappait sur les cuisses et sur les fesses. Il a perdu une de ses bottes en le frappant. Et le prêtre le regardait. Ensuite, le directeur lui a dit : « George, vous vous agenouillerez là jusqu'à dix-huit heures<sup>507</sup>. »

Il existe également des rapports sur les punitions en groupe. Earl Clarke se rappelle qu'à l'école de Prince Albert, en Saskatchewan, la plupart des garçons commençaient à plaisanter lorsque les lumières s'éteignaient dans le dortoir. « Finalement, dit-il, le superviseur arrivait et alignait les garçons qu'il soupçonnait d'avoir fait du bruit. Il les amenait alors à l'extrémité de la salle et sortait une lanière de cuir, qui ressemblait à une courroie transporteuse. Et les enfants revenaient en criant, en hurlant, vous savez, les plus petits étaient obligés de passer en premier<sup>508</sup>. »

Ernest Barkman, qui est allé à l'école de Fort Albany, a déclaré qu'une fois tous les garçons ont été punis pour les actes d'un seul élève. « On était tous en rang (trois ou quatre rangées, tous les garçons, et nous avons dû rester là pendant une heure). On est restés là pendant une heure et on nous a dit de ne pas bouger, et si on bougeait, on nous frappait. C'est là une chose dont je me souviens<sup>509</sup>. »

À l'école de Norway House, Shirley Ida Moore se souvient de ce qui suit :

Quand, quand quelque chose se passait, comme lorsqu'une des filles avait mal agi, ou quelqu'un d'autre, ils nous amenaient toutes dans la salle de jeux et nous restions là en rangs. Et on devait se tenir bien droit. Et ils se promenaient, et on était obligées de rester là jusqu'à ce que quelqu'un, celle qui avait mal agi, avoue. Et je suppose que, que le souvenir que j'en ai gardé, c'est d'avoir été là debout pendant si longtemps, que j'ai vu des filles tomber; c'est vous dire qu'on restait comme ça longtemps. Donc je suppose que c'était vraiment un rapport de forces<sup>510</sup>.

Gerald McLeod se souvient avoir été soumis à des punitions collectives à l'école de Carcross, au Yukon.

Il y avait un autre endroit où on avait l'habitude de jouer en bas. Ils l'appelaient l'aire de jeux... Là aussi, ils nous obligeaient à nous tenir debout en rang. Et si l'un d'entre nous avait mal agi, on devait tous rester là jusqu'à ce que cette personne avoue, par exemple avoir volé des bonbons dans l'armoire à bonbons, ou quelque chose d'autre. On se faisait toujours punir pour ça<sup>511</sup>.

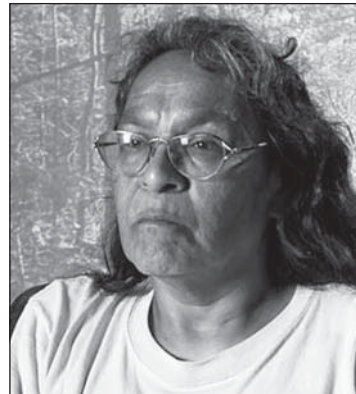
On punissait aussi les élèves si on estimait qu'ils retenaient des renseignements sur les activités d'autres élèves. Eli Carpenter se souvient que le directeur de l'école presbytérienne de Kenora, au début des années 1940, était très sévère. Une fois, Carpenter a été frappé avec la lanière de cuir parce que le directeur croyait qu'il n'avait pas révélé des renseignements



sur la destination d'un garçon qui s'était enfui. Carpenter a dit que le garçon ne lui avait pas parlé de ses plans<sup>512</sup>.

Mary Vivier a vu son frère être fouetté publiquement à l'école de Fort Frances.

Je ne sais pas ce que, ce que mon frère a fait. Tout ce que je sais, c'est qu'on était tous dans la salle à manger quand ils les ont amenés. Ils avaient, je ne sais pas, j'étais si petite, mais cela ressemblait à une grosse et longue tige; c'était peut-être plus petit. C'est à ce moment-là qu'ils les ont frappés devant tous les élèves. Peut-être que c'était une leçon pour nous, ou une tactique pour nous faire peur, je ne suis pas sûre, mais j'ai pleuré. Une des religieuses me retenait pour ne pas que je coure vers mon frère. Il y en avait une autre à côté de ma sœur. Je me souviens de ce jour. J'ai pleuré, j'ai pleuré et j'ai pleuré<sup>513</sup>.



Mary Vivier.

Daniel Andre a été puni devant d'autres élèves à la résidence catholique romaine de Grollier Hall, à Inuvik.

Tout ce dont je me souviens c'est d'avoir été pointé du doigt, et d'être le centre d'attention; ensuite, j'ai été maltraité physiquement. Et quand il ne réussissait pas à me faire pleurer, ou à m'affaiblir de cette façon, il rassemblait tous les élèves pour me traiter de différents noms, se moquer de moi, les obliger à rire de moi pour que je pleure; et j'ai pleuré chaque fois que c'est arrivé. Je ne pouvais pas m'en empêcher<sup>514</sup>.

Non seulement les élèves qui s'étaient enfuis étaient souvent punis en groupe, mais ils étaient aussi punis souvent devant l'ensemble des élèves et soumis à des peines qui étaient manifestement destinées à les humilier et à intimider le reste des élèves.

Quand un groupe de jeunes fugueuses étaient ramenées à l'école de Sioux Lookout, elles étaient punies devant les élèves rassemblés. Selon Nellie Ningewance : « On était tous alignés. Les garçons d'un côté, les filles de l'autre, pour regarder les punitions. Leurs pantalons étaient tirés vers le bas, leurs fesses à l'air, on les frappait avec une ceinture; courbés. Et tous les garçons et toutes les filles regardaient ça<sup>515</sup>. »

Les garçons qui s'étaient enfuis de l'école de Spanish étaient également punis devant leurs camarades. William Antoine a parlé de ce qu'ils leur avaient fait; ils leur avaient coupé tous les cheveux.

Et... ils ont rassemblé tous les garçons pour voir ce qu'ils faisaient subir à ce garçon, ce qu'ils lui faisaient parce qu'il s'était enfui.

Ils lui ont coupé tous ses cheveux, et ils ont baissé son pantalon; il était à genoux sur le sol et se tenait à une chaise. Et ils l'ont fouetté, avec une grosse ceinture. Et très fort. Ils l'ont fouetté pendant je ne sais combien de temps. Le garçon a commencé

à pleurer; ça lui faisait très mal. Je ne sais pas combien de coups ils lui ont donnés, mais je me souviens qu'il y en a eu plusieurs. Et ces garçons qui ont été fouettés cette fois-là, ils étaient deux, ils n'ont pas pu s'asseoir pendant deux mois après cet événement. Ça montre comment ça a été dur. Ils ont reçu cette punition très sévère parce qu'ils s'étaient enfuis. Et le prêtre a dit : « Si l'un de vous s'enfuit, c'est la punition qu'il aura<sup>516</sup>. »

Selon Lawrence Wanakamik, les élèves qui s'enfuyaient de l'école de McIntosh, en Ontario, subissaient des punitions semblables.

Quand ils se sont fait prendre quelques jours plus tard, ils les ont amenés dans la salle de jeux, et ils nous ont dit de nous rassembler. Il y avait des bancs le long des murs de la salle de jeux, et tout le monde s'assoit, et on savait, on savait que c'était les enfants qui s'étaient fait prendre. Mais on ne savait pas où ils étaient. On ne savait pas ce qui s'était passé. Mais, une fois que tout le monde a été rassemblé, vous savez, ils les amenaient. Ils étaient deux, trois, parfois quatre. Ensuite, une des religieuses a apporté une grande lanière de cuir, une vraiment grande, environ deux pieds de long. C'était un de ces types de courroie transporteuse en caoutchouc. Ils avaient amené ça. Ils demandaient aux enfants de présenter leurs mains, et ils les frappaient. Pow! Pow! Je ne sais pas combien de fois<sup>517</sup>.

Selon Eva Simpson, les élèves de l'école catholique de Le Pas se faisaient tondre la tête s'ils s'enfuyaient. « Ils se faisaient tondre la tête; on leur rasait la tête. Ils l'ont fait à mon cousin; les garçons, on leur rasait la tête. Et les filles, on leur coupait les cheveux très courts<sup>518</sup>. »

J. G. Michel Sutherland se rappelle les punitions publiques que recevaient les garçons qui réussissaient à s'enfuir de l'école de Fort Albany, en Ontario, dans les années 1960.

Alors, tous les garçons étaient alignés, et du côté gauche du bâtiment où se trouvait le côté ensoleillé, on avait aligné les quatre garçons qui avaient été rattrapés après avoir tenté de s'enfuir. J'avais six ans et on était environ vingt-cinq, vous savez, vous savez, qui commençaient en première année. Il y en avait aussi vingt-cinq autres, alors nous étions assez nombreux âgés de six, sept ans. Et les frères en robes noires se tenaient là. Il devait y en avoir cinq. Et des sœurs. On était là pour apprendre une leçon. Ils ont déshabillé les quatre garçons. Ils les ont attachés sur une grosse, grosse chose qui ressemblait à une roue, c'était, ouf, ils, ils les ont pris par les mains et ils ont commencé à les fouetter un après l'autre<sup>519</sup>.

Doris Young se souvient que ceux qui s'enfuyaient, dans les écoles anglicanes dans lesquelles elle a étudié au Manitoba et en Saskatchewan, étaient punis devant tous les élèves.

Ils les ont tous les deux emmenés dans la salle à manger où on les a vus se faire raser les cheveux. Et, et ensuite, ils ont dû enlever leurs vêtements, et ils ont reçu des coups de lanière de cuir devant tout le monde. Et on devait tous aller dans la salle à manger, où, habituellement les salles à manger des garçons et des filles étaient

séparées, mais ils nous ont tous emmenés dans la salle à manger et on a, on a dû assister à la correction. J'ai pensé, oh, j'espère que ce n'est pas un de mes frères, mais, mais ce n'était pas eux, et même il y avait des garçons et des filles qui, les garçons et les filles, et tout le monde, les superviseurs étaient tous là à regarder ça, les horribles corrections que ces garçons recevaient parce qu'ils s'étaient enfuis de l'école<sup>520</sup>.

Même lorsque les élèves ne subissaient pas de mesures disciplinaires en public, ils subissaient des punitions invasives et humiliantes. Une fois, Violet Beaulieu et ses amies ont réussi à sortir de l'école de Fort Resolution en plein hiver. « Je ne sais pas pourquoi j'ai fait ça. On avait tout planifié. C'était un soir d'hiver où il faisait vraiment, vraiment très froid, avec un blizzard. » Elles ont rapidement été rattrapées et accusées d'avoir tenté de s'introduire dans le dortoir des garçons.

Le père était là aussi. Ils nous ont emmenées l'une après l'autre dans la pièce, et on a vraiment été punies. « Vous êtes mieux de dire la vérité. Couche-toi là, baisse tes pantalons. » Un coup, un autre. Qu'avez-vous fait? « Rien. » Un autre coup, encore. Maudite affaire, j'étais pleine de bleus. Et ils ont essayé de nous faire dire qu'on avait vu quelqu'un. Qui on avait vu? Tout ça, juste pour un défi, vous comprenez. Et ils nous ont mis en punition pour, comme si on était, on ne pouvait rien faire, on ne pouvait pas aller nulle part. Comme, il y avait des films le dimanche, des choses comme ça, et on, ils nous empêchaient de les regarder, et ils essayaient de nous faire dire qu'on avait fait quelque chose<sup>521</sup>.

Dorothy Ross et une amie se sont enfuies de l'école de Sioux Lookout.

On a couru le plus vite possible. En bas, près du lac, le long de la rive, on a suivi cette fille, dans les buissons. Je me souviens des rails. J'ai juste suivi, vous savez, et là, il y avait des rails, un train. On ne s'est pas rendues très loin. On a couru sur les rails, à côté des rails et je pouvais voir les lumières se rapprocher, les lumières s'approcher et les gens courir, courir après nous.

Elles ont été rattrapées, retournées à l'école et envoyées au bureau du directeur. Là, on lui a dit de baisser ses pantalons pour qu'elle puisse recevoir des coups de lanière de cuir sur ses fesses nues.

« Baisse tes pantalons » il a crié, mais je, je ne vais pas le laisser faire. Il m'a attrapée par le collet et traînée jusqu'au, au bureau. C'était un long bureau. Il m'a poussée sur le bureau. « Baisse tes pantalons » que je me souviens qu'il disait tout le temps, « baisse tes pantalons » et je ne voulais pas céder. Il a dû me forcer à le faire. Il m'a forcée à baisser mes pantalons. Il devait le faire, parce que moi, je ne voulais pas le faire. Il m'a poussée contre le bureau et m'a frappée avec la, je me souviens de la lanière de cuir. C'était une grosse lanière de cuir épaisse, brune qui, et il m'a donné un coup sur la fesse. J'ai commencé à pleurer, parce que ça faisait tellement mal. « Tu es une mauvaise fille. Tu ne t'enfuiras plus, ou tu seras, tu recevras une autre correction comme celle-ci<sup>522</sup>. »

Quand elle étudiait à l'école de Lestock, en Saskatchewan, Clara Munroe s'est jointe à un groupe de filles qui avait décidé de partir.

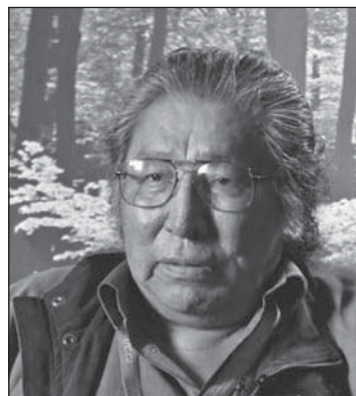
Un soir, elles ont dit « Viens avec nous » et j'ai dit « Ok ». J'ai pensé, ok, je vais aller avec elles. Je ne savais pas, par contre, qu'elles voulaient fuguer. On était douze. J'ai suivi. La première chose que j'ai vue, il y avait une voiture, des chevaux, on a été ramassées comme du bétail, lancées dans la voiture, ramenées à l'école. Ils n'ont rien dit, ils ont simplement, et on avait l'habitude de nous mettre en ligne, de nous aligner avant d'aller nous coucher au dortoir, au moment d'aller se coucher. Qui a été appelée? Moi, elles m'ont appelée. Elles ont aussi appelé une autre fille. On était deux et j'ai été blâmée pour ça et je ne savais rien de ça, mais elles ne m'ont pas écoutée. Ce qu'elles ont fait? Elles nous ont emmenées au bureau du directeur. Le directeur était là, il y avait trois sœurs aussi, et personne n'a rien dit, elles ont simplement baissé mes pantalons [pause] et le prêtre, le père directeur, m'a donné des coups de lanière de cuir. Et même si c'était, je sais, j'avais tellement honte, j'ai commencé à rire et cette sœur a dit « elle rit » et il m'a frappée avec la lanière de cuir, m'a frappée plus fort et pendant plus longtemps. J'avais tellement honte<sup>523</sup>.

Certains élèves ont dit avoir essayé de ne pas montrer de signes de douleur lorsqu'ils recevaient une punition. Une fois, alors que Tina Duguay et son amie Sandra allaient recevoir une punition à leur école, en Colombie-Britannique, Tina s'est dit : « Cette fois-ci, ils ne vont pas m'avoir. Je m'en fous, ils ne vont pas avoir le dessus sur moi. » Elle se rappelle avoir reçu 100 coups sur chacune de ses mains sans avoir pleuré.

Une fois les deux filles sorties du bureau, en bas des escaliers, Sandra a dit « Mon Dieu que t'es résistante » et j'ai dit « Non, j'ai juste réussi à les retenir » et j'ai ajouté « Maintenant je vais pleurer. » Et je me suis mise à pleurer. On est allées dans la salle de bains et j'ai, j'ai pleuré et j'ai dit « bon » puis « Ça suffit. » Elle ne m'a pas vue le faire par contre<sup>524</sup>.

Percy Tuesday a refusé de pleurer au moment où le superviseur des garçons de l'école de Fort Frances lui a donné des coups avec la lanière de cuir.

Le superviseur des garçons, je me souviens qu'il m'a donné des coups de lanière de cuir, mais je sais plus pourquoi. Mais je, vous savez, il, il m'a frappé sur tout le bras, mais je, j'ai refusé de pleurer. En fait, je pense qu'il, qu'il essayait de me casser, mais j'ai résisté. Je suis juste resté là et je l'ai laissé frapper, et essayer de frapper plus fort et encore plus fort et encore plus fort. Je voyais que ça le rendait fou. J'ai, j'ai fait semblant de pleurer pour, pour l'empêcher de virer fou, vous savez. Voilà ce que je me rappelle de l'école de Fort Frances et du superviseur des garçons<sup>525</sup>.



Percy Tuesday.

Joseph Ward a raconté ce qui se passait quand il recevait des coups de lanière de cuir à l'école de Shubenacadie. « J'avanciais ma main et il me frappait si fort, que la lanière de cuir a monté jusque ici et a bloqué, le rouge. Et j'ai rien dit, j'ai juste, il y avait juste les larmes qui montaient. Il a dit : "Retourne dans la ligne." Après ça, j'ai été comme une espèce de héros pour les autres enfants. » Mais que les garçons pleurent ou non, la punition faisait mal. « On avait tous un sourire narquois ou quelque chose comme ça avant de recevoir les coups de lanière de cuir, mais c'était plus pareil après. Vous savez, tout le monde avait mal<sup>526</sup>. »

Pour ajouter à leur frustration, certains élèves n'ont pu réussir à convaincre leurs parents de la gravité des punitions qu'ils recevaient à l'école. Noel Knockwood a eu de la difficulté à faire croire à ses parents que lui et les autres élèves recevaient des punitions très sévères à l'école de Shubenacadie dans les années 1940.

Et quand on le disait à nos mères et à nos pères, lorsque maman et papa venaient nous rendre visite, le, le dimanche, il y avait généralement des jours de visite le dimanche, on allait tous dans la, dans la pièce où on pouvait les rencontrer et je racontais à ma mère et à mon père qu'on avait vu des garçons et des filles se faire battre. Ils recevaient des coups de fouet; d'autres des coups de lanière de cuir. Et ma maman et mon papa, ils disaient toujours « Oh non, les prêtres et les religieuses ne font pas ça parce que sont des gens de Dieu. » Ma mère et mon père étaient des catholiques très fervents<sup>527</sup>.

Faron Fontaine dit qu'il n'a pas pu faire comprendre à son grand-père que la discipline était trop stricte à l'école de Fort Alexander. « Il a dit : "Les garçons, vous le méritez probablement", qu'il a dit. J'ai donc arrêté d'essayer d'en parler. Si vous ne pouvez même pas le dire à votre propre famille, vous comprenez, ils vous croient pas, qui, qui va vous croire, surtout que ça touche les prêtres et tout ça? Ça a duré très longtemps<sup>528</sup>. »

Lena McKay pensait qu'elle et les autres enfants de l'école de Fort Resolution étaient traités durement par les membres du personnel. « Notre mère ne nous a jamais fait ça, vous savez, tirer nos cheveux, nos oreilles, j'ai vu ça souvent, et nous frapper. Voir des enfants se faire frapper avec une règle, et d'autres se cacher sous le bureau du professeur, beaucoup d'entre eux, j'ai vu ça. » Mais elle ne s'est jamais plainte de ça à sa mère.

Elle disait toujours que c'étaient des Sœurs de la Charité, et elle a tenté de nous rentrer ça dans la tête, comme, elles faisaient tout ça pour rien, elles travaillaient pour Dieu, et tout ce qu'on faisait, vous savez, ce n'était pas correct, c'est pour ça qu'elles nous punissaient, vous savez, parce que c'est ce qu'on leur avait dit. Et j'ai toujours pensé que j'étais une mauvaise fille, tout le temps une mauvaise fille, ouf, même si on ne faisait pas grand-chose, vous savez<sup>529</sup>.

Les élèves se rappellent que certains membres du personnel n'étaient pas du tout à l'aise avec les régimes disciplinaires sévères imposés dans bon nombre d'écoles. Eugene Tetreault est un Autochtone qui a travaillé comme superviseur des garçons à

l'école de Fort Frances. Il devait imposer des mesures disciplinaires aux enfants que lui envoyait l'une des religieuses de l'école. Il a dit : « C'était pas dans ma nature de faire ces choses-là. » Il a dit qu'il disait aux garçons « "Je vais prendre la lanière de cuir, je vais, je vais frapper mon, mon bureau, et tu vas crier." Je dirais que les garçons étaient très heureux de ça, donc, je frappais la table et le garçon criait "Ouche, ouche, ayoye!" et c'est tout<sup>530</sup>. »

Une fois, alors qu'Ula Hotonami étudiait à l'école anglicane d'Onion Lake, elle a reçu des coups de lanière de cuir donnés par la surintendante de la buanderie simplement pour s'être amusée avec une élève dans le corridor. Le directeur l'a rencontrée peu après et lui a demandé pourquoi elle pleurait. Lorsqu'elle lui a expliqué ce qui s'était produit, il lui a dit d'aller dans son bureau.



Eugene Tetreault.

Et il m'a fait rentrer dans son bureau et il m'a dit « Tu attends là » et j'ai attendu dans son bureau. On n'avait jamais le droit d'entrer dans son bureau, comme, non. Il est allé à la buanderie et il a dû aller lui parler. En tout cas, moins de deux semaines après, elle était partie. Donc, je ne sais pas. Il s'appelait M. Card. Et il m'a dit « Tu peux manquer l'école tant que l'enflure ne sera pas partie. » Je me suis demandé ce qui se passait ici, comme, vous savez, pourquoi dois-je manquer l'école maintenant? Je ne peux pas aller travailler. Je ne peux pas aller à l'école. Et je lui ai demandé « Bon, quoi faire alors? Parce que, je dois aller à l'école et tout. » Et il m'a dit « En fait, tu, tu pourras rien faire, d'une manière ou d'une autre. Tu ne peux rien tenir dans tes mains, elles sont toutes enflées. » En fait, mes mains étaient enflées, parce que, à cause des coups de lanière de cuir que j'avais reçus<sup>531</sup>.

Roger Cromarty a raconté qu'à l'école de Sioux Lookout, divers membres du personnel avaient le droit d'imposer des mesures disciplinaires aux élèves, et ce, de différentes façons. Bien que les professeurs aient eu le droit d'utiliser une règle, les superviseurs des dortoirs choisissaient plutôt la lanière de cuir.

C'était une lanière de cuir d'environ un pouce et demi de large, par un quart de pouce d'épais et douze pouces de long qu'ils, utilisaient sur nous, sur les mains ouvertes des garçons ou, dans certains cas, si le directeur était là, qu'ils prenaient pour nous frapper les fesses, les fesses nues, avec le directeur comme témoin.

Si on devait être punis par, si le directeur devait nous punir, il avait une, il utilisait une plus longue lanière de cuir qui mesurait environ quinze pouces de long par un pouce et demi de large et un pouce et demi d'épais et il était seul, il nous punissait sans témoin. Je ne l'ai jamais vu, quand il me frappait avec ça, il n'a jamais, il n'y avait pas de témoin, et il devait y avoir un témoin<sup>532</sup>.

Une discipline aussi sévère engendrait de l'animosité. Roy Johnson a raconté qu'à l'école de Carcross, les élèves ont fini par détester les superviseurs.

Mais je me souviens d'avoir ressenti de la haine. C'est, c'est, c'est vraiment quelque chose de constater qu'on déteste une personne. Tu la regardes droit dans les yeux, et tu te répètes sans cesse, vous savez, c'est la dernière fois et tu vas brûler en enfer, ce qui veut dire que la personne peut bien brûler en enfer encore et encore. Puis, lorsqu'on te frappe, tu gardes, tu essaies de rester dans cet état d'esprit où tu brûles de haine, où la haine te consume, et elle continue à brûler, jusqu'à ce qu'enfin, tu ne puisses plus résister.

Roy Johnson a dit qu'en une occasion, les garçons les plus vieux se sont « déchainés » en raison de la discipline imposée par l'école.

Ils étaient en haut et en bas, ils se sont embarrés dans le dortoir, ou ailleurs, et le superviseur courait après eux, comme le directeur. Et je les regardais, j'étais dans la salle de jeu. Tout d'un coup, une poubelle en étain a volé à travers la porte coupe-feu et m'a frappé. Je pense que j'ai vu un garçon partir en courant. Il était, il criait « Désolé Roy ». Je tenais ma tête, vous savez. J'avais des Kleenex. Ils ont dû m'emmener au dispensaire. Je pense que ceux, ils s'en sont occupés lorsqu'ils ont tous été rattrapés.

Et un autre garçon, ils ont utilisé les lances d'incendie sur lui. Mais son frère le plus vieux s'est battu avec son, avec le superviseur. Ils se battaient dans le, dans le dortoir, ils se battaient là, et encore dans la cuisine. Après encore dans la salle de jeux. Celle dans la cuisine était une sorte de... qui est, qui est le plus fort, je pense, je ne sais pas. Mais ce garçon a attrapé un pot de pommes de terre en purée et l'a levé et vidé sur la tête du superviseur, et ils ont continué à se battre, à lutter pendant un bout. C'est drôle, ce n'était pas drôle pour moi, mais c'était, vous savez c'était, c'était comme ça la vie là-bas<sup>533</sup>.

Mollie Roy se rappelle s'être débattue lorsqu'une professeure de l'école pour filles de Spanish a tenté de la punir.

[La professeure] était grande, et elle était méchante, et elle nous prenait par les joues et tournait, tordait simplement, et elle le faisait tout le temps. Bien, je pense qu'une journée j'ai été sa victime, mais ça a été la dernière fois. Elle s'est retournée, a mis son doigt, et je l'ai mordue, et j'ai continué à mordre jusqu'à l'os. Il y avait du sang qui coulait. Elle paniquait totalement. « Lâche-moi. » Et je continuais à secouer la tête... et je pense que ça a été la dernière fois qu'elle a touché la joue de quelqu'un. Mais on avait de grosses marques sur les joues tout le temps<sup>534</sup>.

Larry Beardy se rappelle comment, à l'école de Dauphin, les élèves ont fini par se rebeller.

Mais l'une des choses les plus tristes que je, que je veux raconter est dans le, dans les dortoirs où on dormait, nous, les jeunes garçons, on a commencé à remarquer

que certains collègues fuyaient, et, chaque fois que quelqu'un s'enfuyait, tous les garçons du dortoir recevaient des coups de lanière de cuir donnés par le directeur de cette école et par les superviseurs. Et ça a continué, et augmenté au point où, un garçon de huit ans, un de neuf ans et un de dix ans, on a saccagé tout le dortoir. On est devenus violents<sup>535</sup>.





## Les abus

« *Je pensais que j'étais la seule à qui ça arrivait.* »

En vertu du mandat de la Commission de vérité et réconciliation, il est prévu que les commissaires :

[...] s'abstiennent de nommer qui que ce soit dans leurs événements, activités, déclarations publiques, rapport ou recommandations, ou de faire usage de renseignements personnels ou de déclarations qui nomment une personne sans le consentement exprès de celle-ci, à moins que ces renseignements et(ou) l'identité de la personne ainsi nommée aient déjà été confirmées dans le cadre d'une procédure judiciaire, d'aveux, ou de déclarations publiques par cette personne<sup>536</sup>.

Afin de respecter cette directive, le présent rapport n'indique pas les noms ou n'identifie pas les auteurs des agressions sexuelles ou physiques. Lorsqu'un ancien élève nommait des personnes condamnées pour de tels abus, ces noms ont été indiqués.

Bien que de nombreuses personnes aient fait état d'abus sexuel, ce n'était bien évidemment pas le seul type d'abus ou d'agression que subissaient les élèves. Dans bon nombre de cas, les élèves affirmaient avoir subi différents types d'abus. Jean Pierre Bellemare, qui est allé à l'école d'Amos, au Québec, affirme avoir subi « de la violence physique, de la violence verbale, des attouchements et tout ce qui vient avec »<sup>537</sup>.

Andrew Yellowback a étudié huit ans à l'école de Cross Lake, au Manitoba. « Pendant cette période, j'ai subi de la violence sexuelle, physique, émotionnelle et mentale causée par les sœurs et les frères<sup>538</sup>. » Certains élèves ont subi des agressions dans plus d'une école<sup>539</sup>.

Les élèves ont déclaré que les agressions étaient faites tant par des membres du personnel du sexe opposé que du même sexe qu'eux<sup>540</sup>. Pour bon nombre d'élèves, les abus, les agressions, la peur et la violence ont constitué des éléments prépondérants de leur expérience à l'école. Sheila Gunderson se rappelle qu'il y a eu « beaucoup d'agressions physiques et sexuelles » à Lapointe Hall, la résidence catholique romaine de Fort Simpson, dans les Territoires du Nord-Ouest, où elle a séjourné dans les années 1960<sup>541</sup>. En raison des rapports de force qu'il y avait dans les pensionnats, aucune relation sexuelle entre un membre du personnel et un élève ne pouvait être jugée consensuelle. Bon nombre d'anciens élèves ont dit avoir été violés à l'école<sup>542</sup>. Stella Marie Tookate, qui a étudié à l'école de Fort Albany, en Ontario, dit :



Stella Marie Tookate.

« Je n'ai pas eu de plaisir à fréquenter l'école parce que j'ai subi trop d'abus à cet endroit. Je n'ai rien appris; c'est ce que je ressentais<sup>543</sup>. » Ses mots traduisent bien les expériences qu'ont vécues bon nombre d'anciens élèves.

Bien que certains agresseurs sexuels aient mieux traité leurs victimes en leur offrant des gâteries et en leur accordant de petites faveurs, d'autres ont plutôt utilisé les menaces et la force physique. À l'école de Fort Albany, l'un des frères laïcs a poussé Josephine Sutherland dans un coin du garage de l'école.

Je ne pouvais pas demander d'aide, je ne pouvais pas. Et il m'a fait des choses affreuses, et j'étais juste une petite fille, je n'avais même pas treize ans encore, et il m'a fait quelque chose qui m'a fait vivre une douleur horrible. Vous savez, il m'a attrapée par en arrière et il me tenait avec son, il couvrait ma bouche, et, vous savez, et, et je ne pouvais pas crier. J'étais tellement surprise, je ne pouvais pas bouger, je ne pouvais juste pas<sup>544</sup>.

Un ancien élève a déclaré avoir été abusé sexuellement par un membre du personnel de l'école de Blue Quills alors qu'il n'était âgé que de cinq ans. Son agresseur lui a dit que s'il ne se soumettait pas, « il allait me frapper, vous savez, me donner des coups de lanière de cuir »<sup>545</sup>.

Marie Therese Kistabish a déclaré qu'elle avait été abusée sexuellement dans le confessionnal de l'église à l'école d'Amos. « Le prêtre était là. Il m'a dit de me mettre à genoux. Je l'ai fait, et il a alors commencé à lever sa, sa robe, sa tunique, c'était une longue robe noire, et quand il a commencé à lever la robe, j'ai commencé à crier et à pleurer, en criant, j'ai crié et il m'a finalement laissée partir<sup>546</sup>. »

Alors qu'il étudiait à l'école de Fort Frances dans les années 1960, Richard Morrison affirme avoir été demandé dans un vestiaire par un membre du personnel. Une fois dans la pièce, on a mis un sac sur sa tête et on lui a enlevé ses vêtements.

Je me souviens qu'il s'est débattu avec moi vraiment, vraiment très fort et que je me suis débattu et débattu. Je sais pas combien de temps ça a duré, je me suis débattu et à un moment donné, il a, je ne sais pas ce qu'il a fait, il avait réussi à m'attacher d'une certaine façon. Et ensuite, il a abusé de moi sexuellement, il m'a pénétré et c'est juste ça, je me rappelle juste de la douleur. Une douleur tellement vive. Ça a fait vraiment très mal et je me rappelle que le lendemain, j'étais devenu un enfant très, très, très en colère<sup>547</sup>.

À l'école de Qu'Appelle, Raynie Tuckanow affirme avoir vu les membres du personnel commettre des agressions sadiques.

Mais je sais ce qu'ils ont fait. Je sais ce qu'ils m'ont fait à moi et je sais ce qu'ils ont fait aux autres, aussi. Quand je regardais là-bas, comme ça, j'ai vu le jeune homme. Ils l'ont attaché. Et je le connais aujourd'hui, je le vois aujourd'hui. Ils l'ont attaché par les chevilles et au calorifère et ils l'ont mis devant la fenêtre avec un manche de balai dans le cul. Et j'ai vu ça<sup>548</sup>.

Leonard Peter Alexcee a été agressé alors qu'il étudiait à l'école d'Alberni. Les abus ont commencé un soir, au moment où un membre du personnel lui a tapé sur l'épaule et lui a dit qu'il devait aller prendre une douche.

Au milieu de la nuit. Je me suis dit que c'était une des choses qui se passaient là. Je vais revenir un peu en arrière. Le premier matin, il nous réveille à environ 6 h 30. Il nous amène dans la salle de jeux et ce gros, gros gars. J'étais petit, très petit, mais vous savez et il a commencé à me bousculer, il me bousculait, me frappait. « Allez! Battons-nous » qu'il disait. « Je suis le patron ici. » Il n'y avait pas d'enfants dans la salle de jeux. Ils regardaient tous par les petites fenêtres dehors. Je suis tombé et j'ai pleuré, pleuré et pleuré. Il m'a finalement laissé tranquille. Puis on est allé dans la salle à manger.

Par la suite, on a dit à Leonard de retirer ses vêtements. « Tout ce que je sais c'est qu'ensuite, lui non plus n'avait plus de vêtement. Il a dit : "Je vais te laver." Il m'a lavé. Il a commencé à jouer avec mes parties, mes parties intimes puis il a pris son, il a pris ma main et l'a mise sur ses parties intimes. J'ai alors commencé à pleurer<sup>549</sup>. »

Dans certains cas, les élèves rapportent que la discipline était combinée aux abus sexuels. Mary Vivier a parlé à la Commission de son expérience à l'école de Fort Frances.

Et il y avait un prêtre, je suis plus certaine de ce qu'il, de ce qu'il était, je ne sais pas, mais il était le prêtre en chef à ce moment-là, le directeur, je me souviens pas comment ils l'appelaient. Il avait une chaise. Lorsque, lorsqu'on devait aller dans son bureau pour recevoir des coups de lanière de cuir, il, il y avait des chaises à l'extérieur de son bureau, et il y avait, comme, une chaise penchée, je pense. Elle était assez basse pour nous, d'ici à là. Il nous enlevait nos, nos sous-vêtements, nos pantalons, nos sous-vêtements. Il nous donnait des coups de lanière de cuir, et il nous caressait, en disant « T'aurais pas dû faire ceci, t'aurais pas dû faire ça. » Un autre coup de lanière de cuir, une autre caresse. J'étais, j'étais, nous étions exposées. Je pense que j'étais, quand j'étais plus jeune, je n'en avais que cinq, mais au fur et à mesure que je grandissais, j'en recevais plus et plus encore<sup>550</sup>.

Donna Antoine a subi le harcèlement continu d'un membre du personnel de l'une des écoles catholiques romaines où elle a étudié, dans la partie continentale de la Colombie-Britannique.

Il faisait partie du personnel d'entretien, il s'approchait, et il, il restait dans le chemin. Il l'a fait pendant un certain temps, pis il a juste, et d'autres fois, il me tapait les fesses, et c'était très inconfortable. Et quand je marchais, quand je passais, parce qu'il se tenait juste à côté de la table et qu'on devait se frotter contre lui dans un, un petit espace, il s'assurait de rester dans le chemin, et il me prenait par derrière. Je l'ai dit à la sœur. J'avais peur de le dire à la sœur parce qu'elle pourrait penser que j'étais une personne démoniaque; je ne voulais pas lui déplaire. Et la fois suivante, il, il a vu que j'avais une brassée de lessive dans les bras, je montais les escaliers, et il en a profité

pour mettre ses mains entre mes cuisses. Et je me suis demandé pourquoi, pourquoi ça m'arrive à moi? Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter d'être traitée comme ça<sup>551</sup>?

Les élèves de sexe féminin ont rapporté comment certains membres du personnel profitaient de leur innocence, en se frottant contre elles de manière sexuelle quand elles étaient assises sur leurs genoux<sup>552</sup>. Vitaline Elsie Jenner affirme qu'un vicaire avait l'habitude d'asseoir les enfants sur ses genoux lorsqu'il venait en visite à l'école de Fort Chipewyan.

J'y suis allée et je me suis assise sur ses genoux, mais pendant que j'étais là, il, il me tenait, vous savez, il me tenait comme ceci, et me pressait contre son, son pénis, et, vous savez, comme, comme s'il me faisait bouger de haut en bas, et je pouvais sentir, comme, le durcissement de son pénis sous mes fesses, et je ne savais pas quoi faire. J'ai commencé à avoir peur<sup>553</sup>.

Louisa Papatie a déclaré qu'à l'école d'Amos, une fois la directrice de l'école lui a demandé d'aller à l'étage supérieur. « Viens. » C'est ce qu'elle a dit, « Viens avec moi. » Elle m'a, elle m'a embrassée sur la bouche. À un moment donné, elle a commencé à me caresser le dos, et je me suis débattue, et j'ai essayé de m'enfuir, mais je n'avais pas assez de force, parce que j'étais juste une enfant et qu'elle était plus grosse et plus grande que moi<sup>554</sup>. »

Ricky Kakekagumick affirme qu'un des superviseurs de l'école de Poplar Hills, en Ontario, avait l'habitude de l'inviter dans sa chambre chaque fin de semaine.

Quand il commençait à se changer, à retirer ses vêtements d'Église, il gardait au moins ses sous-vêtements. Il restait là, avec seulement ses sous-vêtements, tous les dimanches où j'étais là. Je n'aimais pas être là. J'étais tellement inconfortable. C'était une petite pièce, juste assez grande pour un lit, un bureau et une chaise. Tous les dimanches, je devais aller là. Je me sentais violé, j'étais tellement mal à l'aise. Je, je n'aimais pas qu'il aime m'avoir là, avec lui qui était là, parce qu'il ne remettait pas tout de suite ses pantalons, il restait simplement là, il me parlait, en sous-vêtements. J'étais très mal à l'aise, parce qu'on pouvait généralement voir la bosse dans, dans les sous-vêtements. Je pense qu'il s'excitait comme ça. Je ne sais pas s'il voulait, je ne sais pas s'il voulait abuser physiquement de moi. Je continuais simplement à l'ignorer, à essayer de regarder ailleurs. Ça me dérange encore maintenant<sup>555</sup>.

Les élèves se rappellent également avoir été humiliés parce que les membres du personnel, quelquefois du sexe opposé, les regardaient quand ils prenaient leur douche. Dans certains cas, ils ont affirmé que certains membres du personnel en profitaient pour les toucher de façon inappropriée<sup>556</sup>. Doris Judy McKay affirme qu'à l'école de Birtle, au Manitoba, le directeur entrait



Doris Judy McKay.

dans la salle de douches des filles. « Puis on allait, on allait prendre notre douche, et quand on était dans la douche, il entrait dans la salle, il se promenait, nous examinait, et quand on tentait de se cacher, on s'accroupissait dans un coin de la douche en essayant de se cacher pendant qu'il passait dans la douche et regardait, d'un côté à l'autre, en nous examinant<sup>557</sup>. »

À l'école de Beauval, en Saskatchewan, Mervin Mirasty s'est fait dire d'aller porter une boîte à lunch dans la chambre d'un prêtre. Il n'avait pas été averti qu'il y avait de forts risques que les garçons qui allaient faire de telles commissions soient victimes d'agression, comme ce fut le cas de Mirasty cette fois-là. Quand il est revenu, il avait l'impression que les garçons qui savaient ce qui lui était arrivé se moquaient de lui. « Les garçons me regardaient, et certains des plus vieux, ils souriaient tous. » Il a averti son propre frère de ne jamais aller porter de boîte à lunch au prêtre. « Encore aujourd'hui, je ne sais pas pourquoi il ne m'a pas écouté, parce que, il, il y est allé le lendemain, je crois, ou peu de temps après, et il est revenu en pleurant<sup>558</sup>. »

Les élèves étaient particulièrement vulnérables quand ils étaient seuls. Flora Northwest dit avoir été victime d'agressions, tant par les membres du personnel que par d'autres élèves de l'école d'Hobbema, en Alberta. Pour se protéger, elle dit : « J'ai toujours essayé de ne jamais être seule. J'essayais de ne jamais être seule<sup>559</sup>. » Aaron Leon dit avoir été abusé par les superviseurs à l'école de Mission, en Colombie-Britannique. Les abus se produisaient généralement pendant la fin de semaine, lorsqu'il y avait moins d'élèves et de membres du personnel à l'école<sup>560</sup>.

Certains superviseurs de dortoir utilisaient leur autorité pour mettre en place des systèmes d'abus dans tous les dortoirs. Arthur Plint a finalement été condamné pour les agressions et abus qu'il a commis alors qu'il était superviseur de dortoir à l'école d'Alberni, en Colombie-Britannique. Richard Hall était l'une de ses victimes. Selon Hall, Plint a forcé un groupe d'élèves plus vieux à l'aider à imposer un régime d'abus aux autres élèves qui se trouvaient dans le dortoir.

Et il y a des moments où, les intimidateurs, je les appelais des brutes, c'est comme ça que je les appelais. Ils me couraient après, m'attrapaient et m'amenaient à ce pédophile pour qu'il puisse m'agresser, profiter de moi comme il le voulait. Et on vivait dans la peur permanente. On surveillait tout le temps ces gars-là. On courait tout le temps parce que je faisais partie d'un groupe de garçons, j'étais un des plus petits, le maillon faible du groupe, qu'on pourrait dire, mais j'étais agressif. Et c'est probablement une des raisons pour lesquelles je me déplaçais si rapidement, parce que j'étais agressif. J'ai appris à être agressif. Et parfois, le soir, ces garçons qu'il contrôlait réussissaient à obtenir ce qu'ils voulaient et faisaient des choses aux enfants. Je pouvais entendre les enfants et j'avais les mêmes peurs qu'eux. Ils se faisaient uriner dessus et ils avaient un onguent appelé Winter Green qu'ils s'amusaient à mettre, le soir, s'étiraient la main sous les couvertures des petits garçons et mettait de l'onguent sur leurs parties génitales et ça brûlait. Et si on

ajoutait de l'eau, ça brûlait encore plus et ils riaient de ça. Ils avaient obtenu ce qu'ils voulaient. Si tous les garçons du dortoir étaient punis, ces gars-là obtenaient de la nourriture et pouvaient faire ce qu'ils voulaient. Et pour récompenser certains de ces comportements, je pense qu'Arthur Plint, je pense aussi qu'il leur donnait de l'alcool. Ces garçons allaient aussi le soir dans les autres dortoirs. Je le sais, parce qu'ils m'ont demandé d'y participer, mais ce n'était pas dans ma nature.

Les abus subis ont eu un effet immédiat sur sa vie. « Je suis allé à la maison pour l'été. Quand je suis arrivé à Bella Coola pour l'été, je n'étais plus le même garçon. J'avais douze ans. À douze ans, j'ai commencé à boire de l'alcool pour oublier<sup>561</sup>. »

Frances Tait a aussi été abusée sexuellement par les membres du personnel et les élèves à l'école d'Alberni. Dans son cas, plusieurs superviseurs pourraient avoir pris part aux agressions.

On me sortait chaque soir. Et ça a continué jusqu'à ce que j'aie environ douze ans. Et il y avait plusieurs superviseurs, des hommes et une femme. Et c'était dans le dortoir; c'était dans leur chambre; c'était dans l'abri d'auto; c'était dans son auto à lui; c'était dans le gymnase; à l'arrière du véhicule qu'il utilisait pour nous amener en voyage; à l'école publique; dans le vestiaire<sup>562</sup>.

Les abus avaient souvent lieu le soir, quand les superviseurs pouvaient demander à un élève d'aller les rejoindre dans leur chambre ou dans un endroit privé. Bon nombre d'élèves ont parlé de la peur et de l'anxiété qui envahissait bon nombre de dortoirs le soir. Timothy Henderson, qui a étudié dans une école du Manitoba, dit se rappeler la tension qu'il ressentait lorsqu'il était couché dans son lit. « Je sais que personne ne dormait, parce qu'il n'avait pas encore choisi quelqu'un. Il fallait se cacher sous les couvertures; je sais, je me cachais sous les miennes. Vous savez, juste en dessous. Je pouvais entendre des pas légers<sup>563</sup>. »

Nellie Ningewance affirme que le soir venu, dans le dortoir de Sioux Lookout, « la superviseuse se glissait dans le dortoir, alors qu'il faisait noir; elle emmenait une des élèves avec elle. J'arrêtais de bouger quand je l'entendais entrer; je me demandais si je n'allais pas être la prochaine. Je n'étais jamais capable de m'endormir. Je me demandais où elles l'emmenaient; ce qui se passait. Puis, elle revenait et l'élève revenait ensuite, toute seule<sup>564</sup>. »

Les élèves étaient des proies particulièrement vulnérables pour les membres abusifs du personnel qui tentaient de gagner leur confiance après ce qui, à l'origine, ressemblait à une simple marque de gentillesse. Marlene Kayseas se rappelle qu'à l'école qu'elle fréquentait, le directeur avait commencé à s'intéresser particulièrement à elle. « Je ne me souviens pas s'il a fait ça à d'autres enfants, mais il avait l'habitude de me permettre de rester lorsqu'il y avait des films, quelques fois, si la sœur était de bonne humeur, j'imagine. On regardait un film à la télé et si les enfants, certains enfants étaient envoyés au lit, s'ils n'écoutaient pas, ils devaient aller se coucher. » Ce favoritisme était cependant le prélude à une agression

sexuelle qui l'a laissée peureuse et perplexe. « Pourquoi mon ami m'a-t-il fait ça? Je lui faisais confiance. Et j'ai commencé à me sentir vraiment pas bien<sup>565</sup>. »

Andrew Captain se rappelle avoir été bien traité par un membre féminin du personnel d'une école du nord du Manitoba. Après avoir obtenu sa confiance, elle l'appelait pour qu'il aille la rejoindre dans une pièce et lui demandait alors des faveurs sexuelles. « Je me disais qu'elle tenait beaucoup à moi d'une manière différente, mais je ne savais pas que cela s'exprimait de la mauvaise façon... Cela a duré longtemps. Mais comme je dis, je ne savais pas si c'était bien ou mal<sup>566</sup>. »

Peu de temps après l'arrivée d'un élève à l'école de Chapleau, l'un des membres du personnel est devenu très attentif aux besoins de ce dernier, l'encourageant lorsqu'il faisait du sport et lui disant de l'aviser si quelqu'un le dérangeait. Un soir, ce membre particulier du personnel a escorté l'élève dans une petite pièce où il l'a pris dans ses bras. Par la suite, lors des rencontres suivantes, le membre du personnel a tenté de le caresser<sup>567</sup>.

Fred Brass rapporte qu'une fois, à l'école catholique romaine de Kamsack, en Saskatchewan, une sœur qui, pensait-il, voulait le consoler après qu'il ait été battu par d'autres élèves, « m'a fait mettre mes mains dans ses petites culottes et m'a demandé de la toucher et ça a duré très, très longtemps. C'était elle qui était censée me reconforter et m'aider. Mais elle m'a plutôt utilisé de cette façon pour son propre plaisir<sup>568</sup>. »

Elaine Durocher se rappelle que les membres du personnel de la même école profitaient des besoins de base des enfants pour les forcer à participer à des activités à caractère sexuel.

Après la messe, il y avait un petit rassemblement à l'église et le prêtre nous vendait des bonbons. En fait, quand ils ont appris à nous connaître, ils ont commencé à nous demander de toucher leur pénis pour avoir des bonbons. Non seulement on allait à l'église pour prier et aller au catéchisme, mais on y allait aussi parce qu'ils nous donnaient des bonbons pour les toucher. On n'avait pas d'argent<sup>569</sup>.

Selon John B. Custer, l'un des membres du personnel qui abusait des élèves de l'école catholique romaine près de Le Pas, « nous donnait de petits cadeaux, comme des bananes et des oranges, et je n'avais pas le choix de les accepter parce qu'on avait toujours faim »<sup>570</sup>. À l'école de Blue Quills, Louise Large affirme que les élèves étaient abusés sexuellement par des membres du personnel qui leur offraient de l'argent pour s'acheter des bonbons<sup>571</sup>.

Peu de temps après que Ben Pratt ait commencé à aller à l'école de Gordon, en Saskatchewan, William Starr, le superviseur de la résidence, lui a demandé s'il voulait travailler à la cantine de l'école. Il a accepté, parce c'était une façon de se faire un peu d'argent de poche. Cependant, peu de temps après avoir commencé à travailler, il a été invité dans le bureau de William Starr.

Et je me souviens qu'après ce soir-là, il m'a emmené dans son bureau, et il y avait environ cinq ou six garçons dans le bureau, et il a commencé à faire des attouchements aux garçons. Certains partaient, d'autres revenaient, certains



partaient et revenaient quand on regardait la télé dans, dans le fond de son bureau. Il y avait un divan dans sa pièce et une télé. Et on était tous prêts à aller se préparer pour aller dormir quand il m'a gardé avec lui. À ce moment-là, je ne savais pas ce qui allait m'arriver. J'étais assis là et je me demandais pourquoi je devais rester après les autres et je regardais la télé et le prêtre a alors commencé à faire des attouchements, et entre mes jambes, et il a descendu, descendu mon pantalon de pyjama. Et l'expérience que j'ai vécu lorsqu'il l'a violé, et j'ai pleuré, et j'ai crié, mais ça ne changeait rien, parce qu'il a pris un chiffon qu'il m'a enfoncé dans la bouche, et il était beaucoup plus fort que moi, il me tenait par terre, et la douleur et les cris, je criais pourquoi vous me faites ça, il n'y avait personne pour m'aider. Je me sentais impuissant. Et après qu'il a eu fini, il m'a renvoyé dans ma chambre, et j'avais tellement mal que j'avais de la misère à marcher, et je pouvais sentir quelque chose de chaud descendre à l'arrière de ma jambe sur mon pyjama et dans mes culottes. Et je suis allé à la salle de bains. J'ai essayé de me laver. Il y avait du sang.

Le père Starr organisait différents clubs en dehors des heures d'école pour justifier les fois où il emmenait des élèves faire des sorties éducatives. Comme l'a dit Ben Pratt :

On est allés partout en Saskatchewan, assister à des danses du pow-wow et aller boxer, dans différents endroits, les cadets, mais les agressions continuaient de se produire. Quand on voyageait dans le véhicule, on était toujours dans une grosse familiale ou une fourgonnette, il nous caressait, nous les garçons. On savait tous ce qui se passait, mais personne n'en a jamais parlé ou partagé ce qui nous arrivait. On avait trop honte, trop, trop peur<sup>572</sup>.

Percy Isaac, qui a aussi habité la résidence de Gordon, se rappelle également comment le père Starr commençait d'abord par gagner la confiance des élèves dont il avait l'intention d'abuser.

En nous payant, nous payant quand on travaillait à la cantine. Nous payant quand on travaillait au bingo. Nous payant pour faire toutes sortes de choses sur ce qui lui appartenait. Comme il avait un bateau, des motoneiges, différents types de gadgets, des autos, il nous laissait conduire ses autos même si on n'avait pas l'âge requis, on conduisait une auto.

Lui aussi se rappelle que les sorties éducatives étaient autant des récompenses que des occasions où il pouvait abuser des élèves. « Abusé, abusé dans les hôtels, les motels, partout, sans exception. Toronto, Ottawa, nommez-les. Finlande, nous sommes allés en Finlande, il a aussi abusé de nous là-bas, vous savez. Cet homme abusait constamment de moi, il m'agressait sexuellement tout le temps. C'était horrible<sup>573</sup>. »

En 1993, William Starr a été reconnu coupable de dix accusations d'agression sexuelle sur des élèves de la résidence de Gordon<sup>574</sup>.

La majorité des élèves n'avaient que très peu de connaissances en ce qui concerne les activités sexuelles ou ne comprenaient que très peu ce qu'était la sexualité lorsqu'ils arrivaient à l'école. Ils en savaient évidemment encore moins sur les différents types

d'agressions sexuelles auxquelles ils pourraient être soumis. Leurs expériences étaient non seulement douloureuses et humiliantes, mais elles étaient également déconcertantes. Eric Robinson a déclaré ce qui suit : « Quand on est un petit gars, on ne sait vraiment pas grand-chose. Lorsqu'un enfant de cinq ans est envoyé dans cet endroit, et que le prêtre s'intéresse à lui, et que des choses commencent à se produire, et qu'il ne réalise pas à cet âge-là, mais qu'il subit des agressions sexuelles et qu'en fait, il se fait violer<sup>575</sup>. »

Bon nombre d'élèves pensaient qu'ils étaient les seuls enfants à subir de tels abus. Clara Quisess dit qu'elle a été agressée par un membre du personnel de l'école de Fort Albany.

Il n'y avait aucun soutien, personne à qui raconter tout ce qui se passait dans ce bâtiment. Beaucoup de filles doivent avoir vécu la même chose, ce que le prêtre faisait et qu'on ne devait pas raconter à personne. J'ai toujours détesté ce prêtre et j'ai dû subir ça pendant deux ans, même si je ne voulais pas. C'est comme si je n'avais pas le choix, je m'étais mise dans cette situation. Lui, qui mettait ses mains sous ma robe, qui me taponnait, ça me dégoutait. Même si je n'avais pas de mot pour exprimer ce que je ressentais<sup>576</sup>.

Cette confusion empêchait les élèves de décrire ou de déclarer les agressions ou abus subis. Lynda Pahpasay McDonald affirme qu'elle a été agressée sexuellement par un membre du personnel de l'école catholique romaine de Kenora.

Et cette femme, ce qu'elle m'a fait, et comment elle m'a agressée quand j'étais enfant, et je me demandais pourquoi j'étais la seule à être emmenée tout le temps dans cette pièce, et dans sa chambre et d'autres choses comme ça. Je pensais que c'était normal. Je pensais que c'était, vous savez, c'était ça qui arrivait, comme, à tout le monde et j'ai jamais rien dit<sup>577</sup>.

Helen Harry n'a pas parlé aux autres élèves des abus qu'elle subissait à l'école de Williams Lake. « Je pensais que j'étais la seule à qui ça arrivait. J'ai toujours eu l'impression que ça n'arrivait qu'à moi<sup>578</sup>. »

Les agresseurs disaient souvent à leurs victimes de ne jamais parler de ce qui c'était passé. Larry Roger Listener, qui a été abusé lorsqu'il étudiait au pensionnat en Alberta, a déclaré qu'un prêtre lui avait dit que « "Dieu le punirait s'il disait quelque chose". J'ai toujours eu peur de Dieu. Toutes ces années, je n'ai jamais rien dit. D'une certaine façon, j'ai encore peur de Dieu parce que je n'ai jamais oublié ce que ce prêtre m'a dit. Qu'il allait me punir<sup>579</sup>. » Mary Vivier, qui a aussi été abusée à l'école de Fort Frances, s'est fait dire qu'elle « irait au purgatoire » pour le reste de sa vie si elle parlait des agressions dont elle avait été victime<sup>580</sup>. Le membre du personnel qui a agressé sexuellement Elizabeth Ashini à l'école de Sept-Îles, au Québec, lui a dit qu'elle ne pourrait jamais dire ce qu'il lui avait fait. Il lui a dit : « Faut que tu le gardes pour toi, parce que petit Jésus il va être fâché, il ne sera pas content. » Elle n'a donc jamais dénoncé ces abus<sup>581</sup>.

Dans certains cas, les représentants officiels de l'école agissaient immédiatement lorsque des abus étaient déclarés. Norman Courchene affirme avoir été agressé sexuellement par un superviseur lors d'une sortie éducative à l'extérieur de l'école de Fort Alexander. Lorsqu'il a parlé au directeur de l'agression qu'il avait subie, le superviseur a été congédié<sup>582</sup>.

Pour bon nombre d'autres enfants, cependant, les agressions étaient exacerbées par l'incrédulité à laquelle ils se heurtaient lorsqu'ils parlaient de ce qu'ils avaient subi. Amelia Galligos-Thomas a déclaré avoir été agressée sexuellement par un membre du personnel de l'école de Sechelt, en Colombie-Britannique. « Je ne savais pas que c'était mal. J'ai toujours pensé que c'était moi qui avais fait quelque chose de mal et c'est pour cette raison que je n'en ai pas parlé immédiatement. J'ai donc tout gardé en dedans. Je suis simplement retournée au dortoir et me suis lavée. »

Elle a fini par en parler à un membre du personnel en qui elle avait confiance et cette personne s'est arrangée pour qu'elle puisse voir un médecin. « Mais ils n'ont rien fait, parce que personne ne nous croyait, ni elle ni moi. Cela a donc duré plusieurs années, j'ai donc été agressée sexuellement pendant plusieurs années<sup>583</sup>. »

Lorsqu'il est allé chez lui pendant les vacances de Noël, Ivan George a dit à son père qu'il avait été agressé à l'école de Mission. « Et il a dit : "Qu'a-t-il fait? Qu'est-ce qu'il t'a fait?" et je lui ai dit : "Il était plutôt saoul." Il a alors répondu "Non, tu y retournes. Tu inventes simplement ça pour ne pas y retourner." » L'année suivante, il a fait une fugue et a refusé d'être renvoyé à l'école. « Je n'y suis jamais retourné... et j'en suis bien content. J'ai habité dans des familles d'accueil et des foyers de groupe après ça. Je n'y suis jamais retourné<sup>584</sup>. »

Lorsque Dorothy Jane Beaulieu a dit à une de ses tantes qu'elle avait été agressée à l'école de Fort Resolution, elle s'est fait répondre « "N'invente pas d'histoires. Tu inventes tout ça. Ils travaillent pour Dieu et ils ne peuvent pas faire des choses comme ça<sup>585</sup>." »

Lorna Morgan affirme avoir été agressée sexuellement par un membre du personnel de l'école presbytérienne de Kenora. L'agression s'est produite le soir, quand la femme l'a emmenée dans le dispensaire de l'école. Lorsqu'elle a tenté de parler de l'agression à sa famille, elle s'est fait répondre « "Ne parle pas des gens comme ça, ces personnes qui s'occupent de toi, tu sais. Il ne faut pas dire des choses comme ça, tu sais<sup>586</sup>." »

Dans le cas de Ben Pratt, une employée de la buanderie de la résidence de Gordon a réalisé qu'il se passait quelque chose et lui a demandé ce qui était arrivé. Pratt a résisté au début et ne voulait pas le lui dire, mais il a ensuite expliqué comment William Starr l'avait agressé. « Elle avait l'air fâchée, mais elle n'a jamais rien dit. »

Une fois adulte, Pratt a parlé des agressions à sa mère, en lui racontant ce que lui et d'autres élèves avaient subi à l'école de Gordon.

Et elle s'est mise à crier, et a commencé à pleurer, et j'ai continué à lui raconter ce qui arrivait quand j'étais là. Et l'air qu'elle avait, la colère et la rage que j'ai vues, elle a crié et crié encore, et elle est restée silencieuse pendant un long moment, et c'est la

première fois que je parlais à ma mère. Elle est ensuite restée calme pendant environ quinze ou vingt minutes. Et elle a dit : « Mon fils » qu'elle a dit, « l'école où je suis allée quand j'étais jeune fille » et elle a ajouté, « moi aussi, j'ai été agressée sexuellement » elle a dit « par les pères ». Et je lui ai demandé « à quelle école es-tu allée maman? » « St. Philips » qu'elle a répondu. Je ne savais pas où c'était. Et les choses qu'elle m'a dit qui lui étaient arrivées à elle, quand elle était jeune, ce que les pères qui dirigeaient l'école ou y travaillaient lui avaient fait, la colère qui a monté en moi était tellement douloureuse. Je me suis plié et je ne pouvais plus rester assis droit, toute la colère et la rage que je ressentais en moi alors qu'elle me racontait ce qui lui était arrivé. Ma mère et moi, nous avons parlé pendant un bon 30 minutes à une heure. C'est la première fois que j'ai entendu ma mère me dire « Je t'aime mon garçon »<sup>587</sup>.

Certains élèves n'ont jamais parlé des agressions qu'ils avaient subies parce qu'ils pensaient que personne ne les croirait. Michael Muskego affirme avoir été agressé sexuellement par un membre du personnel du pensionnat catholique romain près de Le Pas dans les années 1960. « Je ne pouvais rien dire, je ne pouvais pas en parler au prêtre ou à la police parce que si je le faisais, le prêtre ne me croirait pas<sup>588</sup>. »

Dans certains cas, les élèves qui ont dit avoir été agressés se sont fait dire que c'était leur faute. Josephine Sutherland a commencé à étudier à l'école de Fort Albany, en Ontario, à la fin des années 1950. Après avoir été attaquée à plusieurs reprises par un membre masculin du personnel, elle est allée parler à l'une des religieuses qui travaillaient à l'école. « Je lui ai dit que quelque chose venait de m'arriver, que quelqu'un m'avait fait quelque chose et elle a répondu : "Tu dois avoir encore fait quelque chose de mal"<sup>589</sup>. »

Peu de temps après avoir commencé à étudier à l'école de Sturgeon Lake à Calais, en Alberta, Jimmy Cunningham a été agressé sexuellement. Lorsqu'il a raconté à l'une des religieuses ce qu'il avait vécu, il a reçu des coups de lanière de cuir, car elle disait qu'il avait menti.

J'ai raconté à la sœur ce qui s'était produit. Elle n'a pas cru ce que je disais. Elle m'a donné des coups de lanière de cuir parce qu'elle disait que je mentais. Je suis donc allé voir le prêtre, le père supérieur... et il a dit qu'il ne pouvait rien faire. Il m'a renvoyé dans la salle des garçons. Première chose que je réalise, le téléphone sonne. Les vieux téléphones à manivelle. La sœur a répondu et c'était le Père qui lui disait que j'étais allé le voir pour me plaindre de ce qui était arrivé. Elle m'a alors attrapé et m'a frappé de nouveau, pour avoir fait ça sans sa permission<sup>590</sup>.

Les autres avaient simplement trop honte pour oser parler des abus subis. L'un des superviseurs de l'école d'Assiniboia, à Winnipeg, a tenté de violer Violet Rupp Cook dans le gymnase de l'école. Elle a été



Violet Rupp Cook.

en mesure de le repousser, mais l'incident l'a secouée. « Je ne savais pas quoi faire. J'étais, j'avais peur, je tremblais, je suis, je suis retournée au dortoir. Je n'ai rien dit à personne, j'étais, j'avais tellement honte. Je ne l'ai pas dit à mon superviseur, je ne l'ai pas dit à personne. Je n'ai rien dit à aucune des filles qui étaient là. » Après l'incident, elle avait toujours peur et était incapable de se concentrer sur ses travaux scolaires<sup>591</sup>.

Elizabeth Good affirme avoir été agressée pendant qu'elle étudiait à l'école d'Alberni. « Je ne vais pas parler en détail des agressions, parce que ça a été tellement violent. Il y avait trois agresseurs, deux hommes et une femme. J'étais la plus jeune élève du pensionnat à ce moment-là. » Elle se demandait si c'était l'une des raisons pour lesquelles elle avait été ciblée par les agresseurs. « Il avait dit, à plusieurs reprises, que j'étais le bébé du pensionnat et il me disait toujours que je serais une Indienne bonne à rien. Je ne serais bonne que pour faire des bébés, et ils ne vaudraient rien, et maintenant, je vois tellement qu'il a eu tort<sup>592</sup>. »

Dans la mesure où ils le pouvaient, de nombreux élèves essayaient de se protéger et de protéger les autres élèves contre les sévices qu'ils subissaient. À l'école de Gordon, en Saskatchewan, les enfants plus âgés essayaient de protéger les plus jeunes des sévices que leur faisait subir le personnel responsable du dortoir. Hazel Mary Anderson se souvient que « Parfois, on était trop fatigués pour rester réveillés la nuit et veiller sur eux pour que personne ne les dérange, car ces travailleurs, surtout les travailleurs de nuit dérangeaient les jeunes enfants. Le dortoir des plus jeunes était à côté du dortoir des filles plus âgées<sup>593</sup>. »

Peter Ross a déclaré qu'un membre du personnel de l'école catholique romaine d'Aklavik avait tenté de l'agresser sexuellement lorsqu'il fréquentait l'école dans les années 1940. « Ça s'est passé seulement quelques fois, mais je me tenais loin du frère laïc qui essayait de me déranger. Il n'a jamais réussi à obtenir quelque chose de moi. Parce que beaucoup de mes amis étaient là pour me défendre, et moi j'étais là pour eux. Et on veillait, en quelque sorte, les uns sur les autres<sup>594</sup>. »

Certains élèves s'enfuyaient de l'école pour essayer d'échapper aux sévices sexuels. Hazel Mary Anderson et sa sœur trouvaient que le climat à l'école de Gordon était si violent qu'elles s'enfuyaient souvent. Elles ont donc été transférées à l'école de Lestock<sup>595</sup>. Wayne Reindeer a été victime de sévices sexuels lorsqu'il fréquentait la résidence catholique romaine d'Inuvik. Sa famille l'avait placé dans un pensionnat parce que sa mère était malade et que son père ne pouvait pas prendre soin de tous ses enfants. Il s'est enfui de l'école plusieurs fois. Une fois, il est retourné dans son foyer familial à Inuvik. « Je me suis caché sous la maison pendant deux jours et mes sœurs m'ont nourri, jusqu'à ce que la résidence contacte mon père pour lui dire que j'avais disparu. Et mes sœurs l'ont finalement dit à mon père, et il m'a ramené de force. Je résistais, je donnais des coups de pieds et je criais tout le long du chemin. Je voulais rester à la maison<sup>596</sup>. »

Les élèves, d'autre part, résistaient. Ken A. Littledeer a été abusé sexuellement par Leonard Hands, un membre du personnel de l'école de Sioux Lookout. La première fois, il s'est soumis à l'agression parce qu'il craignait que Hands « se fâche et me frappe ou me

donne une fessée, ou quelque chose comme ça, ou qu'il me punisse ». Mais lorsque Hands s'est approché de lui une deuxième fois, Ken Littledeer lui a donné un coup de poing, et il s'est enfui<sup>597</sup>.

Sphenia Jones a déclaré que lorsqu'un membre du personnel a tenté de l'agresser un soir, elle s'est défendue.

Je l'ai attrapée, et boum, je lui ai fait ça comme ça, et elle a été projetée, puis tous les enfants dans le dortoir se sont réveillés quand j'ai commencé à crier. Elle est sortie par la porte en rampant, et elle n'est pas revenue dans le dortoir pendant, eh bien, pendant peut-être une semaine ou deux. Oui, et elle ne m'a jamais plus dérangée<sup>598</sup>.

Bon nombre de ceux qui ripostaient étaient finalement dominés. Laurent Waquan a déclaré qu'il avait été agressé sexuellement par des hommes et des femmes dans un pensionnat du Nord de l'Alberta. Il a dit à la Commission qu'il avait finalement conclu que : « Il n'y avait rien à faire. On avait beau dire non, mais plus on résistait, plus elle nous giflait, encore et encore. Pour finir, on ne pouvait plus pleurer, vous savez, on était secoués, on avait peur<sup>599</sup>. »

Dans certains cas, les élèves ripostaient en groupe. À l'école d'Edmonton, en Alberta, les élèves avaient délibérément barricadé les portes du dortoir pour mettre fin aux agressions pendant la nuit. Mel H. Buffalo a affirmé qu'il était l'un des organisateurs. Il a expliqué à la Commission la façon dont les élèves avaient déplacé, les, les commodes qui étaient pleines de vêtements et d'autres choses, pour les mettre à l'entrée du dortoir.

Et à 4 h 30 du matin, les personnes qui, je suppose, faisaient la surveillance, ne pouvaient pas... ne pouvaient pas ouvrir la porte. Et cette fois-là, ils étaient vraiment furieux. Ils ont demandé aux garçons les plus forts des autres sections de venir les aider à enfoncer la porte, mais ils n'ont pas réussi.

Finalement, ils ont dû appeler la police.

On lançait nos chaussures et nos choses sur eux, et on criait. Certains garçons savaient sacrer, pas moi, alors ils leur lançaient des jurons. On a soumis une liste de demandes au directeur. Dans cette lettre, on expliquait qu'on voulait que la nourriture soit de meilleure qualité, que certains membres du personnel dont on se méfiait soient renvoyés, et que les vêtements que l'on portait à notre arrivée à l'école nous soient remis. Puisqu'ils avaient confisqué tous nos vêtements et qu'ils nous avaient donné des vêtements fournis par le gouvernement, on avait finalement décidé qu'il valait mieux prendre les mesures nécessaires.

Lorsque la manifestation a pris fin, il a été appelé au bureau du directeur. « Je me suis rendu en bas pour voir le directeur et, à ma grande surprise, il y avait mon grand-père, assis là. Et le directeur a dit : "M. Buffalo, votre fils est ici. Nous ne pouvons pas nous occuper de lui, alors nous vous serions reconnaissants si vous pouviez le ramener. Et bonne chance pour l'élever<sup>600</sup>." »



# La victimisation des élèves par les élèves

« *Il fallait se méfier.* »

Les déclarations provenant d'anciens élèves de partout au pays indiquent que la victimisation des élèves par les élèves était un problème courant. Les déclarations mettent en évidence les difficultés que certains élèves avaient à obtenir l'appui du personnel pour lutter contre l'intimidation. De plus, celles-ci contribuent à expliquer les raisons pour lesquelles les autres élèves n'abordaient pas la question avec le personnel. Dans leurs déclarations, bon nombre d'anciens élèves se souviennent que les personnes qui intimidaient les autres contribuaient à créer le climat de peur et de violence qui existait dans la plupart des écoles.

William Garson, de l'école d'Elkhorn, au Manitoba, dit : « On se cachait toujours dans un coin, vous savez, à l'écart des agressions que nous faisaient subir les autres, les plus grands, les garçons plus âgés, les élèves<sup>601</sup>. » Percy Thompson affirme qu'à l'école d'Hobbema, en Alberta, « un des garçons avait l'habitude de m'intimider en s'approchant de moi et en prétendant qu'il allait me parler et, soudainement, il me frappait dans le ventre. Et, bien sûr, je m'étouffais, et je m'étouffais, et il se tordait de rire, vous savez, de me voir dans un état pareil<sup>602</sup>. » Alice Ruperthouse a parlé de « la cruauté des autres enfants » à l'école d'Amos, au Québec. « C'était, vous savez, comme dans une jungle. Comme dans une jungle, où on ne sait pas ce qui va arriver, mais il fallait se méfier<sup>603</sup>. » Albert Elias jugeait que la salle de classe à l'école anglicane d'Aklavik « était l'endroit le plus sûr, car personne ne pouvait me battre lorsque j'étais là. J'avais une peur bleue des récréations, des heures de dîner et de la fin des cours, je craignais ces moments<sup>604</sup>. »

L'intimidation pouvait commencer peu après l'arrivée des élèves. Dans certaines écoles, tous les nouveaux élèves de sexe masculin étaient soumis à une initiation. Voici la description qu'a donnée Denis Morrison de l'arrivée des élèves à l'école de Fort Frances.

C'était comme si presque chaque enfant qui arrivait, le petit nouveau qui arrivait, comme, vous étiez presque, comme un nouveau, ils nous appelaient les nouveaux poissons, oui, les nouveaux poissons qui arrivaient dans l'aquarium. Ils vous initiaient, comme, ils vous cassaient la gueule, les autres enfants vous frappaient. Ce n'était pas quelqu'un d'autre, c'était les autres enfants, les plus vieux, oui. C'était comme, c'était normal que



Denis Morrison.



cela arrive. C'était maintenant à votre tour de vous faire battre, oui, et on, on devait endurer ça<sup>605</sup>.

Timothy Henderson dit que les garçons à l'école de Fort Alexander étaient obligés de se battre.

Si on ne se battait pas, on se faisait battre. Et le perdant se faisait toujours enfermer dans un casier en acier, le genre de casier que l'on trouve dans les écoles secondaires, même dans les universités. Mais ces casiers étaient longs, ce n'étaient pas des demi-casiers, c'étaient de gros casiers. Donc, les plus vieux, je sais qui ils sont, choisissaient qui allait se battre aujourd'hui. Et on était dans la salle de bains, dans le sous-sol, tous les jours. Si vous aviez gagné vos trois dernières batailles, alors il se pouvait qu'on ne vous choisisse pas ce jour-là, parce que vos mains faisaient peut-être mal ou que vous aviez des bleus. Mais je me rappelle que le personnel entraînait et sortait, uniquement pour s'assurer que personne n'était sérieusement blessé, et je savais qu'il était au courant de ce qui se passait<sup>606</sup>.

Dans certains cas, les écoles encourageaient ces batailles. Joseph Maud se souvient qu'à l'école de Pine Creek, au Manitoba, les élèves étaient obligés de se battre les uns contre les autres.

J'avais l'impression qu'il y avait aussi beaucoup de boxe, comme, des matchs de boxe entre les garçons. On devait boxer contre un autre garçon, et, vous savez, jusqu'à ce que l'un de nous pleure. Donc, je ne sais pas si c'est, il me semble que j'ai, j'ai pris de mauvaises habitudes de, de ce superviseur. Il semblait apprécier ça. Il trouvait ça amusant de regarder un garçon battre un autre garçon, juste comme ça, vous savez. Il y a un mot pour ça, on appelle ça, être en quelque sorte sadique, aimer la douleur, aimer faire souffrir. Vous savez, quand quelqu'un perdait, vous savez, bien sûr il pleurait. Et je sais que j'en ai perdu des matchs de boxe.

Et vous savez, personne ne pouvait vraiment nous aider. Bien sûr, mes frères étaient là, et parce que je savais qu'ils devaient se battre, eux aussi, contre d'autres garçons, c'était comme une impasse. Même si on gagnait, c'était comme, c'était comme, un autre garçon nous provoquerait de toute façon. Si on gagnait la bataille, et juste, comme le superviseur aimait ça, et trouvait ça amusant, vous savez, de regarder les garçons se cogner dessus, avec le nez en sang, ou faire pleurer l'autre. C'est comme si ce superviseur aimait ça, et on pourrait presque dire que j'ai pris certaines de ces habitudes, plus tard dans ma vie<sup>607</sup>.

Bob Baxter se souvient qu'il y avait des gangs d'élèves à l'école de Sioux Lookout. Une fois, il s'est fait battre et a reçu des coups de couteau. Il se souvient très bien que



Joseph Maud.

des personnes l'avaient attaché à son lit et avaient répandu de l'eau chaude sur lui<sup>608</sup>. Clara Quisess dit qu'à l'école de Fort Albany, en Ontario, les filles plus âgées menaçaient les plus jeunes avec des couteaux<sup>609</sup>. Louisa Birote se souvient que les filles à l'école de La Tuque, au Québec, formaient des groupes hostiles. « On se détestait. Donc, une petite bande n'aimait pas l'autre petite bande. C'était comme ça à l'école, c'est ce qu'on a appris, la peur et on avait peur, et je me cachais dans ce qu'on appelait le débarras, le placard<sup>610</sup>. »

Une telle violence alimentait la violence. David Charleson dit qu'à l'école de Christie, en Colombie-Britannique, les élèves « apprenaient à faire mal aux autres »<sup>611</sup>. Les élèves s'endurcissaient rapidement en raison du climat de violence qui existait dans les écoles. Victoria McIntosh dit que l'école de Fort Alexander lui rappelait une « cour de prison ».

Si on n'avait pas de frères ou de sœurs plus âgés pour nous protéger, on devait se débrouiller tout seul. On apprenait donc à se battre, on apprenait la colère, et on ne faisait confiance à personne. On était durs, vous savez, et on ne pleurait pas. Si on pleurait, alors ce n'était pas une bonne chose, c'était un signe de faiblesse. Mais j'ai toujours senti à l'intérieur que je détestais, je détestais tout cela. Je n'ai jamais voulu blesser quelqu'un intentionnellement<sup>612</sup>.

Pour survivre dans les écoles du Nord de l'Ontario dans les années 1960, une élève dit qu'elle s'était « endurcie » et avait commencé à « s'en prendre aux plus jeunes ». Elle a déclaré : « J'essayais de me protéger parce que personne d'autre ne le faisait<sup>613</sup>. »

À l'école de Prince Albert, en Saskatchewan, Leona Bird a grandi dans la peur et la colère.

Il y avait des filles du Manitoba, des filles de différents endroits. Elles n'étaient pas trop gentilles avec moi. J'ai appris à me battre. Avec la haine qui s'accumulait en moi, j'ai appris à me battre pour me sortir de chaque situation, et, bataille ou non, ça m'était égal, je me défendais. C'est comme ça que tant de haine s'est accumulée à l'intérieur de tout mon être. Je ne pouvais rien y faire<sup>614</sup>.

Louise Large s'est décrite comme étant « la chef de la bande » à l'école de Blue Quills.

Personne ne pouvait déranger les Cris... sinon ils auraient affaire à moi. Et donc, j'ai fini par me battre avec n'importe qui. C'était rendu au point où les garçons essayaient et, vous savez, même quand on commençait à jouer avec les garçons tranquillement, mais même les garçons venaient se battre avec nous, et moi, je finissais toujours par les battre<sup>615</sup>.

Don Willie dit qu'à l'école d'Alert Bay il y avait un système axé sur l'intimidation. « Cela a commencé avec les garçons les plus vieux, et ça s'est propagé jusqu'aux plus jeunes. » Il a déclaré qu'il se faisait « frapper tous les jours par l'un d'eux ». Finalement, il a fini par se défendre.

J'ai fini par me défendre, puis il a dit : « Non, la seule raison pour laquelle tu te bats c'est parce que les filles regardent. » Et donc, toutes les filles se précipitaient à la fenêtre lorsqu'on commençait à se battre. Mais j'ai dit : « D'accord, eh bien, allons nous battre en haut, alors. » On est donc allés en haut, et il a simplement fait marche

arrière. Et il ne m'a plus jamais dérangé après ça. Je pensais que l'un des autres tyrans viendrait s'en prendre à moi, mais non, ça n'a pas été le cas. Mais c'est ce système qui, je ne sais pas, qui en quelque sorte m'a vraiment dérangé par la suite, et je sais que ça dérangeait aussi mon frère<sup>616</sup>.

Mary Stoney se souvient d'avoir été victime d'intimidation au pensionnat, en Alberta. « On avait tellement peur d'elles qu'on n'osait pas les dénoncer. Jusqu'au jour où on a formé un groupe de filles. On s'est réuni, et on leur a livré bataille verbalement, on les a remis à leur place, d'une bonne façon. Un groupe de filles s'est défait, et l'intimidation a cessé. Cet incident m'a mis en colère pendant des années<sup>617</sup>. »

Durant ses premières années à l'école de Lestock, Geraldine Shingoose et d'autres jeunes filles ont été attaquées par des filles plus âgées. « Quand je suis entrée dans le dortoir des grandes, on, on a eu ces filles, on a eu notre revanche, et elles ont arrêté. Elles ont cessé de nous faire ça, et nous avons eu tout le, quelques filles plus âgées aussi, on s'en est pris à elles, et elles ont cessé de nous faire ça<sup>618</sup>. »

Dans leurs déclarations, les anciens élèves ont rarement fait mention des tentatives faites pour signaler à la direction de l'école les cas d'intimidation. Dans les déclarations de ceux qui ont signalé de tels cas, on mentionne qu'ils avaient du mal à amener le personnel à les croire, ou à les prendre au sérieux. Eva Bad Eagle, par exemple, a eu l'impression qu'on ne la croyait pas lorsqu'elle a signalé une agression au personnel<sup>619</sup>.

Janet Murray a vécu une expérience similaire à la même école.

Je pensais qu'ici ma vie serait facile, mais les enfants s'en sont pris à moi et m'ont agressée. Alors, l'endroit où les petits enfants étaient, ceux de sept et cinq ans, c'est là où j'étais. C'est là où j'ai été placée. Et le superviseur était vieux, très vieux. Il ne pouvait donc pas s'occuper de nous, alors il avait demandé à deux élèves plus âgées de venir s'occuper de nous, pour nous aider. Pour nous peigner les cheveux et nous apprendre à faire nos lits, je suppose. Et c'est à ce moment-là que l'agression a commencé... On était trois, et c'était toujours à nous qu'on s'en prenait. Les élèves plus âgées. Ces filles — de jeunes femmes — étaient grandes et fortes. Elles étaient venues s'occuper de nous. Elles nous peignaient les cheveux. Je ne sais pas si c'était une brosse métallique ou quelque chose comme ça. Mais elles utilisaient cette brosse pour nous frapper sur la tête comme ça, jusqu'à ce que nous ayons des croûtes. On a dû avoir une coupe en brosse parce qu'on avait des croûtes sur toute la tête. Et quand on allait à l'école, les garçons, les jeunes hommes, riaient de nous parce qu'on était chauves. Parfois, elles nous frappaient au visage, et on avait des bleus, mais elles disaient qu'on était tellement maladroitement qu'on s'était cogné le visage contre le mur. C'est ce qu'elles disaient. Et une fois, elles sont venues nous réveiller dans le milieu de la nuit. Elles nous ont dit d'enlever nos culottes. Elles nous ont dit d'écarter nos jambes, et elles ont utilisé cette brosse entre nos jambes. Elles ont même mis un chiffon dans notre bouche, pour que nous ne puissions pas crier ou pleurer. Pendant deux semaines, on ne pouvait pas aller à l'école parce qu'on ne pouvait pas marcher. On avait des cicatrices partout dans cette région. Parfois, elles venaient dans notre lit

et nous demandaient d'écartier nos jambes, juste pour voir les blessures qu'elles nous avaient faites. Et elles riaient comme si c'était drôle.

Quand elle a essayé d'obtenir de l'aide, elle a été punie de nouveau. « Mais à cette époque-là, je ne savais pas parler anglais. Même maintenant. J'essayais de m'expliquer. Je parlais cri, j'essayais de le dire au superviseur. Il ne m'a pas écoutée, il m'a frappée parce que je parlais cri<sup>620</sup>. »

La meilleure façon de se protéger était d'avoir avec soi un autre membre de la famille. Daniel Nanooch a été intimidé et battu par d'autres élèves de l'école de Wabasca, en Alberta.

Tout le monde voulait se battre avec moi, me battre parce que j'étais seul, je n'avais pas de frères... tous les autres avaient des frères avec eux, mais moi, je n'avais personne là pour me protéger. J'ai donc commencé à me battre parce que je me faisais battre. Quand je repense à ça, j'étais seulement un petit enfant dans la mission. Je me souviens de tous ceux qui criaient pour qu'on voie qu'ils étaient en train de se faire battre par les religieuses, ou par d'autres enfants. Mais parce qu'on savait que j'étais seul, on pouvait me frapper, il n'y avait personne pour me protéger<sup>621</sup>.

Eva Bad Eagle se sentait protégée par sa sœur aînée à l'école de Brocket, en Alberta. Lorsque sa sœur a quitté l'école, dit-elle, certains élèves ont commencé à s'en prendre à elle<sup>622</sup>.

Lorsque Gordon Keewatin a fréquenté les écoles de Portage la Prairie et de Birtle, au Manitoba, il comptait sur son frère pour le protéger des intimidateurs. Il a déclaré : « Tout d'un coup, voilà qu'il y avait des garçons plus âgés qui avaient l'habitude d'intimider les plus jeunes, alors on a commencé à m'intimider moi aussi. Mais j'ai toujours couru vers mon frère, j'allais le retrouver, surtout si quelqu'un venait à moi et commençait à se moquer de moi. »

Des années plus tard, c'était à son tour de s'occuper de son frère cadet. Il lui a donné le même conseil que son frère aîné lui avait donné : « Ne pose pas de questions, fais la même chose que les autres, obéis aux ordres et fais ce qu'on te dit de faire. Je lui ai dit que je le protégerais si quelqu'un essayait de le battre ou quoi que ce soit<sup>623</sup>. »

Les élèves ne pouvaient pas toujours protéger leurs frères et sœurs. Dans certains cas, tout ce qu'ils pouvaient faire était de les regarder se faire intimider. Mary Rose Julian se souvient d'avoir vu son frère être victime d'intimidation à l'école de Shubenacadie.

Une fois, alors que je travaillais dans le réfectoire, je nettoyais la place, j'ai vu mon frère se faire pousser dans un coin. Ils étaient environ quatre, quatre ou cinq garçons, vous savez, qui l'ont immobilisé. Il y avait la chapelle et le, le réfectoire, et il a été poussé dans un coin, et je suis allée comme ça, vous savez, j'allais le voir se faire battre. Il était en train de se faire battre, et il était tout simplement immobilisé, et ces gars s'en prenaient à lui. Tout d'un coup, j'ai vu quelqu'un saisir ces garçons et les repousser un par un. Et ils se sont dispersés. Et cette personne a aidé mon frère à se relever, et quand il s'est retourné, je l'ai reconnu, c'était Albert Marshall d'Eskasoni.

C'était un ami, il venait de notre communauté. Oh, mon Dieu, comme j'ai été soulagée. J'étais en train de crier, je ne pouvais rien faire, vous savez, vous savez je criais à l'intérieur. J'étais impuissante et tout. Je ne voulais pas voir mon frère dans une telle situation<sup>624</sup>.

Dans certaines situations, les élèves étaient obligés de punir leurs frères et sœurs. Harvey Behn se rappelle que les élèves qui s'enfuyaient de l'école de Lower Post, en Colombie-Britannique, étaient obligés de « passer par les baguettes ». Il a déclaré :

Pour vous qui ne comprenez pas ce que ça veut dire « passer par les baguettes », eh bien, il y a là une rangée de personnes debout avec des armes à la main, les poings serrés, et les élèves qui avaient mal agi devaient courir entre ces rangées de personnes, et ils se faisaient frapper et battre. Et si on ne participait pas, on devait nous-mêmes passer par les baguettes. J'ai donc, moi-même, dû courir à travers ces rangées et être frappé et battu. Mon frère aussi a dû faire cela et moi, j'ai dû le frapper et le battre<sup>625</sup>.

Dans certaines écoles, il y avait des conflits entre élèves venus de différentes collectivités et de différentes Premières Nations. Roger Cromarty dit qu'à l'école de Sioux Lookout, les élèves d'une Première Nation dominaient les autres. Ceux qui dominaient les autres élèves les obligeaient à leur apporter de la nourriture supplémentaire<sup>626</sup>. Louise Large se souvient qu'à l'école de Blue Quills, « on se battait avec les Chipewyans et les Cris »<sup>627</sup>. Les élèves provenant des mêmes collectivités se soutenaient souvent les uns les autres. De ses années passées à l'école de Moose Factory, en Ontario, dans les années 1960, Nellie Trapper se souvient que les élèves de l'école provenaient de collectivités de partout dans le Nord de l'Ontario et du Québec. Pour faire face à l'intimidation qui se produisait à l'école, les élèves de la même collectivité se serraient les coudes<sup>628</sup>.

Angus Haviyok a déclaré qu'à Stringer Hall, la résidence anglicane d'Inuvik, il avait été maltraité physiquement à la fois par les autres élèves et par les résidents d'Inuvik. Et il a riposté.

J'ai aussi été maltraité par un Indien à cause de ce que j'étais. Je suis un Inuit, et ils étaient Indiens, et ils étaient contre moi pour une raison quelconque. Ils me taquinaient, ils me taquinaient pour ce que j'étais. J'ai donc fait de mon mieux, vous savez, pour cesser d'avoir peur. Alors, je l'ai pris par le cou. J'en avais assez de ça, de toutes ces histoires et de ses amis qui se tenaient autour de nous. Je l'ai pris par le cou et je l'ai renversé par terre. J'ai encore une cicatrice de cette bataille, je l'ai encore aujourd'hui<sup>629</sup>.

Il y avait aussi des conflits, quelquefois, entre les élèves qui vivaient dans différentes résidences de la même collectivité. Allen Kanayok vivait aussi dans la résidence anglicane de Stringer Hall, à Inuvik. Il dit avoir été agressé sexuellement par un groupe de garçons de Grollier Hall, la résidence catholique romaine<sup>630</sup>.

Les Carpenter a également vécu à Stringer Hall. Il l'a décrite comme « une société hiérarchique où il fallait exister, fonctionner et survivre au sein de cette société même. Et, la plupart d'entre nous, on a survécu. » Ce qui est resté dans son esprit est l'animosité religieuse qu'on inculquait aux élèves : « J'ai appris à haïr les catholiques. » Cela lui a créé des problèmes puisque son meilleur ami, de sa collectivité d'origine, était catholique. « Quand nous sommes retournés à la maison pour l'été, après avoir passé dix mois sans qu'il y ait le moindre lien entre nous, c'était difficile d'être ensemble et de redevenir des amis<sup>631</sup>. » Paul Andrew, qui a vécu au pensionnat catholique romain Grollier Hall, se souvient d'un problème engendré par les divisions religieuses : les élèves ont appris à détester les anglicans. Il raconte ainsi le souvenir d'une amie : « On allait à Grollier Hall, et puis, au printemps, quand on prenait le même avion pour retourner à la maison, nos cousins, on les haïssait. On ne voulait pas leur parler tout le long du retour à la maison parce qu'ils étaient catholiques et pas nous, vous savez<sup>632</sup>. »

Alphonsine McNeely essayait de parler aux élèves de l'école anglicane d'Aklavik lorsque ceux-ci allaient se promener à proximité de l'école catholique qu'elle fréquentait. « La sœur me disait qu'ils étaient malfaisants, qu'ils n'étaient pas de bons enfants, qu'ils n'étaient pas catholiques. Et puis, on demandait à certaines filles de leur jeter des pierres ou d'autres choses. Ils nous ont appris la haine, à haïr les autres religions<sup>633</sup>. »

Edwin F. Jebb a déclaré que quand il était jeune à Le Pas, il y avait une hostilité permanente entre catholiques et anglicans chez les enfants autochtones. Lorsque les élèves sont retournés au pensionnat près de leur domicile, à l'automne, ils ont dit aux oblates qui dirigeaient l'école que les enfants anglicans s'étaient moqués d'eux. « Ils nous ont alors dit : "Mon enfant ou mes enfants, agenouillez-vous." On s'est donc agenouillés. Je ne savais pas ce qui se passerait. Ils nous ont dit : "Priez pour eux, ils vont aller en enfer<sup>634</sup>." »



Edwin F. Jebb.

Dans certains cas, les élèves ont réussi à surmonter ces obstacles. Martina Thérèse Fisher a vécu à la résidence d'Assiniboia, à Winnipeg, dans les années 1970. Elle était la seule élève de l'école à provenir de la réserve de Bloodvein.

Je me suis fait harceler par ces élèves du Nord; ils étaient de God's Lake. Ils m'ont dit : « Tu ne t'y feras pas, tu n'arriveras pas à rester ici un an. » Et j'ai dit : « Pourquoi? » Ils ont répondu : « On a chassé toutes les filles saulteaux avant toi. » Mais parce qu'elles avaient dit ça, ma décision était prise, j'allais tenir le coup ici cette année.

Elle l'a fait et, les autres filles plus tard sont devenues ses amies<sup>635</sup>.

Noel Starblanket dit qu'à l'école de Qu'Appelle, lui et ses amis devaient « donner à cette brute notre pain, ou notre beurre, ou quoi que ce soit, en guise de paiement pour qu'il ne nous intimide pas, et puis on mangeait ce qui nous restait »<sup>636</sup>. Dorothy Ross dit qu'à l'école presbytérienne de Kenora, dans les années 1960, les élèves plus âgés « prenaient nos bonbons, tout ce qu'on avait de nourriture, de bonbons, de barres de chocolat. On n'avait pas le droit. Il fallait les donner aux plus vieux. Ou, si on avait de l'argent, il fallait aussi le leur donner<sup>637</sup>. »

Lydia Ross se rappelle avoir été intimidée par des élèves plus âgées à l'école de Cross Lake, au Manitoba. Elle a déclaré que les intimidatrices lui enlevaient tout. « Elles nous frappaient dans le dos quand on marchait. » Si une élève ne leur obéissait pas, « elle se faisait frapper, de toute façon, ou tirer les cheveux, ou on lui volait ses biens, ses barrettes ou ce qu'elle avait dans les poches. Les filles plus âgées qui étaient là étaient méchantes<sup>638</sup>. »

Certains intimidateurs exigeaient de l'argent plutôt que de la nourriture. Isaac Daniels dit qu'à l'école de Prince Albert, un garçon plus âgé lui avait volé de l'argent qui était destiné à son frère malade. « Il a dit : "Tu as de l'argent?" J'ai dit : "Non." "Laisse-moi voir," qu'il a dit. "Non, j'ai dit, je n'ai pas d'argent". Eh bien, il m'a battu fort, m'a jeté par terre, dans les toilettes, il a pris mon portefeuille, et a pris tout mon argent<sup>639</sup>. »

Dans d'autres cas, les élèves demandaient d'être protégés contre l'intimidation en donnant des friandises aux garçons plus âgés. Gordon Keewatin, qui a fréquenté des écoles au Manitoba, donnait ses oranges en échange d'une telle protection<sup>640</sup>.

À l'école de Beauval, en Saskatchewan, un garçon plus âgé a été désigné par l'école pour aider Albert Fiddler à s'adapter. Cependant, le garçon a vite insisté pour qu'Albert lui donne le dessert qu'il recevait au repas du midi.

Donc, je devais aller là-bas, me faufiler, et lui donner mes trucs sucrés, oui. C'est comme ça que je le payais pour sa protection. Voilà comment ils étaient. Tout le monde faisait ça, je suppose. Ils avaient mis en place une petite combine. Ils obtenaient tous les desserts des petits garçons ou, sinon, ils seraient... c'était plus un... ils allaient nous protéger ou quoi que ce soit.

Dans ce cas, l'intimidation est devenue de plus en plus grave : finalement, l'intimidateur a commencé à agresser sexuellement Fiddler<sup>641</sup>.

Fiddler n'a été que l'un des nombreux élèves à être victime de sévices sexuels perpétrés par d'autres élèves. Bon nombre d'autres élèves ont affirmé, dans leurs déclarations, avoir subi de tels abus<sup>642</sup>. Les agressions pouvaient prendre diverses formes comme être obligé d'embrasser quelqu'un ou être forcé de simuler un acte sexuel, jusqu'à être violé. Dans certains cas, on donnait aux victimes de petites friandises pour les encourager à se taire, mais, dans d'autres cas, on leur disait qu'elles seraient tuées si elles dénonçaient l'agression<sup>643</sup>. Agnes Moses se souvient d'avoir été maltraitée sexuellement par des filles plus âgées dans une résidence du Nord du Canada. « Je n'ai jamais vraiment très bien compris tout ça, et ça a vraiment détruit ma vie; ça a détruit ma vie en tant que mère, en

tant qu'épouse et en tant que femme. Et la sexualité était vraiment un mot à proscrire pour nous<sup>644</sup>. » Le fait d'avoir été maltraité sexuellement par un groupe de garçons dans une école en Colombie-Britannique a rendu Don Willie très méfiant à l'égard de presque tous les gens. « Les seuls, les seuls amis que j'ai conservés après ça étaient les membres de ma famille<sup>645</sup>. »

Ilene Nepoose estime que la mauvaise supervision de la cour de récréation à l'école de Blue Quills a contribué à ouvrir la voie à des sévices sexuels à l'école. « Les religieuses se tenaient sur les trottoirs près des bâtiments de l'école et le terrain de jeu était énorme. Elles se tenaient là simplement; elles ne regardaient pas ce qui se passait autour et elles ne supervisaient pas la cour d'école adéquatement. Elles se contentaient de se tenir là près des bâtiments et observaient de cet endroit-là<sup>646</sup>. »

Comme dans le cas d'Albert Fiddler, certains nouveaux élèves ont été agressés par des élèves plus âgés qui avaient la responsabilité de les initier à la vie de l'école.

Les élèves plus jeunes pouvaient aussi être perplexes ou incertains de ce qu'on leur faisait subir. En décrivant les abus auxquels l'a soumise une camarade de classe, Alphonsine McNeely dit : « J'étais juste une petite fille. Je ne savais pas ce qu'elle me faisait. Elle touchait mes parties intimes, elle rentrait ses doigts dans moi, et elle me disait toujours : "Ne le dis à personne." Et je ne savais pas, je ne savais pas ce qui se passait, je ne le savais pas. Je ne savais pas que ce qu'elle me faisait était quelque chose de mal<sup>647</sup>.

Wesley Keewatin a déclaré que lorsqu'il fréquentait l'école de Qu'Appelle, il trouvait la routine étrange au début, mais qu'il s'était bientôt adapté. Mais les garçons plus âgés ont commencé à venir dans son lit la nuit.

Et puis ils ont, ils m'ont demandé de les toucher, et puis ils m'ont touché. J'étais debout, et puis, cela a commencé, ils ont commencé, oh comment dire ça, est-ce qu'il y a une façon de dire ça?

Ils ont commencé à m'agresser sexuellement. Ils me, ils me pénétraient, dans l'anus, et quand, quand cela a commencé, vous savez, j'étais, j'étais confus. J'étais confus, oui, parce que, vous savez, j'avais des frères plus âgés là-bas et je me disais ok, vous savez, je vais avoir ma revanche pour ce qu'ils me font. Mais eux, ils me disaient : « Ouais, je connais tes frères, tu sais, et si tu leur dis, eux aussi vont y goûter », vous savez. Vous savez, ça s'est produit sur une longue période.

Et je disais, je disais aux religieuses ce qui se passait, ce qui m'arrivait. Et elles me répondaient : « Va prier, va simplement prier. » Et, et, cela, me laissait vraiment encore plus perplexe, vous savez. C'est comme si elles savaient ce qui se passait, mais elles, qui, qui allaient-elles croire? Vous savez, est-ce qu'elles me croiraient moi ou, ou ceux que je pointais du doigt? Vous savez, parce que ces garçons plus vieux, ils pouvaient certainement, certainement le nier.

Wesley Keewatin avait parlé des agressions à ses parents, mais ces derniers continuaient de l'envoyer à l'école. « Cela avait dû leur arriver à eux aussi, parce qu'ils me ramenaient toujours à l'école, et je pensais, ok, vous savez, c'est normal<sup>648</sup>. » Gladys Prince se souvient



que sa mère ne l'avait pas crue lorsqu'elle lui avait parlé des agressions sexuelles dont étaient victimes les élèves de l'école de Sandy Bay, au Manitoba<sup>649</sup>.

Souvent, les élèves qui étaient considérés comme différents étaient particulièrement vulnérables à l'intimidation. Gordon James Pemmican affirme avoir été victime d'intimidation régulièrement lorsqu'il fréquentait l'école de Sioux Lookout.

Alors, ils me battaient assez souvent, et ils me taquinaient à cause de ma voix. Je suis né prématurément, et ma voix était différente. Et moi aussi, à cause de cela, j'ai eu, j'avais probablement des troubles de la vessie, parce que je faisais pipi au lit, et ils me taquinaient pour cela. Les enfants étaient vraiment méchants là-bas, et je n'ai jamais compris cela. Et je me faisais battre très souvent, presque tous les jours. C'était difficile pour moi d'avoir des moments, vous savez, des moments où je pouvais vraiment me détendre et m'amuser avec certains, vous savez, avec d'autres, d'autres petits enfants. Si on était trop vulnérables, et que les autres enfants me voyaient, ils venaient et, vous savez, ils me battaient<sup>650</sup>.

C'était un monde dans lequel il se sentait complètement impuissant. « C'était leur monde. Leurs règles. Et rien de ce que je disais ne comptait, alors ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient. J'ai été agressé sexuellement là-bas pendant longtemps, plus d'une fois. Et puis je me suis fait agresser sexuellement par un garçon plus âgé, un de mon rang. Donc cela m'a laissé perplexe<sup>651</sup>. »

Les élèves avaient du mal à parler de ce qui leur arrivait. Bernard Catcheway a été agressé sexuellement par un camarade de classe à l'école de Pine Creek. « Je ne pouvais pas le dire à personne. C'était comme si les membres du personnel ne voulaient pas que l'on parle de ces choses<sup>652</sup>. » Certains élèves se sont fait dire par leurs agresseurs que s'ils parlaient de l'incident ils se feraient tuer<sup>653</sup>. Ceux qui ont signalé un cas d'agression ont rarement reçu l'aide dont ils avaient besoin. Henry Bob dit que lorsqu'il a signalé qu'il avait été agressé sexuellement à un membre du personnel de l'école de Mission, « on m'a frappé avec une lanière de cuir »<sup>654</sup>. Lorsqu'Alphonsine McNeely a mentionné à un membre du personnel qu'elle avait été agressée par une autre fille, « la jeune fille a dit que je mentais, j'ai donc eu une fessée »<sup>655</sup>.

Dans d'autres cas, les plaintes étaient prises au sérieux. Lorsqu'elle a fréquenté l'école à Yellowknife, dans les Territoires du Nord-Ouest, Mabel Brown a été agressée par un autre élève dans la chambre noire de l'école. « Je l'ai signalé à l'épouse du directeur. Et, oh bon sang, elle, elle, elle n'a vraiment pas aimé ça, et elle s'en est occupée, et il a été renvoyé à la maison<sup>656</sup>. »

Une élève a été violée par trois camarades pendant qu'elle fréquentait Grollier Hall, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans les années 1970. Un des membres du personnel pouvait voir qu'elle était en détresse.



Henry Bob.

Toutefois, l'élève ne pouvait pas se résoudre à lui dire ce qui s'était passé. « J'avais tellement honte, vous savez, et je pensais que c'était de ma faute. Et puis j'ai quitté l'école; et je suis retournée chez moi, vous savez<sup>657</sup>. »

Les jeunes frères et sœurs des élèves abusifs les dénonçaient parfois, car ils étaient maltraités pendant les vacances ou lorsque leur frère ou leur sœur quittait l'école.

Moins d'une semaine après avoir été placé dans un pensionnat du Manitoba, Greg Murdock a été violé par un groupe de garçons plus âgés. Cette agression constitue un manquement de la part de la direction du pensionnat à le protéger. Mais le manquement ne s'arrête pas là. Greg avait signalé l'agression à la direction de l'école, le jour après l'incident.

Ils ont dit : « Ne t'inquiète pas Greg, on s'en occupe. »

La nuit suivante, cela s'est reproduit, j'ai été violé de nouveau. Je me souviens d'avoir été battu, de lever les mains, « Ne me frappez pas, arrêtez de me frapper. » Non, ils m'ont violé encore une fois.

Le lendemain, je suis retourné, mais cette fois, le deuxième jour, je ne pouvais pas parler aussi fort, ma voix était plus petite maintenant. « Ils m'ont encore fait mal », j'ai dit.

Qu'est-ce qu'ils ont fait?

Mais à cette époque, je n'avais que sept ans, je ne savais pas ce que c'était, alors j'ai simplement dit, « Eh bien, ils m'ont fait mal. »

Eh bien, la nuit suivante, cela s'est reproduit. Cette fois, ils ont dit, « Tu vas vraiment y goûter si tu parles, tu vas vraiment y goûter. »

Le lendemain, lorsque le personnel de l'école lui a demandé si quelque chose s'était passé, il a dit « Non, rien n'est arrivé. » Sa mère l'a ramené à la maison, et il lui a dit :

« Ne m'envoyez plus là-bas. »

Elle a dit : « Greg, je dois t'envoyer là-bas. »

J'ai dit : « Je ne veux pas y aller, ils sont méchants avec moi, maman, ne m'envoyez plus là. »

Elle m'a renvoyé. Encore une fois, j'ai été battu. Encore une fois, je suis rentré chez moi. Cette fois, je me suis dit, non, je dois faire quelque chose de différent, je sais ce que je vais faire. Je me suis levé tôt le dimanche matin, et j'ai nettoyé les planchers, j'ai lavé les planchers, j'ai lavé les fenêtres, j'ai lavé toute la vaisselle.

J'ai dit : « Maman, regardez ce que j'ai fait, j'ai nettoyé la maison pour vous, ne m'envoyez plus là. Si vous, si vous ne m'envoyez plus là, je m'occuperai toujours de la maison, maman. Je vais toujours la garder propre. Ils sont méchants avec moi. Ne m'envoyez plus là. »

« Je dois t'envoyer là mon fils », elle a dit.

J'ai dit : « Non, maman, ils sont méchants. »

Elle m'a ramené en taxi, et je me souviens, j'ai sauté du taxi et je me suis enfui, je me suis enfui dans les buissons. Et je pouvais entendre cet homme me poursuivre, et il m'a ramassé, m'a pris sous son bras, et il m'a porté. J'ai regardé dans le taxi et je pouvais voir ma mère pleurer, et moi aussi je pleurais. Mais ils m'ont emmené<sup>658</sup>.

## Les soins médicaux

« *On n'a jamais vu personne.* »

Les anciens élèves ont parlé des soins médicaux et dentaires limités qu'ils ont reçus dans les écoles. Bernard Catcheway, qui a fréquenté l'école de Pine Creek, au Manitoba, et Doris Judy McKay, qui a fréquenté l'école de Brandon et l'école de Birtle, au Manitoba, ont tous les deux critiqué les soins médicaux offerts aux élèves dans les écoles. Bernard Catcheway a déclaré « Et je me souviens que quand on était malades, jamais ils nous emmenaient à l'hôpital, jamais<sup>659</sup>. » Robert Malcolm ne se souvient pas d'avoir reçu des soins médicaux alors qu'il fréquentait l'école de Sandy Bay, au Manitoba. « Eh bien, on le, on le disait au, au superviseur, et le superviseur faisait soit quelque chose, ou je ne me souviens pas d'avoir été vu par un médecin une seule fois pendant que j'étais là. Si j'étais malade, alors on devait simplement tenir le coup, je suppose<sup>660</sup>. »



Robert Malcolm.

Georgina Harry dit qu'elle s'était fait mal en jouant dans le terrain de jeu à l'école de Sechelt, en Colombie-Britannique, et que cette blessure n'avait jamais été traitée correctement. « J'ai eu une blessure à la jambe, et je pense que c'est après cette chute, qui n'a jamais été traitée lorsque je, quand ils m'ont emmené à l'hôpital. Ils n'ont pas traité ma jambe. Parce que, jusqu'à ce jour, j'ai une déchirure, c'est comme ça qu'on appelle ça, une déchirure musculaire, et je n'aime pas ça<sup>661</sup>. »



Georgina Harry.

Roger Cromarty dit qu'il ne se souvient pas d'avoir vu un médecin à l'école de Sioux Lookout pendant les sept années qu'il a fréquenté l'école.

Même si souvent, une fois, quelqu'un a attrapé quelque chose et ça s'est répandu comme une traînée de poudre dans toute l'école, et on devait plus ou moins, on devait endurer peu importe ce qu'on attrapait, que ce soit la rougeole, les oreillons, des plaies, des punaises de lit, tout ce genre de choses, on devait simplement s'y faire.

On a eu quelques trucs de la directrice. On avait une directrice qui agissait aussi à titre d'infirmière. Donc, on n'a jamais vu un médecin.

Il affirme que les élèves n'ont pas reçu de soins dentaires avant que l'hôpital des Affaires indiennes n'ouvre à Sioux Lookout.

Pour ce qui est du dentiste, encore là, on n'a jamais vu personne avant, je pense que c'était lorsque l'hôpital indien a ouvert à Sioux Lookout, dans la ville de Sioux Lookout, en 1951 et 1952. Le médecin de l'hôpital est venu à l'école, et il a donné des soins dentaires, mais il n'était pas dentiste. Et c'était, c'était vraiment ironique la façon dont il a fait ça. Il, et nous tous, tout le monde devait se rendre dans la salle supérieure et faire la queue et, un par un, il nous a regardé dans la bouche. Si on n'avait pas de caries, il nous poussait et c'était au tour du prochain. Mais si on devait se faire arracher une dent, il le faisait sur place, et il n'y avait pas d'éther ou d'éther, ou rien de ce genre, ce qu'on appelle quand on vous gèle, l'anesthésie. Il n'avait pas cela. Il arrachait tout simplement la dent. J'ai vu beaucoup d'enfants pleurer<sup>662</sup>.

Lydia Ross a déclaré que les soins dentaires à l'école de Cross Lake, au Manitoba, étaient limités et douloureux. « Il n'y avait pas d'anesthésie. Il n'y avait pas d'outils comme les outils de dentiste. Ils utilisaient des pinces ordinaires. C'était lui, c'était lui qui arrachait les dents. Il a utilisé les pinces, et a arraché ma dent, et il m'a dit de mettre des mouchoirs là ou quelque chose, et qu'il n'y avait pas de pilule pour la douleur. On devait souffrir, mais je m'en suis remise, de toute façon<sup>663</sup>. »

Sarah Cleary avait des souvenirs similaires quant aux soins dentaires dans les pensionnats du Nord. « Je me souviens encore du dentiste. On était tous alignés dans l'hôpital pour avoir notre, je ne sais pas quoi. Je ne me souviens plus très bien de cela, mais je sais que j'étais vraiment nerveuse, je pleurais et je tremblais. C'était la pire expérience<sup>664</sup>. »

Marie Brown, qui a fréquenté un pensionnat dans le Nord du Manitoba, et un autre dans le Nord de la Saskatchewan, affirme n'avoir jamais reçu de soins médicaux appropriés.

J'ai attrapé cette grippe. C'était une sorte de rhume qui a un effet sur vos os, et j'étais au lit, clouée au lit pendant environ trois mois. Et, et puis j'avais l'impression que, vous savez, quand j'ai, quand on est devenu plus vieux, j'ai réalisé qu'ils auraient dû me donner, me conduire à l'hôpital parce que j'ai failli mourir, oui, de cette maladie<sup>665</sup>.

Lorsque les écoles étaient touchées par des maladies infectieuses, elles étaient souvent mises en quarantaine. Les élèves ont dit qu'ils se sentaient particulièrement seuls pendant ces moments. Martha Minoose se souvient que l'école catholique romaine de Cardston avait été mise en quarantaine, une fois, pendant six à huit semaines. « C'était une sorte d'épidémie, mais je ne sais pas ce que c'était. Durant la nuit, ils nous réveillaient et nous donnaient une pilule [et] un verre d'eau, et on retournait se coucher. Dans l'après-midi, on

[avait] une période de repos et... mais je ne savais pas ce que c'était, donc on ne voyait pas nos parents pendant ce temps<sup>666</sup>. »

Lorsque Shirley Waskewitch a attrapé une maladie pulmonaire contagieuse, elle est restée à l'infirmierie de l'école d'Onion Lake pendant au moins une semaine.

D'être enfermée à l'infirmierie, c'est une chose que jamais, jamais je n'oublierai. Dans une petite pièce, elle a dû être petite comme ça, un peu plus grande, et j'étais enfermée là pour, oh, pendant longtemps, peut-être je dirais environ une semaine, deux semaines, je dirais, seule dans l'infirmierie, dans le dortoir supérieur, et j'entendais quelqu'un monter l'escalier et des clés qui cliquetaient, et ils ouvraient la porte, et ils déposaient simplement un plateau là, et m'enfermaient là encore. J'étais malade et, j'étais malade et je ne sais pas ce qui n'allait pas avec moi, mais j'étais malade, et j'étais là pour longtemps, dans cette petite pièce. Je ne me souviens pas du tout d'avoir pris des médicaments, peut-être que oui, je ne suis pas trop certaine, mais j'avais des maux de tête tout le temps à cause de cette toux.

L'isolement, je, je me souviens de cela, d'être enfermée dans cette pièce tout le temps. Cela créait, créait une peur sourde d'être là-dedans, dans le néant, personne à qui parler, juste, juste de s'allonger sur le lit. C'était tellement silencieux, et je ne sais pas ce que je faisais de mon corps, je m'allongeais simplement sur le lit, c'est tout, il n'y avait rien là-dedans<sup>667</sup>.

L'hospitalisation a aussi été une expérience difficile. Les enfants qui étaient envoyés dans un sanatorium étaient souvent obligés de garder le lit. Beaucoup trouvaient que cette inactivité forcée était difficile à supporter. Vitaline Elsie Jenner avait contracté la tuberculose et avait été envoyée dans un sanatorium pendant une année.

Et à cette époque, ceux qui étaient atteints de la tuberculose n'étaient pas autorisés à sortir, sortir du lit. Donc, ce que j'ai fait, je n'avais que neuf ans, j'étais une jeune fille, vous savez, très active, et, et, vous savez, énergique, et de rester au lit toute la journée, toute la nuit, ils amenaient des bassines, je ne pouvais pas sortir du lit, même pour aller aux toilettes, donc je, un jour, je suis allée, je me suis faufilée en dehors de la pièce. Et l'une des religieuses m'a surpris alors que je devais être au lit, et ce qu'elle a fait, elle m'a enfermée dans la salle d'opération. Et à cette époque, la, la salle d'opération, ils n'avaient pas vraiment, tout le matériel stérilisé était à, à la vue, on pouvait voir tout ça, comme si j'avais déjà vu ça avant, et je pensais, oh, mon Dieu, j'espère qu'ils ne vont rien me faire, et j'avais vu cette grosse lumière au-dessus, vous savez, à l'opération, et la table était là, et elle m'a mise dans le coin, dans l'obscurité totale. Elles ont éteint la lumière, une fois que j'avais tout vu, vu tous les instruments à découvert sur des plateaux, stérilisés, ils étaient stérilisés. Et quand elle a fermé la porte, c'était ma pénitence. Elles me punissaient pour être sortie du lit, alors elles m'ont enfermée là-dedans, et, et une fois qu'elles avaient éteint la lumière, dans l'obscurité totale, oh, mon Dieu, la peur. Je me demandais, est-ce qu'elles vont revenir, est-ce qu'elles vont me faire quelque chose? Oh, mon Dieu, est-ce qu'elles vont, est-ce qu'elles vont me couper? Vous savez, j'avais toutes ces pensées de peur,

et j'ai simplement commencé à pleurer, et pleurer, et pleurer. Je ne sais pas pendant combien de temps elles m'ont laissée là. Je gage qu'elles m'ont laissée là pendant quelques heures. Je suppose qu'elles ont fini par décider de venir me chercher, et de me mettre au lit. Et puis une fois qu'elles m'avaient mise au lit, ce qu'elles ont fait, la religieuse m'a attachée, elle a attaché mes, mes bras, j'étais allongée comme ça, elle a attaché mon, mon poignet sur la, la colonne de lit, attaché mes deux pieds, mes chevilles, vous savez. J'étais étendue comme ça, et puis ce qu'elle a fait, puis, elle m'a recouverte<sup>668</sup>.

Lorsque Forrest Kendi, un anglican, est tombé malade, il a été envoyé dans un hôpital de Fort Smith. Il était très inquiet, car il avait été admis dans un hôpital catholique. En raison de l'instruction religieuse qu'il avait reçue à la résidence anglicane, il avait peur des catholiques.

Alors, quand ils m'ont donné un lit, pris mes vêtements et donné un pyjama, j'ai passé toute la semaine à pleurer, chaque jour. Et quand les religieuses essayaient de savoir pourquoi je pleurais, ou d'autres personnes essayaient de savoir pourquoi je pleurais, je ne voulais pas leur dire. Tout ce temps-là, je pensais à ce que ma mère m'avait dit : « Si tu restes autour de catholiques romains, ils vont te voler et nous ne te reverrons plus jamais<sup>669</sup>. »

Les élèves qui étaient hospitalisés, parfois, ne revenaient jamais. Greg Rainville se souvient d'un ami qui s'était évanoui dans l'église, à côté de lui. « Je ne sais pas où il est allé, parce qu'il n'est jamais revenu à l'école. Je n'ai pas revu ce gars-là après. Je ne sais pas s'il est mort ou s'il est allé à Fort Qu'Appelle, où il y a un hôpital, parce que bien souvent, on aurait dû nous envoyer à l'hôpital<sup>670</sup>. »

La mort d'un camarade a laissé un souvenir profond et amer. Ray Silver dit qu'il a toujours blâmé l'école d'Albarni pour la mort de son frère Dalton.

J'ai toujours blâmé le pensionnat d'avoir tué mon frère. Il s'appelait Dalton. Jamais, jamais, jamais je ne leur pardonnerai. Je ne sais pas si mon père et ma mère ont déjà su comment il était mort, mais moi, je ne l'ai jamais su. Mais je sais qu'il est mort là-bas. Ils m'ont autorisé à aller le voir une fois avant sa mort, et il ne m'a même pas reconnu. Il n'était qu'un petit garçon allongé dans un lit, à l'infirmerie, en train de mourir. Mais moi, je ne savais pas qu'il était en train de mourir. Je l'ai juste appris après. Vous savez, c'est, c'était la fin de mon éducation<sup>671</sup>.



Ray Silver.

Mary Coon-Come a fréquenté l'école de La Tuque, au Québec, dans les années 1960. L'une des filles de l'école s'appelait Juliet Rabbitskin.

Elle avait un handicap; elle était petite pour son âge, et elle était notre bébé. On la traitait, on la traitait comme notre bébé. On avait l'habitude de l'habiller. De brosser ses petites dents pourries et de peigner ses cheveux secs. Quoi qu'il en soit, pour nous, elle était très belle. Une nuit, elle, elle est tombée malade. Ils sont venus me réveiller. Alors, j'ai dit que je resterais avec elle, avec son petit ours en peluche, et je lui ai chanté une berceuse que ma grand-mère chantait pour nous lorsqu'elle nous mettait au lit. Je savais qu'elle ne se sentait pas bien; elle avait de la fièvre. Puis, elle s'est endormie, alors je suis retournée au lit. Et puis, encore une fois, ils m'ont réveillée et m'ont dit qu'elle ne se sentait pas bien. Je suis donc allée la voir, et je savais qu'il y avait quelque chose qui n'allait pas. Je suis donc allée réveiller une de mes amies, et je lui ai dit : « Il faut l'emmener au dispensaire. Quelque chose ne va pas. » Elle ne pleurait pas, mais elle nous regardait en souriant, un genre de sourire qui nous disait que quelque chose n'allait pas. Alors, je l'ai enveloppée dans une couverture comme un petit bébé, avec son ours en peluche. L'autre fille a couru en bas pour aller chercher l'infirmière, et il y avait une chaise juste là, à côté de la porte de la clinique. Je me suis assise là, et je la tenais dans mes bras, et j'ai chanté pour elle. [pleurs] La fille qui était avec moi, qui a couru en bas, elle a dit : « Elle s'en vient, l'infirmière s'en vient. » Je ne sais pas combien de temps on a attendu. Je sentais sous la couverture qu'elle était en train de se mouiller, et moi, j'ai dit à cette fille : « Va chercher l'infirmière. Je pense qu'elle est en train de mourir. » On, on pouvait voir ses yeux regarder vers le haut, puis vers le bas. Elle est retournée en bas pour aller chercher l'infirmière. Quelques minutes après son arrivée, elle, elle avait son uniforme d'infirmière, on pouvait voir qu'elle avait pris une douche et tout, et quand elle a vu la petite fille, quand elle a vu Juliet, elle, elle m'a dit, elle m'a dit de la mettre sur le lit à, à l'infirmierie, alors je l'ai fait. Elle n'était même pas venue, et elle, l'ambulance est arrivée, le médecin est venu; je peux encore me souvenir de ce médecin... Quand ils l'ont descendue, j'ai tenu sa main jusqu'à la porte, puis ils l'ont mise dans l'ambulance, et c'est la dernière fois que je l'ai vue.

Ce jour-là, après le dîner, ils nous ont appelés, tous, on devait tous aller dans nos chambres, et je savais qu'il y avait un problème. Alors, j'ai demandé à Candy, la dame qui s'occupait de nous, on avait l'habitude de l'appeler Candy parce qu'elle nous donnait toujours des bonbons, et elle, elle est morte, et elle ne voulait rien me dire. Et j'ai couru derrière elle, et elle a couru dans sa chambre, et j'ai couru derrière et je lui ai dit : « Dites-moi. » Elle, quand elle a fermé la porte, je suis allée dans sa chambre et je lui ai dit : « Dites-moi qu'elle est morte. » Elle ne voulait pas me le dire. Alors, ils nous ont rassemblés tous dans une chambre, et ils nous ont dit qu'elle était morte. Quand ils ont ramené le corps, la tombe était près de l'église, ils ne l'ont même pas ouverte pour qu'on la voie. Je voulais la voir. Je voulais qu'elle, je sentais qu'elle n'était pas là, que tout cela était un mensonge.

Elle a aidé à porter le cercueil jusqu'à l'église. « On allait l'enterrer, on n'était que cinq personnes là. Les parents n'étaient même pas là. Ils ne les ont même pas invités, n'ont pas



invité les parents à venir. Même aujourd’hui, je ne peux pas aller au cimetière, en sachant que je vais voir une petite plaque avec un simple numéro<sup>672</sup>. »

Alex Alikashuak a raconté que lorsqu’il fréquentait l’école de Churchill, au Manitoba, l’un des élèves, Paulosie Meeko, avait été tué par un ours polaire.

À l’automne, lorsque les ours migrent, ils passent par Churchill, ils avaient l’habitude de passer, de passer à travers notre campus. Et quand ils arrivaient pendant la journée, nous, les enfants, on sortait et on commençait à les chasser, parce qu’on était des enfants, vous savez. Évidemment, ils se mettaient à courir, on était tout un groupe à les chasser. Et puis un jour, je suppose que c’était un autre, un autre groupe d’enfants qui pourchassaient les ours, et un ours a réussi à se cacher derrière un rocher, et quand l’un des enfants a sauté, sauté par-dessus, il l’a giflé à mort, et ce gamin était dans ma classe, et il était mon meilleur ami<sup>673</sup>.

La mort d’un enfant incitait souvent les parents à retirer le reste de leurs enfants d’une école. Une ancienne élève a rapporté que lorsque sa sœur était tombée malade à l’école anglicane d’Aklavik, son père est venu les voir. « Il a pleuré avec nous. Il m’a emmenée à la maison. Il l’a amenée dans un hôpital, et elle est morte là<sup>674</sup>. »



Alex Alikashuak.

## Les handicaps

« *J'étais tellement impuissante.* »

D'anciens élèves handicapés ont affirmé ne pas avoir reçu les soins nécessaires dans les pensionnats. La grand-mère de Stella August l'a finalement retirée de l'école de Mission parce qu'elle sentait que Stella ne recevait pas les soins médicaux appropriés pour son problème d'ouïe<sup>675</sup>.

Marjorie Ovayuak, qui avait une déficience auditive, a déclaré que les élèves plus âgées à Stringer Hall, à Inuvik, se moquaient d'elle et la taquinaient. Elle a décidé de leur faire face durant sa deuxième année à l'école.

J'ai dit : « Bon, je travaille fort. J'en ai assez de ça! Je travaille dur! Ok, laquelle de vous veut se battre? »  
J'ai dit : « Je n'ai plus peur. Arrêtez vos moqueries. »  
Alors, j'ai fait comme ça, et elles étaient de grandes filles, elles étaient grandes, environ comme ça, beaucoup plus grandes que moi. Mais, moi, moi, j'ai pris le risque de les affronter, mais je suppose qu'elles ont pensé que je ne ferais pas marche arrière. Je n'accepterais plus cela. Donc, à partir de ce moment-là, on ne m'a plus jamais dérangée<sup>676</sup>.



Marjorie Ovayuak.

À l'école de Carcross, Gerald McLeod a été frappé à la tête par un superviseur en essayant d'interrompre une bataille entre deux élèves.

Je ne savais pas qu'il avait brisé mon tympan juste là. Quelques jours plus tard, mon oreille a commencé à couler et tout, et j'ai donc commencé à me plaindre à ce sujet, et rien n'a été fait pour ça. Ils ont vérifié. Ils ont dit : « Oh, votre oreille coule, votre oreille coule, c'est tout. » Ils n'arrêtaient pas de me dire : « Votre oreille coule. » Depuis ce temps, j'ai toujours eu des problèmes avec mon oreille gauche. Finalement, j'ai vécu comme ça tout le reste de l'année scolaire. J'avais neuf ans quand c'est arrivé, et j'ai dû aller à l'école sans entendre aussi bien que les autres enfants. Donc, je me suis plaint à ce sujet, mais rien n'a été fait. Alors, j'ai fini par aller à l'école sans entendre correctement et cela me causait des ennuis, cela devenait de plus en plus difficile, j'avais de plus en plus de difficultés à entendre, je n'entendais pas, je n'entendais pas bien<sup>677</sup>.

Clara Quisess estime que ses problèmes de vision ont été à l'origine de l'intimidation qu'elle a subie de la part d'autres élèves de l'école de Fort Albany.

Personne ne voulait être mon amie ou on ne voulait pas que je fasse partie de l'équipe parce qu'on me blâmait; j'avais participé au début à l'éducation physique, je jouais au baseball et à d'autres jeux, mais l'équipe perdait à cause de moi, l'équipe perdait et c'était ma faute. « Tu aurais dû attraper la balle, pourquoi tu n'as pas attrapé la balle? » J'avais tellement peur parce que la balle avait frappé mon nez, avait atterri sur mon visage et elles m'ont dit : « Que tu es bête! Tu aurais dû te mettre en place, lever ton gant et tu aurais pu attraper cette balle plutôt que de la recevoir en plein visage. » Mais, elles ne savaient même pas que j'avais un trouble visuel. Quand elles ont découvert que, que je ne pouvais pas voir clairement, elles ne voulaient plus que je fasse partie de leur équipe. Chaque fois qu'il y avait des jeux de plein air, j'allais me cacher dans les herbes hautes parce que je ne voulais pas en faire partie. Je devais me cacher et je ne voulais pas que les sœurs découvrent que je me cachais. Je ne voulais pas qu'elles me mettent dans cette équipe. Je ne voulais pas qu'elles me disent : « Vous devez être dans l'équipe, vous ne pouvez pas vous cacher là-bas. » Je ne voulais pas être punie, mais je ne voulais pas faire partie de l'équipe, je voulais juste rester là.

D'après elle, les membres du personnel de l'école étaient sévères avec elle.

Si je laissais tomber quelque chose, on me disait : « Vous êtes maladroite. » Si je n'avais pas fait quelque chose comme il le fallait : « Vous êtes maladroite. » C'est tout ce que j'ai appris, que j'étais maladroite. J'ai grandi en pensant que j'étais maladroite. J'étais tellement impuissante que je ne voyais même pas que je faisais de mon mieux pour voir ce qu'elles voulaient que je vois. « Est-ce que vous pouvez voir ceci? Et cela? Et cela? Y a-t-il quelque chose que vous pouvez voir! » La religieuse me criait des choses, je ne pouvais pas voir et elle me disait : « Ne fais pas semblant que tu ne vois pas parce que je sais que tu peux voir<sup>678</sup>! »

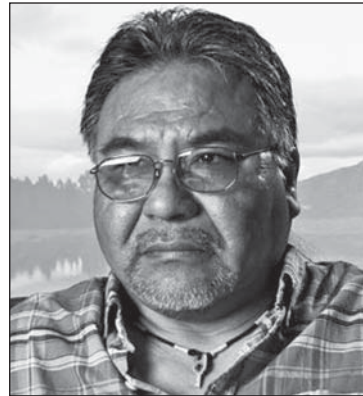
## Les bons souvenirs

« *J'ai aussi appris de belles choses à l'école.* »

Bien que la description générale de leurs années de pensionnat ait été largement négative, de nombreux élèves ont aussi souligné les avantages qu'ils ont tirés de leurs études scolaires, les activités qu'ils ont aimées ou les membres du personnel dont ils se souviennent avec tendresse.

Paul Johnup a rapporté que ses deux ans et demi à l'école de Stirland Lake, en Ontario, ont été une expérience à la fois positive et négative.

J'ai appris des choses là-bas. J'ai appris à connaître des gens, des gens d'autres collectivités. J'ai connu des gens, certaines gens des États. C'est de là que provenait le personnel, principalement de, des États. Et j'ai suivi quelques cours techniques aussi; j'ai appris la menuiserie, la mécanique et l'électricité<sup>679</sup>.



Paul Johnup.

Monique Papatie, qui a fréquenté l'école d'Amos et qui a fait une carrière dans l'enseignement, dit avoir vécu une expérience en grande majorité positive au pensionnat.

J'ai aussi appris de belles choses à l'école. Quand j'ai commencé à travailler à l'école, je n'étais jamais en retard. J'étais très rarement en retard. C'est ce que j'avais appris au pensionnat et on m'a préparée à enseigner. C'est pourquoi ce matin, vous me voyez marcher avec un livre, je suis toujours comme ça aujourd'hui, je suis toujours une éducatrice. C'est ce que j'ai appris au pensionnat, et, à vrai dire aussi, c'est ce que j'ai appris<sup>680</sup>.



Lillian Kennedy.

Bien que Lillian Kennedy ait eu des difficultés quant à ses résultats scolaires dans les classes supérieures, à l'école de Fort Alexander, elle affirme avoir aimé fréquenter le pensionnat.

Je pense que j'ai appris beaucoup des religieuses qui étaient là. Et je m'entendais bien avec tout le monde. J'avais beaucoup d'amies, et puis, j'aidais à la cuisine ou ailleurs, peu importe le travail qu'il y avait à faire, je le faisais avec elles, comme le

ménage, la fabrication du pain. J'aidais la vieille dame qui faisait le pain chaque jour. Et puis, on a appris à tricoter et à faire de la broderie. Peu importe ce que c'était, j'aimais bien le faire. J'ai, j'ai aidé à toutes sortes de choses à l'école<sup>681</sup>.

Dans l'une des écoles qu'elle a fréquentées en Colombie-Britannique, Jennie Thomas se souvient d'un enseignant qui l'a encouragée à lire.

Il y avait toute une série de, je ne sais pas, des livres *Spot and Jane*, de petits livres bleus qui suivaient des niveaux; j'ai lu tous ces livres, tous les livres de tous les niveaux; puis, il y avait, je crois, aussi une série de couleur jaune. Donc, c'était de très vieux livres, des livres scolaires. Et je me souviens les avoir tous lus. Et cela m'a aidée à ne pas lâcher. Je ne sais pas si ces livres sont toujours là, mais je viens juste de me rappeler ces livres. Et c'était vraiment... Je suppose que c'est ce qui m'a gardée saine d'esprit<sup>682</sup>.



Jennie Thomas.

Shirley Ida Moore a des souvenirs positifs d'une superviseure nommée Mme Saunders, à l'école de Norway House. « Elle faisait ces chocolats, ces choses de type nid de Pâques. Elle nous amenait à la cuisine et elle, nous les faisons. C'était un, un, un des aliments que j'aimais<sup>683</sup>. »

Geraldine Shingoose a des souvenirs positifs du directeur de l'école de Lestock. « Mais l'une des choses que je voulais dire au sujet du père Desjarlais est que je l'aimais, je l'aimais vraiment. Il était, il nous traitait bien. Il était, il était le directeur de l'école et je, je sais que lui, il prenait cela vraiment à cœur, de prendre soin de, des enfants. Mais le personnel qui y travaillait ne prenait pas cela à cœur<sup>684</sup>. »

Pour Jeanne Rioux, l'école d'Edmonton était un répit d'une situation familiale désagréable.

Ma mère ne semblait pas savoir du tout comment montrer de l'affection, physiquement; il y avait donc une sorte d'atmosphère froide, et mon père était très souvent absent, il travaillait. Je veux dire, je comprends qu'il devait travailler, car on était nombreux et, mais ce n'était pas vraiment l'entourage le plus affectueux; de toute façon, c'était juste une sorte de cadre. Je suis allée à... J'ai été envoyée au pensionnat quand j'avais quatorze ans. Et c'était à 100 milles de l'endroit où on vivait. Je vivais à Red Deer à l'époque. Et j'ai été envoyée au pensionnat d'Edmonton. Et pour moi, c'était un plaisir de vivre dans un pensionnat. Plusieurs élèves de l'école tentaient constamment de s'enfuir, mais j'étais heureuse d'être là parce que c'était moins douloureux et que j'y éprouvais moins de colère et ouais<sup>685</sup>.

Martha Minoose a de bons souvenirs des amitiés qu'elle a formées avec quelques filles de l'école catholique romaine de Cardston. Comme beaucoup d'autres, elle a décrit ses amies comme étant sa « famille du pensionnat ».

J'avais trois amies, elles étaient mes meilleures amies et j'étais la quatrième, et on flânait ensemble. Nous sommes devenues si proches. Je pense que pour les unes les autres, on était une famille. On était si proches qu'un jour, on s'est dit qu'on ferait de notre mieux pour ne pas être punies afin de pouvoir aller au spectacle. On devait faire attention à tout ce qu'on faisait, on essayait vraiment de faire de notre mieux. Et puis il est arrivé qu'on a inscrit notre nom encore une fois, pour un petit quelque chose, et on ne pouvait pas aller au spectacle... Mais on est restées proches et c'est ce qui nous a permis de continuer. Dans notre petit groupe, on riait toujours, on se racontait des histoires, on parlait toujours la langue des Pieds-Noirs. Et on se sentait mieux<sup>686</sup>.

Alphonsine McNeely a raconté que les fins de semaine, les élèves de l'école catholique romaine d'Aklavik avaient l'habitude de faire des pique-niques scolaires. « Ensuite, on jouait à l'extérieur. On allait glisser. On jouait toutes sortes de jeux sur le lac, et, oh, on avait tout simplement du plaisir<sup>687</sup>. »

Selon David Charleson, les seules fois où il avait du plaisir à l'école de Christie, c'était lorsqu'il était « à l'extérieur du bâtiment de l'école. Quand on était dans les bois, on se sentait libres, ou on allait à la plage, près de l'eau, pour ramasser la nourriture qu'on avait l'habitude de manger<sup>688</sup>. »

Comme beaucoup d'autres écoles, l'école pour garçons de Spanish organisait régulièrement des soirées cinéma. William Antoine se souvient : « Ce qu'on aimait le plus, tous, c'était les films. Il y avait des films le dimanche, le dimanche soir. Et, oh, c'était la seule chose qu'on attendait avec impatience, à l'époque, les films<sup>689</sup>. »

À l'école presbytérienne de Kenora, dans les années 1960, le samedi soir était le point culminant de la semaine. Donald Copenace se souvient : « Ils apportaient une boîte de vieilles bandes dessinées, et les enfants en prenaient une, n'importe laquelle, et ils la lisaient, et c'était ça<sup>690</sup>. »

Même les élèves qui avaient été agressés à l'école pouvaient trouver qu'ils avaient retiré certains avantages de leur expérience scolaire. Amelia Galligos-Thomas, qui a subi des sévices sexuels dans les deux écoles qu'elle a fréquentées en Colombie-Britannique, a parlé des voyages que l'école organisait pour les élèves.

La seule chose que je peux dire que j'ai aimée du pensionnat, c'était le fait que l'on voyageait. J'ai appris à jouer différents instruments. J'ai rencontré Pierre Trudeau. Le plus loin que j'ai voyagé, c'est à Disneyland. J'ai rencontré Bob Barker. J'ai appris la danse écossaise. J'ai appris à jouer la chanson de Star Wars sur un instrument<sup>691</sup>.



Amelia Galligos-Thomas.

Robert Malcolm, qui a subi des sévices sexuels alors qu'il fréquentait l'école de Sandy Bay, dit que son expérience au pensionnat comprenait des aspects positifs.

Je suppose que ce n'était, ce n'était pas seulement négatif. J'ai quand même reçu une éducation, et je réussissais assez bien dans mes études quand j'étais là. Je suis heureux d'avoir pu participer à des activités sportives, parce que les sports ne faisaient pas partie de mon environnement familial avant. J'ai pu jouer au hockey et au baseball, et des trucs comme ça, au basketball<sup>692</sup>.

Mary Rose Julian dit avoir apprécié ce qu'elle a appris à l'école de Shubenacadie.

J'ai appris l'anglais. Et c'est pourquoi je tiens à faire cette déclaration, parce que tellement d'aspects négatifs en sont ressortis, mais je peux voir aussi beaucoup d'aspects positifs. J'ai appris l'anglais, et c'était mon objectif quand j'ai décidé d'y aller. Mon frère a appris l'anglais; c'était mon deuxième objectif, qu'il apprenne l'anglais. Et puis, j'ai appris plus de prières. J'ai appris le latin, et tous les dimanches, il y avait l'école du dimanche, donc on apprenait la Bible. Je connais la Bible par cœur. Je connais le latin. Je peux lire en latin. Et, et, une autre chose que j'ai apprise, c'est de prendre soin des enfants. Je savais déjà comment prendre soin des enfants. J'avais eu une certaine expérience en prenant soin de mes frères et sœurs, mais là-bas, j'ai appris plus quand j'étais responsable d'un enfant. Et je m'occupais de cet enfant sans aucun problème. Et puis j'ai appris à coudre. Déjà, je, je savais déjà, quand je suis arrivée au pensionnat, je savais déjà coudre, et c'était sur ces machines à pédales. Je pouvais même enfiler l'aiguille, je veux dire les bobines et tout, et je pouvais faire tout ça.



Mary Rose Julian.

Mary Rose Julian a déclaré n'avoir jamais subi de violence physique à l'école. « J'ai été là pendant un an et demi, et jamais une religieuse n'a levé la main sur moi. Et plusieurs personnes que j'ai écoutées, vous savez, parlaient de ce calvaire qui se passait tous les soirs, ou tous les jours, vous savez. Ils se faisaient frapper avec une lanière de cuir ou quelque chose leur arrivait. Rien de ce genre ne m'est jamais arrivé<sup>693</sup>. »

Pour Percy Tuesday, qui a fréquenté l'école catholique romaine de Kenora, les seuls souvenirs positifs de son éducation proviennent de la fois où il s'est défendu.

Mon ami et moi, on jouait souvent de la guitare ensemble. Donc, on jouait, on faisait du *jam*, vous savez. Un jour, le, le superviseur de mon ami a pris ma guitare, il me l'a enlevée, et je me suis senti, je suppose qu'il n'y avait rien à faire. Alors, je me suis précipité au bureau du directeur, et je lui ai dit : « Ce gars a pris ma guitare, je veux la ravoir tout de suite. » Et j'étais, j'étais fâché. On me l'a rapporté dix minutes après. C'est la seule fois, d'après mes souvenirs, où je me suis défendu. Le reste du temps, je me faisais dire que l'obéissance était la plus grande vertu, vous savez<sup>694</sup>.

## Le sport et les loisirs

« *Ce gymnase m'a sauvé.* »

Les occasions de participer à des sports organisés étaient limitées dans les pensionnats. Bon nombre d'écoles n'avaient pas de gymnase, de patinoire ou de terrain de jeu. L'équipement faisait souvent défaut, était en mauvais état ou était d'une taille inappropriée. Mais, là où elles existaient, de nombreux élèves saisissaient ces occasions sportives et récréatives restreintes qui leur étaient offertes. Plusieurs élèves ont dit que les activités sportives les avaient aidés à survivre dans les pensionnats.

Christina Kimball a fréquenté l'école catholique romaine près de Le Pas, où elle a été victime de violence physique, sexuelle et psychologique. Elle croit que c'est uniquement grâce à son engagement dans les sports qu'elle a survécu. « Je pratiquais plusieurs sports. Je jouais au baseball. Eh bien, on jouait au baseball, et même au hockey. On avait une équipe de hockey. C'était à mon avantage, d'une certaine façon, parce que j'aimais pratiquer des sports. Enfin, c'est une façon, ça aussi. Je ne sais pas comment je faisais, mais j'étais assez bonne dans les sports<sup>695</sup>. »

Noel Starblanket a dit au sujet de l'école de Qu'Appelle :

J'ai eu de bons moments, surtout par rapport aux sports, parce que j'aimais vraiment les sports. J'étais très athlétique et, à vrai dire, ce qui m'a gardé en vie, ce qui m'a aidé, c'est le sport. Quand j'étais obligé de revenir, après les vacances, ou quelque chose comme ça, la seule raison pour laquelle je voulais retourner, c'était pour les sports, rien d'autre. Je ne voulais pas y retourner pour l'enseignement, pour les enseignants, pour l'endoctrinement chrétien, ou, ou pour les corrections, ou pour les autres sévices. Je voulais y retourner pour les sports. C'était la seule raison pour laquelle j'y retournais<sup>696</sup>.

À l'école de Lestock, Geraldine Shingoose se réfugiait dans des activités parascolaires.

C'était une des choses que je faisais pour essayer d'oublier la violence, je participais à des rencontres d'athlétisme. J'essayais, j'étais assez sportive au pensionnat. Je me suis aussi jointe à un groupe de musique, et je jouais du trombone. Et c'était quelque chose qui me permettait de m'évader de la réalité de l'école, c'était un soulagement<sup>697</sup>.

Paul Andrew a passé sept ans au pensionnat de Grollier Hall, à Inuvik. Un de ses souvenirs les plus vifs et les plus positifs concerne les sports scolaires. Lors du dialogue public qui a eu lieu devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada dans le gymnase de l'école d'Inuvik, il s'est souvenu avoir couru dans ce gymnase à plusieurs reprises.



Ce gymnase m'a sauvé pour plusieurs raisons, parce qu'on était bons dans les trucs physiques, on était de bons athlètes, on était bons dans les sports. Je ne sais pas pour les autres, mais je n'étais pas très bon en classe. Je n'avais pas appris les bases, je n'avais pas beaucoup d'éducation. Et, on me traitait parfois de stupide et d'idiot, et je me sentais parfois stupide et idiot. Mais mettez-moi dans un gymnase, il n'y avait pas beaucoup de gens meilleurs que moi. Il y en avait, mais pas beaucoup qui étaient meilleurs que moi. Donc, j'adorais le gymnase. J'aimais être dans les sentiers de randonnée, j'aimais le hockey, être dans les arénas, parce qu'ils me faisaient sentir comme si je faisais partie de, ils me faisaient sentir bien. Mais pour l'enseignement, ce n'était pas du tout la même chose<sup>698</sup>.

John Kistabish est un autre des élèves qui a trouvé refuge dans les sports. « Mais j'aimais beaucoup jouer au hockey. J'aimais beaucoup parce que là on s'entraidait, t'étais pas tout seul, parce que je voulais gagner. Puis on avait du fun parce qu'on s'entraidait beaucoup<sup>699</sup>. » Dans certains cas, les entraîneurs gâchaient le plaisir des sports. Pierre Papatie était gardien de but pour l'équipe de l'école d'Amos. Il a dit : « Mettons quand qu'on perdait, c'était un coup de règle. Il fallait toujours qu'on gagne. On sa... On savait pas comment perdre. C'était toujours gagner, gagner<sup>700</sup>. »

Aaron Leon a passé sept ans à l'école de Mission, où il a été victime de violence sexuelle et physique. Les sports scolaires comptaient parmi ses quelques souvenirs positifs de la vie à l'école.

Et le côté positif, c'est que j'ai appris à jouer dans un groupe, j'ai appris à faire de la gymnastique, à jouer au soccer, au baseball, vous savez, mon côté actif. Un autre élément positif, je pense, c'était d'être parmi un grand groupe de personnes différentes que je ne connaissais pas. Je me sentais bien d'être parmi les miens, sans savoir qui ils étaient<sup>701</sup>.

La participation des élèves à l'athlétisme leur donnait un sentiment d'accomplissement. Lorsqu'elle a fréquenté l'école de Blue Quills, Alice Quinney attendait avec impatience les journées sportives. « La journée de l'athlétisme, c'était le jour où nos parents étaient invités à venir nous voir faire nos épreuves d'athlétisme. Même ma mère et mon père venaient<sup>702</sup>. »

Mel H. Buffalo se souvient d'avoir joué au hockey, au football et au soccer. Il se souvient aussi d'avoir participé à des activités d'athlétisme à l'école d'Edmonton, en Alberta. « J'ai gagné le championnat provincial du 2 milles, et je suis arrivé deuxième au niveau provincial pour la même épreuve. J'ai donc appris à courir de longues distances<sup>703</sup>. »

L'un des rares souvenirs positifs d'Albert Fiddler concernant l'école de Beauval, en Saskatchewan, concernait les sports. « J'étais un bon athlète, j'étais un bon joueur de hockey, j'étais un bon coureur,



Alice Quinney.

j'étais un bon sauteur, et c'est pourquoi je pense que j'ai commencé à me faire féliciter. J'ai commencé à recevoir un peu, un peu de reconnaissance comme athlète, parce que je pouvais courir plus vite que n'importe qui, je pouvais sauter plus haut que n'importe qui. J'étais donc bon au baseball. » Lorsque Fiddler avait des ennuis à l'école, le prêtre, qui dirigeait l'équipe de l'école, prenait sa défense. « Il ne voulait pas perdre son joueur de hockey, et il ne voulait pas perdre son coureur, parce qu'on aurait perdu des points lors des compétitions. »

Fiddler a dit que les garçons utilisaient souvent les catalogues de grands magasins comme protège-tibias, mais le nouveau directeur avait un plus grand intérêt pour les sports.

On a commencé à avoir de nouveaux patins, à avoir de bons bas. On a commencé à nous acheter, ce qu'on appelle des chandails des Maple Leafs de Toronto et des Canadiens, c'était de ces deux équipes; on avait donc deux ensembles de chandails. Et le chandail des Maple Leafs, on le portait quand on jouait chez nous, et puis, quand on allait jouer à l'extérieur, on était les Canadiens, mais on n'avait pas d'autres choses que le chandail et des casques, c'était tout, pas de masque, rien d'autre, non, non. On n'avait pas beaucoup, mais finalement, on a eu ces choses aussi. Le nouveau directeur a donc acheté tout ça pour nous. Et, on a commencé à grandir et à devenir de meilleurs joueurs de hockey, aussi. On a commencé à participer à des compétitions. On participait à des compétitions en ville, à Meadow Lake. Ils nous appelaient les joueurs de hockey de brousse, mais ils n'arrivaient pas à nous battre parce qu'on, on avait un bon entraîneur. On a donc commencé à gagner<sup>704</sup>.

Orval Commanda se souvient que le sport a joué un rôle positif dans sa vie à l'école pour garçons de Spanish, en Ontario, et qu'on utilisait la possibilité de faire du sport comme un incitatif pour pousser les élèves à faire leurs travaux scolaires.

Donc de toute façon, quand je suis arrivé ici, en 1952, il y avait beaucoup de sports, et j'aimais les sports, vous savez. J'ai joué au hockey et au basketball. Et à cette époque-là, on jouait à la balle molle et au billard. J'ai commencé à jouer au billard quand j'avais sept ans.

Et j'aimais faire du sport. Vous savez, si on voulait faire partie de l'équipe de hockey, on devait avoir fini nos travaux, vous savez<sup>705</sup>.

William Antoine a été l'un des élèves à rendre hommage au père jésuite Maurice pour avoir offert un programme sportif complet à l'école de Spanish.

La seule chose que j'aimais là-bas, c'était le sport. Oh, il y avait tous les sports. Vous savez, il y avait le basketball à l'automne, vous savez. Et puis le hockey, vous savez, à l'hiver. Et pendant l'été, il y avait la balle molle, le baseball et la crosse. La crosse était mon sport préféré. J'aimais vraiment ce sport, et j'étais bon aussi. Une petite balle qu'on se lançait pour essayer de marquer, ouais. J'ai vraiment aimé ce sport. Et j'étais

bon à la course, vous savez, j'étais rapide, j'étais mince. J'étais assez agile, vous savez, c'est pourquoi j'aimais ce sport.

Avec le père Maurice, il y avait aussi des banquets de sport pour honorer les succès des élèves et de l'équipe, et des galas sportifs annuels.

Vous savez, la course, le saut, le saut à la perche, le saut en hauteur et le lancer du poids. Tous ces jeux, vous savez, on jouait à ces jeux et c'était de vrais moments de plaisir, des jours amusants, vous savez. C'était pendant une journée, et ça durait toute la journée. Et ceux qui gagnaient, ils avaient des médailles quelconques, et ça montrait qu'on était bon à ce qu'on faisait, vous savez. Alors, c'était très motivant<sup>706</sup>.

Joseph Maud a appris à patiner à l'école de Pine Creek.

Et je me souviens, je me souviens de certaines des activités qu'on pratiquait. Il y avait une patinoire à l'extérieur, et mon frère Marcel m'a appris à patiner. Et une fois par semaine, le samedi soir, on faisait la fête sur la patinoire. Les filles se joignaient aux garçons, et on patinait de 18 h, peut-être, jusqu'à 22 h, tous les samedis. Donc, c'était, c'était probablement les moments les plus heureux que nous avons eus au pensionnat<sup>707</sup>.

En 1967, lorsque la ville de Winnipeg a accueilli les Jeux panaméricains, Patrick Bruyere fréquentait le pensionnat d'Assiniboia. Lui et neuf de ses camarades avaient été choisis pour courir à la cérémonie du flambeau aux Jeux panaméricains. Les garçons pensaient qu'ils allaient porter le flambeau dans le stade<sup>708</sup>.

Ça nous a pris, on est partis le dimanche matin de Minneapolis, et la dernière partie du trajet a été de St. Norbert au stade. Donc, on a couru, et puis deux gars ont couru les derniers milles, puis huit d'entre nous ont été emmenés au stade. Et on a apporté le drapeau avec des motifs, et on a apporté le drapeau canadien dans le stade. Alors, on devait plier les drapeaux et les remettre aux préposés officiels, au responsable des Jeux panaméricains, j'ai oublié son nom, et je pense que le premier ministre était là, je pense. Je ne me souviens même pas qui c'était, vous savez, à l'époque. Mais de toute façon, ils étaient là! Donc, on les a remis, et on est allés à l'extérieur, et on pensait qu'on allait porter le flambeau, puis l'un des gars des Affaires indiennes a dit : « Merci beaucoup, les gars! Le petit déjeuner vous attend juste là, des crêpes. » Et alors ils, ils ont donné le flambeau à cet athlète, et lui il l'a pris, et c'est tout. Donc, on n'en a pas fait de cas. Comme je disais, au pensionnat, on faisait ce qu'on nous disait de faire, c'est tout, on ne posait pas de questions<sup>709</sup>.

Plusieurs années plus tard, l'expérience vécue par Bruyere et ses compagnons d'études devenait le sujet d'un film. Bruyere y avait un rôle, soit celui d'un grand-père et il s'exprimait en ojibwa<sup>710</sup>. Lorsque les Jeux panaméricains ont eu lieu de nouveau à Winnipeg en 1999, on a réinvité les coureurs survivants auxquels on a présenté des excuses<sup>711</sup>.

Les élèves n'étaient pas tous des athlètes et les expériences athlétiques n'étaient pas toutes positives. Roddy Soosay se rappelle qu'un de ses professeurs d'éducation physique à l'école d'Hobbema était particulièrement sadique.

Tout ce que je me souviens de lui, c'est qu'il a saisi le ballon en me faisant courir, en le lançant et en me frappant à la tête croyant que c'était amusant, alors qu'il m'a lancé dans les airs. Je me souviens qu'il m'a empoigné à la gorge en me tenant dans les airs pour ensuite me laisser tomber alors que je mesurais, je l'ignore, lorsque j'y repense, pas plus de trois pieds. Et il m'a laissé tomber, alors qu'il mesurait probablement, peut-être six pieds et deux ou trois pouces, environ. Et il me tenait dans les airs, alors que je me disais qu'il allait probablement me laisser tomber, vous savez, d'une hauteur de quatre ou cinq pieds, et j'allais atterrir sur la tête. Et tout ce dont je me rappelle, c'est que j'essayais de me relever pendant qu'il me frappait au derrière. Et ce bâton de hockey — son bâton de hockey brisé que tous connaissaient — il l'avait baptisé « Hector ». Et il me frappait et m'obligeait à rester debout. Et je m'en souviens clairement, parce que j'étais incapable de redresser ma tête. Elle était appuyée sur mon épaule, comme ceci, et je ne parvenais pas à la redresser. Et je n'arrivais pas à comprendre la raison pour laquelle il m'était impossible de la redresser. Il a fallu énormément de temps avant que je puisse me tenir droit<sup>712</sup>.



Roddy Soosay.

Même les meilleurs élèves ne parvenaient qu'à trouver un réconfort limité dans les sports. Fred Sasakamoose, qui est devenu le premier Indien des traités ayant évolué dans la Ligue nationale de hockey, a fréquenté l'école de Duck Lake en Saskatchewan dans les années 1940. Il a déclaré que les prêtres qui administraient l'école provenaient du Québec et adoraient le hockey. En hiver, les garçons avaient l'occasion de patiner tous les jours. Cependant, le personnel de l'école exerçait dans les sports le même genre de discipline que dans tous les autres aspects de la vie scolaire. D'après Sasakamoose, « Les prêtres ne répétaient jamais. La deuxième fois, ils vous assénaient des coups de ceinture. Cependant, le père Roussell avait un rêve. Il me disait : "Freddie, je vais être très exigeant avec toi, mais si tu travailles fort, tu vas réussir"<sup>713</sup>. »

Il avait vu juste : Sasakamoose était le joueur étoile d'une équipe qui a remporté un championnat provincial<sup>714</sup>. Cependant, il avait également été l'objet d'énormément d'abus à l'école. Il a d'ailleurs quitté l'école dès qu'il en a eu la possibilité.

J'ai dit : « Je m'en vais chez moi pour rejoindre ma mère. » J'avais quinze ans. « Je m'en vais chez moi. » Mon Dieu, je me sens bien. Je sentais que le monde avait changé et qu'une porte s'ouvrait à moi. Il n'y avait plus de mur de l'autre côté de ces filles que

je n'avais jamais vues et qui s'y trouvaient depuis les dix dernières années. On était séparés d'elles; on ne pouvait pas leur parler, même pas à ma propre sœur<sup>715</sup>.

Lorsqu'un prêtre a emmené un dépisteur de hockey dans sa famille, Sasakamoose se cache, convaincu qu'on allait le ramener à l'école. Ce n'est qu'en l'amadouant qu'il accepte de jouer au hockey dans les rangs junior à Moose Jaw<sup>716</sup>. Même s'il était un bon joueur, il n'a jamais senti qu'il était fait pour le monde du sport professionnel : « Je me regardais parfois en disant, "comment j'en suis arrivé là?" Je ne voulais pas être un athlète, je ne voulais pas jouer au hockey, je ne voulais rien faire. Tout ce que je voulais, c'était mes parents<sup>717</sup>. »

Certains élèves ont trouvé refuge dans les arts. Une fois de plus, les possibilités étaient limitées et la discipline souvent stricte. La troupe de danse de l'école de Kamloops, dirigée par sœur Leonita, s'est fait grandement connaître en Colombie-Britannique. Les élèves joignaient les rangs des danseurs de Kamloops pour différentes raisons : certains appréciaient le fait qu'ils allaient rater la première messe; d'autres considéraient qu'il s'agissait là « d'une façon de tirer quelque chose de cet endroit ». Certains l'ont fait pour améliorer leur estime de soi et d'autres en raison du respect que suscitait la compagnie de danse chez les gens de l'extérieur<sup>718</sup>.

Jean Margaret Brown entretenait un sentiment mitigé à l'égard de son expérience de danse à Kamloops.

On nous forçait à apprendre l'irlandais et l'espagnol, alors que je faisais partie d'un groupe de danse juif. On devait chanter au son de toutes sortes de musique folklorique. J'imagine que c'était correct, mais cela n'avait rien à voir avec notre langue, nos traditions ou notre culture.

J'ai appris, des gens d'horizons différents, que l'appartenance à une troupe de danse suscite un sentiment particulier. Cependant, les efforts qu'on a déployés pour faire partie de ce groupe de danse étaient vraiment, mais vraiment difficiles. Les religieuses qui nous enseignaient faisaient preuve d'une discipline incroyable, alors qu'elles utilisaient souvent leurs jointures et des règles pour nous frapper sur le dos, les omoplates ou à la base de la tête<sup>719</sup>.



Jean Margaret Brown.

Wilbur Abrahams se souvient du moment où un jeune employé a introduit la musique rock à l'école d'Alert Bay.

Il ressemblait à, je ne sais pas, ce qu'on peut qualifier de musicien. Il a installé, ou suspendu, des haut-parleurs dans le sous-sol et mis de la musique, vous savez, la musique rock à cette époque de l'année, soit en 1953 ou peut-être en 1954. Cette

année-là, on qualifiait la musique de « jive ». Et je me souviens d'avoir dansé dans le sous-sol. J'avais l'impression de vivre une époque de ma vie où je pouvais tout simplement danser et oublier les abus dont j'avais fait l'objet. Peu de temps après, il a ouvert une petite salle qu'on avait, et c'est alors que les garçons et les filles se sont réunis. Et il y a cette fille qui m'a tirée et qui m'a, en quelque sorte, enseigné à danser et à me déhancher. Je me souviens d'avoir appris passablement vite et que j'aimais vraiment, mais vraiment danser parce que, vous savez, lorsque je dansais, j'oubliais où j'étais pendant une heure ou deux. C'était comme si, lorsque je dansais, je donnais tout ce que j'avais. Je m'en foutais, parce que je dansais pour oublier, et ça fonctionnait pendant ces quelques heures<sup>720</sup>.

Jusque dans les années 1960, on amenait des artistes autochtones dans certaines écoles afin qu'ils y donnent des cours. Henry Speck est né en 1908 et a fréquenté l'école d'Alert Bay pendant deux ans. Ses tableaux et ses sculptures ont commencé à retenir l'attention du public dans les années 1960. Il est devenu directeur artistique du projet de la grande maison Kwakwaka'wakw à Alert Bay au milieu des années 1960<sup>721</sup>. Au cours de cette période, il enseignait l'art à l'école locale. Un ancien élève, Don Willie, s'est souvenu des cours de Speck :

Comme je le disais plus tôt, Henry Speck est venu à l'externat et a dessiné un Oiseau-Tonnerre sur le tableau. C'était là une chose que j'aimais vraiment faire lorsque j'étais un jeune garçon, dessiner des bédés, simplement dessiner. J'ai commencé par les plus simples, je crois, et je me suis ensuite attaqué aux bandes dessinées de Marvel, aux superhéros et autres choses du genre, donc je savais un peu dessiner. Quand Henry Speck est venu et qu'il a fait ce dessin sur le tableau, je suis devenu, eh bien, j'ai appris à dessiner grâce à lui. J'avais donc ce livre et, j'ignore pourquoi, mais c'était comme si tous les enfants savaient qui j'étais. Ils aimaient mes dessins, parce que j'imitais Henry Speck à merveille, je crois. Ils me demandaient donc de commencer à dessiner pour eux. Je me suis donc mis à dessiner pour eux et je me suis retrouvé à dessiner et à donner un cours de sculpture à St. Mike's. Et les garçons de Joseph venaient, alors que leur père nous enseignait. Il était celui qui nous enseignait à sculpter. En tout cas, il m'a fait dessiner des tas de dessins dans sa salle de sculpture. Et il avait ce livre de dessins d'Henry Speck et je les ai tous reproduits sur les murs<sup>722</sup>.



Don Willie.



## Les cadets

*« J'ai appris et j'ai entendu bien pire que ça. »*

Plusieurs des garçons qui ont fréquenté les pensionnats faisaient partie des cadets, un programme de formation parrainé par l'armée. La formation des cadets entrait dans le cadre des exercices dans deux pensionnats anglicans que Michael Cheena a fréquentés dans les années 1960. « Pendant que j'étais au pensionnat, j'étais également membre des Cadets de l'Armée. J'allais chez les cadets une fois par semaine, le jeudi soir. J'aimais ça d'une certaine manière parce que c'était quelque chose que je devais faire pendant la semaine, vous savez, plutôt que de rester assis à ne rien faire<sup>723</sup>. »

Earl Clarke a également fait partie des cadets et se rappelle qu'il s'agissait d'un milieu très rigoureux.

Et les autres étaient des cadets. On devait, on devait joindre le 590<sup>e</sup> escadron. On marchait pendant des heures dans cet édifice et on devait rester debout pendant longtemps. Si votre nez vous piquait, ou peu importe, vous savez, on ne pouvait pas se gratter. Sinon, on devait se mettre à genoux, les bras étendus, ou on vous faisait courir. C'était ça, je crois, qu'on appelait la discipline militaire<sup>724</sup>.

Un des souvenirs les plus vifs que conserve Ray Silver de l'école d'Alberni pendant les années 1940 concerne les exercices militaires.

J'ai appris à marcher. Vous voyez, c'était la guerre et on nous amenait marcher sur la route. Et vous pouvez vous imaginer en train de marcher sur la route alors que vous avez soif et que vous êtes affamés... On était de jeunes garçons. Lorsqu'on nous a remis une petite, eh bien, plus tard, on avait même de petites carabines en bois qu'on a emportées, alors on marchait en chantant : « London's burning, London's burning, look over yonder. » C'est une chose que je n'oublierai jamais. « And there will always be an England, England shall be free » et nous allons libérer l'Angleterre, parce que c'est ce qu'ils nous ont enseigné<sup>725</sup>.

Il arrivait parfois que les élèves passent directement du corps de cadets à l'armée. Thomas Keesick a déclaré que, dans les années 1940, on avait recruté six garçons à l'école McIntosh de Kenora. « On a appris plus tard que ces six garçons avaient été envoyés à la guerre, à la Seconde Guerre mondiale, et qu'un seul est revenu. Il s'appelait Albert Stone et j'ai assisté à son enterrement à Grassy<sup>726</sup>. »

Noel Knockwood a rejoint l'armée canadienne après avoir fréquenté l'école de Shubenacadie dans les années 1940. « J'ai combattu pendant 413 jours en Corée. Et j'ai servi en 1952 et en 1953<sup>727</sup>. » Alan Knockwood a déclaré que la vie à l'école de Shubenacadie l'a préparé pour la marine canadienne.



J'ai fréquenté le camp d'entraînement de la marine. Debout, en ligne, pour l'entraînement physique le matin, ou autre, alors que je devais endurer le premier maître de classe ou, dans certains cas, le sergent instructeur, qui criait après moi. Je me tenais là, au garde-à-vous, en les regardant et en disant : « Vous n'êtes pas sœur Claire ou frère Sampson. J'ai appris et j'ai entendu bien pire que ça<sup>728</sup>. »

Larry Roger Listener a également apprécié sa participation au programme des cadets.

Le gouvernement n'a pas réalisé, vous savez, que ces garçons s'améliorent dans les cadets. C'était à l'époque de l'American Indian Movement (AIM) pendant tout ça. Ils ont donc éliminé le programme des cadets, peut-être parce qu'à leurs yeux, on faisait de nous des guerriers. Mais c'était le contraire, ils nous ont aidés. Chaque fois qu'on utilisait notre arme, c'était pour viser une cible. C'est là qu'on a appris pour la plupart à chasser, en utilisant ces armes<sup>729</sup>.

# Les améliorations

« *On était beaucoup plus libres.* »

En 1969, le gouvernement fédéral a restructuré le réseau des pensionnats. Les écoles étaient habituellement composées de deux entités distinctes : une école gérée par le gouvernement et une résidence administrée par l'Église. Au début des années 1970, des ententes ont été conclues selon lesquelles des organisations autochtones prenaient le relais de la direction de plusieurs des établissements. Greg Rainville a fréquenté l'école de Qu'Appelle pendant la mise en œuvre de ces transformations.

J'ai vu le, l'endroit où les prêtres et les sœurs contrôlaient l'école. J'étais là lorsque les Affaires indiennes ont pris le contrôle du pensionnat, et lorsque le contrôle par les Autochtones a commencé. Mais le plus important, les sœurs là, lorsque les sœurs et les prêtres étaient là, il y avait... les choses se sont améliorées lorsqu'ils sont partis. Ils n'étaient pas parfaits, mais il y avait encore des mauvais traitements lorsque les Affaires indiennes ont pris le contrôle. Bien des choses étaient, n'ont pas été résolues ou, ou n'ont pas été dites aux personnes, parce que tout allait toujours trop vite.

Greg Rainville affirme que le changement d'administration, de l'Église aux Affaires indiennes, a permis d'augmenter la liberté des pensionnaires et d'améliorer la qualité de la nourriture au pensionnat.

Lorsque les sœurs étaient là, c'était comme si on était en prison. Il y avait une grosse clôture tout autour. On ne pouvait pas partir. Oui, on avait des télévisions noir et blanc. On n'allait, on n'allait jamais nulle part. Tout ce qu'on avait se trouvait à l'extérieur dans la cour, ou au gymnase. Mais lorsque les Affaires indiennes sont arrivées, on, on nous a permis d'aller, par exemple, en ville à la quincaillerie, pour boire une boisson gazeuse, au café à Lebreton. On nous permettait de faire ça. Avant, on n'avait même pas le droit de sortir. On savait que si on nous voyait au centre-ville, on allait avoir des problèmes. Mais on était beaucoup plus libres. On avait l'habitude d'aller au cinéma, voir des films.

Lorsque les sœurs étaient là, tout était juste, je ne sais pas, tout était à base de bœuf haché. Tout ce qu'on mangeait, pendant toute l'année, c'était de la bouillie, des hamburgers, n'importe quoi, des foies de poulet ou du jambon bizarre. Mais avec les Affaires indiennes, la nourriture a commencé, comme, on avait des côtelettes de porc, on avait des pommes de terre bouillies, de la nourriture que l'on pouvait nommer. Comme, lorsque le contrôle autochtone a été mis sur pied, on est retourné, encore une fois, au bœuf haché, comme, vous savez, du bœuf haché au steak et du

steak au bœuf haché. C'était, c'est la seule manière que je peux décrire les périodes où des personnes différentes étaient là<sup>730</sup>.

Ronalee Lavallee a fréquenté l'école de Grayson, en Saskatchewan, dans les années 1960 et 1970. Elle a ensuite travaillé à l'école pendant vingt-deux ans comme travailleuse des services à l'enfance. Elle se souvient d'un changement d'attitude à l'école lorsque la bande a pris en charge la gestion de l'école. « Lorsque les Premières Nations ont pris en charge le pensionnat de la réserve et que les sœurs et les prêtres n'étaient plus là, j'ai pu voir la différence. C'était, comme, c'était beaucoup plus léger, je pouvais le voir chez les enfants. Ils étaient tellement plus libres<sup>731</sup>. »

Velma Jackson a été placée à l'école de Blue Quills après la mort de sa grand-mère. Elle venait d'une communauté différente de la plupart des autres élèves qui fréquentaient cette école, et elle sentait qu'elle était traitée en étrangère. À cette période, de nombreux superviseurs étaient des Autochtones. Selon elle, ils avaient tendance à favoriser les membres de leur famille. Elle a aussi dit que les superviseurs avaient l'habitude d'apporter de l'alcool à l'école pendant les fins de semaine. « Et ce sont ces personnes-là, des membres de la communauté autochtone, qui dirigeaient l'école. C'était... je me sentais complètement perdue... C'est là que je suis devenue alcoolique, à Blue Quills, parce qu'il y avait toujours de l'alcool à l'école. Je vous parie que si vous y allez et que vous regardez dans le sanctuaire des oiseaux, vous trouverez tout plein de bouteilles de bière<sup>732</sup>. »



Velma Jackson.

Amber K. K. Pelletier, qui a été la plus jeune survivante à faire une déclaration devant la Commission, a fréquenté le pensionnat exploité par le Marieval Community Education Centre, dans la réserve de la Première Nation de Cowessess, de 1993 à 1997. Selon elle, plusieurs politiques critiquées depuis longtemps étaient toujours en vigueur au pensionnat. Par exemple, l'école continuait à couper les cheveux des élèves à leur arrivée et à leur attribuer un numéro. Selon Amber Pelletier, dans les années 1990 « on pouvait dire quand un gardien était fâché parce qu'alors, il utilisait notre numéro pour nous appeler ou nous parler. Lorsqu'on attendait en file pour le déjeuner, le dîner ou le souper, si on était turbulents, un gardien disait : "numéro 20", et on arrêtait ce qu'on était en train de faire. »



Amber K. K. Pelletier.

Elle avait aussi l'impression que le comportement de certains membres du personnel était répréhensible.

Et il arrivait aux gardiens, à certains d'entre eux, de nous prendre dans leur bras et de nous embrasser sur la joue et de nous dire : « Je t'aime ». Je me souviens de ma première nuit, j'étais étendue et c'est ce qu'ils faisaient. Et je pensais que cette femme allait venir, cette femme allait venir jusqu'à mon lit. Alors le troisième ou quatrième jour, j'ai découvert que si je mettais mes couvertures par-dessus ma tête et que je semblais bien bordée, alors, vous savez, le travail serait fait. Alors, je n'avais qu'à les écouter marcher, « parce qu'il leur fallait un, deux ou trois pas pour aller du lit voisin à mon lit. Je pouvais alors juste sortir ma tête de sous les couvertures et dire « Je t'aime, bonne nuit ». Et ils n'auraient pas, ils n'auraient pas à m'embrasser<sup>733</sup>.



## La fin

« *L'école ferme pour toujours.* »

La plupart des élèves ont quitté le pensionnat lorsqu'ils ont atteint l'âge de seize ans. Certains d'entre eux, cependant, ont réussi à s'en aller plus tôt. À la fin d'un été, Roy Denny s'est caché dans les bois pour ne pas retourner à l'école. Lorsque l'agent des Indiens a rendu visite à sa grand-mère, elle lui a dit qu'il était préférable que son petit-fils reste à la maison pour l'aider. Selon Roy, « Ils ont dit "d'accord" et wow, j'étais vraiment content<sup>734</sup> ».

Les parents de Rebecca Many Grey Horses ont réussi à retirer leur fille de l'école anglicane de Cardston après qu'un élève lui ait cassé une clavicule. « On m'a amenée à l'hôpital et j'y ai passé quelques jours. Mes parents sont venus, et c'est à ce moment que j'ai demandé, vous savez, de ne pas y retourner<sup>735</sup>. »

Bon nombre d'élèves des résidences dans le nord du Canada dans les années 1960 et 1970 avaient largement dépassé l'âge officiel pour quitter l'école. Mais ils étaient originaires de communautés reculées et étaient venus pour terminer leur secondaire ou prendre part à une formation professionnelle. Plus vieux, certains trouvaient difficile de se plier aux couvre-feux et aux restrictions qui brimaient leur liberté. À la fin de son adolescence, Lena McKay a réussi à sortir furtivement de Breynat Hall, une des résidences de Fort Smith, dans les Territoires du Nord-Ouest, pour passer une soirée avec un ami. Elle a été prise sur le fait quand elle est revenue dans la soirée. Elle s'est sentie frustrée par les limites imposées à sa liberté. « J'en avais tellement assez que je me suis dit que non, ce n'était pas pour moi. Je ne peux pas rester. Alors, j'ai pensé "je ne vais pas me cacher et c'est terminé pour moi" ». Elle a donc quitté la résidence<sup>736</sup>.

Bon nombre d'élèves se rappellent le jour où ils ont quitté leur pensionnat. Roy Johnson était heureux lorsque le jour où il a pu quitter l'école est arrivé. « Et lorsque j'ai quitté l'école, j'étais, vous savez, eh bien, j'étais une victime d'abus, j'avais été maltraité et j'étais illettré. J'étais très heureux lorsque la dernière journée est arrivée et que j'ai quitté Carcross. J'ai sauté dans l'autobus — le chauffeur d'autobus, c'était notre ange parce qu'il nous ramenait à la maison vous comprenez<sup>737</sup>. »

William Francis Paul se rappelle très bien le jour où il a quitté l'école de Shubenacadie. Il a raconté qu'on l'avait réveillé en plein milieu de la nuit pour l'informer qu'il retournait à la maison. On l'a conduit



William Francis Paul.

à la gare locale et mis dans un train en direction de sa communauté. Dans le train, il s'est lié d'amitié avec une femme autochtone qui avait un fils de son âge. Au lieu de poursuivre sa route jusqu'à sa maison, il a débarqué du train et a habité avec eux un certain temps. Finalement, l'agent des Indiens l'a retrouvé et l'a ramené dans sa famille à Membertou, en Nouvelle-Écosse<sup>738</sup>.

Pour certains élèves, la dernière journée d'école était aussi celle où l'école fermait ses portes. Rose Marie Prosper affirme qu'elle n'oubliera jamais la journée où les élèves ont appris que l'école de Shubenacadie fermait ses portes. Un jour, au début de 1967, sa professeure, sœur Charles Marie, est venue dans la classe.

Elle s'est dirigée vers elle, vers son pupitre, et elle est restée là, et elle, elle nous regardait, et on, on parlait entre nous, et elle restait debout en nous regardant. Et on se disait qu'elle allait nous piquer une crise dans les prochaines minutes. Elle va frapper sur nos pupitres avec son bâton et nous dire de nous taire ou quelque chose comme ça.

Mais elle n'a rien dit. Et j'étais assise à mon pupitre et je la regardais. Je ne parlais pas parce que je, j'avais toujours écopé, j'avais en quelque sorte appris... à me taire. Alors, j'étais assise et je la regardais. Elle se tenait debout. Ses mains étaient placées comme ça, à la hauteur de sa bouche et elle nous regardait tous. Et elle a dit : « Ok, je veux que tout le monde se taise ». Alors, on était persuadé qu'on allait commencer à travailler.

Elle s'est alors assise à son bureau en avant. Elle a dit : « J'ai quelque chose à vous dire ». Et elle a dit : « Une fois que je vous aurai dit ce que j'ai à dire, je veux que vous restiez tous à vos pupitres, assis et que vous ne fassiez pas de bruit. Je veux que vous soyez très, très calmes. » Alors, on ne savait pas ce qui se passait. On ne savait rien. Puis elle a dit : « Lorsque vous quitterez l'école en juin, vous ne reviendrez pas. Elle a continué : « L'école ferme pour toujours. »

C'était la plus belle nouvelle, la plus belle nouvelle qu'on avait jamais entendue. Je veux dire, à l'époque on n'était pas censé toucher un garçon ou rien, mais il y avait des garçons dans notre classe, et lorsqu'elle a dit que personne ne revenait après notre départ en juin, qu'on ne se reverrait plus jamais, qu'on ne reverrait plus jamais les sœurs, qu'on ne reverrait plus jamais l'école, plus rien. Elle a continué : « Lorsque vous quitterez l'école pour retourner à la maison, vous y resterez pour toujours. » Lorsqu'elle nous a dit ça, on s'est tous levés d'un bond, on a frappé sur nos pupitres, on a lancé nos livres, on s'est pris dans les bras, on a pris les garçons dans nos bras. Et on pleurait, on riait, c'était la plus belle chose qu'on n'avait jamais entendue<sup>739</sup>.



Rose Marie Prosper.

Dorene Bernard fréquentait aussi l'école de Shubenacadie lorsque celle-ci a fermé en 1967.

Je me souviens de ma dernière journée où j'ai quitté le pensionnat à la fin de juin 1967. On était les derniers à partir parce qu'on devait prendre l'avion. On devait être, on était les derniers à quitter l'école, mes frères, mes sœurs et moi. Ma mère allait venir nous chercher à l'aéroport de Boston. On attendait la voiture qui nous amènerait à l'aéroport. Et c'était comme un endroit maléfique, vide, et on entendait l'écho de nos pas et de notre voix. Dans cet endroit, on pouvait entendre notre écho partout.

Je me souviens être montée dans la voiture, et avoir regardé derrière. La sœur descendait les marches en courant et elle a dit : « Tu oublies quelque chose, Dorene, tu oublies quelque chose », et elle m'a donné un missel. Je l'ai pris et je l'ai jeté. Je l'ai jeté au loin et je lui ai dit de le garder : « Je n'en ai pas besoin là où je vais. »

Une de mes sœurs a même eu peur lorsqu'on se préparait à partir. « Ne fais pas ça. Ne dis pas ça » qu'elle a dit. J'ai répondu : « Qu'est-ce qu'ils pourraient bien me faire? Ils ne nous feront plus rien dorénavant. Nous ne serons plus là<sup>740</sup>. »





# Bibliographie

Les notes en fin de chapitre du rapport débutent souvent par CVR, suivi d'un des sigles suivants : DASAG, DAV, DAE, ASPI, ARN, RNE et BAC. Les documents cités se trouvent dans la base de données de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. À la fin de chacune des notes, on trouve, entre crochets, le numéro d'identification de chacun des documents. Voici une brève description des bases de données.

**Base de données des documents actifs et semi-actifs du gouvernement (DASAG)** — Cette base de données contient les documents actifs et semi-actifs du gouvernement recueillis auprès de ministères fédéraux qui sont possiblement liés à l'administration et à la gestion du système des pensionnats. Conformément aux obligations du gouvernement fédéral découlant de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI), les documents ayant trait à l'histoire ou aux séquelles du système ont été communiqués à la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR). Les autres ministères fédéraux concernés étaient notamment : le ministère de la Justice, Santé Canada, la Gendarmerie royale du Canada et la Défense nationale. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada avait la responsabilité de rassembler et de communiquer les documents de ces autres ministères fédéraux à la CVR.

**Base de données des déclarations audio-visuelles (DAV)** — Cette base de données regroupe les déclarations audio et vidéo faites à la CVR dans le cadre d'audiences communautaires et d'événements régionaux et nationaux tenus par la Commission ainsi que d'autres événements spéciaux auxquels la Commission a participé.

**Base de données des documents d'archives des Églises (DAE)** — Cette base de données contient les documents recueillis auprès de diverses Églises et organisations religieuses ayant participé à l'administration et à la gestion des pensionnats indiens. Il s'agit notamment des entités associées à l'Église catholique romaine, à l'Église anglicane du Canada, à l'Église presbytérienne du Canada et à l'Église Unie du Canada. Les documents ont été recueillis conformément au mandat de la CVR, tel qu'il est énoncé dans la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, soit de « repérer les sources et créer un dossier historique le plus complet possible sur le système des pensionnats et ses séquelles ».

**Base de données des administrations scolaires des pensionnats indiens (ASPI)** — Cette base de données regroupe des documents sur chacun des pensionnats, conformément à la CRRPI.

**Base de données de l'analyse et de la recherche nationale (ARN)** — Cette base de données rassemble des documents recueillis par la Direction nationale de recherche et d'analyse d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, anciennement Résolution des questions des pensionnats indiens Canada (RQPIC). Les documents

contenus dans cette base de données visaient au départ la recherche sur diverses allégations, notamment sur les cas d'abus dans les pensionnats, et sont principalement issus de la procédure judiciaire dans des affaires criminelles et civiles puis de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI), ainsi que de processus de règlement extrajudiciaires tels que le règlement alternatif des différends. La plupart des documents proviennent d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. La collection regroupe également des documents d'autres ministères fédéraux et d'organisations religieuses. Pour certains documents fournis par des organismes externes, l'information comprise dans la base de données est incomplète. Le cas échéant, la note de bas de page contient l'information suivante : « aucun emplacement de document, aucun dossier source de document ».

**Base de données des séries rouge, noire et sur les écoles (RNE)** — Cette base de données contient les documents fournis à la Commission par Bibliothèque et Archives Canada. Les trois sous-séries regroupent des documents auparavant compris dans le Système central de gestion des dossiers de l'administration centrale, ou système de gestion des documents, pour les ministères qui ont précédé Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Les documents d'archives sont liés au fonds du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et font partie de la collection de Bibliothèque et Archives Canada.

**Base de données des documents et des contenants (fichiers) de documents d'archives de Bibliothèque et Archives Canada (DABAC)** — Cette base de données contient des documents recueillis auprès de Bibliothèque et Archives Canada. Les documents d'archives des ministères fédéraux possiblement liés à l'administration et à la gestion du système des pensionnats faisaient partie de la collection de Bibliothèques et Archives Canada. Au départ, les documents ayant trait à l'histoire ou aux séquelles du système des pensionnats indiens ont été recueillis par la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR), en collaboration avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, dans le cadre de leur mandat, tel qu'il est énoncé dans la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada a poursuivi la collecte de documents, conformément à l'obligation du gouvernement fédéral de divulguer ces documents dans le cadre de la Convention.

## **Bases de données de la Commission de vérité et réconciliation**

Base de données de l'analyse et de la recherche nationale : ARN

Base de données des déclarations audio-visuelles : DAV

## Livres

- Haig-Brown, Celia. *Resistance and Renewal: Surviving the Indian Residential School*, Vancouver, Arsenal Pulp Press, 1988.
- Marks, Don. *They Call Me Chief: Warriors on Ice*, Winnipeg, J. Gordon Shillingford, 2008.
- Metatawabin, Edmund en collaboration avec Alexandra Shimo. *Up Ghost River: a chief's journey through the turbulent water of Native history*, Toronto : Alfred A. Knopf Canada, 2014.
- Robinson, Laura. *Frontrunners = Niigaanibatowaad: a play in two acts*, Port Elgin : Brucedale Press, 2008.

## Chapitres de livres et articles de périodiques

- Bruyere, Patrick. « Introduction » de *Frontrunners = Niigaanibatowaad: a play in two acts*, par Laura Robinson, Port Elgin : Brucedale Press, 2008, p. 4-5.
- Lewis, Ruth. « The Psychological Approach to the Preschool Stutterer », *Canadian Medical Association Journal*, vol. 60, n° 5 (mai 1949), p. 497-500.
- Mandryk, Murray. « Uneasy Neighbours: White-Aboriginal relations and Agricultural Decline », *Writing Off the Rural West: Globalization, Governments and the Transformation of Rural Communities*, sous la direction de Roger Epp et Dave Whitson, Edmonton : University of Alberta Press en collaboration avec le Parkland Institute, 2001, p. 205-221.
- Radunovich, Heidi Liss et Garret D. Evans. « Bed Wetting », département des sciences de la famille, de la jeunesse et de la communauté, Université de la Floride/Institute of Food and Agricultural Sciences Extension, publication n° FCS2112, septembre 2013.
- Siebner, H. R., C. Limmer, A. Peinemann, A. Drzezga, B. E. Bloem, M. Schwaiger et B. Conrad. « Long-term Consequences of Switching Handedness: A Positron Emission Tomography Study on Handwriting in "Converted" Lefthanders », *The Journal of Neuroscience*, vol. 22 (1<sup>er</sup> avril 2002), p. 2816-2825.

## Sites Web

- Holder, M. K. « Teaching Left-Handers to Write », Handedness Research Institute, [Http://handedness.org/action/leftwrite.html](http://handedness.org/action/leftwrite.html) (consulté le 16 janvier 2014).

## **Autre**

Robinson, Laura, Lori Lewis et Liz Jarvis. Niigaanibatowaad FrontRunners, Office national du film du Canada, 2007.

Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, annexe N, « Mandat de la Commission de vérité et réconciliation ».

Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, 8 mai 2006, annexe N, « Mandat de la Commission de vérité et réconciliation [du Canada] », [http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/pdfs/SCHEDULE\\_N\\_FR.pdf](http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/pdfs/SCHEDULE_N_FR.pdf) (consulté le 14 mars 2015).

# Notes en fin de chapitre

## Préface

1. Canada, Rapport annuel du ministère des Affaires indiennes, 1931, p. 60.
2. Règlement relatif aux pensionnats indiens – site Web officiel des tribunaux (consulté le 5 février 2015) <http://www.residentialschoolsettlement.ca/french/french.html>.
3. Premier ministre Stephen Harper, Présentation d'excuses aux anciens élèves des pensionnats indiens, le 11 juin 2008, <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1100100015644/1100100015649>.
4. <http://collegedesflandres.etab.ac-lille.fr/HIDA/3HDA-Fran-INVICTUS-poem.pdf>

## Les survivants s'expriment

1. CVR, DAV, Bob Baxter, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 24 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-012.
2. CVR, DAV, Louise Bossum, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 6 mars 2013, numéro de déclaration : SP105.
3. CVR, DAV, Thérèse Niquay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 6 mars 2013, numéro de déclaration : SP105.
4. CVR, DAV, Jeannette Coo Coo, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 6 mars 2013, numéro de déclaration : SP105.
5. CVR, DAV, Albert Elias, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 1<sup>er</sup> juillet 2011, numéro de déclaration : SC092.
6. CVR, DAV, Paul Stanley, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Deroche (Colombie-Britannique), 19 janvier 2010, numéro de déclaration : 2011-5057.
7. CVR, DAV, Eva Lapage, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 29 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2919.
8. CVR, DAV, Bob Baxter, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 24 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-012.
9. CVR, DAV, Lynda Pahpasay McDonald, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-130.
10. CVR, DAV, Mabel Brown, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 28 septembre 2011, numéro de déclaration : 2011-0325.
11. CVR, DAV, Emily Kematch, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-063.
12. CVR, DAV, Piita Irniq, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 27 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2905.
13. CVR, DAV, Anthony Henry, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-086.
14. CVR, DAV, Albert Fiddler, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1760.

15. CVR, DAV, Doris Young, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 22 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-3517.
16. CVR, DAV, Delores Adolph, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 19 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3458.
17. CVR, DAV, Rosalie Webber, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 26 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2891.
18. CVR, DAV, Martha Loon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 25 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-021.
19. CVR, DAV, Richard Hall, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 18 septembre 2013, numéro de déclaration : 2011-1852.
20. Mots traduits confirmés par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
21. CVR, DAV, Noel Starblanket, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 16 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-3314.
22. CVR, DAV, Patrick James Hall, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 21 décembre 2010, numéro de déclaration : 03-001-10-036.
23. CVR, DAV, Leona Martin, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 17 janvier 2012, numéro de déclaration : SP036.
24. CVR, DAV, Andre Tautu (traduit de l'inuktitut), déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Chesterfield Inlet (Nunavut), 22 mars 2011, numéro de déclaration : SP005.
25. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2689.
26. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3978.
27. CVR, DAV, Josephine Eshkibok, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 13 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2014.
28. CVR, DAV, Isaac Daniels, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 22 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1779.
29. CVR, DAV, Donna Antoine, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Enderby (Colombie-Britannique), 13 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3287.
30. CVR, DAV, Vitaline Elsie Jenner, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-131.
31. CVR, DAV, Ken A. Littledeer, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 26 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24-NOV10-028.
32. CVR, DAV, Andrew Bull Calf, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Lethbridge (Alberta), 10 octobre 2013, numéro de déclaration : 2011-0273.
33. CVR, DAV, Martha Minoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Lethbridge (Alberta), 10 octobre 2013, numéro de déclaration : 2011-1748.
34. CVR, DAV, Maureen Gloria Johnson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 26 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-1126.
35. CVR, DAV, Paul Dixon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Val-d'Or (Québec), 6 février 2012, numéro de déclaration : SP101.
36. CVR, DAV, Lynda Pahpasay McDonald, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-130.

37. CVR, DAV, Dorothy Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 25 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-014.
38. CVR, DAV, Albert Marshall, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-050.
39. CVR, DAV, Jaco Anaviapik (traduit de l'inuktitut), déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Pond Inlet (Nunavut), 7 février 2014, numéro de déclaration : SP044.
40. CVR, DAV, Ellen Smith, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort McPherson (Territoires du Nord-Ouest), 14 septembre 2011, numéro de déclaration : 2011-0346.
41. CRV, DAV, Shirley Williams, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Spanish (Ontario), 12 septembre 2009, numéro de déclaration : 2011-5040.
42. CRV, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Key (Saskatchewan), 21 janvier 2012, numéro de déclaration : SP039.
43. CVR, DAV, Leon Wyallon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Behchoko (Territoires du Nord-Ouest), 15 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0244.
44. CVR, DAV, Anthony Henry, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-086.
45. CVR, DAV, Ivan George, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 18 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3472.
46. CVR, DAV, Cecilia Whitefield-Big George, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-030.
47. CRV, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Key (Saskatchewan), 21 janvier 2012, numéro de déclaration : SP039.
48. CRV, DAV, Ethel Johnson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation d'Eskasoni (Nouvelle-Écosse), 14 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2680.
49. CRV, DAV, Dorothy Jane Beaulieu, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Resolution (Territoires du Nord-Ouest), 28 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0379.
50. CVR, DAV, Hazel Mary Anderson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-034.
51. CRV, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation d'Eskasoni (Nouvelle-Écosse), 14 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2681.
52. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Île Gambier (Colombie-Britannique), 29 juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-3279.
53. CVR, DAV, Dorene Bernard, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Indian Brook (Nouvelle-Écosse), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : SP029.
54. CVR, DAV, Frederick Ernest Koe, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 30 juin 2011, numéro de déclaration : SC091.
55. CVR, DAV, Howard Stacy Jones, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 4 décembre 2010, numéro de déclaration : 01-BC-03DE10-001.



56. CVR, DAV, Shirley Leon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Deroche (Colombie-Britannique), 19 janvier 2010, numéro de déclaration : 2011-5048.
57. CVR, DAV, Marlene Kayseas, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 16 janvier 2012, numéro de déclaration : SP035.
58. CVR, DAV, Rick Gilbert, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 20 septembre 2013, numéro de déclaration : 2011-2389.
59. CVR, DAV, Alma Scott, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-016.
60. CVR, DAV, Leona Bird, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 21 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-4415.
61. CVR, DAV, Sam Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Nation des Cris d'Opaskwayak (Manitoba), 17 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-0294.
62. CVR, DAV, Benjamin Joseph Lafford, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : SC075.
63. CVR, DAV, Larry Beardy, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thompson (Manitoba), 25 septembre 2012, numéro de déclaration : SP082.
64. CVR, DAV, Emily Kematch, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-063.
65. CVR, DAV, Sphenia Jones, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Terrace (Colombie-Britannique), 29 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-3300.
66. CVR, DAV, John B. Custer, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-19JU10-057.
67. CVR, DAV, Dorothy Hart, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Nelson House (Manitoba), 22 février 2012, numéro de déclaration : 2011-2586.
68. CVR, DAV, Florence Horassi, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Tulita (Territoires du Nord-Ouest), 10 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0394.
69. CVR, DAV, Joe Krimmerdjuar, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 30 juin 2011, numéro de déclaration : SC091.
70. CVR, DAV, Albert Elias, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 1<sup>er</sup> juillet 2011, numéro de déclaration : SC092.
71. CVR, DAV, Sam Kautainuk (traduit de l'inuktitut), déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Pond Inlet (Nunavut), 7 février 2012, numéro de déclaration : SP044.
72. CVR, DAV, Nellie Ningewance, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Sault Ste. Marie (Ontario), 1<sup>er</sup> juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-0305.
73. CVR, DAV, Campbell Papequash, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Key (Saskatchewan), 20 janvier 2012, numéro de déclaration : SP038.
74. CVR, DAV, Marthe Basile Coocoo, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Montréal (Québec), 26 avril 2013, numéro de déclaration : 2011-6103.
75. CVR, DAV, Pauline St-Onge, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, 25 avril 2013, Montréal (Québec), numéro de déclaration : 2011-6134.
76. CVR, DAV, Louise Large, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, St. Paul (Alberta), 7 janvier 2011, numéro de déclaration : 01-AB-06JA11-012.
77. CVR, DAV, Rachel Chakasim, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Timmins (Ontario), 9 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-4-6NOV10-019.
78. CVR, DAV, Linda Head, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-4442.

79. CVR, DAV, Gilles Petiquay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 6 mars 2013, numéro de déclaration : 2011-6001.
80. CVR, DAV, Mary Courchene, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Pine Creek (Manitoba), 28 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2515.
81. CVR, DAV, Roy Denny, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation d'Eskasoni (Nouvelle-Écosse), 14 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2678.
82. CVR, DAV, Roy Denny, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation d'Eskasoni (Nouvelle-Écosse), 14 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2678.
83. CVR, DAV, Calvin Myerion, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-122.
84. CVR, DAV, Archie Hyacinthe, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Kenora (Ontario), 15 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0279.
85. CVR, DAV, Dorene Bernard, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Indian Brook (Nouvelle-Écosse), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : SP029.
86. CVR, DAV, Ida Ralph Quisess, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 24 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-002.
87. CVR, DAV, Vitaline Elsie Jenner, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-131. (Mots traduits confirmés par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.)
88. CVR, DAV, Lily Bruce, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 4 août 2011, numéro de déclaration : 2011-3285.
89. CVR, DAV, Margaret Simpson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-051.
90. CVR, DAV, Lynda Pahpasay McDonald, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-130.
91. CVR, DAV, Emily Kematch, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-063.
92. CVR, DAV, Verna Kirkness, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-033.
93. CVR, DAV, Alice Quinney, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-049.
94. CVR, DAV, Lily Bruce, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Albert Bay (Colombie-Britannique), 4 août 2011, numéro de déclaration : 2011-3285.
95. CVR, DAV, Helen Harry, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 20 septembre 2013, numéro de déclaration : 2011-3203.
96. CVR, DAV, Ricky Kakekagumick, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 15 décembre 2011, numéro de déclaration : 2011-4200.
97. CVR, DAV, Bernice Jacks, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3971.
98. CVR, DAV, Victoria Boucher-Grant, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Ottawa (Ontario), 5 février 2011, numéro de déclaration : 01-ON-05FE11-004.

99. CVR, DAV, Elaine Durocher, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-059.
100. CVR, DAV, Brian Rae, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario) 14 juillet 2010, numéro de déclaration : 2011-4198.
101. CVR, DAV, Julianna Alexander, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Enderby (Colombie-Britannique), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3286.
102. CVR, DAV, Murray Crowe, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Sault Ste. Marie (Ontario), 1<sup>er</sup> juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-0306.
103. CVR, DAV, Wilbur Abrahams, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Terrace (Colombie-Britannique), 30 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-3301.
104. CVR, DAV, John B. Custer, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-19JU10-057.
105. CVR, DAV, Elizabeth Tapiatic Chiskamish, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Chisasibi (Québec), 20 mars 2013, numéro de déclaration : 2011-3363. (Traduit du cri à l'anglais par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.)
106. CVR, DAV, Phyllis Webstad, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Williams Lake (Colombie-Britannique), 16 mai 2013, numéro de déclaration : SP111.
107. Monica Lamb-Yorski, « Orange Shirt Day Makes its Debut in Williams Lake Sept. 30 », *The Williams Lake Tribune*, 19 septembre 2013, <http://www.wltribune.com/news/224499761.html>.
108. CVR, DAV, Larry Beardy, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thompson (Manitoba), 25 septembre 2012, numéro de déclaration : SP082.
109. CVR, DAV, Ilene Nepoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-2380.
110. CVR, DAV, Nick Sibbeston, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 29 juin 2011, numéro de déclaration : NNE202.
111. CVR, DAV, Carmen Petiquay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 5 mars 2013, numéro de déclaration : SP104.
112. CVR, DAV, Martin Nicholas, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Grand Rapids (Manitoba), 24 février 2010, numéro de déclaration : 07-MB-24FB10-001.
113. CVR, DAV, Frances Tait, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3974.
114. CVR, DAV, Dorothy Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 25 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-014.
115. CVR, DAV, Lorna Morgan, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-041.
116. CVR, DAV, Geraldine Bob, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2685.
117. CVR, DAV, Stella August, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-005.
118. CVR, DAV, William Herney, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 29 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2923.
119. CVR, DAV, Margaret Plamondon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest), 6 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0387.

120. CVR, DAV, Joanne Morrison Methot, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2875.
121. CVR, DAV, Shirley Ida Moore, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 2 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0089.
122. CVR, DAV, Arthur Ron McKay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-044.
123. CVR, DAV, Margo Wylde, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Val-d'Or (Québec), 5 février 2012, numéro de déclaration : SP100.
124. CVR, DAV, William Antoine, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 12 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2002.
125. CVR, DAV, Peter Nakogee, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Timmins (Ontario), 9 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-4-6NOV10-023. (Traduit du maskegon à l'anglais par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.)
126. CVR, DAV, Marcel Guiboche, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-19JU10-034.
127. CVR, DAV, Calvin Myerion, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-122.
128. CVR, DAV, Lily Bruce, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 4 août 2011, numéro de déclaration : 2011-3285.
129. CVR, DAV, Andrew Bull Calf, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Lethbridge (Alberta), 10 octobre 2013, numéro de déclaration : 2011-0273.
130. CVR, DAV, Percy Thompson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : SP125.
131. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Deline (Territoires du Nord-Ouest), 2 mars 2010, numéro de déclaration : 07-NWT-02MR10-002.
132. CVR, DAV, Alfred Nolie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 20 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3293.
133. CVR, DAV, Martin Nicholas, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Grand Rapids (Manitoba), 24 février 2010, numéro de déclaration : 07-MB-24FB10-001.
134. CVR, DAV, Meeka Alivaktuk (traduit de l'inuktitut), déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Pangnirtung (Nunavut), 13 février 2012, numéro de déclaration : SP045.
135. CVR, DAV, Emily Kematch, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-063.
136. CVR, DAV, Greg Rainville, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 22 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1752.
137. CVR, DAV, Robert Malcolm, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-090.
138. CVR, DAV, Jacqueline Barney, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Val-d'Or (Québec), 5 février 2012, numéro de déclaration : SP100.
139. CVR, DAV, Dianne Bossum, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 6 mars 2013, numéro de déclaration : SP105.
140. CVR, DAV, Geraldine Shingoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-19JU10-033.

141. CVR, DAV, Dorothy Nolie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 20 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3294.
142. CVR, DAV, Leon Wyallon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Behchoko (Territoires du Nord-Ouest), 15 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0244.
143. CVR, DAV, David Nevin, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Indian Brook (Nouvelle-Écosse), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : SP029.
144. CVR, DAV, Alan Knockwood, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Indian Brook (Nouvelle-Écosse), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : SP029.
145. CVR, DAV, Allen Kagak, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 29 juin 2011, numéro de déclaration : SC090.
146. CVR, DAV, Richard Kaiyogan, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 30 juin 2011, numéro de déclaration : SC091.
147. CVR, DAV, Sam Kautainuk (traduit de l'inuktitut), déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Pangnirtung (Nunavut), 7 février 2012, numéro de déclaration : SP044.
148. CVR, DAV, Pierrette Benjamin, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 6 mars 2013, numéro de déclaration : SP105.
149. CVR, DAV, Alphonsine McNeely, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Good Hope (Territoires du Nord-Ouest), 13 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-NWT-JY10-002.
150. CVR, DAV, Ken A. Littledeer, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 26 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24-NOV10-028.
151. CVR, DAV, William Herney, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 29 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2923.
152. CVR, DAV, Mary Courchene, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Pine Creek (Manitoba), 28 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2515.
153. CVR, DAV, Lydia Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-029.
154. CVR, DAV, Monique Papatie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Val-d'Or (Québec), 6 février 2012, numéro de déclaration : SP101.
155. CVR, DAV, Arthur Ron McKay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18Ju10-044.
156. CVR, DAV, Ronalee Lavallee, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1776.
157. CVR, DAV, Mary Stoney, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 24 juillet 2013, numéro de déclaration : SP124.
158. CVR, DAV, Albert Fiddler, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1760.
159. CVR, DAV, Alex Alikashuak, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-137.
160. CVR, DAV, Ellen Smith, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort McPherson (Territoires du Nord-Ouest), 14 septembre 2011, numéro de déclaration : 2011-0346.
161. CVR, DAV, Russell Bone, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Keeseekoowenin (Manitoba), 28 mai 2010, numéro de déclaration : S-KFN-MB-01-001.

162. CVR, DAV, Rose Dorothy Charlie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 27 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-1134.
163. CVR, DAV, Robert Joseph, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : SC093.
164. CVR, DAV, Paul Dixon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Val-d'Or (Québec), 6 février 2012, numéro de déclaration : SP101.
165. CVR, DAV, John Kistabish, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Montréal (Québec), 26 avril 2013, numéro de déclaration : 2011-6135
166. CVR, DAV, Joline Huskey, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Behchoko (Territoires du Nord-Ouest), 15 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0231.
167. CVR, DAV, Bruce R. Dumont, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Batoche (Saskatchewan), 23 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-SK-18-25JY10-013.
168. CVR, DAV, Andrew Bull Calf, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Lethbridge (Alberta), 10 octobre 2013, numéro de déclaration : 2011-0273.
169. CVR, DAV, Evelyn Kelman, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Lethbridge (Alberta), 10 octobre 2013, numéro de déclaration : SP128.
170. CVR, DAV, Marilyn Buffalo, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : SP125.
171. CVR, DAV, Sarah McLeod, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Kamloops (Colombie-Britannique), 8 août 2009, numéro de déclaration : 2011-5009.
172. CVR, DAV, Mary Olibuk Tatty, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Rankin Inlet (Nunavut), 21 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0156.
173. CVR, DAV, Thaddee Andre, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Montréal (Québec), 25 avril 2013, numéro de déclaration : 2011-6068.
174. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-055.
175. CVR, DAV, Gordon James Pemmican, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-069.
176. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, île Gambier (Colombie-Britannique), 29 juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-3279.
177. CRV, DAV, Jeanette Basile Laloche, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Montréal (Québec), 27 avril 2013, numéro de déclaration : 2011-6136.
178. Radunovich et Evans, « Bed Wetting », p. 1-2.
179. CVR, DAV, Albert Fiddler, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1760.
180. CVR, DAV, Russell Bone, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Keeseekoowenin (Manitoba), 28 mai 2010, numéro de déclaration : S-KFN-MB-01-001.
181. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, île Gambier (Colombie-Britannique), 29 juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-3279.
182. CVR, DAV, Helen Kakekayash, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Ottawa (Ontario), 5 février 2011, numéro de déclaration : 01-ON-05FE11-002.
183. CVR, DAV, Alfred Nolie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 20 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3293.
184. CVR, DAV, Louise Large, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, St. Paul (Alberta), 7 janvier 2011, numéro de déclaration : 01-AB-06JA11-012.

185. CVR, DAV, Patrick James Hall, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 21 décembre 2010, numéro de déclaration : 03-001-10-036.
186. CVR, DAV, Josephine Eshkibok, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 13 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2014.
187. CVR, DAV, Wesley Keewatin, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Île Gambier (Colombie-Britannique), 28 juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-3276.
188. CVR, DAV, Wendy Lafond, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Batoche (Saskatchewan), 24 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-SK-18-25JY10-015.
189. CVR, DAV, Don Willie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 3 août 2011, numéro de déclaration : 2011-3284.
190. CVR, DAV, Frank Tomkins, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Batoche (Saskatchewan), 21 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-SK-18-25JY10-009.
191. CVR, DAV, William Francis Paul, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2873.
192. CVR, DAV, Joseph Ward, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2872.
193. CVR, DAV, Mary Rose Julian, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 27 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2880.
194. CVR, DAV, Benjamin Joseph Lafford, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Eskasoni (Nouvelle-Écosse), 14 octobre 2011, numéro de déclaration : SP030.
195. Radunovich et Evans, « Bed Wetting », p. 3.
196. CVR, DAV, Benjamin Joseph Lafford, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Eskasoni (Nouvelle-Écosse), 14 octobre 2011, numéro de déclaration : SP030.
197. CVR, DAV, Joanne Morrison Methot, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2875.
198. CVR, DAV, Ron Windsor, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Terrace (Colombie-Britannique), 1<sup>er</sup> décembre 2011, numéro de déclaration : 2011-3307.
199. CVR, DAV, Nora Abou-Tibbett, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Watson Lake (Yukon), 25 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0205.
200. CVR, DAV, John B. Custer, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-19JU10-057.
201. CVR, DAV, Noel Knockwood, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 29 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2922.
202. CVR, DAV, Lydia Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-029.
203. CVR, DAV, Mel H. Buffalo, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 24 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-2535.
204. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Prince Albert (Saskatchewan), 1<sup>er</sup> février 2012, numéro de déclaration : 2011-3879. (Traduit du cri des bois à l'anglais par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.)
205. CVR, DAV, Daniel Andre, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 23 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0202.
206. CVR, DAV, Percy Tuesday, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-083.

207. CVR, DAV, Stella Bone, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Keeseekoowenin (Manitoba), 29 mai 2010, numéro de déclaration : S-KFN-MB-01-006.
208. CVR, DAV, Bernadette Nadjiwan, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Spanish (Ontario), 12 septembre 2009, numéro de déclaration : 2011-5029.
209. CVR, DAV, David Charleson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Deroche (Colombie-Britannique), 20 janvier 2010, numéro de déclaration : 2011-5043.
210. CVR, DAV, Louise Large, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, St. Paul (Alberta), 7 janvier 2011, numéro de déclaration : 01-AB-06JA11-012.
211. CVR, DAV, Ilene Nepoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-2380.
212. CVR, DAV, Larry Roger Listener, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, 25 juillet 2013, Hobbema (Alberta), numéro de déclaration : SP125.
213. CVR, DAV, Lydia Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-029.
214. CVR, DAV, Vitaline Elsie Jenner, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-131.
215. CVR, DAV, Shirley Waskewitch, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-3521.
216. CVR, DAV, Lydia Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-029.
217. CVR, DAV, Marlene Kayseas, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 16 janvier 2012, numéro de déclaration : SP035.
218. CVR, DAV, Martha Minoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Lethbridge (Alberta), 10 octobre 2013, numéro de déclaration : 2011-1748.
219. CVR, DAV, Stella Bone, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Keeseekoowenin (Manitoba), 29 mai 2010, numéro de déclaration : S-KFN-MB-01-006.
220. CVR, DAV, Bernice Jacks, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3971.
221. CVR, DAV, Wilbur Abrahams, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Terrace (Colombie-Britannique), 30 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-3301.
222. CVR, DAV, Antonette White, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3984.
223. CVR, DAV, Kiatch Nahanni, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2684.
224. CVR, DAV, Ken A. Littledeer, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 26 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24-NOV10-028.
225. CVR, DAV, Lorna Morgan, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-041.
226. CVR, DAV, Daisy Diamond, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : SC110.
227. CVR, DAV, Florence Horassi, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Tulita (Territoires du Nord-Ouest), 10 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0394.



228. CVR, DAV, Simon Awashish, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 5 mars 2013, numéro de déclaration : SP104.
229. CVR, DAV, Dora Fraser, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-19JU10-012.
230. CVR, DAV, Ellen Okimaw, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Timmins (Ontario), 8 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-4-6NOV10-022.
231. CVR, DAV, Woodie Elias, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort McPherson (Territoires du Nord-Ouest), 12 septembre 2012, numéro de déclaration : 2011-0343.
232. CVR, DAV, Dorothy Nolie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 20 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3294.
233. CVR, DAV, Faron Fontaine, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Long Plain (Manitoba), 27 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-MB-26JY10-009.
234. CVR, DAV, Andrew Paul, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Paulatuk (Territoires du Nord-Ouest), 17 avril 2012, numéro de déclaration : SP067.
235. CVR, DAV, Nellie Trapper, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-086.
236. CVR, DAV, Rick Gilbert, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 20 septembre 2013, numéro de déclaration : 2011-2389.
237. CVR, DAV, Doris Young, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 22 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-3517.
238. CVR, DAV, Ken A. Littledeer, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 26 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24-NOV10-028.
239. CVR, DAV, Don Willie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 3 août 2011, numéro de déclaration : 2011-3284.
240. CVR, DAV, Ray Silver, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 17 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3467.
241. CVR, DAV, Mary Beatrice Talley, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, High Level (Alberta), 3 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-3197.
242. CVR, DAV, William Antoine, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 12 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2002.
243. CVR, DAV, Gerald McLeod, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 27 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-1130.
244. CVR, DAV, Louise Large, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, St. Paul (Alberta), 7 janvier 2011, numéro de déclaration : 01-AB-06JA11-012.
245. CVR, DAV, Shirley Ida Moore, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 2 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0089.
246. CVR, DAV, Chris Frenchman, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 24 juillet 2013, numéro de déclaration : SP124.
247. CVR, DAV, Mel H. Buffalo, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 24 juillet 2013, numéro de déclaration : SP124.
248. CVR, DAV, Darlene Thomas, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 19 septembre 2013, numéro de déclaration : 2011-3200.

249. CVR, DAV, Connie McNab, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2715.
250. CVR, DAV, Bernard Catcheway, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Skownan (Manitoba), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2510.
251. CVR, DAV, Diane Bossum, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 5 mars 2013, numéro de déclaration : 2011-5079.
252. CVR, DAV, Bernard Sutherland, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Albany (Ontario), 29 janvier 2013, numéro de déclaration : 2011-3180. (Traduit du cri à l'anglais par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.)
253. CVR, DAV, Ethel Johnson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation d'Eskasoni (Nouvelle-Écosse), 14 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2680.
254. CVR, DAV, Mary Beatrice Talley, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, High Level (Alberta), 3 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-3197.
255. CVR, DAV, Victoria McIntosh, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-123.
256. CVR, DAV, Stella Bone, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Keeseekoowenin (Manitoba), 29 mai 2010, numéro de déclaration : S-KFN-MB-01-006.
257. Canada, Rapport annuel du ministère des Affaires indiennes, 1947, p. 216.
258. CVR, DAV, Alfred Nolie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 20 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3293.
259. CVR, DAV, Shirley M. Villeneuve, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 février 2011, numéro de déclaration : 2011-2691.
260. CVR, DAV, Stella Bone, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Keeseekoowenin (Manitoba), 29 mai 2010, numéro de déclaration : S-KFN-MB-01-006.
261. CVR, DAV, Mel H. Buffalo, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 24 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-2535.
262. CVR, DAV, Daisy Hill, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3967.
263. CVR, DAV, Julianna Alexander, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Enderby (Colombie-Britannique), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3286.
264. CVR, DAV, Inez Dieter, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 16 janvier 2012, numéro de déclaration : SP035.
265. CVR, DAV, Frances Tait, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3974.
266. CVR, DAV, Hazel Bitternose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 17 janvier 2012, numéro de déclaration : SP036.
267. CVR, DAV, Gladys Prince, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Brandon (Manitoba), 13 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2498. (Traduit de l'ojibwa à l'anglais par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.)

268. CVR, DAV, Doris Judy McKay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Rolling River (Manitoba), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2514.
269. CVR, DAV, Betty Smith-Titus, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 27 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-1132.
270. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Key (Saskatchewan), 21 janvier 2012, numéro de déclaration : SP039.
271. CVR, DAV, Mary Rose Julian, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 27 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2880.
272. CVR, DAV, Ilene Nepoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-2380.
273. CVR, DAV, Campbell Papequash, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Key (Saskatchewan), 20 janvier 2012, numéro de déclaration : SP038.
274. CVR, DAV, Ula Hotonami, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 5 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-2654.
275. CVR, DAV, Andrew Speck, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 14 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3988.
276. CVR, DAV, Ellen Smith, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort McPherson (Territoires du Nord-Ouest), 14 septembre 2011, numéro de déclaration : 2011-0346.
277. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation d'Eskasoni (Nouvelle-Écosse), 14 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2681.
278. CVR, DAV, Josephine Eshkibok, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 13 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2014.
279. CVR, DAV, Darlene Wilson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Port Alberni (Colombie-Britannique), 13 mars 2012, numéro de déclaration : 2011-4065.
280. CVR, DAV, Geraldine Bob, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 février 2011, numéro de déclaration : 2011-2685.
281. CVR, DAV, Rose Marie Prosper, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2868.
282. CVR, DAV, Isabelle Whitford, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Keeseekoowenin (Manitoba), 28 mai 2010, numéro de déclaration : S-KFN-MB-01-004.
283. CVR, DAV, Emily Kematch, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-063.
284. CVR, DAV, Shirley Ida Moore, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 2 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0089.
285. CVR, DAV, Florence Horassi, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Tulita (Territoires du Nord-Ouest), 10 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0394.
286. CVR, DAV, Thomas Keesick, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-156.
287. CVR, DAV, Rick Gilbert, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 20 septembre 2013, numéro de déclaration : 2011-2389.

288. CVR, DAV, Roger Cromarty, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-132.
289. CVR, DAV, Joanne Morrison Methot, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2875.
290. CVR, DAV, Lizette Olson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Prince Albert (Saskatchewan), 1<sup>er</sup> février 2012, numéro de déclaration : 2011-3878. (Traduit du cri des bois à l'anglais par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.)
291. CVR, DAV, Violet Beaulieu, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Resolution (Territoires du Nord-Ouest), 28 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0377.
292. CVR, DAV, Campbell Papequash, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Key (Saskatchewan), 20 janvier 2012, numéro de déclaration : SP038.
293. CVR, DAV, Bernadette Fox, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Lethbridge (Alberta), 9 octobre 2013, numéro de déclaration : SP127.
294. CVR, DAV, Noel Starblanket, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 16 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-3314.
295. CVR, DAV, Antonette White, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3984.
296. CVR, DAV, Geraldine Archie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : SC110.
297. CVR, DAV, Roger Cromarty, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-132.
298. CVR, DAV, Louise Large, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saint-Paul (Alberta), 7 janvier 2011, numéro de déclaration : 01-AB-06JA11-012.
299. CVR, DAV, Ronalee Lavallee, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1776.
300. CVR, DAV, Geraldine Bob, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2685.
301. CVR, DAV, Rita Carpenter, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Tsiigehtchic (Territoires du Nord-Ouest), 8 septembre 2011, numéro de déclaration : 2011-0339.
302. CVR, DAV, Victoria Boucher-Grant, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Ottawa (Ontario), 5 février 2011, numéro de déclaration : 01-ON-05FE11-004.
303. CVR, DAV, Fred Brass, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Key (Saskatchewan), 21 janvier 2012, numéro de déclaration : SP039.
304. CVR, DAV, Joseph Martin Larocque, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 21 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-4386.
305. CVR, DAV, Fred Kistabish, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Val-d'Or (Québec), 6 février 2012, numéro de déclaration : SP101.
306. CVR, DAV, Martha Minoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Lethbridge (Alberta), 10 octobre 2013, numéro de déclaration : 2011-1748.
307. CVR, DAV, Vitaline Elsie Jenner, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-131.
308. CVR, DAV, Frank Tomkins, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Batoche (Saskatchewan), 21 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-SK-18-25JY10-009.
309. CVR, DAV, Fred Brass, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Key (Saskatchewan), 21 janvier 2012, numéro de déclaration : SP039.

310. CVR, DAV, Arthur Ron McKay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-044.
311. CVR, DAV, Ula Hotonami, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 5 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-2654.
312. CVR, DAV, Julianna Alexander, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Enderby (Colombie-Britannique), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3286.
313. CVR, DAV, Mary Stoney, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 24 juillet 2013, numéro de déclaration : SP124.
314. CVR, DAV, Elizabeth Papatie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Val-d'Or (Québec), 6 février 2012, numéro de déclaration : SP101.
315. CVR, DAV, Inez Dieter, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 16 janvier 2012, numéro de déclaration : SP035.
316. CVR, DAV, Daniel Nanooch, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, High Level (Alberta), 4 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-1868.
317. CVR, DAV, Madeleine Dion Stout, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-059.
318. CVR, DAV, Wilbur Abrahams, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Terrace (Colombie-Britannique), 30 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-3301.
319. CVR, DAV, Bernice Jacks, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3971.
320. CVR, DAV, Sheila Gunderson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2687.
321. CVR, DAV, Helen Kakekayash, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Ottawa (Ontario), 5 février 2011, numéro de déclaration : 01-ON-05FE11-002.
322. CVR, DAV, Peter Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Tsiigehtchic (Territoires du Nord-Ouest), 8 septembre 2011, numéro de déclaration : 2011-0340.
323. CVR, DAV, Madeleine Dion Stout, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-051.
324. CVR, DAV, Connie McNab, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2715.
325. CVR, DAV, Bernard Catcheway, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Skownan (Manitoba), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2510.
326. CVR, DAV, Dorene Bernard, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Indian Brook (Nouvelle-Écosse), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : SP029.
327. CVR, DAV, Julianna Alexander, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Enderby (Colombie-Britannique), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3286.
328. CVR, DAV, Elizabeth Good, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 18 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3469.
329. CVR, DAV, Joanne Morrison Methot, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2875.
330. CVR, DAV, Beverley Anne Machel, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 27 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-1133.

331. CVR, DAV, Lena McKay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Resolution (Territoires du Nord-Ouest), 28 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0382.
332. CVR, DAV, Andy Norwegian, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : SP033.
333. CVR, DAV, Ilene Nepoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-2380.
334. CVR, DAV, Isabelle Whitford, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Keeseekoowenin (Manitoba), 28 mai 2010, numéro de déclaration : S-KFN-MB-01-004.
335. CVR, DAV, John Edwards, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 5 août 2011, numéro de déclaration : 2011-0328.
336. CVR, DAV, Donald Copenace, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-062.
337. CVR, DAV, Violet Beaulieu, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Resolution (Territoires du Nord-Ouest), 28 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0377.
338. CVR, DAV, Muriel Morrisseau, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-057.
339. CVR, DAV, Vitaline Elsie Jenner, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-131.
340. CVR, DAV, Alphonsine McNeely, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Good Hope (Territoires du Nord-Ouest), 13 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-NWT-JY10-002.
341. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-062.
342. CVR, DAV, Gerald McLeod, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 27 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-1130.
343. CVR, DAV, Nellie Ningewance, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Sault Ste. Marie (Ontario), 1<sup>er</sup> juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-0305.
344. CVR, DAV, Mary Courchene, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Pine Creek (Manitoba), 28 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2515.
345. CVR, DAV, Ben Sylliboy, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation d'Eskasoni (Nouvelle-Écosse), 14 octobre 2011, numéro de déclaration : SP030.
346. CVR, DAV, Loretta Mainville, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-089.
347. CVR, DAV, Madeleine Dion Stout, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-059.
348. CVR, DAV, Tina Duguay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Kamloops (Colombie-Britannique), 9 août 2009, numéro de déclaration : 2011-5002.
349. CVR, DAV, Leon Wyallon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Behchoko (Territoires du Nord-Ouest), 15 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0244.
350. CVR, DAV, Doris Young, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 22 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-3517.

351. CVR, DAV, Josephine Eshkibok, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 13 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2014.
352. CVR, DAV, Doris Judy McKay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Rolling River (Manitoba), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2514.
353. CVR, DAV, Geraldine Shingoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-19JU10-033.
354. CVR, DAV, Ula Hotonami, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 5 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-2654.
355. CVR, DAV, Frances Tait, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3974.
356. CVR, DAV, Don Willie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 3 août 2011, numéro de déclaration : 2011-3284.
357. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 13 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2012.
358. CVR, DAV, Wilbur Abrahams, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Terrace (Colombie-Britannique), 30 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-3301.
359. CVR, DAV, Victoria Boucher-Grant, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Ottawa (Ontario), 5 février 2011, numéro de déclaration : 01-ON-05FE11-004.
360. CVR, DAV, Ben Sylliboy, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Eskasoni (Nouvelle-Écosse), 14 octobre 2011, numéro de déclaration : SP030.
361. CVR, DAV, Julianna Alexander, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Enderby (Colombie-Britannique), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3286.
362. CVR, DAV, William Francis Paul, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2873.
363. CVR, DAV, Darryl Siah, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Pensionnat indien de St. Mary (Colombie-Britannique), 18 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3473.
364. CVR, DAV, Mary Teya, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Aklavik (Territoires du Nord-Ouest), 12 mai 2011, numéro de déclaration : SP019.
365. CVR, DAV, Kiatch Nahanni, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2684.
366. CVR, DAV, Rosie Kagak, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 29 juin 2011, numéro de déclaration : SC090.
367. CVR, DAV, Dorothy Hart, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Nelson House (Manitoba), 22 février 2012, numéro de déclaration : 2011-2586.
368. CVR, DAV, Frederick Ernest Koe, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 30 juin 2011, numéro de déclaration : SC091.
369. CVR, DAV, Mollie Roy, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 26 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-1129.
370. CVR, DAV, Florence Horassi, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Tulita (Territoires du Nord-Ouest), 10 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0394.
371. CVR, DAV, Agnes Moses, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 29 juin 2011, numéro de déclaration : SC090.

372. CVR, DAV, Cecilia Whitefield-Big George, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-030.
373. CVR, DAV, Mary Courchene, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Pine Creek (Manitoba), 28 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2515.
374. CVR, DAV, Carmen Petiquay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 5 mars 2013, numéro de déclaration : SP104.
375. CVR, DAV, Jennie Blackbird, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Muncey (Ontario), 16 septembre 2011, numéro de déclaration : 2011-4188.
376. CVR, DAV, Vitaline Elsie Jenner, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-131.
377. CVR, DAV, Albert Elias, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 1<sup>er</sup> juillet 2011, numéro de déclaration : SC092.
378. CVR, DAV, Betsy Olson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 21 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-4378.
379. CVR, DAV, Ellen Smith, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort McPherson (Territoires du Nord-Ouest), 14 septembre 2011, numéro de déclaration : 2011-0346.
380. CVR, DAV, Raphael Victor Paul, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-19JU10-051.
381. CVR, DAV, Frances Tait, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3974.
382. CVR, DAV, Raymond Cutknife, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : SP125.
383. CVR, DAV, Timothy Henderson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 28 juin 2011, numéro de déclaration : 2011-0291.
384. CVR, DAV, William Herney, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 29 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2923.
385. CVR, DAV, Shirley Waskewitch, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-3521.
386. CVR, DAV, Patrick Bruyere, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-157.
387. CVR, DAV, Ernest Barkman, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Garden Hill (Manitoba), 30 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0123. (Traduit de l'oji-cri à l'anglais par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.)
388. CVR, DAV, Paul Dixon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Val-d'Or (Québec), 6 février 2012, numéro de déclaration : SP101.
389. CVR, DAV, Rick Gilbert, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 20 septembre 2013, numéro de déclaration : 2011-2389.
390. CVR, DAV, Bob Baxter, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 24 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-012.
391. CVR, DAV, Betsy Annahatak, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2896.



392. CVR, DAV, Noel Knockwood, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 29 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2922.
393. CVR, DAV, Nellie Ningewance, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Sault Ste. Marie (Ontario), 1<sup>er</sup> juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-0305.
394. CVR, DAV, Shirley Williams, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Spanish (Ontario), 12 septembre 2009, numéro de déclaration : 2011-5040.
395. CVR, DAV, Daniel Andre, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 23 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0202.
396. CVR, DAV, Alan Knockwood, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Indian Brook (Nouvelle-Écosse), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : SP029.
397. CVR, DAV, Jeanne Paul, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 18 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3464.
398. CVR, DAV, Josiah Fiddler, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : SC111.
399. CVR, DAV, Nick Sibbeston, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 30 juin 2011, numéro de déclaration : NNE202.
400. CVR, DAV, Jack Anawak, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 30 juin 2011, numéro de déclaration : NNE202.
401. CVR, DAV, Murray Crowe, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Sault Ste. Marie (Ontario), 1<sup>er</sup> juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-0306.
402. CVR, DAV, Joanne Morrison Methot, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2875.
403. CVR, DAV, Lydia Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-029.
404. CVR, DAV, Robert Malcolm, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de la déclaration : 02-MB-16JU10-090.
405. CVR, DAV, Clara Quisess, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de la déclaration : 02-MB-17JU10-032.
406. CVR, DAV, Florence Horassi, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Tulita (Territoires du Nord-Ouest), 10 mai 2011, numéro de la déclaration : 2011-0394.
407. CVR, DAV, Stephen Kakfwi, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 30 juin 2011, numéro de la déclaration : NNE202.
408. CVR, DAV, Victoria McIntosh, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de la déclaration : 02-MB-16JU10-123.
409. CVR, DAV, Megan Molaluk, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 29 juin 2011, numéro de la déclaration : SC090.
410. CVR, DAV, Elizabeth Joyce Brass, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de la déclaration : 02-MB-19JU10-005.
411. CVR, DAV, Antonette White, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de la déclaration : 2011-3984.
412. CVR, DAV, Helen Harry, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 20 septembre 2013, numéro de la déclaration : 2011-3203.
413. CVR, DAV, Margaret Simpson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de la déclaration : 02-MB-18JU10-051.

414. CVR, DAV, Ken A. Littledeer, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 26 novembre 2010, numéro de la déclaration : 01-ON-24-NOV10-028.
415. CVR, DAV, Noel Knockwood, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 29 octobre 2011, numéro de la déclaration : 2011-2922.
416. CVR, DAV, John B. Custer, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de la déclaration : 02-MB-19JU10-057.
417. CVR, DAV, Hazel Ewanchuk, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de la déclaration : 02-MB-16JU10-112.
418. CVR, DAV, Elaine Durocher, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de la déclaration : 02-MB-16JU10-059.
419. CVR, DAV, David Charleson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Deroche (Colombie-Britannique), 20 janvier 2010, numéro de la déclaration : 2011-5043.
420. CVR, DAV, Isabelle Whitford, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Keeseekoowenin (Manitoba), 28 mai 2010, numéro de la déclaration : S-KFN-MB-01-004.
421. CVR, DAV, Betsy Olson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 21 juin 2012, numéro de la déclaration : 2011-4378.
422. CVR, DAV, Noel Knockwood, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 29 octobre 2011, numéro de la déclaration : 2011-2922.
423. CVR, DAV, Mary Lou Iahtail, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Ottawa (Ontario), 5 février 2011, numéro de la déclaration : 01-ON-05FE11-005.
424. CVR, DAV, Leona Agawa, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Sault Ste. Marie (Ontario), 6 novembre 2010, numéro de la déclaration : 01-ON-4-6 NOV10-006.
425. CVR, DAV, Dorothy Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 25 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-014.
426. CVR, DAV, Margaret Paulette, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Eskasoni (Nouvelle-Écosse), 14 octobre 2011, numéro de déclaration : SP030.
427. CVR, DAV, Clara Munroe, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Key (Saskatchewan), 21 janvier 2012, numéro de déclaration : SP039.
428. CVR, DAV, Mary Courchene, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Pine Creek (Manitoba), 28 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2515.
429. CVR, DAV, Flora Northwest, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 24 juillet 2013, numéro de déclaration : SP124.
430. CVR, DAV, Victoria McIntosh, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-123.
431. CVR, DAV, Tina Duguay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Kamloops (Colombie-Britannique), 9 août 2009, numéro de déclaration : 2011-5002.
432. CVR, DAV, Walter Jones, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 14 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-4008.
433. CVR, DAV, Roger Cromarty, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-132.
434. CVR, DAV, Lena Small, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 24 juillet 2013, numéro de déclaration : SP124.

435. CVR, DAV, Nora Abou-Tibbett, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Watson Lake (Yukon), 25 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0205.
436. CVR, DAV, Lorna Cochrane, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : SC110.
437. CVR, DAV, Pierre Papatie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 23 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1794.
438. CVR, DAV, Madeleine Dion Stout, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-059.
439. CVR, DAV, Roddy Soosay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-2379. Pour Halvar Jonson, voir The Alberta Teachers' Association, « Halvar Jonson—Best Possible Education Minister at a Very Difficult Time », <http://www.teachers.ab.ca/Publications/ATA%20Magazine/Volume-93/Number-2/Pages/Halvar-Jonson.aspx>.
440. CVR, DAV, Lawrence Wanakamik, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 6 janvier 2011, numéro de déclaration : 01-ON-06JA11-002.
441. CVR, DAV, Alice Quinney, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-049.
442. CVR, DAV, Martha Loon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 25 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-021.
443. CVR, DAV, Frederick Ernest Koe, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 30 juin 2011, numéro de déclaration : SC091.
444. CVR, DAV, Helen Hanson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Deroche (Colombie-Britannique), 20 janvier 2010, numéro de déclaration : 2011-5045.
445. CVR, DAV, Eli Carpenter, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-018.
446. CVR, DAV, William Antoine, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 12 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2002.
447. CVR, DAV, Madeleine Dion Stout, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-059.
448. Holder, « Teaching Left-Handers to Write », Handedness Research Institute, <http://handedness.org/action/leftwrite.html> (consulté le 16 janvier 2014); Siebner, Limmer, Peinemann, et al., « Long-term Consequences », p. 2816.
449. Lewis, « Psychological Approach », p. 499.
450. CVR, DAV, William Antoine, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 12 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2002.
451. CVR, DAV, Louise Large, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, St. Paul (Alberta), 7 janvier 2011, numéro de déclaration : 01-AB-06JA11-012.
452. CVR, DAV, Archie Hyacinthe, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Kenora (Ontario), 15 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0279.
453. CVR, DAV, Doris Young, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 22 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-3517.
454. CVR, DAV, Margaret Plamondon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest), 6 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0387.
455. CVR, DAV, Dorothy Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 25 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-014.

456. CVR, DAV, Shirley Leon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Deroche (Colombie-Britannique), 19 janvier 2010, numéro de déclaration : 2011-5048.
457. CVR, DAV, Martina Therese Fisher, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Bloodvein (Manitoba), 26 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-2564.
458. CVR, DAV, Emily Kematch, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-063.
459. CVR, DAV, Richard Hall, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 18 septembre 2013, numéro de déclaration : 2011-1852.
460. CVR, DAV, Annie Wesley, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 25 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-034.
461. CVR, DAV, Ken Lacquette, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-052.
462. CVR, DAV, Anthony Wilson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Terrace (Colombie-Britannique), 30 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-3303.
463. CVR, DAV, Shirley Brass, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Key (Saskatchewan), 22 janvier 2012, numéro de déclaration : SP040.
464. CVR, DAV, Arthur Ron McKay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-044.
465. CVR, DAV, Ivan George, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 18 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3472.
466. CVR, DAV, Muriel Morrisseau, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-057.
467. CVR, DAV, Josie Angeconeb, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : SC110.
468. CVR, DAV, William Garson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Split Lake (Manitoba), 24 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0122.
469. CVR, DAV, Walter Jones, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 14 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-4008.
470. CVR, DAV, Marguerite Wabano, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Moosonee (Ontario), 28 février 2013, numéro de déclaration : 2011-4491 (Traduit du maskegon par Wintranslation, 2015\_073\_1).
471. CVR, DAV, Isaac Daniels, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 22 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1779.
472. CVR, DAV, Dora Necan, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Ignace (Ontario), 3 juin 2011, numéro de déclaration : 2011-1503.
473. CVR, DAV, Nellie Cournoyea, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 28 juin 2011, numéro de déclaration : NNE105.
474. CVR, DAV, Lawrence Waquan, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : SC111.
475. CVR, DAV, Roy Denny, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Eskasoni (Nouvelle-Écosse), 14 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2678.
476. CVR, DAV, Richard Morrison, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-080.

477. CVR, DAV, Beverley Anne Machel, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 27 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-1133.
478. CVR, DAV, Doug Beardy, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 14 décembre 2011, numéro de déclaration : 2011-4197.
479. CVR, DAV, Isabelle Whitford, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Keeseekoowenin (Manitoba), 28 mai 2010, numéro de déclaration : S-KFN-MB-01-004.
480. CVR, DAV, Rachel Chakasim, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Timmins (Ontario), 9 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-4-6NOV10-019.
481. CVR, DAV, Ricky Kakekagumick, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 15 décembre 2011, numéro de déclaration : 2011-4200.
482. CVR, DAV, Dorothy Jane Beaulieu, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Resolution (Territoires du Nord-Ouest), 28 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0379.
483. CVR, DAV, Stella Marie Tookate, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Timmins (Ontario), 9 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-8-10NOV10-003.
484. CVR, DAV, Fred Brass, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Key (Saskatchewan), 21 janvier 2012, numéro de déclaration : SP039.
485. CVR, DAV, Geraldine Bob, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2685.
486. CVR, DAV, Joanne Morrison Methot, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), le 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2875.
487. CVR, DAV, Alfred Nolie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 20 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3293.
488. CVR, DAV, Ron Windsor, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Kitimaat Village (Colombie-Britannique), 1<sup>er</sup> décembre 2011, numéro de déclaration : 2011-3307.
489. CVR, DAV, Ken A. Littledeer, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 26 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24-NOV10-028.
490. CVR, DAV, Doug Beardy, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 14 décembre 2011, numéro de déclaration : 2011-4197.
491. CVR, DAV, Frances Tait, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3974.
492. CVR, DAV, Alphonsine McNeely, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Good Hope (Territoires du Nord-Ouest), 13 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-NWT-JY10-002.
493. CVR, DAV, Mervin Mirasty, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 21 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-4391.
494. CVR, DAV, Diana Lariviere, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 13 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2011.
495. CVR, DAV, Lynda Pahpasay McDonald, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba) 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-130.
496. CVR, DAV, Wesley Keewatin, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, île Gambier (Colombie-Britannique), 28 juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-3276.
497. CVR, DAV, Inez Dieter, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 16 janvier 2012, numéro de déclaration : SP035. Pour la possibilité d'une

- perte auditive résultant de gifles à l'oreille, voir Rehman, Hamid, Sangoo, et al., « Pattern of Hearing Loss », p. 124.
498. CVR, DAV, Delores Adolph, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 19 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3458.
  499. CVR, DAV, Dorothy Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 25 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-014.
  500. CVR, DAV, Archie Hyacinthe, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Kenora (Ontario), 15 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0279.
  501. CVR, DAV, Joseph Wabano, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Albany (Ontario), 29 janvier 2013, numéro de déclaration : SP099.
  502. CVR, DAV, Edmund Metatawabin, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Albany (Ontario), 28 janvier 2013, numéro de déclaration : SP098. Pour de plus amples renseignements sur la chaise, voir : Metatawabin, *Up Ghost River*, p. 63, 79, 80, 222.
  503. CVR, DAV, Simeon Nakoochee, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Albany (Ontario), 28 janvier 2013, numéro de déclaration : 2011-4316.
  504. CVR, DAV, Jonas Grandjambe, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Good Hope (Territoires du Nord-Ouest), 15 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-NWT-JY10-024.
  505. CVR, DAV, Margaret Plamondon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Smith (Territoires du Nord-Ouest), 6 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0387.
  506. CVR, DAV, Noel Starblanket, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 16 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-3314.
  507. CVR, DAV, Adam Highway, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Pelican Narrows (Saskatchewan), 14 février 2012, numéro de déclaration : 2011-1781. (Traduit du cri des bois à l'anglais par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.)
  508. CVR, DAV, Earl Clarke, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Poundmaker (Saskatchewan), 30 juin 2010, numéro de déclaration : 01-SK-JU10-002.
  509. CVR, DAV, Ernest Barkman, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Garden Hill (Manitoba), 30 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0123. (Traduit de l'oji-cri à l'anglais par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.)
  510. CVR, DAV, Shirley Ida Moore, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 2 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0089.
  511. CVR, DAV, Gerald McLeod, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 27 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-1130.
  512. CVR, DAV, Eli Carpenter, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-018.
  513. CVR, DAV, Mary Vivier, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-082.
  514. CVR, DAV, Daniel Andre, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 23 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0202.
  515. CVR, DAV, Nellie Ningewance, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Sault Ste. Marie, 1<sup>er</sup> juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-0305.

516. CVR, DAV, William Antoine, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 12 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2002.
517. CVR, DAV, Lawrence Wanakamik, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 6 janvier 2011, numéro de déclaration : 01-ON-06JA11-002.
518. CVR, DAV, Eva Simpson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Norway House (Manitoba), 10 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0290.
519. CVR, DAV, J. G. Michel Sutherland, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Albany (Ontario), 29 janvier 2013, numéro de déclaration : SP099.
520. CVR, DAV, Doris Young, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 22 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-3517.
521. CVR, DAV, Violet Beaulieu, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Resolution (Territoires du Nord-Ouest), 28 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0377.
522. CVR, DAV, Dorothy Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 25 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-014.
523. CVR, DAV, Clara Munroe, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Key (Saskatchewan), 21 janvier 2012, numéro de déclaration : SP039.
524. CVR, DAV, Tina Duguay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Kamloops (Colombie-Britannique), 9 août 2009, numéro de déclaration : 2011-5002.
525. CVR, DAV, Percy Tuesday, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-083.
526. CVR, DAV, Joseph Ward, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2872.
527. CVR, DAV, Noel Knockwood, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 29 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2922.
528. CVR, DAV, Faron Fontaine, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Long Plain (Manitoba), 27 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-MB-26JY10-009.
529. CVR, DAV, Lena McKay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Resolution (Territoires du Nord-Ouest), 28 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0382.
530. CVR, DAV, Eugene Tetreault, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Williams Lake (Colombie-Britannique), 20 décembre 2010, numéro de déclaration : 01-BC-20DE10-001.
531. CVR, DAV, Ula Hotonami, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 5 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-2654.
532. CVR, DAV, Roger Cromarty, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-132.
533. CVR, DAV, Roy Johnson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Dawson City (Yukon), 24 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0203.
534. CVR, DAV, Mollie Roy, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 26 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-1129.
535. CVR, DAV, Larry Beardy, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thompson (Manitoba), 25 septembre 2012, numéro de déclaration : SP082.
536. Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, 8 mai 2006, annexe N, « Mandat de la Commission de vérité et de réconciliation [du Canada] », p. 3, [http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/pdfs/SCHEDULE\\_N\\_FR.pdf](http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/File/pdfs/SCHEDULE_N_FR.pdf) (consulté le 14 mars 2015).

537. CVR, DAV, Jean Pierre Bellemare, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 5 mars 2013, numéro de déclaration : SP104.
538. CVR, DAV, Andrew Yellowback, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Kamloops (Colombie-Britannique), 9 août 2009, numéro de déclaration : 2011-5015.
539. Voir, par exemple, CVR, DAV, Mary Lou Iahtail, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Ottawa (Ontario), 5 février 2011, numéro de déclaration : 01-ON-05FE11-005.
540. Voir, par exemple : CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-055; CVR, DAV, Myrna Kaminawaish, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 7 janvier 2011, numéro de déclaration : 01-ON-06JA11-004; CVR, DAV, Percy Tuesday, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-083; CVR, DAV, Isaac Daniels, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 22 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1779.
541. CVR, DAV, Sheila Gunderson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2687.
542. Voir, par exemple : CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-055; CVR, DAV, Leona Bird, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 21 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-4415; CVR, DAV, Barbara Ann Pahpasay Skead, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-159.
543. CVR, DAV, Stella Marie Tookate, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Timmins (Ontario), 9 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-8-10NOV10-003.
544. CVR, DAV, Josephine Sutherland, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Timmins (Ontario), 8 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON4-6NOV10-013.
545. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, île Gambier (Colombie-Britannique), 29 juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-3279.
546. CVR, DAV, Marie Therese Kistabish, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Val-d'Or (Québec), 6 février 2012, numéro de déclaration : SP101.
547. CVR, DAV, Richard Morrison, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-080.
548. CVR, DAV, Raynie Tuckanow, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 17 janvier 2012, numéro de déclaration : SP036.
549. CVR, DAV, Leonard Peter Alexcee, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 18 septembre 2013, numéro de déclaration : 2011-3228.
550. CVR, DAV, Mary Vivier, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-082.
551. CVR, DAV, Donna Antoine, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Enderby (Colombie-Britannique), 13 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3287.
552. CVR, DAV, Helen Harry, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 20 septembre 2013, numéro de déclaration : 2011-3203.



553. CVR, DAV, Vitaline Elsie Jenner, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-131.
554. CVR, DAV, Louisa Papatie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Val-d'Or (Québec), 6 février 2012, numéro de déclaration : SP101.
555. CVR, DAV, Ricky Kakekagumick, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 15 décembre 2011, numéro de déclaration : 2011-4200.
556. CVR, DAV, Bernard Catcheway, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Skownan (Manitoba), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2510.
557. CVR, DAV, Doris Judy McKay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Rolling River (Manitoba), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2514.
558. CVR, DAV, Mervin Mirasty, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 21 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-4391.
559. CVR, DAV, Flora Northwest, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 24 juillet 2013, numéro de déclaration : SP124.
560. CVR, DAV, Aaron Leon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 19 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3460.
561. CVR, DAV, Richard Hall, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 18 septembre 2013, numéro de déclaration : 2011-1852.
562. CVR, DAV, Frances Tait, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3974.
563. CVR, DAV, Timothy Henderson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 28 juin 2011, numéro de déclaration : 2011-0291.
564. CVR, DAV, Nellie Ningewance, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Sault Ste. Marie (Ontario), 1<sup>er</sup> juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-0305.
565. CVR, DAV, Marlene Kayseas, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 16 janvier 2012, numéro de déclaration : SP035.
566. CVR, DAV, Andrew Captain, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : SC111.
567. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 13 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2012.
568. CVR, DAV, Fred Brass, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Key (Saskatchewan), 21 janvier 2012, numéro de déclaration : SP039.
569. CVR, DAV, Elaine Durocher, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-059.
570. CVR, DAV, John B. Custer, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-19JU10-057.
571. CVR, DAV, Louise Large, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, St. Paul (Alberta), 7 janvier 2011, numéro de déclaration : 01-AB-06JA11-012.
572. CVR, DAV, Ben Pratt, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 18 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-3318.
573. CVR, DAV, Percy Isaac, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 16 janvier 2012, numéro de déclaration : SP035.

574. Mandryk, « Uneasy Neighbours », p. 210.
575. CVR, DAV, Eric Robinson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : SC093.
576. CVR, DAV, Clara Quisess, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-032.
577. CVR, DAV, Lynda Pahpasay McDonald, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-130.
578. CVR, DAV, Helen Harry, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 20 septembre 2013, numéro de déclaration : 2011-3203.
579. CVR, DAV, Larry Roger Listener, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : SP125.
580. CVR, DAV, Mary Vivier, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : SC110.
581. Elisabeth Ashini, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Montréal (Québec), 27 avril 2013, numéro de déclaration : 2011-6139.
582. CVR, DAV, Norman Courchene, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-065.
583. CVR, DAV, Amelia Galligos-Thomas, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3975.
584. CVR, DAV, Ivan George, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 18 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3472.
585. CVR, DAV, Dorothy Jane Beaulieu, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Resolution (Territoires du Nord-Ouest), 28 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0379.
586. CVR, DAV, Lorna Morgan, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-041.
587. CVR, DAV, Ben Pratt, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 18 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-3318.
588. CVR, DAV, Michael Muskego, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-045.
589. CVR, DAV, Josephine Sutherland, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Timmins (Ontario), 8 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON4-6NOV10-013.
590. CVR, DAV, Jimmy Cunningham, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Edmonton (Alberta), 30 mars 2014, numéro de déclaration : SP207.
591. CVR, DAV, Violet Rupp Cook, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Bloodvein (Manitoba), 25 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-2565.
592. CVR, DAV, Elizabeth Good, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 18 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3469.
593. CVR, DAV, Hazel Mary Anderson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-034.
594. CVR, DAV, Peter Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Tsiigehtchic (Territoires du Nord-Ouest), 8 septembre 2011, numéro de déclaration : 2011-0340.

595. CVR, DAV, Hazel Mary Anderson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-034.
596. CVR, DAV, Wayne Reindeer, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : SP125.
597. CVR, DAV, Ken A. Littledeer, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 26 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24-NOV10-028.
598. CVR, DAV, Sphenia Jones, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Terrace (Colombie-Britannique), 29 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-3300.
599. CVR, DAV, Lawrence Waquan, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : SC111.
600. CVR, DAV, Mel H. Buffalo, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 24 juillet 2013, numéro de déclaration : SP124.
601. CVR, DAV, William Garson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Split Lake (Manitoba), 24 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0122.
602. CVR, DAV, Percy Thompson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : SP125.
603. CVR, DAV, Alice Ruperthouse, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Val-d'Or (Québec), 5 février 2012, numéro de déclaration : SP100.
604. CVR, DAV, Albert Elias, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 1<sup>er</sup> juillet 2011, numéro de déclaration : SC092.
605. CVR, DAV, Denis Morrison, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-028.
606. CVR, DAV, Timothy Henderson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-048.
607. CVR, DAV, Joseph Maud, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-081.
608. CVR, DAV, Bob Baxter, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 24 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-012.
609. CVR, DAV, Clara Quisess, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-032.
610. CVR, DAV, Louisa Birote, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 5 mars 2013, numéro de déclaration : SP104.
611. CVR, DAV, David Charleson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Deroche (Colombie-Britannique), 20 janvier 2010, numéro de déclaration : 2011-5043.
612. CVR, DAV, Victoria McIntosh, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-123.
613. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-062.
614. CVR, DAV, Leona Bird, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 21 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-4415.
615. CVR, DAV, Louise Large, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, St. Paul (Alberta), 7 janvier 2011, numéro de déclaration : 01-AB-06JA11-012.
616. CVR, DAV, Don Willie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 3 août 2011, numéro de déclaration : 2011-3284.
617. CVR, DAV, Mary Stoney, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 24 juillet 2013, numéro de déclaration : SP124.

618. CVR, DAV, Geraldine Shingoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-19JU10-033.
619. CVR, DAV, Eva Bad Eagle, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Lethbridge (Alberta), 9 octobre 2013, numéro de déclaration : SP127.
620. CVR, DAV, Janet Murray, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Prince Albert (Saskatchewan), 1<sup>er</sup> février 2012, numéro de déclaration : 2011-3881. (Traduit du cri des bois à l'anglais par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.)
621. CVR, DAV, Daniel Nanooch, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, High Level (Alberta), 4 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-1868.
622. CVR, DAV, Eva Bad Eagle, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Lethbridge (Alberta), 9 octobre 2013, numéro de déclaration : SP127.
623. CVR, DAV, Gordon Keewatin, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 18 août 2010, numéro de déclaration : 01-SK-18AU10-003.
624. CVR, DAV, Mary Rose Julian, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 27 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2880.
625. CVR, DAV, Harvey Behn, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Watson Lake (Yukon), 25 mai 2011, numéro de déclaration : SP021.
626. CVR, DAV, Roger Cromarty, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-132.
627. CVR, DAV, Louise Large, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, St. Paul (Alberta), 7 janvier 2011, numéro de déclaration : 01-AB-06JA11-012.
628. CVR, DAV, Nellie Trapper, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-086.
629. CVR, DAV, Angus Haviyok, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Kugluktuk (Nunavut), 13 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0518.
630. CVR, DAV, Allen Kanayok, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Cambridge Bay (Nunavut), 11 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0176.
631. CVR, DAV, Les Carpenter, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 30 juin 2011, numéro de déclaration : NNE202.
632. CVR, DAV, Paul Andrew, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 30 juin 2011, numéro de déclaration : NNE202.
633. CVR, DAV, Alphonsine McNeely, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Good Hope (Territoires du Nord-Ouest), 13 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-NWT-JY10-002.
634. CVR, DAV, Edwin F. Jebb, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation crie d'Opaskwayak (Manitoba), 17 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-0295.
635. CVR, DAV, Martina Therese Fisher, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Bloodvein (Manitoba), 26 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-2564.
636. CVR, DAV, Noel Starblanket, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 16 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-3314.
637. CVR, DAV, Dorothy Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Thunder Bay (Ontario), 25 novembre 2010, numéro de déclaration : 01-ON-24NOV10-014.

638. CVR, DAV, Lydia Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-029.
639. CVR, DAV, Isaac Daniels, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 22 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1779.
640. CVR, DAV, Gordon Keewatin, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 18 août 2010, numéro de déclaration : 01-SK-18AU10-003.
641. CVR, DAV, Albert Fiddler, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1760.
642. Voir aussi : CVR, DAV, Albert Fiddler, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1760; CVR, DAV, Farrel Francis, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-032; CVR, DAV, Betsy Olson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 21 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-4378; CVR, DAV, Leanne Sleight, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : SC093; CVR, DAV, Ronalee Lavallee, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1776; CVR, DAV, Archie Hyacinthe, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Kenora (Ontario), 15 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0279; CVR, DAV, Roy Johnson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Dawson (Yukon), 24 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0203; CVR, DAV, Henry Bob, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Terrace (Colombie-Britannique), 30 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-3305.
643. Voir aussi : CVR, DAV, Ruth Chapman, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-118; CVR, DAV, Gordon James Pemmican, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-0069; CVR, DAV, Mary Vivier, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-082; CVR, DAV, Roy Johnson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Dawson (Yukon), 24 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0203; CVR, DAV, Ken Lacquette, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-052.
644. CVR, DAV, Agnes Moses, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 29 juin 2011, numéro de déclaration : SC090.
645. CVR, DAV, Don Willie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 3 août 2011, numéro de déclaration : 2011-3284.
646. CVR, DAV, Ilene Nepoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-2380.
647. CVR, DAV, Alphonsine McNeely, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Good Hope (Territoires du Nord-Ouest), 13 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-NWT-JY10-002.
648. CVR, DAV, Wesley Keewatin, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, île Gambier (Colombie-Britannique), 28 juillet 2011, numéro de déclaration : 2011-3276.
649. CVR, DAV, Gladys Prince, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Brandon (Manitoba), 13 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2498. (Traduit de l'ojibwa à l'anglais par le Bureau de la traduction, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.)

650. CVR, DAV, Gordon James Pemmican, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-0069.
651. CVR, DAV, Gordon James Pemmican, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : SC108.
652. CVR, DAV, Bernard Catcheway, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Skownan (Manitoba), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2510.
653. Voir, par exemple : CVR, DAV, Roy Johnson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Dawson (Yukon), 24 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0203; CVR, DAV, Millie Anderson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 18 août 2010, numéro de déclaration : 01-SK-18AU10-002.
654. CVR, DAV, Henry Bob, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Terrace (Colombie-Britannique), 30 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-3305.
655. CVR, DAV, Alphonsine McNeely, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Good Hope (Territoires du Nord-Ouest), 13 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-NWT-JY10-002.
656. CVR, DAV, Mabel Brown, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 28 septembre 2011, numéro de déclaration : 2011-0325.
657. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Simpson (Territoires du Nord-Ouest), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2689.
658. CVR, DAV, Greg Murdock, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : SC111.
659. Voir, par exemple : CVR, DAV, Bernard Catcheway, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Skownan (Manitoba), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2510; CVR, DAV, Doris Judy McKay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Rolling River (Manitoba), 23 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-2514
660. CVR, DAV, Robert Malcolm, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-090.
661. CVR, DAV, Georgina Harry, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 19 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3459.
662. CVR, DAV, Roger Cromarty, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-132.
663. CVR, DAV, Lydia Ross, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-029.
664. CVR, DAV, Sarah Cleary, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Tulita (Territoires du Nord-Ouest), 10 mai 2011, numéro de déclaration : SP018.
665. CVR, DAV, Marie Brown, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 21 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-4421.
666. CVR, DAV, Martha Minoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Lethbridge (Alberta), 10 octobre 2013, numéro de déclaration : 2011-1748.
667. CVR, DAV, Shirley Waskewitch, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-3521.
668. CVR, DAV, Vitaline Elsie Jenner, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-131.

669. CVR, DAV, Forrest Kendi, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 1<sup>er</sup> juillet 2011, numéro de déclaration : SC092.
670. CVR, DAV, Greg Rainville, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 22 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1752.
671. CVR, DAV, Ray Silver, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 17 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3467.
672. CVR, DAV, Mary Coon-Come, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, La Tuque (Québec), 6 mars 2013, numéro de déclaration : SP105.
673. CVR, DAV, Alex Alikashuak, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-137. Voir l'article sur Paulosie Meeko, « Mauled by Polar Bear, Youth Dies », dans le *Winnipeg Free Press*, 18 novembre 1968.
674. CVR, DAV, [nom supprimé], déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Deline (Territoires du Nord-Ouest), 2 mars 2010, numéro de déclaration : 07-NWT-02MR1-002.
675. CVR, DAV, Stella August, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-005.
676. CVR, DAV, Marjorie Ovayuak, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Tuktoyaktuk (Territoires du Nord-Ouest), 19 septembre 2011, numéro de déclaration : 2011-0351.
677. CVR, DAV, Gerald McLeod, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Whitehorse (Yukon), 27 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-1130.
678. CVR, DAV, Clara Quisess, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-032.
679. CVR, DAV, Paul Johnup, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-147.
680. CVR, DAV, Monique Papatie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Val-d'Or (Québec), 6 février 2012, numéro de déclaration : SP101.
681. CVR, DAV, Lillian Kennedy, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Bloodvein, 25 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-2563.
682. CVR, DAV, Jennie Thomas, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 14 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3992.
683. CVR, DAV, Shirley Ida Moore, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 2 mars 2011, numéro de déclaration : 2011-0089.
684. CVR, DAV, Geraldine Shingoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-19JU10-033.
685. CVR, DAV, Jeanne Rioux, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Vancouver (Colombie-Britannique), 18 septembre 2013, numéro de déclaration : 2011-3206.
686. CVR, DAV, Martha Minoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Lethbridge (Alberta), 10 octobre 2013, numéro de déclaration : 2011-1748.
687. CVR, DAV, Alphonsine McNeely, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Good Hope (Territoires du Nord-Ouest), 13 juillet 2010, numéro de déclaration : 01-NWT-JY10-002.
688. CVR, DAV, David Charleson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Deroche (Colombie-Britannique), 20 janvier 2010, numéro de déclaration : 2011-5043.

689. CVR, DAV, William Antoine, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 12 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2002.
690. CVR, DAV, Donald Copenace, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-17JU10-062.
691. CVR, DAV, Amelia Galligos-Thomas, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Victoria (Colombie-Britannique), 13 avril 2012, numéro de déclaration : 2011-3975.
692. CVR, DAV, Robert Malcolm, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-090.
693. CVR, DAV, Mary Rose Julian, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 27 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2880.
694. CVR, DAV, Percy Tuesday, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-083.
695. CVR, DAV, Christina Kimball, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 17 janvier 2011, numéro de déclaration : 03-001-10-020.
696. CVR, DAV, Noel Starblanket, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Regina (Saskatchewan), 16 janvier 2012, numéro de déclaration : 2011-3314.
697. CVR, DAV, Geraldine Shingoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-19JU10-033.
698. CVR, DAV, Paul Andrew, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Inuvik (Territoires du Nord-Ouest), 30 juin 2011, numéro de déclaration : NNE202.
699. CVR, DAV, John Kistabish, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, 26 avril 2013, Montréal (Québec), numéro de déclaration : 2011-6135
700. CVR, DAV, Pierre Papatie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, 23 juin 2012, Saskatoon (Saskatchewan), numéro de déclaration : 2011-1794.
701. CVR, DAV, Aaron Leon, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 19 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3460.
702. CVR, DAV, Alice Quinney, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 18 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-049.
703. CVR, DAV, Mel H. Buffalo, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 24 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-2535.
704. CVR, DAV, Albert Fiddler, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1760.
705. CVR, DAV, Orval Commanda, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Spanish (Ontario), 13 septembre 2009, numéro de déclaration : 2011-5022.
706. CVR, DAV, William Antoine, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Little Current (Ontario), 12 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-2002.
707. CVR, DAV, Joseph Maud, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 19 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-18JU10-081.
708. Bruyere, « Introduction » de Robinson, *Frontrunners*, p. 4 et 5.
709. CVR, DAV, Patrick Bruyere, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-157.
710. Robinson, *Frontrunners*; Robinson, Lewis et Jarvis, *Niigaanibatowaad FrontRunners: a play in two acts*, Office national du film du Canada, 2007.



711. Sired, « Frontrunners, » Université de Calgary, *On Campus*, <http://www.ucalgary.ca/news/uofcpublications/oncampus/biweekly/sept28-07/frontrunners>.
712. CVR, DAV, Roddy Soosay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : 2011-2379.
713. Marks, *Call Me Chief*, p. 34.
714. CVR, ARN, AINC – Bibliothèque ministérielle – Ottawa, « Saskatchewan Midget Hockey Champions », Registre des Indiens, volume 12, numéro 5, mai 1949. [SMD-002829] Sasakamoose a évolué pour les Blackhawks de Chicago au cours de la saison 1952–1953. Bill Robinson, qui est né sur la réserve de Sandy Lake en Saskatchewan, mais qui n'avait pas de statut en vertu de la *Loi sur les Indiens*, a joué pour les Rangers de New York l'année précédente. Marks, *Call Me Chief*, p. 31.
715. CVR, DAV, Fred Sasakamoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Prince Albert (Saskatchewan), 2 février 2012, numéro de déclaration : SP043.
716. Marks, *Call Me Chief*, p. 35.
717. CVR, DAV, Fred Sasakamoose, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Prince Albert (Saskatchewan), 2 février 2012, numéro de déclaration : SP043.
718. Haig-Brown, *Resistance and Renewal*, p. 77.
719. CVR, DAV, Jean Margaret Brown, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Enderby (Colombie-Britannique), 13 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-3290.
720. CVR, DAV, Wilbur Abrahams, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Terrace (Colombie-Britannique), 30 novembre 2011, numéro de déclaration : 2011-3301.
721. U'Mista Cultural Society, « Speck, Henry—U'dzistalis, » <http://www.umista.org/giftshop/item.php?item=448> (consulté le 9 août 2013).
722. CVR, DAV, Don Willie, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Alert Bay (Colombie-Britannique), 3 août 2011, numéro de déclaration : 2011-3284.
723. CVR, DAV, Michael Cheena, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 27 octobre 2011, numéro de déclaration : SC074.
724. CVR, DAV, Earl Clarke, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Première Nation de Poundmaker (Saskatchewan), 30 juin 2010, numéro de déclaration : 01-SK-JU10-002.
725. CVR, DAV, Ray Silver, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Mission (Colombie-Britannique), 17 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-3467.
726. CVR, DAV, Thomas Keesick, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Winnipeg (Manitoba), 16 juin 2010, numéro de déclaration : 02-MB-16JU10-156.
727. CVR, DAV, Noel Knockwood, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 29 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2922.
728. CVR, DAV, Alan Knockwood, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : SP029.
729. CVR, DAV, Larry Roger Listener, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Hobbema (Alberta), 25 juillet 2013, numéro de déclaration : SP125.
730. CVR, DAV, Greg Rainville, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 22 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1752.
731. CVR, DAV, Ronalee Lavallee, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1776.
732. CVR, DAV, Velma Jackson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saint-Paul (Alberta), 6 janvier 2011, numéro de déclaration : 01-AB-06JA11-003.
733. CVR, DAV, Amber K. K. Pelletier, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Saskatoon (Saskatchewan), 24 juin 2012, numéro de déclaration : 2011-1773.

734. CVR, DAV, Roy Denny, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Eskasoni (Nouvelle-Écosse), 14 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2678.
735. CVR, DAV, Rebecca Many Grey Horses, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Lethbridge (Alberta), 9 octobre 2013, numéro de déclaration : SP127.
736. CVR, DAV, Lena McKay, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Fort Resolution (Territoires du Nord-Ouest), 28 avril 2011, numéro de déclaration : 2011-0382.
737. CVR, DAV, Roy Johnson, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Dawson City (Yukon), 24 mai 2011, numéro de déclaration : 2011-0203.
738. CVR, DAV, William Francis Paul, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2873.
739. CVR, DAV, Rose Marie Prosper, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Halifax (Nouvelle-Écosse), 28 octobre 2011, numéro de déclaration : 2011-2868.
740. CVR, DAV, Dorene Bernard, déclaration devant la Commission de vérité et réconciliation du Canada, Indian Brook (Nouvelle-Écosse), 12 octobre 2011, numéro de déclaration : SP029.

